FONDO PIZZOFALCONE

NAZIONALE
B. Prov.
XII
469
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
APOLI

BIBLIOTECA PROVINCIALE

Armadio XIX

Palchetto C

Num.° d' ordine 26 30/8

110.
6
7

8 Sect.
III
409

POLLION

OU

LE SIÈCLE D'AUGUSTE.

TOME QUATRIÈME.

644536

POLLION

OU

LE SIÈCLE D'AUGUSTE,

PAR M. L. P. DE BUGNY.

En

Romanos rerum dominos gentemque togatam.

TOME QUATRIÈME.

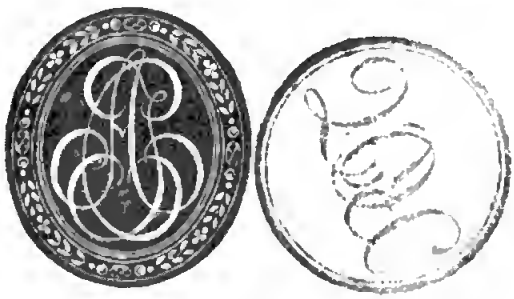

A PARIS,

CHEZ GARNERY, RUE DE SEINE, N° 6.

1808.

POLLION

OU

LE SIÈCLE D'AUGUSTE.

CHAPITRE LII.

Première partie de la journée. Des vêtemens des Romains. De la toilette des hommes et des femmes.

Vologèse se plaisait à examiner jusque dans les plus légers détails, tout ce qui concernait nos usages et nos mœurs. Pendant un assez long séjour que nous fîmes ensemble dans ma maison de Baie, ma belle-fille ayant amené avec elle une suite nombreuse, ce satrape fut extrêmement frappé de l'attirail de luxe qui suit les Romains opulens, lorsqu'ils voyagent, même chez leurs amis. Le lendemain, s'étant levé de très-bonne heure, il descendit dans mes jardins, où il fut extrêmement étonné de me rencontrer, quoique le jour ne commençât qu'à paraître.

« J'admire, me dit Vologèse, cette activité que

le nombre de tes années n'a pu affaiblir, et qui te fait précéder le lever même de tes esclaves ».

Pollion. « C'est une habitude que j'ai contractée dès mon enfance. Les premiers Romains se levaient avant le jour, et cet usage s'est continué jusqu'à la fin de la république, au moins pour les citoyens qui prétendaient aux honneurs; le crédit alors reposait sur une nombreuse clientelle, que l'on ne conservait qu'à force de soins et de services. Pour mériter les suffrages du peuple, il fallait que les grands fussent sans cesse devant ses regards, soit à la tribune publique, soit au barreau, soit dans leur vestibule où ils écoutaient les citoyens auxquels leur protection était nécessaire. On peut encore trouver parmi nous des traces de cet ancien usage que l'habitude seule a fait conserver, à peu près comme sur un champ abandonné, il est assez ordinaire de rencontrer de faibles rejetons des plantes qui y étaient anciennement cultivées.

» L'impossibilité ou étaient les grands de Rome de recevoir tant de personnes avec les mêmes égards, a fait distinguer différentes classes d'amis; un des principaux affranchis leur sert d'introducteur, et règle les admissions, selon la faveur du maître, et selon le rang et la fortune de ceux qui désirent l'approcher. Nous avons des amis de première admission, c'est-à-dire, de tous les

temps et de tous les lieux. Ceux de seconde admission, entrent dans les grands appartemens, aux heures destinées à la société ; les autres ne sont reçus que dans le vestibule, à moins d'une invitation particulière, et toujours assez rare.

» Afin de se dérober aux importunités de ces derniers, les grands sortent par une porte dérobée, et souvent ne daignent pas accorder un instant leur présence à la foule des cliens qui attendent, dès la pointe du jour, ce moment désiré. Lorsque ces orgueilleux patrons se montrent dans leur vestibule, on les voit, encore à demi endormis, suivre l'inspiration du nomenclateur, et répéter pour la millième fois, les noms de ces cliens qui viennent leur présenter un hommage dédaigné, et dans lequel, toutefois, se complaît leur fierté. Le nombre des cliens et des amis est quelquefois si grand, que les nomenclateurs sont obligés d'inscrire leurs noms dans un registre qu'ils consultent, quand ils veulent les rappeler à leur mémoire ».

Vologèse. « Je m'étonne que la vanité soit assez puissante pour maintenir une pareille coutume, et c'est sans doute pour s'y soustraire, que la plupart des Romains opulens se retirent dans leurs campagnes. Du moins, ce n'est pas la simplicité champêtre qu'ils y recherchent, car, en voyant hier le luxe qui accompagnait les hôtes qui te

sont survenus, il m'a semblé qu'ils voulaient porter dans leur nouveau séjour, toutes les jouissances de la ville. L'attirail d'un petit nombre de femmes ressemblait aux équipages d'une armée ».

Pollion. « Tu serais, peut-être, plus étonné encore, si tu voyais tout ce qui le compose ».

Vologèse. « Je crains que ce ne soit blesser ton grave caractère que de te faire entrer dans de semblables détails, mais j'avoue qu'ils piquent ma curiosité ».

Pollion. » L'espèce de désordre où tout doit se trouver à cause de cette subite arrivée, me semble propre à la satisfaire, et je me charge de t'en fournir les moyens, dès que le jour sera plus avancé ».

Vologèse. « Pourquoi séparer dans notre examen ce qui regarde les deux sexes? Ne pourrions-nous pas, en attendant l'heure favorable, jeter un coup d'œil sur ce qui concerne les vêtemens et la toilette des hommes »?

Pollion. « Les détails en sont maintenant assez compliqués, et c'est en vain que Caton entreprit de renouveler les usages antiques, en paraissant jusque sur le tribunal où il rendait la justice en qualité de prêteur, revêtu de la toge et d'un caleçon, comme les premiers Romains.

» La première partie de notre habillement, repris-je, lorsque nous fûmes arrivés dans ma

chambre, est une chemise, faite le plus souvent de la laine la plus fine et la plus douce. Celles de lin, dont les personnes opulentes commencent à se servir aujourd'hui, sont à la fois plus saines et plus agréables. La chemise est, comme tu le vois, étroite, courte et sans manches, afin qu'on ne l'aperçoive point sous la tunique de couleur blanche qui la couvre, et qui est toujours d'une laine plus épaisse : on en met quelquefois une seconde sur celle-ci, soit à cause de la finesse de leur tissu, soit à cause de l'intempérie des saisons. Il faut qu'elle descende jusqu'aux genoux; plus longue, elle ne convient qu'aux femmes; plus courte, qu'à un centurion. Les jeunes gens qui font profession de volupté, portent des manches très-longues, font descendre leur tunique presque jusqu'à leurs talons, et la contiennent légérement par une ceinture. C'est par cet extérieur efféminé, que César déguisait aux yeux des Romains, une ambition que Sylla avait surprise dès sa naissance, et qu'il ne tint pas à lui d'étouffer.

» La tunique sert à distinguer les différens ordres. Celle des sénateurs se nomme laticlave, à cause de cette large bande de pourpre qui descend sur la poitrine : cette espèce de décoration, empruntée des habitans des îles Baléares, a été introduite à Rome par le roi Tullus Hostilius; mais ce n'est que vers la fin de la république

qu'on en a fait une marque de distinction. Ceux qui possèdent le cens sénatorial et qui prétendent aux honneurs, peuvent s'en décorer; mais s'ils se réduisent aux jouissances d'une condition privée, ils le déposent alors pour prendre l'angusticlave, qui est la marque de distinction de l'ordre équestre; elle consiste en deux bandes de pourpre qui descendent de l'une et l'autre épaule. Les citoyens du dernier ordre, peuvent varier, à leur gré, la couleur de leur tunique, excepté dans certains jours de fêtes où il n'est permis de paraître qu'en tunique blanche.

» Le vêtement national des Romains est cette toge superbe, dont la dignité s'accommodait si bien avec la gravité du premier peuple du monde; aussi commençons-nous à nous en lasser, depuis que nous avons renoncé aux vertus antiques, et on ne la porte plus aujourd'hui que dans les jours d'apparat.

» La toge est un vêtement rond, demi-circulaire, ordinairement assez ample et ouvert comme un manteau : pour la placer, on prend un des angles de la partie inférieure, que l'on pose sur l'épaule gauche, et dont on fait tomber l'extrémité en avant. La toge passe sur le dos, tombe sous le bras droit, revient sur la poitrine, va se réunir à la partie déjà placée sur l'épaule gauche, et descend enfin par derrière en ligne droite; elle

enveloppe ainsi tout le corps, à l'exception du bras et de la main droite qu'elle laisse entièrement à découvert. En relevant d'une certaine manière, une partie du pan de la toge qui tombe par devant, on forme divers replis d'un effet fort agréable. Dans une toilette un peu recherchée, on ne néglige rien pour donner de la grace aux plis qui sont occasionnés par l'ampleur de la toge; on les assujettit quelquefois par des nœuds, dont le principal mérite est d'imiter ce que produit un heureux hasard. Il n'appartient qu'aux personnes distinguées de porter ce vêtement très-ample, et notre meilleur poëte satirique a immortalisé, par ses plaisanteries, un parvenu qui balayait la place publique avec une toge de six aunes.

» Tous ceux qui exercent quelque partie de l'autorité publique, depuis le consul jusqu'aux commissaires de quartiers, portent la toge prétexte, et en sont enveloppés, lorsqu'on les met sur le bûcher funèbre; elle est distinguée de la toge ordinaire, par un large bord teint en pourpre. Les jeunes gens de la première classe ont le droit de la porter jusqu'à quinze ou seize ans, âge où on leur fait prendre ordinairement la toge virile : c'est une cérémonie à laquelle tous les parens et les amis de la famille sont invités. En revenant à la maison, le nouveau citoyen doit attacher à

la statue des dieux pénates, la bulle d'or dont il avait été décoré depuis son enfance.

» Lorsque les Romains sont en deuil, ils prennent des vêtemens d'une couleur obscure. Dans les grandes calamités, on a vu le peuple presque entier changer d'habits. Les magistrats se contentent alors de la décoration de sénateurs; ceux-ci prennent la tunique de chevaliers, les chevaliers se confondent avec le peuple qui, à force d'humiliations volontaires, semble vouloir prévenir celles que lui prépare la fortune. Lorsqu'on se trouve sous le poids d'une accusation grave, la coutume est encore de se revêtir d'une vieille toge, et de paraître dans les rues de Rome, la barbe et les cheveux en désordre, afin d'exciter la compassion.

» Il n'est point permis de prendre les vêtemens qui appartiennent à un ordre supérieur; s'en décorer, ce serait, selon nos loix, commettre un crime de faux.

» Les citoyens de la classe inférieure, ne portent assez souvent qu'une simple tunique. Dans les temps froids ou humides, on met par-dessus un manteau orné de franges (*lacerna*), qui n'était autrefois connu que dans les camps; mais depuis nos guerres civiles, il est fort en usage à Rome et dans toute l'Italie. On en fait de différentes couleurs, et on les attache sur l'épaule et

sur la poitrine, avec une agraffe; on les retourne à volonté pour les mettre du côté le plus propre. Les Romains opulens en portent qui sont mêlés de soie, et dans le tissu desquels ont été brodées différentes figures d'animaux; on a soin de les mettre de la manière la plus propre à en faire remarquer la beauté.

» Nous avons pour voyager une autre sorte de manteau (*pœnula*), rond et fermé par devant; il a peu de largeur, et tombe également sur les deux bras : on le fait en peau, lorsqu'il est destiné à garantir de la pluie; et en laine à poils longs, quand il doit servir à défendre contre le froid.

» Nos vêtemens ont de la dignité, et c'est peut-être la raison qui les rend incommodes dans les repas. J'ignore à quelle époque ont pris naissance les habits de table que l'on nomme sinthèse. On y ajoute à présent un mouchoir qui s'attache autour du cou et qui descend sur la poitrine, afin que nos vêtemens ne se ressentent point de nos excès de table (1).

---

(1) Je ne doute pas que les Romains n'eussent des vêtemens du même genre pour le matin. Nous voyons dans Suétone, qu'on faisait un reproche à Néron d'avoir paru en public avec la sinthèse et le mouchoir autour du cou : c'est comme si, de nos jours, un souverain parcourait sa capitale en robe de chambre. En lisant ce qui a été écrit

» Nous avons l'habitude d'avoir presque toujours la tête nue : on la couvre quelquefois, en relevant un pan de sa toge, et ce n'est qu'à la campagne qu'il est permis de se servir de chapeau; mais lorsqu'on est indisposé, on se défend des injures de l'air avec un capuchon (*cucullus*), qui tient ordinairement au manteau.

» Les comédiens et ceux qui s'exercent au champ de Mars, font usage de caleçon, afin que leurs mouvemens, quelque violens qu'ils soient, ne les mettent jamais dans une situation indécente.

» La plus grande partie des Romains porte la jambe nue, les autres l'enveloppent avec des bandes d'étoffe; les gants ne sont en usage que pour se garantir du froid. Les Romains austères trouvent que l'état de maladie peut seul excuser le capuchon, les bandelettes qui envelopent les jambes, les linges autour du cou, et ceux qui couvrent les oreilles.

» Loin de connaître cette foule de besoins fac-

---

sur les vêtemens des anciens, on est étonné de la différence d'opinion qui divise les savans, et du peu de soin avec lequel ils ont examiné les monumens antiques. Un simple coup d'œil sur les statues romaines du Musée Napoléon, est plus instructif que leurs longues et ennuyeuses dissertations.

tices que nous a créé notre délicatesse, nos ancêtres se faisaient gloire de combattre ceux mêmes que la nature nous a donnés; aussi la plupart d'entr'eux trouvaient la chaussure superflue, et il n'y avait que les citoyens les plus distingués qui portassent des souliers de peau écrue (*perones*), qui étaient très-larges, et qui couvraient tout le pied. Les magistrats avaient seuls le droit d'avoir une chaussure de cuir préparé, et dont la couleur était rouge ou jaune. Les progrès de la civilisation en ayant rendu l'usage commun, les sénateurs ont adopté les brodequins noirs. On distingue ceux qui sont en possession d'une magistrature curule, à leurs brodequins tantôt blancs, tantôt rouges; cette chaussure s'attache avec des agraffes, quelquefois enrichies de pierres précieuses. Tous ceux qui sont admis au sénat, sont distingués par une lunule en ivoire qui est attachée sur leurs brodequins.

» Les sandales sont des semelles de bois, de cuir, et quelquefois d'or, auxquelles on attache des bandelettes de cuir ou d'étoffe qui se croisent sur le pied et sur la jambe qu'elles couvrent en partie. Le luxe qui se plaît à se montrer partout, enrichit souvent ces bandelettes, de broderies en or, de perles et de pierreries.

» Les deux sexes font également usage du brodequin et de la sandale, mais les femmes seules

ont le privilége de couvrir leurs pieds et une partie de leurs jambes, de bandelettes de pourpre. Quelques Romaines garnissent de pierreries, non-seulement les rubans de leurs souliers, mais encore la chaussure toute entière.

» Au reste, plusieurs Romains ne rougissent pas d'imiter les femmes dans leurs recherches sur la parure. Il y a près de cent cinquante ans, que Scipion l'africain a tracé ainsi le portrait d'un de ces esclaves de la mode : Sulpicius Gallus rase ses sourcils, s'arrache la barbe et se fait soigneusement épiler; il emploie des heures entières à arranger ses cheveux et à les parfumer d'essences précieuses. Paraît-il dans un souper, c'est avec une tunique à longue manche, en affectant le ton et les manières de la jeunesse. La place la plus honorable est celle qu'il choisit; on le voit placé à côté d'un jeune efféminé, se livrer à tous les excès de l'intempérance et de l'ivresse».

Dans ce moment, nous vîmes passer sous les fenêtres un esclave de Fulvius. Je lui demandai des nouvelles de son maître; il me répondit que la fatigue de ce court voyage l'avait empêché de dormir, qu'il ne se levait jamais qu'à midi, et que ses gens étaient occupés depuis deux heures, des préparatifs de sa toilette.

Quand l'esclave se fut éloigné : « Que ce Fulvius, dis-je à Vologèse, se trouve ici à propos !

Personne ne te retracera mieux tous les ridicules des jeunes gens à la mode. Ses cheveux sont toujours bouclés en ordre symétrique; les odeurs qu'il porte annoncent son passage; sa démarche est incertaine, et ses expressions affectées, aussi bien que le son de sa voix : il bat avec ses doigts la mesure de l'air qu'il a dans la tête, et si on lui tient un discours sérieux, il se hâte de l'interrompre par de légers fredons. Presque toujours, il murmure entre ses dents quelque chanson grivoise, et par ses gestes multipliés, il cherche à faire valoir la beauté de ses bras dont aucun poil ne gâte le poli. Sa chaussure grecque fait ressortir la beauté de sa jambe; ses vêtemens d'une couleur bizarre, sont composés des étoffes les plus légères; il passe sa journée au milieu des femmes; il a toujours quelque chose à leur dire à l'oreille; il lit et écrit de petits billets; il évite avec soin que ceux qui l'approchent ne le touchent; il court les festins, et il n'ignore aucune des petites anecdoctes qni circulent de cercle en cercle ».

Lorsqu'on nous eut appris que Fulvius était levé, j'entrai dans sa chambre avec Vologèse ; nous le surprîmes dans un moment critique. Son coiffeur formait en ce moment les bouches de ses cheveux, et il avait eu la mal-adresse d'en couper quelques-uns trop près; il était dans une colère que notre présence ne put contenir. Pour l'apai-

ser, je lui demandai comment il pouvait être aussi long-temps irrité contre celui auquel il devait la réputation d'être l'homme le mieux coiffé de la ville. Ce compliment auquel il fut très-sensible, le calma tout-à-fait. On fut plus d'une heure à ranger ses cheveux; il exigeait surtout qu'on prît la plus grande attention pour les empêcher de jouer d'une manière irrégulière, et pour en faire revenir adroitement sur le front, qui cachassent ceux qui manquaient. Nous le quittâmes pour le laisser sans distraction aux soins de son barbier, qui venait de repasser son rasoir sur un morceau de vieux feutre.

« Nos ancêtres, dis-je en sortant à Vologèse, portaient la barbe longue; c'est environ vers le milieu du cinquième siècle, que des barbiers venus de la Sicile, nous apprirent à mettre nos cheveux en ordre, et nous firent regarder comme importun le principal ornement par lequel la nature distingue notre sexe. On attend la vingtième année, et quelquefois plus tard pour se faire couper la première barbe; on la consacre ordinairement aux dieux, et c'est l'occasion d'une fête de famille. Quelques Romains se l'arrachent tout-à-fait; d'autres se font raser seulement le tour des lèvres; l'usage le plus ordinaire est de laisser quelque partie de la barbe à l'extrémité de chaque joue. C'est Scipion l'africain qui a donné

le premier exemple de la raser chaque jour ».

Nous allions nous promener dans ma longue galerie pour y continuer notre conversation, lorsque nous rencontrâmes Dioné, principale affranchie de ma belle-fille, qui ouvrait une vaste chambre où, dans le désordre d'une arrivée imprévue, l'on s'était empressé de serrer tout ce qui appartenait aux dames dont le satrape avait admiré la veille le brillant attirail. L'affranchie parcourut différentes caisses, dont elle tira quelques boîtes qu'elle remit aux esclaves qui l'avaient suivie. Quand ils furent sortis, je dis en souriant à Vologèse : « Tu vois dans notre bonne Dioné la personne qui peut le mieux t'instruire de tout ce qui concerne la toilette des femmes; elle y a présidé avec gloire pendant trente ans, et elle en connaît tous les mystères. Lorsqu'on avait quelque doute sur l'effet d'une parure, c'était elle que l'on consultait avec confiance, et plusieurs Romaines du premier rang ont dû à son adresse une partie de leurs succès ».

« Mon cher patron, dit alors Dioné, tu m'as placée auprès d'une maîtresse pour qui tout cet art est superflu. Vipsania ne se permet souvent qu'avec peine les parures que le luxe de nos jours fait regarder comme indispensables aux personnes de son rang, et tu sais combien de fois tu as été obligé de te servir de ton autorité, pour contenir

les goûts trop simples auxquels son penchant l'entraîne. Que celles qui nous sont survenues hier, sont d'une humeur différente! Je ne sais par quelle bizarrerie les femmes qui aspirent le plus à plaire, sont presque toujours celles qui devraient le moins y prétendre. Vous me promettez au moins de la discrétion, car ces dames ne me pardonneraient jamais de révéler des secrets auxquels vous ne doutez pas qu'elles n'attachent la plus haute importance ».

Ayant ensuite ouvert plusieurs caisses, Dioné semblait prendre un plaisir malin à nous faire connaître les divers artifices qui servent à faire valoir la beauté des femmes, à cacher leurs imperfections naturelles et à réparer ce que leur ont ôté les années. Elle nous montra diverses cassettes d'ivoire ou de bois précieux qui contenaient les principaux ingrédiens de la toilette. Elle en tira d'abord les poinçons courbés par le bout, avec lesquels les femmes teignent en noir leurs sourcils, et les forment en demi-cercles qui se réunissent à la naissance du nez. Il y avait à côté du mastic de Chio, que l'on mâche pour se conserver les dents, et de la pierre-ponce pulvérisée, pour les nettoyer.

« J'en ai vu, ajouta Dioné, qui se rinçaient la bouche avec de l'urine d'un jeune enfant, comme un moyen certain d'empêcher les dents de se gâter,

gâter, tant chez les femmes, le désir de plaire l'emporte sur toute espèce de dégoûts ».

Vologèse, ayant remarqué de fausses dents avec leurs attaches en or : « C'est, lui dis-je, une invention qui n'est pas moderne, car il en est question comme d'une chose assez ordinaire dans les loix des douze tables. Nos ancêtres employaient aussi à leur toilette des moyens qui semblent bien étrangers à la simplicité de leurs mœurs. Se serait-on imaginé que les austères Romains, du temps de Caton le censeur, se fussent servis d'une espèce de poudre pour la mêler à leurs cheveux et en changer la couleur?

» Afin que la couleur dorée de leurs cheveux paraisse naturelle, nos Romaines les lavent aujourd'hui dans une eau préparée, et les enduisent d'un savon caustique qui vient des Gaules. Plus d'une femme a perdu sa chevelure par les moyens mêmes qu'elle employait pour la rendre plus belle; non-seulement les drogues dont on se sert pour ce genre de teinture brûlent les cheveux, mais elles sont aussi très-dangereuses pour la santé (1).

(1) Il paraît néanmoins que les Romaines ont été très-constantes dans leur goût pour la chevelure dorée, car dans le troisième et le quatrième siècles, les pères de l'Eglise, pour les détourner de donner cette couleur à leurs cheveux, prétendaient qu'elle était un présage des feux de l'enfer.

L'âge ôtant à ceux qui vieillissent les moyens et non le désir de plaire, afin de dissimuler leurs années, ils teignent leurs cheveux avec une composition dont les brouts de noix sont le principal ingrédient ».

La nature fournit rarement aux femmes une chevelure aussi épaisse qu'elles le désirent, mais elles y suppléent à l'aide des cheveux étrangers, surtout des cheveux blonds qui viennent de la Germanie, et que Dioné nous montra rangés avec soin dans plusieurs boîtes. A côté se trouvaient les fioles de parfums qui servent à enduire leurs cheveux, non-seulement à cause de leur odeur, mais afin qu'ils acquièrent un luisant auquel on attache beaucoup de prix. On nous fit voir ensuite les pierres-ponces préparées, dont les deux sexes font un si grand usage pour adoucir la peau; des savons et des essences de toute espèce qui ont la même destination.

On se sert de la céruse pour blanchir le teint, et avec une herbe colorante on lui donne la vivacité qui lui manque. « Ce grand nombre de pots de rouge, ajouta Dioné, vous dit assez combien les dames romaines le croient utile pour relever leurs charmes; aussi, interrompis-je, est-il interdit aux courtisanes de s'en servir. Je ne sais si l'on a craint qu'il ne s'établît une concur-

rence fâcheuse pour celles qui, par leurs mœurs, ne se rapprochent que trop souvent de ce rebut de la société ».

« Tant de préparatifs pour la toilette, s'écria Vologèse ! mais c'est un véritable travail ».

« Qui sait mieux que nous, reprit l'affranchie, combien il est pénible et difficile de coiffer nos maîtresses à leur gré? Les moins jolies sont toujours celles qui exigent avec emportement ces soins les plus minutieux. Que de peines ne nous cause point quelquefois une boucle de cheveux qui s'obstine à prendre un mauvais pli ! J'ai été assez long-temps au service d'une veuve dont les attraits étaient sur leur déclin ; elle s'en prenait à nous, lorsque sa figure lui déplaisait ; tantôt elle nous déchirait le visage avec les ongles, tantôt elle nous enfonçait une épingle dans le bras ; elle allait quelquefois jusqu'à nous faire attacher par les cheveux à un poteau, et lorsqu'elle voyait ses bourreaux lassés de nous battre, elle leur criait d'une voix aigre : *C'est assez*. La nuit, elle se mettait sur le visage une pâte faite avec du pain et du lait d'ânesse ; elle enduisait de diverses autres pâtes les parties de son corps les plus exposées à la vue, pour en effacer, s'il se pouvait, les outrages trop visibles du temps ; elle essayait avec confiance tous les cosmétiques que lui enseignaient ses vieilles confidentes, et elle s'enlai-

dissait par les efforts mêmes qu'elle ne cessait de faire pour paraître jeune.

» Comme cette veuve était très-riche, chaque partie de sa toilette était confiée aux soins d'un esclave dont la moindre négligence était sévèrement punie. En sortant de nos mains, elle exposait sa tête à la fumée d'une certaine préparation qui agit sur les yeux de telle manière, qu'ils paraissent s'avancer à fleur de tête; après quoi l'on délayait son fard avec de la salive, et l'on appliquait sur son visage du blanc et du rouge. Elle avait une préparation particulière pour donner une couleur vermeille à ses lèvres.

» Elle essayait tous les genres de coiffure que la mode inventait, sans s'inquiéter s'ils convenaient à son âge. Vous indiquer ceux qu'elle a tour à tour adoptés, ce serait vous peindre les révolutions de la mode pendant un assez grand nombre d'années.

» Dans sa jeunesse elle renfermait ses cheveux dans un simple réseau, ou bien elle les faisait relever sur le sommet de sa tête; quelquefois une aiguille d'or les attachait par derrière en touffe. Quand ma mauvaise destinée l'eut rendue maîtresse de mon sort, l'espèce de réputation que j'avais acquise, lui fit supposer qu'il dépendait de moi qu'elle fût coiffée à son gré : à l'aide de cheveux étrangers que je mêlais parmi les siens, je

faisais un grand nombre de tresses qui se réunissaient au sommet de la tête, ou qui formaient une sorte de nœud assujetti par une épingle en or. Il faut qu'une coiffeuse sache couvrir adroitement le front, afin de le faire paraître plus petit, ce qui est une beauté parmi nous : quelquefois je laissais tomber des cheveux sur les tempes avec une négligence apparente, ou bien j'en formais de petites boucles au-dessus desquelles nous placions, tantôt un diadème orné des pierres les plus précieuses, tantôt un ruban dont la broderie était relevée par des perles et des diamans. Assez souvent encore, je donnais à sa coiffure la forme d'un casque; enfin je l'ai vu devenir une espèce d'édifice où les boucles, les tresses et les nœuds s'élevaient par étage.

» Jamais cette veuve n'a pu supporter les voiles noirs dont plusieurs Romaines se font aujourd'hui une parure très-agréable ; mais elle se servait quelquefois de voiles blancs, ornés d'une riche broderie, dont on mêlait une partie avec les cheveux du sommet de la tête, et dont on laissait flotter le reste par derrière ».

« Le voile, interrompis-je, a été long-temps la modeste parure de nos aïeules, mais aujourd'hui ce n'est plus la pudeur qui en règle l'emploi, et les calculs seuls de la coquetterie déterminent ce qu'il faut couvrir ou montrer. La mitre a été aussi

fort à la mode parmi nous. Cet ornement a la forme d'un cône ouvert par le milieu; à la partie inférieure sont attachés deux pendans qui tombent par derrière, et que l'on ramène sur la poitrine. Depuis un assez grand nombre d'années, la mitre aussi bien que la toge a été abandonnée à cette classe de femmes qu'on a partout si justement honnies, puisqu'elles ont abdiqué toutes les vertus de leur sexe ».

Tandis que je parlais, Dioné qui avait ouvert plusieurs autres boîtes, en tira une grande aiguille en fer. « C'est avec ce petit instrument, reprit-elle, que nous formons les boucles de la tête, en le faisant chauffer légérement, et en roulant ensuite les cheveux autour de l'aiguille ».

Nous remarquâmes également diverses épingles qui servent à relever les cheveux par derrière ; toutes étaient ornées de pierreries ou de figures en or. Celle dont Vologèse admira le plus le travail, était terminée par un chapiteau corinthien sur lequel on voyait l'amour embrassant Psyché.

La magnificence de nos miroirs de métal poli attira également son attention. Il me demanda par quel motif nous placions une lame d'or sous la feuille épaisse d'argent dont nous avons coutume de les composer. Je lui répondis qu'on croyait par ce moyen faire réfléchir les figures d'une manière

plus distincte, préjugé dont il serait difficile de se rendre raison. « Les petites éponges, ajoutai-je, que tu vois attachées à côté du manche d'ivoire, servent à ôter, sur le champ, ce qui peut en altérer le poli. C'est un esclave qui est ordinairement chargé de présenter le miroir dans tous les sens les plus propres à satisfaire le caprice ou la curiosité de sa maîtresse. Quelques jolies femmes aiment à faire remplir cet office par leurs amans, et nous ne manquons pas d'hommes assez vils pour s'y assujettir.

» Lorsque la coiffure est enfin terminée, c'est assez l'usage que les femmes passent au bain la plus grande partie de la matinée; c'est alors que l'on emploie, pour adoucir la peau, les différentes recettes dont Dioné nous a parlé. Un petit couteau et de petites-tenailles d'argent, servent à couper et à polir les ongles des pieds et des mains. Avoir une belle main est un avantage auquel on attache beaucoup d'importance; on aime que le doigt soit long, qu'il s'arrondisse insensiblement par le bout, que l'ongle soit régulier, poli et d'un doux incarnat. Ceux qui font leur étude de l'art de plaire, n'ont rien négligé pour corriger les défectuosités qui peuvent s'y trouver; lorsqu'il est impossible de les pallier, j'ai entendu conseiller aux femmes de faire très-peu de gestes.

» Tout ce qui est relatif à la propreté, est

poussé à l'extrême par les esclaves de la mode; ils exigent qu'une femme évite en société, de cracher et de se moucher, comme l'une des choses qui se pardonnent le moins. Si une indisposition momentanée l'y oblige, elle doit cesser de paraître en public, et si elle ne pouvait réussir à en supprimer le besoin, ce serait une raison suffisante pour qu'un homme du bon ton lui envoyât un libelle de divorce ».

Une petite caisse que je fis tomber par mégarde, nous offrit, en s'ouvrant, des éventails de soie et de plumes de paon. « On a soin de s'en pourvoir à la campagne, afin de raffraîchir l'air en l'agitant, et les hommes eux-mêmes, ajoutai-je, ne rougissent plus aujourd'hui d'en faire usage. Ces ombelles dont l'étoffe est soutenue par des verges pliantes, servent à défendre le teint des dames contre les ardeurs du soleil; le soin de les tenir est confié, tantôt à un esclave, tantôt à un amant favorisé, autre genre d'esclaves qu'elles tyrannisent presque autant que les autres ».

Tandis que je parlais, Dioné déploya un grand nombre de vêtemens dont elle nous fit remarquer les riches broderies; ils étaient du tissu le plus fin et le plus délicat. « Les tuniques des femmes, dis-je à Vologèse, se distinguent des nôtres par leurs manches longues, et par leur ampleur qui

les ferait descendre jusqu'à terre, si la main droite ne les relevait, ce que nos dames font avec infiniment de grace, en laissant à découvert une partie de la jambe ; aussi ont-elles soin de porter des caleçons étroits qui descendent jusqu'aux talons.

» Anciennement ces tuniques couvraient presque entièrement la gorge ; mais elles se sont ouvertes peu à peu, et elles laissent maintenant apercevoir une partie du sein qui tomberait d'une manière difforme, s'il n'était soutenu par des bandes d'étoffe qu'on enrichit assez souvent de perles et de pierres précieuses. Il en est qui sont à manches courtes, et fermées le long du bras par trois boutons ; mais rien n'est plus digne d'attention que ces étoffes légères, que l'on a nommées des tissus aériens, et qui laissent douter si une femme est habillée. Ce n'est point encore assez, la mode veut aujourd'hui qu'une partie des épaules reste entièrement découverte ; c'est ainsi que les Romaines se confondent par leur parure, avec celles dont elles imitent assez souvent les mœurs.

» Sur la tunique, nos dames mettent une stole, robe traînante, dont les manches longues et étroites descendent jusqu'aux poignets ; elle est ordinairement de couleur pourpre, et ornée de franges ou de riches broderies. Fermée par le bas, elle s'ouvre au-dessus de la ceinture pour laisser voir

la magnificence des broderies qui relèvent cette partie de la tunique. La ceinture sert, non-seulement à contenir la stole, mais à cacher l'argent, les billets, et autres objets de peu de volume que l'on veut dérober à la vue.

» Ce riche manteau est la parure des jours de cérémonie; il s'attache sur la poitrine avec une agraffe en pierreries, couvre l'épaule gauche, passe sous le bras droit, et se termine par une queue longue et traînante. Quelquefois on le relève un peu pour s'en couvrir la tête, ainsi que font les hommes avec la toge. On peut aussi faire revenir le manteau par devant pour se cacher le bras; mais en général, ce ne sont que les personnes âgées qui se couvrent aussi modestement.

» Combien de temps il faudrait pour détailler les divers bijoux inventés par le luxe des femmes; elles ont des ornemens en or à tous les doigts, à leurs bras, à leur cou, à leurs oreilles, aux boucles et aux tresses de leurs cheveux. Tu vois ces colliers enrichis de perles; imaginerais-tu que ce sont là des parures de nuit?

» Les bracelets sont ordinairement portés à la main droite, mais la gauche n'en est pas toujours dégarnie; ils se mettent, tantôt autour du poignet, tantôt autour du coude. Ceux que voici, figurent des serpens qui se roulent autour du bras. La jambe et le pied ont aussi leur genre de parure;

mais tous ces bijoux ne sont estimés qu'autant qu'ils sont enrichis de perles et de pierres du plus grand prix ».

Dioné nous étala une quantité d'anneaux de toute espèce, soit en or, soit en ivoire, soit en ambre. Nous en vîmes un dont il était difficile de calculer la valeur, et qu'on avait fait avec une seule pierre précieuse, façonnée en bague. Les anneaux se sont multipliés à tel point, qu'ils sont un fardeau bien plus qu'un ornement pour la main; les plus légers sont réservés pour l'été, et les plus lourds ne servent que pendant l'hiver. Nos ancêtres n'en avaient qu'un qu'ils portaient au quatrième doigt, nommé pour cette raison, l'annulaire; on en a mis ensuite à l'index, enfin non-seulement à tous les doigts, mais à chaque jointure.

Les premiers Romains ne connaissaient que les anneaux de fer; mais dans les derniers siècles de la république, les sénateurs et les chevaliers portèrent l'anneau d'or, comme une marque distinctive de leur ordre. Après nos troubles civils, un grand nombre de citoyens avaient usurpé ce privilége sans aucun titre; mais Auguste vient de restreindre le droit de le porter à ceux dont le père ou l'aïeul avait joui du cens équestre.

Les esclaves à qui l'anneau d'or est sévèrement interdit, ont trouvé le moyen d'éluder la

loi, soit en y ajoutant un cercle de fer, soit en donnant à l'or une teinte ferrugineuse.

Les anneaux sont en quelque sorte pour les Romains, un ornement nécessaire, puisqu'ils portent le cachet qui sert à rendre authentiques nos lettres particulières et un grand nombre d'actes. Il est même d'usage de le tirer de son doigt pour le présenter comme une caution de ses engagemens. Rien n'a plus contribué à donner de la valeur aux sardoines gravées, que la propriété dont elles jouissent seules de ne point emporter la cire avec elles, quand elles servent de cachet; la gravure en est absolument arbitraire. La mode, pendant quelque temps, donna la préférence aux hermés et aux dieux égyptiens; d'autres préfèrent la tête d'un grand homme ou celle d'un de leurs ancêtres, ou bien une image allégorique, relative, tantôt à leurs inclinations, tantôt à quelque action dont le souvenir les honore.

« Ne sois point étonné, dis-je à Vologèse, lorsque nous rentrâmes dans la galerie, que les Romaines attachent tant de prix à leur parure; c'est un penchant qui n'avait pas moins de puissance sur leurs aïeules, dont on ne cesse de vanter les austères vertus. Après l'effet presque miraculeux qu'avaient produit sur le cœur de Coriolan, les prières de Véturie sa mère, et de son épouse Volumnia, les femmes eurent, par un décret,

le pas sur les hommes; en outre, on leur permit de mêler de l'or à la pourpre de leurs vêtemens, et de porter un nouveau genre de coiffure, tant le sénat connaissait bien ce qui peut flatter un sexe jaloux, dans tous les temps, de captiver nos regards.

» Un trait assez difficile à croire, prouve jusqu'à quel point les Romaines sont supposées tenir aux distinctions de ce genre. Elles s'étaient empressées, du temps de Camille, de déposer tous leurs bijoux entre les mains des tribuns consulaires, afin de subvenir aux besoins de l'Etat. Le sénat, pour les en récompenser, leur permit de se rendre aux sacrifices et aux jeux publics, dans des chars couverts; mais ce privilége leur ayant été ôté dans la suite, j'ignore pour quel motif, les Romaines poussèrent si loin leur ressentiment, qu'elles refusèrent de donner des enfans à l'État, et que celles qui étaient enceintes, se firent, dit-on, avorter. Par cette étrange résolution, elles obligèrent le sénat à rétablir son premier décret.

» Il n'y a point de contrée où les femmes ayent reçu autant d'honneurs. Les Romains portent tant de respect aux mères de famille, qu'il a toujours été défendu aux licteurs de les obliger à s'écarter devant les magistrats; et il faut avouer qu'en général, cette considération fut méritée

par leurs vertus. Pendant plusieurs siècles, on vit les Romaines les plus distinguées s'occuper elles-mêmes des soins intérieurs de leur ménage, et il n'y a pas plus d'un siècle que, dédaignant de pareils détails, elles les ont abandonnés à des intendantes ».

« Je me rappelle cependant, dit Vologèse, que dans un ouvrage que tu m'as prêté, sur les mœurs des Romains, on citait un de vos poëtes, nommé Ennius, qui avait comparé une coquette à une balle que, dans un jeu de paume, on voit passer tour à tour à tous les joueurs. Dans le même temps qu'elle paraît écouter l'un avec attention, elle fait un signe à un autre, touche le troisième du pied, donne son anneau à examiner au quatrième, et fait un sourire gracieux au cinquième. Chante-t-elle avec un de ses admirateurs, ses doigts engagent avec un autre, une conversation muette. L'Ennius qui s'exprime ainsi, vivait dans des temps que tu nous représentes comme remarquables encore par les vertus des femmes. Où donc ce poëte avait-il pris les traits de cette peinture » ?

« Ton observation est juste, mon cher Vologèse, lui répondis-je, mais tout ce qu'elle prouve, c'est que la coquetterie est si naturelle à ce sexe aimable, qu'elle est loin de former un préjugé certain contre ses mœurs ».

CHAPITRE LIII.

Seconde partie de la journée. Diverses occupations des Romains. Amusemens. Jeux de société.

« Je te l'avoue, me dit Vologèse, quelques jours après notre retour à Rome; plus j'examine les mœurs des Romains, plus elles m'offrent d'enigmes inexplicables. Comment concilier la fierté des plus pauvres citoyens avec leur bassesse auprès de leurs patrons; tant de chaleur dans leurs discours sur les intérêts de l'État, avec l'abandon qu'ils n'ont cessé d'en faire pour une mince distribution de vivres ou pour un frivole spectacle; un pouvoir absolu dans les mains d'un seul, avec le respect qu'il conserve pour les formes républicaines, et tant d'égard pour les citoyens, qu'on n'insulterait pas impunément le moindre d'entre eux (1); une telle réunion d'hommes dans cette

(1) Cette assertion, ainsi que beaucoup d'autres répandues dans cet ouvrage, trouvera des incrédules parmi ceux qui se contentent d'étudier l'histoire ancienne dans les auteurs modernes. Ovide est un garant qu'il serait difficile de récuser. *Si pulsassem*, dit ce poëte, *minimum de plebe quiritem, plecterer.*

vaste capitale, et si peu de moyens de les occuper d'une manière utile ? ».

Pollion. « Ces contrastes sont l'effet des révolutions qui ont eu lieu dans notre gouvernement. Pendant les premiers siècles de la république, la nation romaine s'était montrée digne du beau titre de peuple-roi que vient de lui donner Virgile; mais dès qu'il ne se présenta plus d'ennemis qui pussent lutter contre sa puissance, on la vit succomber rapidement sous ses propres vices. Néanmoins le souvenir récent de sa grandeur passée la fait respecter encore, et c'est toujours en son nom que l'on fait agir l'autorité dont on l'a dépouillée. La masse des citoyens s'aperçoit peu de ce qu'elle a perdu; les spectacles ont presque fait oublier les comices, et les distributions que l'on fait à la multitude, ne lui laissent rien à regretter de son ancienne influence. Peut-être même se persuade-t-elle qu'elle la possède toujours, puisque l'on continue encore de l'acheter.

» De là vient cette fierté qui fait dédaigner à nos plus pauvres citoyens toute occupation mécanique; mais l'on n'a rien négligé, pour empêcher que cette oisiveté ne devînt dangereuse, et l'on s'est bien gardé de proscrire tous nos usages républicains. Les devoirs réciproques des cliens et des patrons ont survécu aux causes de leur institution, et continuent d'occuper les loisirs d'un grand

grand nombre de Romains de toutes les classes. On a senti combien il est important d'entretenir ce concours non interrompu de bienveillance et d'égards, de bienfaits et de reconnaissance. Assister à des fiançailles, à des noces, aux cérémonies qui accompagnent l'entrée d'un jeune Romain dans les droits de citoyen, suivre un plaidoyer, donner son avis dans une consultation, être témoin pour la validité d'un testament, voilà ce qui remplit les momens d'une grande partie d'entre nous.

» Quoique l'opinion publique ait perdu presque tout son pouvoir, elle a conservé encore une partie de son importance, et sans donner d'autorité réelle, comme autrefois, elle n'en règle pas moins encore le degré de considération dont jouissent ceux qui sont élevés aux plus hautes fonctions; aussi les grands se montrent-ils toujours empressés de s'environner d'une nombreuse clientelle, et les simples citoyens de se concilier des patrons distingués.

» Après avoir consacré à ces devoirs mutuels, les premières heures de la journée, vers neuf à dix heures, ceux qui ne sont pas retenus chez eux par leurs affaires particulières, se rendent sur la place publique, les uns pour y défendre la cause de leurs cliens, les autres pour montrer l'intérêt qu'ils prennent aux plaideurs, le plus grand nom-

bre par un simple mouvement de curiosité. Dans une ville qui renferme une si grande multitude de citoyens et où tant de passions fermentent, il est rare qu'il n'y ait point de ces causes qui, par leur importance ou leur singularité, attirent l'attention générale.

» Plusieurs Romains qui aspirent à la réputation d'orateurs éloquens, courent d'école en école pour y déclamer, et pour amuser ainsi l'oisiveté des autres et la leur. On en voit un très-grand nombre passer leur temps à écouter les nouvelles qui se débitent chez les barbiers; c'est dans leur boutique que les oisifs et les curieux se réunissent chaque jour, que les bruits publics se forment assez souvent, et qu'ils circulent ensuite avec rapidité. Cette société, toujours changeante, offre un spectacle dont moi-même je m'amuse quelquefois ».

Vologèse ayant montré le désir d'en juger par ses propres yeux, nous nous rendîmes dans une des boutiques les plus fréquentées. Quand nous y fûmes restés près d'une heure, il me dit en sortant: « Malgré l'ennui que m'inspiraient des discours auxquels il est impossible à d'autres que des habitans de Rome, de prendre quelque intérêt, j'ai trouvé assez plaisante la façon dont le vieux barbier excitait le bavardage des nouveaux venus, tout en mettant sa serviette d'un air d'importance,

sur les épaules de ceux qui passaient entre ses mains. J'ai été surtout très-étonné du grand nombre de citoyens, même parmi les indigens, qui chargeaient les barbiers de leur couper jusqu'aux ongles des mains ».

Pollion. « L'oisiveté que leur rend presque nécessaire la dissipation qu'ils trouvent chez les barbiers, a multiplié les besoins qui les y appellent. d'ailleurs, la plupart n'ont chez eux, ni peignes, ni rasoirs, ni rien de ce qui sert à la coiffure; Nos miroirs sont chers (1) et assez rares; aussi beaucoup de Romains se contentent d'avoir recours à ceux des barbiers. La curiosité conduit chez eux le pauvre aussi bien que le riche, et même ceux que l'importance de leurs affaires empêche de s'y rendre, entretiennent des esclaves qui y vont chaque jour et qui les instruisent de ce qui occupe l'opinion publique. Cette réunion de citoyens de toutes les classes ne cause ni surprise, ni embarras, parce que de tout temps, les formes républicaines les ont mis en rapport les uns avec les autres. La principale différence qu'un de nos poëtes trouve entre le riche et le pauvre, est que celui-ci, avec une simple natte, et une toge

(1) Si l'on peut s'en fier au style exagéré de Sénèque, des affranchis auraient mis jusqu'à onze mille sesterces (3,000 liv.) dans l'achat d'un miroir.

qui lui sert la nuit et le jour, dort sur un grabat sans couverture, se sert d'un pot qui n'a qu'une anse, et apaise sa faim avec du pain noir et de la lie de vin; tandis que le citoyen opulent cherche le sommeil sur des matelats de Langres, attend son dîner en se reposant sur un canapé jonché de roses, ne voit autour de sa table que des lits couverts de pourpre, et se fait verser le cécube, dans des vases d'or, par un esclave charmant qui passe la nuit auprès de son maître.

» Malgré la perte de leur influence, nos citoyens se livrent encore avec beaucoup de chaleur à la discussion des intérêts de l'État. La conduite des magistrats, tant à Rome que dans les provinces, est un sujet public d'éloge et de censure. Le mystère qui couvre aujourd'hui les opérations du gouvernement, n'a fait que rendre plus vif le désir de les pénétrer; mille fausses nouvelles sont adoptées sans examen, et ne sont détruites que pour faire place à d'autres qui ne sont pas mieux fondées. Les spectacles, les talens des acteurs et des pantomimes, les diverses singularités qu'ont offert nos jeux publics, les préparatifs des jeux qui doivent accompagner nos fêtes principales, sont les alimens ordinaires de ces oisives conversations.

» De retour dans nos maisons, l'étude, le bain, la sieste remplissent le temps qui doit s'é-

couler encore jusqu'au dîner, c'est-à-dire, jusqu'à quatre ou cinq heures environ. Anciennement nos ancêtres mangeaient assis sur des bancs; mais dans le cours de leurs conquêtes, ils ont emprunté des Asiatiques leurs petits lits de table, sur lesquels on se tient à demi couché, ayant la partie supérieure du corps soutenue par des coussins. L'usage ordinaire est de mettre trois lits autour d'une table, et trois personnes sur chaque lit. *Pour qu'un repas soit agréable,* disait un de mes amis, *il faut que le nombre des convives égale au moins celui des graces, et ne surpasse pas celui des muses.* La place du milieu est celle du maître de la maison; celle qui est au-dessus, appartient au convive le plus distingué, et se nomme la place consulaire.

» La coutume de manger assis, n'a plus lieu aujourd'hui que pour les jeunes gens qui n'ont point encore pris la robe virile, et pour ceux qui sont plongés dans une affliction profonde: c'est ainsi que le célèbre Caton prenait ses repas, depuis la bataille de Pharsale; dès-lors on ne le vit plus se coucher que pour se livrer au sommeil.

» Les premiers lits des Romains étaient d'herbes ou de feuillage, et c'était une marque d'opulence que de les couvrir de peau. On passe aujourd'hui pour pauvre, quand l'or et la pourpre

ne sont point employés dans les tapis qui servent à les revêtir; aussi a-t-on soin d'ôter sa chaussure avant de s'y placer. En quelque circonstance que l'on se trouve, on ne doit jamais paraître à un festin en habit de deuil.

» On suspend au-dessus de la table de superbes tentures arrangées avec tant d'art, qu'elles peuvent être changées à chaque service; mais elles ont l'inconvénient, lorsqu'elles sont placées par des mains mal-adroites, de tomber quelquefois sur la table et sur les convives.

» On commence, depuis quelque temps, à couvrir la table d'un tapis, mais les serviettes dont se servent les convives sont apportées par eux; ils les font reporter par leurs esclaves, assez souvent avec quelque reste des mets qui leur ont été présentés : c'est même un usage reçu que d'envoyer, pendant le festin, à ses amis ou à ses parens, quelqu'un des mets qui ont été servis.

» Au commencement du repas, les esclaves présentent aux convives des bassins d'argent, pour y laver leurs mains; avec la dernière table, on leur apporte des couronnes de fleurs, dont ils se couvrent la tête, et des essences d'une odeur recherchée, pour parfumer leurs cheveux.

» On invente, chaque jour, quelque moyen nouveau pour causer à ses convives une surprise agréable. Au lieu de table, j'ai vu, chez un de mes

amis, une roue mobile avec ses rayons; un esclave était chargé de diriger le service, et faisait passer devant chacun des conviés le mets ou la boisson qu'il désirait.

» Après le repas, le reste de la journée est consacré à divers amusemens qui distraient l'esprit ou qui fortifient le corps. Chercher, jusque dans ses jeux, de l'esprit ou de la dignité, c'est en méconnaître la nature; les plus simples atteignent le mieux leur but. J'ai vu plusieurs fois, dans leurs promenades du soir, de graves sénateurs sourire eux-mêmes, lorsqu'ils apercevaient des étrangers qui se baissaient pour ramasser un as que des enfans avaient cloué dans le pavé, erreur qui ne manque jamais d'attirer des huées à ceux qui s'y laissent prendre.

» Après s'être livrés aux discussions souvent pénibles du sénat ou du barreau, les plus grands hommes n'ont point rougi de se livrer à des jeux enfantins. Lorsque Scipion et Lælius étaient à la campagne, ils déposaient, pour ainsi dire, la gravité de leur caractère, et ne dédaignaient aucun genre d'amusement. Le vainqueur d'Annibal ramassait des coquillages et des petits cailloux, et c'était ensuite à qui les ferait voltiger avec le plus d'adresse sur la surface des eaux. On surprit un jour ce même Lælius fuyant autour d'une table, pour esquiver les coups de Lucilius qui le pour-

suivait ; et qui cherchait à le frapper avec les nœuds de sa serviette ».

Vologèse. « J'ai entendu blâmer cependant plusieurs fois ceux qui se livraient à la danse, quoiqu'elle soit maintenant assez en vogue parmi les Romains ».

Pollion. « Cette censure est méritée. La danse vive, agréable et légère, suppose des exercices longs et fatigans ; avec une raison saine et un esprit éclairé, est-il possible que l'on fasse une étude sérieuse d'une chose aussi frivole? c'est faire encore un reproche très-piquant à un noble Romain, que de l'accuser d'être un danseur (1). Un homme sobre danse rarement, tant qu'il est maître de sa raison, et dans les festins où l'on cherche à varier les plaisirs, la danse est le dernier de tous. Le caractère de ceux qui y ont excellé, ne fait point honneur à ce genre d'exercice. Gabinius qui, après avoir été consul, succomba devant les tribunaux d'une manière si infamante, passa pendant plusieurs années pour le meilleur danseur de Rome. L'orateur Cœlius et le jeune Crassus, qui ont eu tous deux une fin si malheureuse, rivalisèrent

(1) *Saltatorem appellat murœnam Cato ; maledictum est... vehementis accusatoris... Quibus vitiis affectum est cui vere istud objici potest. Nemo saltat sobrius, nisi forte insanit.* Ciceron.

ensuite sa réputation en ce genre. Nous avons cependant certaines danses graves que l'on peut se permettre, sans faire mal préjuger de ses mœurs, et le fameux Scipion s'y est livré quelquefois, sans que ses ennemis mêmes ayent osé le lui reprocher.

» Dans les grands repas où le nombre des convives empêche qu'on ne se livre aux plaisirs de la société, j'aime assez la coutume d'appeler des mimes dont les saillies répandent la gaieté ; quelquefois ce sont des animaux qui forment le spectacle. On nous fit voir un jour des rossignols qui chantaient à commandement, et qui alternaient avec l'orchestre : un jeune esclave qu'on fit entrer ensuite, prit un roseau préparé, et imita le chant de ces rossignols à s'y tromper. Le lendemain, je vis dans une autre maison, un Syrien né sans bras, et qui se servait de ses pieds pour tendre un arc, lancer des traits et sonner de la trompette.

» Le nombre de ces singularités agréables ou plaisantes, se multiplie chaque jour. C'est un esclave qui sait remuer les deux oreilles ensemble et alternativement, ou qui tenant la tête immobile, fait tomber tous ses cheveux sur le front et les fait ensuite revenir en arrière. D'autres, après avoir avalé plusieurs mets différens, en font sortir comme d'un sac celui qu'on leur demande; ceux-ci imitent le chant des oiseaux, les cris des animaux, et

même la voix de quelque homme que ce soit, dès qu'on la leur a fait entendre (1).

» Lorsqu'on n'a point ces ressources extraordinaires pour amuser les convives après le repas, on les invite à s'exercer à des jeux d'adresse ou de hasard. Le jeu du cerceau est assez usité, et c'est avec raison, s'il est aussi favorable à la santé qu'on l'assure. On prend un grand cercle autour duquel roulent plusieurs anneaux, et on l'agite par le moyen d'une baguette de fer fixée dans un manche de bois; on le fait tourner sur sa tête, en le dirigeant avec sa baguette. Des mains exercées peuvent rendre le mouvement du cerceau si rapide, que l'on n'entend plus le bruit des anneaux.

» Je sens que ce sujet m'entraînerait beaucoup trop loin, si je voulais te faire connaître avec quelques détails les divers jeux qui amusent les Romains, et tu désires sans doute que nous nous occupions d'objets plus importans ».

Vologèse. « C'est en étudiant la manière dont une nation occupe ses loisirs, qu'on apprécie ses mœurs, et qu'on juge son caractère. Il suffit d'ailleurs que ces jeux ayent été adoptés par le pre-

---

(1) Me pardonnera-t-on d'ajouter avec S. Augustin, qu'il y avait des gens qui pétaient en cadence, et qui pouvaient former un air avec ce genre bizarre de son.

mier peuple du monde, pour que notre attention ne puisse s'y fixer sans intérêt ».

Pollion. » Nos jeux se divisent, en jeux d'adresse, en jeux de hasard, en jeux mêlés de hasard et d'adresse, et en jeux d'adresse et d'exercice.

» Je ne te parlerai pas des jeux purement d'exercices, ils sont entièrement du ressort des médecins, et consistent dans différens mouvemens qu'ils conseillent de donner au corps, pour y maintenir la chaleur dont il a besoin. Dans quelques bains, on suspend à cet effet des masses énormes que l'on agite, jusqu'à ce que ces efforts ayent excité une sueur abondante.

» Allons dans les jardins qui sont réunis aux thermes d'Agrippa, nous y verrons une foule de citoyens se livrer à une partie des jeux que tu désires connaître. L'explication que je pourrais t'en donner, ne vaudra jamais la connaissance qu'on en acquiert, en les voyant exécuter sous ses yeux ».

Après avoir jeté un coup d'œil général sur la foule des joueurs qui exercaient à l'envi leur adresse dans ce vaste emplacement, Vologèse attendit l'explication des divers mouvemens qui les agitaient.

« Ces balles et ces ballons, lui dis-je, que mille bras poussent et repoussent tour à tour dans les airs, sont couverts avec du cuir ou avec des étoffes extrêmement serrées : on les remplit de farine,

de plumes, de laine, et quelquefois de graines de figuier et de sable; aussi quelques joueurs ont-ils soin de se garnir le coude et la main de courroies qui en rendent le choc moins sensible.

» Ici, les joueurs se renvoient de l'un à l'autre, des ballons quelquefois d'une grosseur énorme, qu'ils repoussent tantôt avec le pied, tantôt avec le poing.

» Ceux que tu vois se mêler ensemble, cherchent à s'arracher une balle assez grosse que l'on nomme *harpastum;* ce jeu est très-violent, et l'avantage est en faveur de celui qui, en obéissant aux règles du jeu, a su conserver la balle, malgré les efforts des autres.

» Vis-à-vis de nous, trois personnes placées en triangle, se renvoient la balle de l'un à l'autre; celui qui la laisse tomber, perd la partie. L'activité qu'on est obligé d'y déployer échauffe beaucoup les joueurs.

» D'autres font bondir la balle contre la terre, et continuent ces bonds, en la renvoyant sur le sol, avec un coup précipité de la main. Celui qui fait bondir le plus long-temps la balle, sans interruption, emporte l'avantage.

» Près de là, un joueur jette la balle en l'air, et les autres se poussent et s'empressent pour la saisir, avant qu'elle tombe par terre.

» Avançons de ce côté; le grand nombre de spec-

tateurs annonce l'intérêt qu'inspire cette grande partie. Les joueurs sont divisés en nombre égal; ils ont tracé une ligne au milieu de l'emplacement qu'ils occupent, et deux autres aux extrémités. Après s'être placés dans les espaces intermédiaires, les deux partis se renvoient réciproquement la balle, jusqu'à ce que l'un d'eux ait réussi à la faire passer au delà de la ligne qui borne l'emplacement de ses adversaires. On les trompe quelquefois, en faisant passer la balle dans un endroit différent de celui vers lequel on feignait de l'envoyer.

» Les différens jeux du ballon et de la paume, continuai-je, lorsque nous fûmes sortis, sont très en vogue parmi nous; on voit les principaux personnages de l'Etat, et l'empereur lui-même, s'y livrer assez souvent, comme à un exercice propre à conserver l'activité et la souplesse de notre corps; aussi y a-t-il assez souvent près des bains, des sphœristères, c'est-à-dire des lieux découverts, ou des galeries disposées pour ce genre d'exercice » .....

.....

Vologèse. « Je connais assez les jeux de dez, des osselets, et même celui des *duodena scripta* (1)

(1) Ce qu'on en dit dans le Voyage du jeune Anacharsis, est aussi court que satisfaisant.

pour m'en rendre compte par moi-même. Je ne désire plus à présent, qu'une légère explication sur un jeu, d'autant plus difficile, que tout y dépend de l'adresse du joueur : on l'appelle le jeu des soldats, parce que, m'a-t-on dit, il a quelque rapport avec les mouvemens d'une armée en campagne; l'un des côtés se nomme celui de la ville, et l'autre celui des soldats. J'ai bien vu les deux joueurs placer chacun de leur côté un certain nombre de jetons, les uns blancs, les autres noirs, ayant tous néanmoins la même forme. Je sais qu'on doit avoir soin, lorsqu'on avance une pièce ou qu'on la recule, d'en placer une autre derrière pour la soutenir, et qu'une pièce est prise, lorsqu'elle est entre deux pièces ennemies. Il y a des moyens cependant de dégager une pièce menacée, et l'art d'opérer cette délivrance, donne lieu à des combinaisons qui paraissent quelquefois amuser autant les spectateurs, que ceux qui les ont imaginées. Enfin, lorsqu'on a dépouillé l'adversaire de ses pièces, ou qu'on l'a mis dans l'impossibilité de jouer, on est déclaré empereur, c'est-à-dire, qu'on a gagné la partie. Mais toutes mes idées, à cet égard, sont, comme tu le vois, encore bien confuses ».

Pollion. « Ce jeu est, en effet, si compliqué, qu'on a publié, depuis peu, un livre où l'on en

expose la théorie (1). Je te le prêterai à notre retour, et cette lecture t'instruira plus vîte, et bien mieux que les longues explications dans lesquelles je pourrais entrer ».

(1) Cet ouvrage existait effectivement du temps d'Auguste.

CHAPITRE LIV.

Troisième partie de la journée. Suite des occupations diverses. Quelques réflexions sur les mœurs.

L'EMPRESSEMENT avec lequel je mettais sous les yeux de Vologèse tout ce qui paraissait exciter sa curiosité, la rendait chaque jour plus difficile à satisfaire. « Le tableau que tu m'as présenté de la vie des Romains, me dit ce satrape, a le principal mérite que j'y recherche, une vérité frappante; mais trop occupé à en resserrer le cadre, tu ne m'as pas même exposé les différences de leurs mœurs, suivant les âges et les professions ».

Pollion. « C'est que les professions et les âges ont des caractères généraux, qui appartiennent moins à une nation particulière qu'à toute l'espèce humaine. En tout temps et en tout pays, un orateur est prolixe, un marchand avide, un philosophe orgueilleux, un jeune homme libertin, un vieillard économe. Je n'ai dû embrasser que les modifications relatives aux mœurs de notre patrie, et nous pourrons essayer, sinon de finir ce

ce tableau, du moins d'en diminuer l'imperfection.

» Dans tous les siècles, nos citoyens se sont distingués par une extrême franchise et par un esprit d'indépendance, effet des formes républicaines que l'on a craint jusqu'à présent de détruire; aussi leurs sentimens sont-ils très-prononcés. Loin de cacher leur inimitié sous des dehors affectueux, ils s'empressent d'en faire un aveu public, et s'ils ont reçu d'un ami de graves sujets de plaintes, ils renoncent par lettres à toute liaison avec lui; leurs réconciliations se font avec une égale magnanimité, et nous avons pour maxime, que les braves, même quand ils se sont mesurés de près, doivent déposer leur haine avec leur épée. L'histoire de notre république offre sans doute bien des pages sanglantes, mais il n'en est, je crois, aucune où l'on trouve moins d'exemples de trahison.

» Grace à cette franchise, en observant les Romains dans les lieux où ils aiment à se réunir, il est facile de pénétrer leurs mœurs. Allons passer le reste du jour dans une des galeries publiques, elles ne peuvent manquer d'offrir une matière abondante à nos réflexions ».

Vologèse. « Ces galeries dont la chaleur de votre climat semblait faire un besoin au grand

nombre de vos oisifs, ont cependant été presque toutes construites dans le cours de ce siècle ».

Pollion « Il ne faut pas t'en étonner. Nos ancêtres familiarisés, dans les camps, avec l'intempérie des saisons, ne prenaient aucun soin de s'y soustraire dans l'intérieur de leur patrie. Les élections, les loix, les jugemens les appelaient fréquemment à délibérer en plein air; jusque dans leurs jeux et leurs spectacles, ils apprenaient à braver également le froid et le chaud. Ce n'est que depuis que les Romains se sont amollis par leur excessive et rapide prospérité, qu'on leur a construit ces magnifiques théâtres et ces vastes galeries, où ils se consolent de la perte de leurs priviléges.

» De simples particuliers ont joint à leurs maisons des portiques immenses; celui qui orne l'entrée des jardins de Salluste, a mille pas d'étendue, et le dispute en magnificence aux édifices publics; on s'y promène dans des litières, et même à cheval. Les arts semblent avoir déployé à l'envi leurs richesses dans les portiques de Pompée, d'Apollon Palatin, d'Octavie, de Livie. Celui d'Octavius, décoré de cent colonnes dont les chapitaux sont d'airain de Corinthe, s'appelle maintenant le portique corinthien. Une autre galerie a reçu le nom de portique des Argonautes, parce qu'on y voit représentés plusieurs

de ces célèbres navigateurs. Quoique l'œil ne puisse se lasser d'admirer les chefs-d'œuvres de peinture et de sculpture qui y sont exposés, occupons-nous seulement aujourd'hui de la foule d'originaux que nous ne pouvons manquer d'y rencontrer ».

Vologèse. « Quel est ce petit vieillard dont la santé paraît si faible, et autour duquel s'empressent tant de citoyens d'un rang distingué ? Les respects qu'on lui rend, annoncent sans doute un mérite rare ».

Pollion. « Il a le mérite que considèrent le plus les Romains de toutes les classes ; il est riche, d'une santé chancelante, et il y a près de deux ans qu'il a perdu un neveu qu'il avait adopté. Depuis que la mort de cet héritier a fait naître l'espoir d'être admis dans son testament, il voit des sénateurs mêmes lui faire leur cour, et ne point se rebuter de sa mauvaise humeur. L'art de se rendre légataire est à présent un des plus à la mode ; il n'est aucun genre de services auxquels on ne se soumette auprès d'un vieillard sans enfans ; on est attentif à ses moindres gestes ; tous ses discours amusent et intéressent ; on prévient ses moindres désirs. A-t-on quelque rareté qui puisse lui plaire, on se hâte de lui en faire présent. Fût-il le plus vil et le plus méchant des hommes, on lui cède le haut du

pavé ; et s'il plaide, sa cause est toujours la meilleure.

» Mon ami Horace a peint de la manière la plus plaisante, le manége de ces coureurs d'héritage. Il feint dans ses satires, qu'un Romain présente à l'un d'eux son testament à lire, et, quoique celui-ci paraisse le repousser, il n'en jette pas moins, à la dérobée, un œil avide sur la seconde ligne, pour y voir combien il y a d'héritiers. Lorsqu'un riche vieillard se laisse influencer par une femme rusée ou par ses affranchis, on les courtise presque aussi soigneusement que le patron. Tant d'adresse n'empêche pas qu'on ne voie tromper les espérances que l'on croyait les mieux fondées, et plus d'un vieillard a fait, par son testament, verser de véritables larmes à ses prétendus amis ».

Vologèse. « Quel est ce jeune homme qui porte des habits recherchés, et qui affecte si gauchement les manières de la ville? on lui adresse des complimens ironiques qu'il prend au pied de la lettre. Approchons ; ce dialogue est si plaisant, que je ne puis m'empêcher d'en rire ».

Pollion. « Combien son père gémirait, s'il pouvait être témoin d'un tel spectacle! C'était un marchand avare, qui plaçait son argent à cinq pour cent par mois ; il était la ressource des jeunes gens que des parens trop économes em-

pêchent de se produire dans le monde. Malgré ses richesses, il n'en vivait pas moins comme le plus misérable des hommes, et il n'y avait pas d'esclaves qui ne fût mieux vêtu que lui ; mais un soir qu'il rapportait un sac de *victoriats* (1), que, par défiance, il n'avait pas voulu laisser chez un de ces amis, il fut surpris par des voleurs qui le dépouillèrent, après l'avoir tué. Son fils qu'il avait toujours tenu dans une campagne éloignée, pour s'épargner les frais de son éducation, est venu prendre possession d'un héritage immense, dont la plus grande partie est déjà dissipée ; il a sans cesse autour de lui un essaim de flatteurs dont la perfide amitié précipite sa ruine.

» Ce sénateur suivi de plusieurs esclaves, qui s'est arrêté près de la statue du centaure Nessus, se fait remarquer par un travers bien plus bizarre encore. Il a rempli les premières charges de l'État ; il a paru au barreau et dans les armées, avec quelque distinction ; mais si tu veux flatter son amour-propre, ne lui parle point de ses succès, vante plutôt la beauté de ses étangs ; dis-lui qu'il n'y en a point dans toute l'Italie, qui l'emportent sur les siens par l'abondance et

(1) Pièces d'argent, monnaie des Romains.

la variété des poissons; n'oublie pas, surtout, d'admirer ses murènes qui accourent à sa voix, et qui viennent manger dans sa main ».

Vologèse. « Quel est ce Romain élégamment vêtu, et que tant de personnes paraissent connaître? A l'accueil qu'il reçoit, je serais tenté de le prendre pour un homme distingué ».

Pollion. « C'est un homme de néant, qui doit toute son existence au jeu. Depuis que nos premiers citoyens mettent leur vanité à y exceller, le jeu est devenu le plus sûr moyen pour se faire accueillir; c'est par lui que les liaisons les plus utiles se forment, et même qu'elles s'affermissent. Que je n'oublie pas cependant une distinction assez singulière. On veut bien être nommé joueur de dez, mais non pas joueur aux jeux de hasard, quoiqu'il n'y ait pas plus de différence qu'entre voleur et brigand. Les joueurs habiles font une telle estime de leurs talens, que celui-ci, m'a-t-on assuré, eut dernièrement un très-vif chagrin d'être obligé de céder le pas à un ex-édile.

» Tes yeux paraissent maintenant fixés sur deux sénateurs remarquables par la gravité de leur maintien; mais quoiqu'ils ayent occupé les plus hautes dignités, tous deux sont asservis à la superstition la plus ridicule. Croiras-tu qu'ils portent dans un petit linge blanc, l'un deux lettres

grecques, l'autre une mouche vivante, pour se préserver du mal d'yeux. Dans un assez long entretien que j'eus avec eux sur les songes, ils m'assurèrent très-sérieusement, que celui où l'on se croit oppressé sous des montagnes, signifie l'avantage que nos ennemis doivent avoir sur nous : quand ces illusions nocturnes nous supposent avec une toilette soignée, nous devons être certains d'une prospérité prochaine; mais si nous rêvons que notre chevelure est en désordre, nous sommes menacés de quelque malheur. Un songe où l'on se regarde dans un miroir, est d'un présage heureux, si l'on est sur le point de se marier; mais un songe de ce genre annoncerait la mort à un malade. En général, ajoutaient-ils, les songes doivent être interprétés d'une manière opposée à leurs apparences; ainsi, les rêves où il est question de mort, sont un signe avant-coureur de mariage; et ceux où l'on croit trouver un trésor, doivent faire craindre une grande infortune. Les éternuemens, selon eux, indiquent qu'il se passe quelque événement qui nous intéresse; la rencontre d'un lièvre suffirait pour les faire rentrer aussitôt chez eux; et si un singe a renversé quelques-uns de leurs meubles, ils attendent, en tremblant, une nouvelle funeste à leur fortune, ou du moins à celle de quelqu'un de leur famille ».

Vologèse. « Si le jour n'était pas aussi avancé, la démarche de ce jeune chevalier me ferait croire qu'il n'y a pas bien long-temps que le sommeil l'a quitté ».

Pollion. « Tu ne te trompes pas, et je connais plusieurs autres Romains qui, changeant la distination des jours et des nuits, ont pris l'habitude de veiller aux flambeaux jusqu'au retour du soleil. Un de mes voisins est même dans l'usage de ne point se lever que la nuit ne soit commencée. Une heure après, le bruit des coups de fouets annonce le compte qu'il fait rendre de leur conduite à chacun de ses esclaves. Il chante ou déclame jusqu'à minuit. Après un repas somptueux, il sort pour aller rendre visite à quelques amis qui sont de la même humeur; il rentre au point du jour, se met au bain et se fait servir de l'Alica et du vin miellé. C'est plus encore par amour propre que par goût que l'on mène un pareil genre de vie. Pauvres gens! ils ignorent qu'en vain ils se montreront différens des autres hommes par les bizarreries les plus saillantes; ils n'en seront véritablement distingués qu'en se rendant dignes d'éloge ».

Vologèse. « Je l'avouerai, la conduite des grands de Rome m'a plus d'une fois étonné. Au milieu des lumières qui les environnent, comment la plupart restent-ils imbus de préjugés absurdes? Il ne me paraît pas plus facile de concilier l'urba-

nité qui les distingue, avec leur conduite dédaigneuse envers leurs cliens ».

Pollion. « Les hommages serviles dont nos opulens citoyens sont sans cesse environnés, leur inspirent une foule d'illusions ridicules. En général, ils croient payer par un peu de prévenance les plus grands services; ils sont persuadés qu'ils ne doivent rien et que tout leur est dû. Ils vous traitent avec bienveillance et vous oublient le lendemain, si vous avez cessé d'être utiles à leurs intérêts ou à leurs plaisirs; l'objet présent les occupe tout entiers. Eussiez-vous eu une longue familiarité avec eux, une absence de peu de jours suffira pour vous en faire recevoir comme un étranger. Au lieu d'un philosophe qui les instruise, ils entretiennent des chanteurs, et ils ont près d'eux des bouffons qui les amusent. On trouve dans leurs maisons, à la place d'une bibliotèque, des lyres aussi grandes qu'un char, des flûtes et des décorations de théatre. De telles habitudes suffisent pour expliquer la bizarrerie de leur conduite ».

Vologèse. « Tu ne me parles point de ces Romains dont la parure est si recherchée, dont la démarche annonce la certitude de plaire, et qui se rendent ici moins pour voir que pour être vus ».

Pollion. « C'est qu'en effet, ce sont les derniers des hommes dont on doive s'occuper. La plupart,

après avoir été dupes, s'exercent maintenant à en faire, ou à en trouver. Lorsqu'ils ont des créanciers trop pressans, les plus adroits s'en débarrassent en leur intentant une accusation ; les plus hardis en les faisant maltraiter par leurs esclaves : enfin, s'il ne leur reste plus d'autres moyens de se soustraire à leurs poursuites, ils vont se réfugier en Campanie, où ils s'occupent à méditer les nouvelles ruses qu'ils mettront en usage, quand ils auront ménagé leur retour à Rome (1).

» Sont-ils dans l'aisance, leur occupation principale est de séduire les femmes. Passionnés seulement dans leurs expressions, ils tiennent tour à tour le même langage à cent beautés différentes. La vanité décide seule leur hommage et en règle la durée ; aussi les faveurs qu'ils reçoivent n'ont de prix à leurs yeux qu'autant qu'ils peuvent s'en vanter. Il n'est rien qu'ils ne sacrifient, afin de pouvoir dire d'une beauté célèbre : *Nous l'avons eue.* S'ils ne réussissent point auprès d'elle, ils cherchent du moins à persuader qu'ils l'ont obtenue, et pourvu qu'on le croie, ils ne désirent plus d'autre jouissance.

(1) D'après quelques vers de Juvenal, il semble qu'un an après la faillite déclarée, les banqueroutiers pouvaient reparaître sans rien craindre, et qu'ils étaient à l'abri de toute poursuite en s'éloignant de Rome.

» Aussi toute jolie personne que son rang ne met pas à l'abri de l'amour des jeunes Romains, est exposée à en recevoir des preuves qui ne la flattent pas toujours. Les uns, au milieu de la nuit, vont chanter à la porte de leur maîtresse la passion dont ils sont tourmentés, et quelquefois ils se font accompagner des sons de la flûte. D'autres, au lieu de chanter leurs vers amoureux, les écrivent sur la porte. Le lendemain, les gros caractères qu'ils ont tracés avec du charbon, attirent les regards des passans, et sont assez souvent un sujet de railleries. Ces jeunes beautés seraient trop heureuses, si elles n'avaient rien de plus à craindre; mais on a vu plus d'une fois, des amans outrés de se voir fermer tout accès auprès de leur maîtresse, se présenter à sa porte avec des flambeaux, des haches et des leviers, afin d'y mettre le feu ou de l'abattre. Notre police imparfaite n'a jusqu'aujourd'hui opposé à ces désordres honteux que des remèdes impuissans.

» Ceux qui préfèrent un commerce agréable et sûr aux dangers des liaisons illustres, livrent leur cœur à des affranchies ou à des danseuses; si elles ruinent quelquefois leur amant, jamais du moins, elles n'exposent sa vie. Le plaisir que l'on va chercher dans une condition plus relevée, est rare et mêlé de danger. Malheur à l'amant surpris dans une maison opulente! Poursuivi par un père ou

par un époux furieux, il a tout à craindre, s'il tombe entre les mains de leurs nombreux esclaves. Que de graces il rend alors à la fortune, s'il réussit à franchir des murs élevés, sans blessure dangereuse, ou à se faire ouvrir, à prix d'or, les portes de cette maison! Quelques-uns de ces téméraires ont été dépouillés de la faculté de se rendre de nouveau coupables, et plusieurs autres abandonnés aux insultes des valets. Être surpris en adultére est toujours une tache très-flétrissante, même pour un homme. La femme n'a pas pas moins à craindre des ressentimens d'un mari dont nos loix autorisent les violences, et qui peut la renvoyer ensuite sans lui rendre sa dot (1).

---

(1) *Committis rem omnem et vitam et cum corpore famam*, dit Dave à Horace. L'adultère n'expose parmi nous à aucun de ces dangers. En conclura-t-on que nos mœurs sont plus pures ou plus corrompues que ne l'étaient celles des Romains? Qu'on ne s'en fie pas pour les juger aux exagérations des moralistes. Dois-je en croire Sénèque, lorsqu'il s'écrie : *La chasteté est le partage de la laideur; les femmes veulent des hommages fréquens et nouveaux; l'adultère avec un seul amant n'est plus qu'un mariage ordinaire.* L'adultère pouvait-il en effet être si fréquent, lorsqu'il était environné de tant de dangers? Sénèque lui-même n'a-t-il pas été exilé long-temps, sur un seul soupçon d'adultère? Le poëte Horace m'a toujours paru bien plus profond moraliste que le philosophe Sénèque; il n'altère point comme lui les traits de ses modèles, mais il les

» Notre législation, si sevère sur l'article du mariage, est indulgente à tout autre égard; un Romain ne peut être recherché, quel que soit l'usage qu'il ait fait de ses esclaves de l'un et l'autre sexe, fût-il même le plus contraire aux mœurs. Bien plus, on accorde une sorte de protection aux moyens mercenaires de se procurer les plaisirs des sens ».

Le son d'une cloche que nous entendîmes en ce moment, attira l'attention de Vologèse, et j'hésitais, je l'avoue, sur l'explication que je devais lui donner. « Ce signal, lui dis-je enfin, annonce l'ouverture d'une des maisons où l'on va sacrifier à la volupté; nous avons appris des Grecs à ne plus rougir à cet égard. C'est le législateur Solon qui, je crois, désigna le premier, les lieux où devaient se réunir les femmes achetées dans cette vue, et qui fixa leur rétribution à une obole (6 sous). On voit à Rome des personnages distingués, permettre à prix d'argent que leurs maisons servent

---

place dans le point de vue le plus propre à les faire ressortir. Je ne sais pourquoi, à Rome comme à Paris, on s'est plu à étendre sur le sexe entier les torts de quelques femmes. Cependant je ne connais rien de plus injuste et de plus pernicieux que les ouvrages où l'on peint cette corruption comme générale: ôter aux femmes l'estime des hommes, c'est les engager à cesser d'en être dignes.

à de pareils usages, et l'heure où elles sont ouvertes au public est annoncée au son d'une cloche. C'est autour du cirque, près des théâtres, et dans les rues les plus populeuses, que se forment ces honteux établissemens.

» Plus les courtisanes se rapprochent des femmes honnêtes par leur extérieur et par leurs manières, plus elles sont dangereuses; aussi a-t-on exigé qu'elles prissent un habit différent, et qu'elles allassent elles-mêmes se faire inscrire sur le registre des édiles, ce qui les met à l'abri de toute recherche sur leur conduite future.

» Il n'est point d'artifices que celles qui se destinent aux plaisirs de la bonne compagnie, ne mettent en usage pour relever leurs charmes : on coud une semelle de liége à la chaussure des plus petites; on donne une chaussure mince à celles qui paraissent trop grandes, et on leur apprend à se pencher avec grace; on comprime avec des bandelettes les tailles trop épaisses; un corset de baleine redresse celles qui sont difformes. Elles rient assez souvent, sans autre motif que de montrer de belles dents qui ne leur appartiennent pas toujours. Couvertes seulement de voiles légers, elles prennent des attitudes voluptueuses dont l'effet a été long-temps étudié. Elles diversifient leurs ruses, mais quels que soient la nation, l'âge et la figure de leurs adorateurs, elles

les trompent également. Les plus âgées réduisent leurs moyens de séduction en une sorte d'art qu'elles transmettent à de jeunes amies, façonnées par elles aux mêmes manéges.

» Leur adroite avidité se replie en vingt manières ; leur joie et leurs pleurs sont également perfides. Elles n'ont d'autre but que de s'attirer de nouveaux dons ; tantôt c'est une chaîne ou une riche jarretière qu'elles ont perdue ; leur manteau se trouve déchiré ; une de leurs rivales s'est montrée aux promenades publiques avec un collier d'un goût nouveau, elles refusent d'y paraître si elles n'en ont un semblable : c'est un lit, c'est un vase de prix, c'est un esclave qu'elles ont acheté; et comme leur amant doit en partager l'usage, il doit au moins en partager la dépense. Le sphinx est avec raison l'emblème de ces femmes intéressées; leur conduite est une énigme perpétuelle, dont bien des gens n'ont appris le mot que le jour de leur ruine.

» Au reste, ne sois pas étonné de leurs succès et du luxe qu'elles déploient ; depuis que nos ancêtres ont pénétré dans la voluptueuse Asie, la frugalité, la tempérance, le goût de la simplicité ont disparu de nos mœurs ; à peine les retrouve-t-on dans les livres ; les ouvrages qui renfermaient des préceptes austères sont tombés dans l'oubli ; les maximes ont changé avec les circons-

tances ; ceux qui ne nous montrent qu'une route pénible pour arriver à la gloire, restent presque seuls dans leurs écoles; nous sommes environnés de tant de genres de séduction, qu'il est impossible que la jeunesse n'y succombe; si même l'on rencontrait quelqu'un pour qui la beauté n'eût point de charmes, et qui fût insensible à toutes les jouissances des sens, on le regarderait comme un objet de la colère céleste. Pourvu qu'un jeune Romain se contienne dans les plaisirs permis, qu'il n'use jamais de violence, qu'il ne dissipe point son patrimoine, qu'il évite de contracter des dettes, qu'il ne fasse aucun tort à sa réputation ou à celle d'autrui, qu'il ne viole les loix par aucun crime, et qu'après avoir cédé aux passions ordinaires à cet âge, on le voie se consacrer au service de l'Etat, à la défense des particuliers, au maintien de ses propres intérêts, on n'est plus en droit de lui adresser aucun reproche. Nos plus grands hommes, ceux qui ont déployé dans l'âge mûr les vertus les plus éclatantes, ont obéi aux passions de la jeunesse, et c'est en s'y livrant qu'ils en ont senti le vide et le dégoût. C'est ainsi que Ciceron peignait au milieu du barreau romain les mœurs de son temps; ce seul trait doit fournir à tes réflexions bien plus que tout ce que je pourrais ajouter ».

Vologèse. « Il fallait que ces mœurs nouvelles eussent

eussent fait des progrès bien rapides, pour qu'un si grand orateur ne rougît pas de s'en faire l'apologiste. Mais après tout, doit-on s'étonner que les passions ayent tant d'influence sur un peuple qui a établi entre les deux sexes des relations aussi intimes. Les femmes partagent vos plaisirs dans les assemblées, elles sont à vos côtés dans les festins; aux jeux du cirque, on les voit confondues dans la foule des citoyens : sous cette galerie, j'en ai remarqué plusieurs auxquelles les jeunes gens adressent des hommages plus ou moins directs ».

Pollion. « Au lieu d'en faire des esclaves, comme les peuples de l'Orient, nous n'avons cessé de les traiter en compagnes chéries; loin d'avoir aucune part aux progrès de nôtre corruption, combien de fois les a-t-on vues prêtes à tout sacrifier pour leur famille ou pour leur patrie? Les dernières vertus romaines, il faut l'avouer, s'étaient réfugiées dans leurs cœurs; nos aïeux avaient eux-mêmes des égards si multipliés pour elles, que Caton l'ancien disait : *Les autres hommes commandent aux femmes, et nous qui commandons à l'Univers, nous obéissons aux nôtres.*

» Elles sont loin cependant de jouir de toute la liberté que nous nous accordons à nous mêmes. Qu'un mari se montre passionné pour une courtisane, qu'il fasse chez elle des repas splendides, à peine passera-t-on à son épouse de lui adresser

quelques légers reproches, dès qu'il fournit abondamment à sa parure et à ses autres besoins. On doit être moins rigoureux pour les femmes, quand on se montre si indulgent pour soi, et nous les accusons souvent des vices que nous leur avons donnés.

» Ce n'est pas que je veuille excuser leurs travers. Vois-tu s'avancer l'opulente Canidie? elle ne perd pas de vue un seul instant son jeune chien de Malthe. Que de caresses elle lui prodigue! avec quelle attention elle le remet à l'esclave chargé d'en prendre soin. C'est tantôt un paon, tantôt un perroquet qui devient l'objet de ces affections ridicules, et nos plus illustres Romaines se prennent de passion pour cent espèces d'oiseaux étrangers.

» Ce que tu auras plus de peine à croire, c'est l'attachement que l'on prodigue à ce petit monstre a tête aiguë, dont les traits bizarres attirent en ce moment l'attention des spectateurs. Papiria, femme d'un de nos préteurs, mange avec lui sur le même lit, elle l'agace, et s'amuse de ses bouffonneries et de ses jeux indécens.

» En général le caractère actif et prononcé qui entraîne les hommes vers la gloire, a rendu les femmes le fléau de leur famille, et quelquefois de leur patrie. J'ai vu Fulvie subjuguer Antoine son mari par son humeur impérieuse, prendre les ar-

mes, se montrer au milieu des soldats, et donner des ordres aux légions romaines; elle mourut désespérée, de ce que la fortune refusait de seconder ses projets de vengeance contre le jeune César.

» Quelque temps avant elle, Sempronia moins guerrière, mais plus aimable, s'était unie d'intérêt avec Catilina, et avait essayé de mêler aux intrigues de l'amour celles de la politique. Comblée de tous les dons de la nature et de la fortune, cette Romaine avait dédaigné le bonheur que lui promettaient son époux et ses enfans; la littérature grecque et latine lui étaient familières; elle avait un esprit agréable qui n'était pas étranger à l'art des vers, et qui s'exerçait avec grace, même sur les sujets les plus sérieux; mais elle mettait dans son chant et dans sa danse plus d'art que n'en permet la vertu; aussi prodigue de son honneur que de sa fortune, elle sacrifiait sa réputation au moindre espoir de jouissance : avec tant de moyens d'allumer les passions, elle était si avide de plaisirs, que l'amour lui faisait faire plus d'avance qu'elle n'en recevait. Conduite au crime par l'indigence, Sempronia niait sans pudeur les dépôts qui lui étaient confiés, et avait trempé dans plus d'un meurtre; d'ornement de la société, elle en était devenue la honte et l'effroi ».

Nous étions sortis depuis quelque temps de

la galerie des Argonautes, et notre promenade nous ayant conduits sur le pont Sublicien, nous y fûmes en quelque sorte assaillis par la foule des mendians qui s'y trouvaient rassemblés, selon leur coutume. Ils cherchaient de mille manières à exciter notre compassion, les uns feignant d'être estropiés, les autres d'être attaqués de maladies incurables. Ils augmentent leurs blessures, afin d'augmenter la pitié; ceux que la nature ou quelque accident rendent les plus propres a exciter ce sentiment, sont promenés au milieu des rues de Rome, et mettent à contribution les citoyens qui se laissent toucher par ce douloureux spectacle.

« Quelle foule de mendians à Rome, s'écria Vologèse! c'est donc en vain que vos loix ont proclamé qu'il valait mieux laisser périr de faim les paresseux que de les aider à vivre dans l'oisiveté. C'est une maxime adoptée même sur vos théâtres, que le plus mauvais usage que l'on puisse faire de son argent est de le donner aux mendians, parce que c'est encourager un genre de vie funeste à la société. Il n'est point de grandes villes ou l'on ne trouve réunis les deux vices les plus contraires à une bonne administration, un extrême luxe et une extrême misère ».

Pollion. « Le trésor public fournit cependant aux besoins de deux cent mille citoyens ; ce

n'est donc point par des distributions que l'on peut faire cesser cette maladie du corps politique. Forcer à des travaux utiles ceux qui peuvent s'y livrer, offrir aux autres un asyle où ils soient entretenus, quels moyens plus faciles en apparence de réprimer la mendicité ; mais je crains qu'on ne parvienne jamais à les mettre en exécution ».

CHAPITRE LV.

Des fiançailles. Des noces. Du divorce. De l'adultère.

La longue conversation que je venais d'avoir avec Vologèse, fut interrompue par la rencontre de quelques sénateurs qui se rendaient à la noce d'un de nos plus opulens chevaliers; ils m'engagèrent à les accompagner. Ces plaisirs bruyans ne convenaient plus ni à mon goût ni à mon âge; mais prévoyant combien une telle soirée serait favorable à notre cours d'observations sur les mœurs, j'invitai Vologèse à nous suivre chez ce nouvel époux. Le tumulte d'une si nombreuse assemblée ne lui ayant rien laissé voir qu'à demi, il m'avoua le lendemain, que sa curiosité était plutôt aiguisée que satisfaite. Pour suppléer à ce qui avait pu échapper à son attention, je lui proposai de lire un petit écrit qu'un de mes affranchis avait composé sur cette matière, et que tu trouveras joint à ces mémoires.

Le mariage peut être considéré sous trois rapports, de l'acte civil qui l'assure, des cérémonies religieuses qui le consacrent, et des usages qui

l'accompagnent, usages que leur antiquité fait respecter bien plus que leur sagesse.

Aucunes loix ne l'ont soumis à moins de formalités que les nôtres, puisqu'il suffit qu'un Romain habite une année entière avec la même femme, pour qu'elle soit regardée comme son épouse, et qu'elle acquerre les droits attachés à ce titre. L'attachement prolongé de deux personnes d'un sexe différent, n'est-il pas en effet l'essence du mariage? Nos législateurs se sont empressés de légitimer ces sortes d'unions, ce qui me paraît bien plus sage que de les proscrire et de les faire regarder comme honteuses.

Pour contaster un mariage, il suffit du témoignage de quelques citoyens, et même, si d'après des ordres d'une authenticité non contestée, une femme est reçue comme épouse légitime, dans l'habitation d'un Romain, elle en obtient aussitôt les droits et le rang. La femme néanmoins reste alors sous la puissance de ses tuteurs, nos loix ne permettant pas qu'une tutelle légitime cesse, à moins que l'on ait obtenu le consentement de ceux qui en sont chargés.

Nos législateurs, quoiqu'en général assez favorables aux femmes, supposent néanmoins que la faiblesse de leur raison les oblige à être en tutelle perpétuelle; celles qui sont divorcées, sont soumises à ce joug aussi bien que les veuves : c'est

donc aux parens ou aux tuteurs qu'il faut s'adresser pour négocier un mariage. On imagine aisément quelles doivent être les recherches préliminaires pour s'assurer de la fortune des deux parties, et les discussions relatives à la dot et aux divers articles du contrat. Cette dot doit être d'autant plus forte, que c'est à elle que se réduisent toutes les espérances des femmes, puisqu'elles n'ont aucun droit sur la succession de leurs parens; aussi dans les maisons riches, est-il ordinaire de l'élever à un million de sesterces (1). Nos loix interdisent les dons mutuels entre époux; elles ne permettent pas même d'en recevoir d'un beau-père ou d'un gendre.

Lorsqu'enfin les intérêts sont d'accord, on se rend accompagné de quelques amis, chez le père de la prétendue ou chez son principal tuteur, pour lui faire la demande solennelle. Comme d'après la jurisprudence romaine, il n'y a aucun genre d'engagement qui n'ait sa formule, il était impossible qu'il n'y en eût pas une pour une contrat aussi important. En entrant, on doit dire au père : *Veux-tu bien m'accorder ta fille;* et celui-ci répond : *Je le veux bien, aux conditions et avec la dot précédemment fixée. Accorde-moi la donc,* reprend le futur. *Je te l'accorde,* doit-

(1) 225,000 liv.

on lui répliquer aussitôt : on procède ensuite aux fiançailles. Les augures se retirent dans un lieu découvert, pour prendre les auspices ; après qu'ils ont examiné le ciel avec les cérémonies accoutumées, ils reviennent déclarer que le moment est favorable. Alors le jeune homme s'approche de sa fiancée, met à son doigt un anneau de fer, lui fait divers présens presque tous relatifs à sa parure, et lui donne le baiser solennel ; l'on convient du jour où les noces seront célébrées, et l'on dresse de tout ce qui vient de se passer, un acte auquel tous les témoins apposent leur signature et leur cachet.

Quoique les fiançailles ne soient qu'une cérémonie préparatoire, on les regardait anciennement comme un engagement sacré que l'on était tenu de remplir ; et même encore aujourd'hui, il suffit de fiancer une femme pour jouir de tous les droits qui sont accordés aux époux. Comme il était permis de fiancer des personnes de tout âge, ceux qui ne voulaient porter qu'en apparence le joug matrimonial, se contentaient de contracter une union de ce genre avec de jeunes filles encore dans l'enfance. Pour prévenir de tels abus, Auguste vient de fixer l'âge des fiançailles à dix ans au plutôt, c'est-à-dire, deux ans avant le temps où il est permis de convertir en mariage ce premier engagement.

Les premiers Romains, qui ne connaissaient d'autres moyens de constater un engagement que de le prendre devant témoins, réunissaient un certain nombre d'amis en présence desquels on convenait des conditions du mariage, et qu'on pouvait attester, quand il naissait quelque discussion à cet égard. C'est cette coutume qui a donné vraisemblablement naissance aux fiançailles.

Quoique le mariage par confarréation soit le plus solennel, il est aujourd'hui presque hors d'usage, et on ne le conserve que relativement à certains sacerdoces qu'on ne peut remplir, si l'on n'est issu d'une union ainsi contractée. La cérémonie se fait dans un temple où se rendent les nouveaux époux, accompagnés de dix témoins; on célèbre un sacrifice que le prêtre commence en offrant aux dieux un pain fait d'une espèce de blé appelé far; il en fait tomber quelques parties sur le front de la victime, et en fait manger aux deux époux, comme un symbole de leur union future. Le mari devient par là commun en biens avec sa femme; s'il meurt sans enfans et sans tester, c'est elle qui est son héritière universelle; s'il y a des enfans, elle entre avec eux dans le partage de la succession.

Des engagemens contractés en présence des dieux ne doivent pas être rompus avec légéreté; aussi dans ce cas le divorce est-il très-difficile à

obtenir. La confarréation donne d'ailleurs des droits très-étendus aux femmes; c'est ce qui a achevé de la discréditer. Depuis plusieurs siècles, la religion est preque entièrement bannie des cérémonies nuptiales; on a même cessé de prendre les auspices à ce sujet, quoiqu'on en conserve encore le nom et la forme comme un vestige de l'antiquité. C'est par suite encore d'anciennes superstitions, que les mères vont quelquefois dans les temples pour y consulter les dieux sur le mariage de leurs filles, et y passent la nuit avec elles; les premiers mots qu'elles y entendent le matin, prononcer au hasard, sont regardés comme la réponse du dieu.

Les cérémonies nuptiales sont interdites une grande partie de l'année, tantôt parce que ce sont des jours de mauvais augure, tantôt parce qu'ils sont consacrés aux dieux de la nuit. Le mariage d'une vierge ne peut avoir lieu un jour de fête publique, mais bien celui d'une veuve ou d'une femme divorcée, et l'on en donne une raison assez plaisante; c'est que cette union ne promet que des jouissances à celles-ci, et qu'elle peut faire craindre des douleurs aux autres.

La veille des noces, le prétendu doit une visite de cérémonie à sa future et à ses parens; la coutume veut qu'il passe la nuit dans la maison qu'elle habite, mais dans une chambre séparée.

Le matin, sa maison doit prendre un air de solennité; des guirlandes de fleurs en décorent l'entrée; les jambages des portes sont enduits d'huile d'olive, et ornés de bandelettes de laine. Douze grands édifices appelés nymphées, sont consacrés à la célébration des noces de ceux dont le domicile n'est point propre aux cérémonies de ce genre.

La nouvelle épouse est habillée avec une magnificence proportionnée à sa condition; on sépare ses cheveux avec le fer d'un javelot, cérémonie mystérieuse, et sur l'explication de laquelle nos savans ne sont point d'accord, non plus que sur la plupart des autres. Elle doit porter une robe de laine, et se ceindre avec la ceinture virginale, faite aussi de laine. Elle a sur la tête une couronne mêlée de fleurs et d'herbes; un voile couleur de feu, couvre son visage, et pour peu que sa fortune le permette, l'éclat des pierreries ajoute encore à l'élégance de sa parure.

Lorsque les deux familles sont réunies, on a de nouveau recours aux formules. *Veux-tu*, font-elles dire au nouvel époux, *veux-tu remplir auprès de moi les devoirs de mère de famille? Je le veux bien*, doit être la réponse de la prétendue. Recevant à son tour le droit de l'interroger: *Veux-tu*, lui demande-t-elle, *que je te rende père de famille?* Quand il a répondu: *Je le veux*

bien, quelques pièces de monnaie qu'ils se donnent l'un à l'autre consacrent l'achat mutuel qu'ils font de leurs personnes. Si l'on veut absolument que toutes les cérémonies anciennes ayent un sens mystérieux, j'ajouterai que ces pièces doivent être regardées comme le symbole de la dépendance réciproque où sont tous les époux.

Au commencement de la nuit, la nouvelle mariée sort en pompe de la maison paternelle; la marche est précédée de joueurs d'instrumens, éclairés par un esclave vêtu de blanc, qui porte à la main une torche allumée : ils sont suivis des présens que le père fait à son gendre, et qui sont contenus dans de grands vases où l'on renferme aussi la dot de l'épouse, lorsqu'il la delivre sur le champ; mais il est plus ordinaire de l'acquitter en trois payemens égaux, dont l'époque est fixée par le contrat. Les parens portent aussi quelques présens qui consistent en choses utiles au nouveau ménage. A la clarté de cinq flambeaux portés par des enfans, on voit paraître la mariée, conduite par trois jeunes gens qu'on nomme paranymphes, et qui doivent avoir leurs pères et leurs mères vivans; l'un d'eux porte devant elle le flambeau de l'hymen, fait avec du bois de pin. Un préjugé assez général, suppose qu'on peut l'employer à des maléfices contraires aux bonheur des deux époux; aussi est-il du

devoir des parens de le soustraire à des mains ennemies.

Derrière la nouvelle épouse, un jeune esclave porte dans un vase couvert, ce qui doit servir à sa toilette : pour lui rappeler les fonctions laborieuses auxquelles toute femme est destinée, on offre à ses regards, pendant cette marche solennelle, une quenouille enveloppée de laine.

Arrivée à la porte, son mari lui demande qui elle est. *Je suis Caïa*, répond-elle. *Où es-tu Caïus? Viens ma Caïa*, reprend-il. Aussitôt la porte s'ouvre, les deux époux touchent en même temps au feu et à l'eau qu'on leur présente, comme un signe que le plaisir et la douleur vont leur être désormais communs. Ensuite les amis de l'époux enlèvent sa femme et l'emportent dans l'intérieur, avec une sorte de violence, qui rappelle, dit-on, celle qui fut faite autrefois aux Sabines.

On lui remet les clefs de la maison et on la fait asseoir sur une peau de brebis, pour lui indiquer, à la fois, quels sont ses droits et ses devoirs. En entrant, elle tient à la main un as qu'elle donne à son époux; elle en a un autre dans sa chaussure, qu'elle offre aux dieux lares, et dans une bourse un troisième, qu'elle dépose dans le *compitum vicinale*, bâtiment construit à la hâte, pour le jour du mariage, et où elle

séjourne quelque temps. Par le premier as, elle est censée acheter les droits que le mariage lui donne sur son mari; par le second, la participation au culte de la famille; par le dernier, elle acquiert la possession de son nouveau domicile.

Malgré cet engagement solennel, toute femme qui a soin de s'absenter trois nuits par an, du domicile commun, n'est point sous la puissance de son mari, et continue d'être sous la surveillance de ses tuteurs. Tant qu'elle jouit de ce privilége, elle a droit particulièrement au titre de *matrone;* elle devient *mère de famille*, lorsqu'elle l'a perdu (1). On donne simplement le nom de femme, à celles dont le mariage n'a été accompagnée d'aucune cérémonie nuptiale.

Le mariage des citoyens distingués, est toujours accompagné de sacrifices que l'on adresse aux dieux qu'ils ont choisis pour protecteurs. Pendant la marche, et lorsqu'on est de retour, on chante un épithalame, qu'en plusieurs circonstances

(1) Un commentateur assure qu'en ce cas elle ajoutait le nom de son mari au sien, *Antonia Drusi*, *Domitia Bibuli*, tandis que les matrones portaient uniquement celui de leur famille. Un autre prétend que cette cumulation du nom du mari avec celui de la femme, est la marque d'un mariage par confarréation.

nos meilleurs poëtes n'ont pas dédaigné de composer. Le reste du jour se passe en réjouissances et en festins, dont la magnificence n'est point restreinte par nos loix somptuaires. La conversation y dégénère presque toujours en propos licencieux; on jouit de l'embarras des deux époux; il semble qu'on veuille provoquer l'un à tout oser, et dissiper le vague effroi de l'autre. On oblige quelquefois la nouvelle mariée à s'asseoir sur les genoux du dieu des jardins, pour lui faire hommage de sa virginité. Les convives entonnent en chœur, des stances en vers fescinnins, dont la gaieté obscène est regardée comme un moyen de détruire les maléfices. Après avoir invoqué les dieux qui président au mariage, la jeune épouse est conduite dans l'appartement de son mari par des femmes d'un âge mûr, qui la déshabillent. Il vient ensuite lui-même, et entre dans la chambre, après avoir jeté des noix aux enfans, soit pour annoncer que les époux doivent renoncer aux jeux de l'enfance, soit, comme d'autres le prétendent, parce que ce fruit se conserve longtemps.

Le lendemain on célèbre une nouvelle fête, appelée *Repotia*. La femme est à table, couchée sur le même lit que son mari, et repose presque sur son sein. La coutume bannit, ce jour-là, toute décence de ses discours; aussi appelle-t-on des

des discours trop libres, un langage de nouvelles mariées.

Il faut que le joug du mariage ait été de bonne heure importun aux Romains, puisque plusieurs de nos magistrats ont eu, depuis si long-temps, la commission expresse d'engager les citoyens à s'y soumettre; mais il me semble que Métellus Numidicus, censeur en 622, ne s'y prenait pas de la manière la plus persuasive. *Romains*, leur disait-il entre autres choses : *Si nous pouvions être sans femmes, nous nous passerions volontiers de cet embarras; mais puisque la nature sème de tourmens notre union avec elles, et pourtant ne permet pas que sans elles le monde se perpétue, préférons l'intérêt public à notre propre satisfaction.*

Aussi, l'un de nos poëtes faisait-il dériver le nom de célibataire (*cœlibes*) du mot *cœlites* (habitant des cieux), parce que les célibataires vivent comme des bienheureux, sans inquiétude, et exempts des charges les plus pesantes de la société. En effet, ajoute-t-il, que l'on prenne une femme riche, à quel esclavage n'est-on pas obligé de se soumettre? Pauvre, comment parer aux dépenses où elle vous entraînera? Que de craintes, que de tourmens pour assurer le sort de sa famille! Une fille nubile demande un mari, un fils part pour les armées; il faut faire

chaque jour le sacrifice de ses goûts et de ses jouissances.

De temps en temps les censeurs imposaient des amendes sur ceux qui se refusaient à leurs exhortations. Cette aversion que la plupart des Romains témoignent pour le mariage, paraît s'être encore augmentée, depuis qu'Auguste a resserré la faculté de se divorcer par des formalités qui rendent l'acte de divorce nul, lorsqu'elles ne sont pas exactement observées.

Les différentes manières de dissoudre les mariages, répondent à celles dont ils ont été contractés. Lorsqu'ils ont eu lieu par confarréation, on procède au divorce par diffarréation, ce qui se fait avec des cérémonies extraordinaires, et propres à jeter dans l'ame des émotions lugubres. On ne pouvait anciennement y avoir recours, que dans le cas où la femme était convaincue d'avoir empoisonné, d'avoir commis un adultère, d'avoir fait une supposition d'enfant ou d'avoir bu du vin. On confisquait les biens du mari qui répudiait pour d'autres causes ; une moitié pour être consacrée à Cérès, l'autre au profit de celle dont il voulait se séparer.

S'il m'est permis d'exposer ici mes conjectures, je présume que, dans les premiers temps, les patriciens seuls connaissaient les cérémonies

nuptiales. Le consentement mutuel suffisait au mariage des plébéïens, en y ajoutant les formules de la coemption, pour ceux qui y voulaient plus d'authenticité. Cette diversité fut sans doute une des causes principales qui s'opposèrent si long-temps aux alliances entre les deux ordres. Quand les tribuns furent parvenus à détruire une distinction si déshonorante pour les plébéïens, les mariages ont dû se faire indifféremment avec les formalités particulières à l'un ou à l'autre ordre. Voyant que les conditions de celui qui se faisait par coemption étaient beaucoup plus douces, les nobles eux-mêmes ont fini par la préférer à la confarréation.

Il est possible qu'en effet, les Romains n'ayent pas vu de diffarréation, avant l'exemple qu'en donna Carvilius, en 520; mais il est certain que, long-temps avant cette époque, il y avait eu des divorces d'un genre différent; du moins ils étaient si rares, qu'ils n'avaient encore donné lieu à aucune contestation sur la dot des épouses, et que, dans aucun contrat, on n'avait mis de clauses relatives à la possibilité d'un divorce ou d'une répudiation.

Si le mariage a été fait par coemption, on se sert de la rémancipation pour le rompre; le mari déchire le contrat de mariage, et dit à sa femme : *Tu n'a plus rien à prétendre à la couche*

nuptiale ; emporte ce qui est à toi, rends ce qui m'appartient et va-t-en. Si elle est absente, il lui fait signifier un libelle de divorce.

Nos loix n'ont mis aucun obstacle à la dissolution du mariage, quand elle a lieu du consentement des deux parties ; nous regarderions comme injuste qu'un contrat également onéreux aux parties intéressées, continuât cependant de les obliger. Quand le mariage s'est fait par simple cohabitation, il suffit pour le dissoudre d'une absence concertée entre les époux, et dès que la femme se retrouve sous la puissance d'un tuteur, elle cesse d'être sous celle de son mari.

Anciennement, avant d'en venir à ce moyen extrême, un Romain assemblait ses amis, leur exposait ses griefs, et les engageait à lui donner leur opinion sur le divorce qu'il projetait. Si leur avis lui était favorable, il en faisait part au tribunal du préteur, et il n'encourait aucun blâme. Quand une affaire de ce genre est remise à la décision d'un tribunal de famille ou d'un juge nommé par le préteur, la femme est ordinairement condamnée à la perte d'une partie, ou même de la totalité de sa dot, si elle est convaincue d'avoir donné lieu à la répudiation par sa mauvaise conduite. Le mari qui répudie sa femme sans aucune des causes exprimées par la loi, est tenu de lui donner la moitié de ses biens, et de faire un

sacrifice d'expiation. Vers la fin de la république, toutes les loix qui servaient de frein aux mœurs se sont relâchées; les femmes ont pu opérer le divorce, sans le consentement de leur mari, et même en leur absence. Les causes de répudiation étaient devenues si nombreuses, qu'il ne pouvait être difficile, d'en trouver quelqu'une : je ne citerai qu'un seul de ces motifs, il fera juger des autres. Pour répudier une femme, il suffisait de prouver qu'elle était sortie de la maison, en se cachant de son mari. Quoique les restrictions qu'Auguste vient de mettre à cette extrême liberté, soient très-souvent éludées, elles obligent pourtant les époux a plus de condescendance l'un envers l'autre. Les Romains que fatigue le joug matrimonial, ont recours aujourd'hui aux moyens les plus doux, et surtout aux présens, pour faire consentir leurs épouses à une séparation volontaire.

Par une inconséquence assez singulière, nos loix accordent le divorce aux femmes dont le mari se sera enrôlé, et elles ne permettent pas même un reproche à celle qui le trouverait introduisant chez lui une courtisane. Une Romaine surprise avec son amant peut être tuée par son époux (1), et elle n'a pas la plus légère ac-

(1) Je crois devoir rappeler un passage de Quintilien,

tion contre lui, s'il se rend coupable du même crime. N'est-ce pas pousser jusqu'à l'abus, l'empire du plus fort sur le plus faible ?

Je suis loin de blamer les loix rigoureuses qui viennent d'être rendues contre l'adultère, mais il me semble qu'en certaines circonstances la mauvaise conduite du mari devrait les adoucir.

Par une exception nécessaire, les revendeuses, les cabaretières, les femmes de théâtre et toutes celles qui font des métiers avilissans, ne sont point soumises à l'effet de ces loix. Fussent-elles même susceptibles de séduction, leurs séducteurs ne sont point punis, ces sortes de femmes étant trop abjectes pour être astreintes aux loix de la pudeur.

La loi Julia est la première qui ait soumis l'adultère à la juridiction des magistrats. Les accusations de ce genre étaient jugées auparavant par les tribunaux domestiques, qui pouvaient condamner à mort non-seulement pour ce crime, mais encore pour tout autre; et c'était alors dans l'intérieur de la maison que le supplice avoit lieu. Au reste, que le mariage soit solennel ou ne le

---

bien digne d'attention. *Vous avez tué un adultère, la loi vous le permet; mais vous l'avez tué dans un mauvais lieu, vous êtes coupable de meurtre.*

soit pas, la peine est égale contre celles qui violent la fidelité qu'elles ont promise.

L'accusation d'adultère intéressait trop le repos des familles, pour être abandonnée au premier qui aurait voulu s'en charger. C'est au mari ou au père, quand la femme est restée sous sa tutelle, que les loix romaines accordent le droit de l'intenter, pourvu que ce soit deux mois au plus tard après le divorce qui a dû être une suite de la découverte de ce crime. Ce temps écoulé, l'accusation est permise à tout le monde, afin qu'ils soient punis eux-mêmes, s'ils ont été les spectateurs indulgens ou les complices de ce désordre. Lorsque, dans le cours des quatre mois suivans, aucun accusateur ne s'est déclaré, il y a prescription.

La peine contre ce crime est la relégation dans une des îles destinées à ce genre de bannissement: on confisque la moitié de la dot de la femme et le tiers de ses autres biens; la moitié des biens de son amant est aussi vendue au profit du trésor. La femme convaincue d'adultère ne peut plus contracter un nouveau mariage, et même, si son mari la traitait encore en épouse, il s'exposerait à être traduit devant les tribunaux.

Quand on poursuit une femme pour ce crime, on est obligé d'accuser son mari d'être complice de ses désordres, et tous deux peuvent être condamnés pour le même crime. Il est défendu de

mettre en cause à la fois, la femme qui s'est rendue coupable et celui qui l'a séduite, mais l'un ou l'autre, au gré de l'accusateur. L'absolution de l'amant prétendu, met aussitôt la femme hors d'action ; s'il est condamné, elle entre en jugement à son tour. Il n'est point permis à l'accusateur de se désister de ses poursuites, et s'il le fait, les cautions qu'il a dû fournir, sont contraintes de payer les sommes contenues dans l'acte préparatoire de l'action intentée.

Les loix rendues sur ce sujet sont extrêmement nombreuses, et ont éprouvé des changemens qui en rendent l'exposition difficile et fatigante ; il doit suffire ici d'en avoir fait connaître quelques dispositions principales. Rien ne prouve mieux combien ce désordre a jeté de profondes racines dans nos mœurs, que les efforts vains et réitérés de nos législateurs pour le détruire, ou du moins pour en contenir les effets.

CHAPITRE LVI.

De l'agriculture.

Les vacances du sénat m'ayant donné quelques jours de repos, je conduisis Vologèse dans les campagnes des environs de Rome. Quelle fut sa surprise, lorsque je lui montrai presque dans nos faubourgs, les cités dont les conquêtes avaient été pour nos généraux le sujet d'un si grand nombre de triomphes! « Qui m'expliquera, s'écriait-il avec admiration, comment sur un territoire aussi resserré, a pu se former un État que sa constitution vigoureuse a conduit, dans l'espace de quelques siècles, à la domination de la plus belle partie de l'Univers »?

« N'en cherchons point d'autres causes, lui dis-je, que la préférence que nous avons donnée si long-temps à l'agriculture sur les autres professions; toutes les fortunes qui doivent leur origine à cet art précieux, sont lentes à se former, mais il n'en est aucune d'aussi solide, ni d'aussi longue durée. Les fatigues des champs préparaient nos soldats aux fatigues guerrières; elles leur inspiraient cette constance et cette opiniâtreté

auxquelles nul obstacle n'a pu résister. L'agriculture a contribué également à notre vigueur dans les combats, et à notre modération sur la place publique; elle adoucissait ce qu'un exercice continuel des armes eût donné de trop violent au caractère national. C'est dans ses utiles occupations que nos sénateurs puisaient cet esprit d'ordre, d'économie et de prudence qui distinguait leur administration. La connaissance la plus légère de notre histoire, suffit pour faire connaître que la prépondérance des tribus rustiques sur les tribus urbaines, a été la principale source de la prospérité de notre république.

» L'époque où nos principaux citoyens se sont éloignés des travaux champêtres, a été celle de notre décadence. La rapide réunion des propriétés dans un petit nombre de mains, a détruit cette classe moyenne, sans laquelle il n'y a point de vertus publiques. Les Romains indigens ont dès-lors préféré une servitude lucrative aux travaux honorables, mais pénibles de l'agriculture, qui, depuis, ont été presque entièrement abandonnés à des esclaves.

» L'empire romain s'est affaibli en s'agrandissant, et il jouit maintenant d'une force plus apparente que réelle. Avec quatre millions de citoyens, il aurait peine à fournir aujourd'hui le même nombre de troupes que nos ancêtres op-

posèrent à Annibal : et quelle différence de talens dans les généraux, de vigueur dans les soldats, de patriotisme dans les uns et dans les autres » !

Vologèse. « Je conçois en effet quels prodiges ont dû opérer des guerriers que l'agriculture avait endurcis à toutes les fatigues, et qui, en défendant leur patrie, défendaient les domaines qu'ils devaient à leurs ancêtres ou à leur propre valeur; quels avantages ils devaient avoir sur des soldats enlevés aux loisirs corrupteurs des villes, et qu'aucun intérêt n'attache à la cause pour laquelle ils sont armés ».

Pollion. « La ferme que nous voyons à peu de distance, pourra nous offrir encore une image des vertus antiques; elle appartient au respectable Faustin avec qui je suis lié d'une étroite amitié. Nous avons couru pendant quelque temps la même carrière; mais la franchise de son caractère et la pureté de son ame ne lui permettant pas de se plier aux manœuvres de l'ambition, il s'est créé une retraite agréable, où ses vertus sont devenues la base de son bonheur ».

Nous remarquâmes en entrant une vaste habitation où tout était consacré à l'utile; on n'y voyait point de myrthe, de platane, de buis diversement taillés. Faustin n'avait négligé aucune partie du terrain fertile dont il était possesseur; il avait su choisir le genre de productions qui s'appro-

priait le mieux à la nature de chaque sol, et à ses propres besoins.

Nous entendîmes les mugissemens des taureaux qui paissaient dans une vallée voisine. Une foule d'animaux de toute espèce se promenaient dans une cour mal-propre; on y voyait l'oie au cri sauvage, le paon diapré, le brillant phénicoptère, la perdrix variée, les poules d'Afrique et de Rhodes, et le faisan de Colchos. Les tours retentissaient du bruit des colombes, des ramiers et des tourterelles; des porcs avides suivaient les pas d'un esclave; de nombreux troupeaux paissaient sur une colline pierreuse et stérile.

Dès qu'on nous aperçut, de nombreux esclaves dont la gaieté et la bonne tenue prévenaient en faveur du maître, nous accueillirent avec respect, et nous conduisirent auprès de Faustin qui travaillait lui-même à la culture de ses vergers. Aussitôt qu'il m'eut reconnu, il se hâta de venir à ma rencontre, et nous nous embrassâmes avec une égale affection.

Lorsque je lui eu fait connaître le désir qu'avait Vologèse de s'instruire de nos usages, il s'empressa de lui montrer les productions variées qu'il recueillait, et de lui expliquer nos diverses méthodes de culture. Comme Faustin avait parcouru, en observateur exact, presque toute l'Italie, il lui

fut facile de nous exposer ce que l'agriculture y présente de plus intéressant.

« Il faut, ajouta-t-il, joindre l'expérience au raisonnement; l'esprit d'innovation est encore plus dangereux qu'une aveugle routine. Ce n'est point assez de connaître quels sont les sols les plus fertiles, et ce qui convient le plus à leur nature; le grand art est d'entretenir cette fécondité, et, sans épuiser la terre, d'en obtenir, chaque année, de riches moissons. Bien cultiver est nécessaire, mais il est daugereux de chercher un mieux imaginaire. Tacius Rufus, homme de basse naissance, que son mérite militaire avait élevé au consulat, ayant amassé par son économie et les libéralités d'Auguste, environ cent millions de sesterces, les fit servir à l'acquisition de domaines très-considérables; mais ayant voulu les faire cultiver par des méthodes nouvelles, il se ruina tellement par ses essais infructueux, qu'il ne put trouver d'héritier.

» Quant à moi, j'ai bâti ma ferme au pied d'une colline couverte de bois, et à côté d'un ruisseau limpide qui entretient la fraîcheur de mes paturages. Mes prairies, sans être étendues, suffisent à mes troupeaux; je n'ai, dans mon voisinage, aucun terrain marécageux, dont les vapeurs, pendant l'été, nuisent à la salubrité de l'air. Quoique ma maison soit tournée vers le midi, le vaste ombrage

de ces arbres nous met à l'abri des ardeurs du soleil, et le souffle des vents dont rien ici ne gêne le cours, nous procure un air toujours pur ».

Vologèse. « J'ai éprouvé par moi-même combien le choix de l'exposition contribue à notre santé. Avant mon arrivée en Italie, ayant été obligé d'aborder à Corcyre avec une partie de la flotte romaine, une épidémie qui se déclara dans cette île, remplit les maisons de morts et de mourans, et fut fatale à un grand nombre de soldats; mais le médecin grec que j'avais auprès de moi, fit ouvrir la maison que nous occupions au vent du nord, et prit soin que toutes les ouvertures du côté des lieux infectés, fussent exactement fermées. Par ce moyen, et par quelques autres du même genre, il parvint à conserver la santé de tous ceux qui habitaient avec nous ».

Faustin. « Dans un vaste domaine, l'exposition ne peut être partout la même; il faut savoir profiter de cette variété. Les terres qui entourent ma ferme, sont de différentes qualités, et me permettent de réunir presque tous les genres de productions.

» En général, le terrain des environs de Rome est peu fécond (1); comment s'y livrerait-on à la cul-

(1) Rien ne le prouve mieux que le bas prix des terres arables; un jugère ne coûtait qu'environ 300 francs, tandis qu'une maison de campagne, bâtie sur un terrain de quinze

ture des grains, lorsqu'ils nous arrivent en tribut, de toutes les parties du monde? D'après les maximes de nos ancêtres, un bon cultivateur ne doit jamais acheter ce que sa ferme peut produire, faire le jour ce qu'il peut faire la nuit, excepté dans les mauvais temps, employer les jours de travail à ce qu'il lui est permis de faire les jours de fête, et se livrer aux occupations intérieures, quand le beau temps l'invite à travailler aux champs.

» Dans les grands ouvrages de culture, tels que la vendange et la moisson, j'emploie des bras mercenaires, mes esclaves suffisent à tout le reste; j'ai soin qu'ils soient d'un caractère doux, et je n'en ai que le nombre nécessaire. Je n'en prends jamais plusieurs de la même nation, parce qu'alors leurs complots sont plus faciles et plus dangereux; je mets à leur tête un homme toujours plus âgé qu'eux, qui ait de la douceur et quelque instruction; il doit non-seulement commander, mais leur donner l'exemple de l'activité; il ne lui est permis de les frapper qu'après avoir épuisé tous les autres moyens de les rendre dociles. Je donne à ceux sur qui repose ma confiance, la facilité d'amasser un pécule, et la permission de prendre une femme parmi les autres esclaves; en

à vingt jugères, se vendait, prix ordinaire, de 3 à 400,000 fr. Le jugère contient vingt-huit centiares, ou un peu plus qu'un demi arpent.

devenant pères, ils s'attachent davantage à leur exploitation. Je leur accorde, ainsi qu'aux autres ouvriers qui l'ont mérité par leur conduite, des marques de distinction qui les encouragent et qui les relèvent à leurs propres yeux. Quelques momens de relâche, quelque largesse et quelque autre faveur accordée à propos, augmentent leur activité et leur zèle pour les intérets de leur maître.

» Il est difficile de les surveiller, lorsqu'on les envoie dans les champs, seuls ou deux à deux; mais afin qu'il n'y ait point de confusion, je ne les mets pas plus de dix ensemble : de cette sorte je distingue plus aisément l'activité des uns et la négligence des autres. Dans l'intérieur des plus petites familles, comme dans les plus grands Etats, c'est la vigilance du maître, et la sage distribution des châtimens et des récompenses, qui sont la source principale de leur prospérité.

» Un seul esclave peut faire tous les travaux que nécessite la culture de huit jugères; encore ne l'occupent-ils que quarante-cinq jours, au plus cinquante huit. Cent jugères (1) ne demandent qu'un attelage de bœuf; pour en ensemencer un, dix boisseaux de froment, pesant treize livres chacun, me suffisent, et leur produit est d'environ

(1) Cinquante-cinq arpens environ.

cent

cent à cent cinquante boisseaux. Je fais toujours mettre à part le blé que je destine à ma consommation, après l'avoir fait torréfier dans ma boulangerie.

» Dans les domaines qui sont hors de la surveillance du propriétaire, surtout quand leur produit principal est en blé, il vaut mieux employer des fermiers libres que des esclaves qui les détériorent, en trafiquant de la location des bœufs, en nourrissant mal les bestiaux, en cultivant sans intelligence, en ne donnant pas assez d'attention à la fructification des grains, en diminuant le produit de la récolte par leur infidélité ou leur négligence. Non contens de piller eux-mêmes, ils souffrent que d'autres pillent à leur tour; ils ne tiennent pas un registre fidèle des résultats de la moisson; et l'on attribue à son domaine une stérilité qui provient uniquement des cultivateurs.

» Je n'ai pas négligé, comme vous le voyez, la culture de la vigne : suivant l'usage observé en Campanie, je l'ai mariée à ces hauts peupliers, le long desquels je la laisse s'entrelacer; elle s'élève ainsi en s'attachant aux branches des arbres, et atteint jusqu'à leur sommet.

» On aura peine à concevoir combien produit un seul cep de vigne, quand rien ne gêne sa végétation. Dans les portiques de Livie, on a formé des treilles sous lesquelles on se promène à l'om-

bre, quoiqu'elles ne soient couvertes que par l'extension d'un seul cep de vigne, qui donne jusqu'à douze amphores de vin (1).

» Nos ancêtres attachaient tant de prix à la culture des arbres, que plusieurs Romains ont donné leur nom aux fruits qu'ils ont fait connaître, persuadés que la découverte d'un nouveau genre de pomme ou de poire, était un titre suffisant pour aspirer à l'immortalité. Les productions aujourd'hui les plus communes sont d'une origine assez récente. En 173, il n'y avait point d'olivier en Italie, en Espagne et en Afrique, et l'on en voit à présent jusqu'au milieu de la Gaule. La prune n'est connue que depuis Caton. Ayant essayé de l'enter sur des pommiers, elle a produit un fruit moyen que j'appelle prune-pomme; en la greffant sur des amandiers, j'ai obtenu une sorte de prune-amande. On ne connaissait en Italie, avant Lucullus, que la cerise sauvage; c'est ce général qui, après la conquête du Pont, nous a fait connaître les différentes espèces que l'on cultive maintenant dans toute l'Europe. Je ne parle pas d'un grand nombre d'espèces d'arbres et d'arbustes étrangers, dont nos opulens Romains se sont empressés d'orner leurs maisons de campagne, quoiqu'ils ne puissent être d'aucune utilité; il

(1) L'amphore pesait 80 liv.

n'en a jamais été planté aucun dans mes jardins ».

Pollion. « Tu as eu raison de bannir les arbres stériles et qui ne servent qu'à une vaine décoration. Quel prix peut-on attacher au cyprès dont la culture est difficile, les fruits sans usage, les baies désagréables, les feuilles amères, l'odeur fâcheuse, et dont le branchage est si peu épais qu'il ne peut fournir d'ombre? Il faut avouer néanmoins qu'aucun arbre n'est plus susceptible d'être taillé de manière à former des figures différentes; on lui fait représenter des chasses, des flottes et d'autres objets de fantaisie, par le moyen de ses feuilles qui sont courtes, étroites et toujours vertes. Mais est-ce là perfectionner l'agriculture? le premier et le plus noble des arts devrait-il être assujetti aux caprices de la mode? C'était des plantes utiles que cultivaient nos plus illustres magistrats; combien ils rougiraient, s'ils voyaient leurs descendans attacher une telle importance à la culture d'un stérile platane, qu'ils l'arrosent eux-mêmes avec du vin »!

Faustin. « J'ai choisi pour l'emplacement de mes abeilles un endroit éloigné du bruit, assez élevé pour n'être pas humide, et que le voisinage des bois met à l'abri des chaleurs excessives de l'été et des vents glacés de l'hiver. J'ai fait semer aux environs, du serpolet, des pavots, des féves, des citises et d'autres plantes qui, après avoir

fourni à mes abeilles un butin abondant, servent encore à la nourriture de mes bestiaux. Nos ancêtres se contentaient de laisser les abeilles se nicher sous les toits de leurs métairies; mais la grande consommation de miel que nous faisons aujourd'hui, a rendu les travaux de ces petits insectes un objet de spéculation si lucrative, que plusieurs Romains sont devenus riches par leur seul produit.

» La nourriture des bestiaux offre aussi aux agriculteurs des bénéfices considérables; malheureusement mes prairies ne sont point assez arrosées pour qu'elles produisent l'herbage qui me serait nécessaire, si je voulais suivre d'une manière fructueuse ce genre de spéculation. J'avais demandé qu'on me laissât tirer du ruisseau qui traverse le hameau voisin, un canal qui me fournît l'eau dont j'avais besoin : quoique cette entreprise ne nuisît à personne, on a élevé tant de difficultés que je n'ai pu encore rien obtenir; les grands de Rome détournent des bras de rivière pour les faire passer dans leurs maisons de campagne, et celui qui est sans protection ne se procure qu'avec peine, l'eau que réclame avec instance une culture utile ».

Pollion. « Ce qui concerne les eaux publiques, a paru d'une telle importance, qu'Auguste l'a compris dans ses attributions. Je lui ferai valoir ta juste

réclamation, et je me charge de la faire agréer ».

Faustin. « Parmi les moyens de faire valoir une ferme, le plus lucratif est celui qui repose sur les fantaisies du luxe; c'est ainsi que plusieurs cultivateurs ont doublé et même triplé les revenus de leurs domaines. Un de nos voisins a vendu, l'année dernière, cinq mille grives qui lui ont valu soixante mille sesterces. Séjus a réuni dans sa maison toutes les espèces d'animaux que le luxe recherche, les poules, les oies, les colombes, les grues, les paons, aussi bien que les loirs, les murènes, les sangliers, etc., et il s'est fait ainsi un revenu de cinq cent mille sesterces. Les festins publics, ceux des triomphes, ceux des colléges surtout, épuisent les marchés, et comme ils sont innombrables aujourd'hui, ils rendent ce bénéfice presque certain chaque année ».

Faustin nous fit voir une volière où il renfermait des grives, des merles, des cailles, et quelques autres espèces d'oiseaux qui se vendent très-cher lorsqu'ils sont engraissés. On ne leur laisse de jour qu'autant qu'ils en ont besoin pour distinguer où ils doivent se reposer et où trouver leur nourriture.

« Il faut surtout, nous dit-il, leur ôter la vue des arbres et des autres oiseaux, ce qui les ferait maigrir. L'eau coule dans cette volière par des tuyaux faciles à nettoyer; vingt jours avant d'en-

voyer mes oiseaux au marché, je leur fais donner pour nourriture un mélange de blé et de figues, ce qui rend leur chair extrêmement succulente.

» La première fois que les paons ont paru sur nos tables, c'est au repas qu'Hortensius a donné pour sa réception dans le collége des augures. Ce célèbre orateur les a mis tellement en vogue, qu'ils se vendent jusqu'à cinq cents deniers, ce qui est plus que n'a jamais été vendu une brebis, et que cent paons peuvent rendre facilement quarante mille sesterces par an. Ils exigent une extrême propreté; chaque couple doit avoir son nid dans un lieu différent et couvert; il faut devant leur volière un endroit découvert où ils puissent se promener.

» Pour engraisser les jeunes pigeons, on leur casse les cuisses, lorsqu'ils commencent à avoir des plumes, et on les abandonne aux soins de leur mère, qui ne cesse alors de leur apporter une nourriture abondante; leur chair devient ainsi, d'une blancheur succulente. Lorsqu'elles sont d'une beauté singulière, les colombes se vendent jusqu'à mille sesterces. Lucullus voulant faire jouir ses convives du concert de ses oiseaux, avait imaginé de construire une salle à manger dans une volière; mais la mauvaise odeur a empêché que son exemple n'ait été suivi.

» On a formé aussi des *lièvrières*. Mon voisin Fulvius en a une qui contient quarante-sept ar-

pens : outre les lièvres, il y a mis des cerfs, des chèvres, des brebis sauvages et des sangliers, qui s'apprivoisent aisément, lorsqu'ils naissent en captivité; les murs en sont très-hauts et les arbres très-touffus; il a soin d'y faire croître, en abondance, toutes les plantes utiles à leur nourriture.

» Quant à moi j'ai trouvé un plus grand bénéfice à élever des escargots et des loirs. Dans ce terrain humide, au bas de mes jardins, et qui est environné d'eau, j'ai fait jeter une grande quantité d'escargots de bonne espèce. Ces animaux exigent beaucoup de surveillance; j'ai soin qu'ils soient exposés, le moins possible, à la rosée et aux rayons du soleil, et je leur ai ménagé une chute d'eau qui entretient l'humidité autour d'eux. Il suffit, pour les nourrir, de leur jeter quelques feuilles de laurier et un peu de son; on les engraisse assez rapidement, en les enfermant dans un pot de terre, dont l'intérieur est enduit d'une couche épaisse de farine et de vin cuit, et auquel on laisse des trous pour que l'air puisse circuler. Il nous vient d'Afrique des escargots si grands, que leur coquille contient vingt livres de liqueur.

» Les loirs, bien opposés en cela aux escargots, veulent un lieu sec; on l'environne de murailles qui forment, en se baissant, une espèce de toit du côté de l'intérieur, afin que ces animaux

ne puissent s'enfuir. Pour nourriture, on leur fournit des glands et des châtaignes. Lorsqu'on veut les engraisser, il faut les renfermer dans les vases de terre qui servent à conserver le vin; sur les côtés, il y a un sentier et une cavité où on leur met de la nourriture. Plongés ainsi dans les ténèbres, ils mangent avec avidité les glands, les châtaignes et les noix qu'on leur fournit en abondance, et en peu de temps, ils sont en état de paraître sur la table de nos plus opulens citoyens ».

Nous fûmes interrompus, en ce moment, par quelques ordres que Faustin se crut obligé d'aller donner lui-même. Ce jour était celui de la naissance de l'aîné de ses enfans; aussi avait-il permis à ses gens d'en passer la plus grande partie en fêtes et en réjouissances. Nous vîmes, en rentrant, ses esclaves environner le foyer et faire un grand feu devant les dieux lares; ensuite, les uns se dispersèrent dans les champs pour y tendre des filets aux oiseaux; d'autres se rendirent auprès des étangs, et mirent des appâts à leurs lignes, afin d'y attirer le poisson; ceux-ci se rendirent dans la partie des bois la plus fréquentée des bêtes sauvages, et établirent des piéges pour les y faire tomber; ceux-là, un arc à la main, allèrent déclarer la guerre au gibier de toute espèce. Ce qui nous charmait le plus,

c'était le zèle avec lequel chacun contribuait, de lui-même, a l'utilité commune.

Les habitans vinrent féliciter mon heureux ami et lui offrir leurs présens ; c'était des rayons de miel, du fromage de la forêt de Sarsine, des marmottes, la portée d'une chèvre, ou bien des chapons. La jeune et robuste paysanne lui présentait, dans un panier d'osier, ce que sa mère avait réservé pour ce jour solennel. Le soir, tout le monde se réunit; les esclaves se mêlèrent avec les paysans, et se mirent ensemble à une table où rien n'était épargné ; nous nous y assîmes et nous y prîmes autant de plaisir que les autres convives.

Le lendemain, avant notre départ, Faustin nous ayant fait parcourir les bois qui environnaient ses possessions, Vologèse le félicita sur l'abondance de gibiers qui s'y trouvait. « Nos ancêtres, répondit notre ami, ayant eu à soutenir des guerres sans relâche contre leurs voisins, abandonnaient à leurs esclaves le soin de la faire aux animaux. Dans ma jeunesse, la chasse était encore regardée par quelques Romains, comme une occupation servile ; mais elle passe aujourd'hui pour un exercice favorable aux mœurs des jeunes gens, et utile à leur santé; on va même jusqu'à prétendre que leurs succès en ce genre, sont un heureux augure de leurs dispositions

guerrières, et que ceux qui doivent un jour commander les armées, apprennent ainsi de bonne heure, à disputer de la course avec les animaux les plus agiles, de la force avec les plus courageux, de la finesse avec les plus rusés.

» Au reste, d'après nos loix, le droit de chasse aussi bien que celui de la pêche, est accordé indistinctement à tous les citoyens, même sur les terres d'autrui, à moins que le propriétaire n'y mette une opposition formelle ».

Jamais je n'avais mieux senti que durant le cours de cette conversation, combien le bonheur est loin des frivoles jouissances de la gloire et de la grandeur; les discours de Faustin avaient un charme qui entraînaient Vologèse lui-même. Combien nous regrettions de nous être condamnés à supporter, toute notre vie, les inquiétudes des fonctions publiques et les tourmens de l'ambition ! Oh ! combien l'homme est inconséquent dans ses vœux ! tous ses désirs ont pour but le bonheur, et au lieu de prendre la nature pour guide, il se laisse égarer par les fausses lueurs de la fortune, de la gloire et de l'ambition. Nous quittâmes enfin cet heureux vieillard, en lui témoignant toute la vénération que ses vertus nous avaient inspirée.

Note sur les produits de l'agriculture chez les Romains.

Un esclave qui coûtait huit mille sesterces suffisait à la culture d'une vigne de sept *jugères*, environ quatre arpens ; son travail, année commune, produisait de soixante-dix à cent *culei*. Un *culeus* pesait environ quinze cents liv. Un muid de vin, mesure de Paris, et qualité ordinaire, aurait valu alors, environ 31 liv. 8 s.

Un veau se vendait quatre cents sesterces (80 liv.), un jeune taureau quinze cents (337 liv.), les brebis présentaient à la fois deux objets de spéculation ; celles qui étaient destinées au boucher, se vendaient cent cinquante sesterces (33 liv.) ; tandis qu'une livre de laine de Padoue valait cent sesterces, ce qui était le plus haut prix de la laine. Celle de Tarente était du même prix ; elle était si estimée, que l'on couvrait d'une peau les moutons qui la portaient, afin de la garantir de toute souillure.

Du temps de Polibe, un medimne de froment, pesant 80 liv., valait quatre oboles ou douze sous ; celui d'orge, deux oboles ou six sous ; la metrete de vin, pesant cent liv., aussi deux oboles.

On n'estimait qu'à cent sesterces ou 22 liv. 10 s. le produit annuel d'un *jugère* de bois ou de pâturage, environ 40 francs l'arpent.

Smith estime qu'il y avait entre la valeur actuelle du marc d'argent et celle qu'il avait chez les Romains, du temps d'Auguste, la différence de quatre à trois.

CHAPITRE LVII.

Des arts mécaniques et des corporations.

Quelques jours après notre visite chez Faustin, Vologèse et moi, nous étions montés de bonne heure en voiture, afin de parcourir cette partie de la côte qui conduit de Pouzzol à Naples. Nous admirâmes, pendant quelque temps, le spectacle varié que nous présentait un sol qui ne se refuse à aucune production, des sites dont rien n'égale l'effet pittoresque, et ces nombreux châteaux où l'opulence appelle, à grands frais, les plaisirs. Après quelques heures de promenade, un petit bois que nous fûmes obligés de traverser, en bornant tout à coup notre vue, ramena notre attention sur nous-mêmes, et sur les diverses jouissances dont nous sommes redevables au progrès des arts et de la civilisation.

« La chaleur du jour, dis-je au satrape, commence à rendre la promenade moins agréable; je t'invite à descendre chez un de mes amis dont l'habitation n'est pas éloignée, et qui, malgré nos préjugés contre les arts mécaniques, les cultive avec le plus grand succès; nous y trouverons

tout ce qui est propre à en faire connaître les procédés ».

Vologèse applaudit à une proposition qui piquait si fortement sa curiosité. En entrant, nous vîmes, à notre gauche, un vaste hangard sous lequel étaient réunies des voitures de tout genre. Le chevalier Birrhus qui, moins par intérêt que par goût, surveillait sans cesse ses nombreux atteliers, fit, devant nous, l'épreuve d'un char extraordinaire dont il venait d'achever la construction : par le moyen d'un mécanisme très-ingénieux, on voyait la quantité de chemin qu'on avait parcouru, et le temps qu'on y avait employé; les sièges étaient arrangés avec tant d'art, que l'on pouvait, dans toutes les positions, éviter les rayons du soleil et respirer la fraîcheur.

« Dans la ville, nous dit Birrhus, les Romains opulens préféreront toujours la marche douce et lente des litières, digne invention de la mollesse asiatique. Les litières ouvertes sont à l'usage des hommes, et les femmes en prennent d'absolument fermées; mais tout porte à croire que les deux sexes, se rapprochant chaque jour davantage par leurs habitudes et par leurs mœurs, ne conserveront bientôt plus de distinction à cet égard. On emploie pour les litières, quatre, six ou huit porteurs; ils sont toujours choisis parmi les esclaves les mieux faits et les plus vigoureux; aussi

plus d'une Romaine d'un rang distingué, a tourné sur eux des regards de bienveillance.

» On achève, en ce moment, quelques litières du goût le plus recherché; les unes sont fermées avec des étoffes transparentes, les autres avec des pierres spéculaires. Couchés sur des lits de rose, de voluptueux Romains s'y livrent au léger sommeil que provoque le balancement imprimé par les porteurs. Ceux qui aiment le travail, lisent, dictent ou écrivent, dans ces litières, comme dans leur cabinet. Les loix somptuaires de Jules-César avaient réglé, en quels temps et à quelles personnes il serait permis de s'en servir, mais aujourd'hui toutes ces restrictions sont oubliées.

» J'aurais dû, peut-être, continua Birrhus, vous parler d'abord des voitures de nos ancêtres, afin que vous puissiez mieux juger des progrès de notre luxe, par la comparaison de leur simplicité avec nos recherches dans cette partie. Ce lourd *Plaustrum*, avec des roues pleines et sans rayons, dont l'axe tourne avec la roue, fut assez long-temps la seule voiture qu'ils connussent; ils la faisaient traîner par des bœufs: elle ne sert plus aujourd'hui que pour traîner les fardeaux extrêmement pesans.

» Lorsqu'il était couvert et garni de toutes parts, comme le permettaient ces temps grossiers, il prenait le nom d'*Arcera*, et servait à trans-

porter ceux à qui la vieillesse ou quelques infirmités ne permettaient pas de supporter les secousses fatigantes du *Plaustrum*.

» Ce sont les femmes qui, partout, ont le plus contribué à polir les mœurs des nations et à varier leurs usages, soit en bien soit en mal; au lieu de ces voitures grossières, elles ont introduit l'usage du *Carpentum*; quelque temps après, nos communications avec les Torcans nous ont fait connaître le *Pilentum*, espèce de char principalement destiné aux dames romaines qui se rendent aux sacrifices.

» Au commencement du sixième siècle, les voitures étaient si loin d'être usitées pour les hommes, que le grand pontife Métellus, ayant perdu la vue, en sauvant du feu les choses sacrées contenues dans le temple de Vesta, il fallut un décret du peuple romain, pour lui accorder le privilége singulier de se rendre au sénat dans un char.

» Les *Basternæ*, plus élégantes et plus légères que le *Pilentum*, obtiennent aujourd'hui la préférence : elles sont aussi à quatre roues et entièrement couvertes; mais sur les côtés et sur le devant, se trouvent des rideaux qui admettent le jour ou l'interceptent à volonté. Après avoir été long-temps peintes en vert, la mode veut à présent qu'elles le soient en rouge; elle a éga-

lement introduit, depuis peu, l'usage de les suspendre, ce qui adoucit les secousses d'une marche rapide, bien plus que les coussins de plumes dont on les garnissait d'abord.

» A la suite du *Pilentum* et des *Basternæ*, les esclaves de nos matrones sont traînées dans un modeste *Petoritum*. Cette voiture légère est quelquefois employée aussi par des Romains du premier rang, lorsqu'ils veulent faire un prompt voyage. Pour les courses rapides, on préfère le *Cisium*, voiture à deux roues, à laquelle n'est assez souvent attelé qu'un seul cheval.

» Ce sont ordinairement ceux qui ont le moins d'affaires, qui précipitent le plus leur marche. Combien de fois n'ai-je pas été indigné contre ces opulens désœuvrés qui courent sur le pavé inégal des rues de Rome, suivi d'un train nombreux, sans s'inquiéter du danger pour eux-mêmes ou pour les autres, et comme si leur célérité intéressait le salut de l'État !

» La *Rheda* est une voiture à quatre roues, d'une construction solide, ce qui la fait choisir pour les courses qui se font au frais du gouvernement; elle est indifféremment à l'usage des deux sexes, et on y attelle jusqu'à huit chevaux. Je la crois d'origine gauloise, aussi bien que le *Petoritum*, et plusieurs autres espèces de char qu'il m'est plus aisé de vous montrer que de

vous

vous décrire; c'est au milieu de cette variété que se plaît le luxe, auprès de qui la nouveauté tient lieu souvent de tout autre mérite.

» La voiture d'honneur est cette riche *Carruca*, qui est principalement à l'usage des sénateurs (1); celle que vous voyez ici, malgré ses ornemens d'argent, ciselés avec le plus grand art, n'est cependant pas une des plus somptueuses. Il en est dont les ornemens sont en or massif et en ivoire, et qui coûtent autant qu'un domaine entier; elles sont traînées par des mules d'une espèce recherchée, et qui sont d'un prix excessif; on leur donne beaucoup de hauteur, depuis qu'un préjugé assez bizarre, fait regarder le char le plus élevé comme le plus honorable.

» Pour les courses du cirque, les fêtes publiques et les cérémonies triomphales, on emploie des chars à deux, à trois, à quatre et même à six chevaux attelés de front. Auguste est le premier qui ait été traîné sur un char, par six chevaux ainsi attelés, et je ne doute pas qu'on ne renchérisse quelque jour (2) ».

Quand Birrhus eut achevé la longue énumération

(1) Alexandre Sévère pensait que la dignité de l'empire exigeait que les sénateurs allassent en voiture.

(2) Néron parut aux jeux olympiques, traîné sur un char auquel étaient attelés dix chevaux de front.

des chars en usage parmi les Romains, et en eut appliqué la description aux différentes espèces de voitures qui étaient sous nos yeux : « Tes leçons ne seront pas perdues, lui dit Vologèse ; à l'exemple des Romains, qui jamais n'ont rougi d'imiter ce que les autres nations leur ont présenté d'utile, aussitôt que je serai rentré dans ma patrie, j'essaierai d'y transporter une partie des merveilles que les arts ont produites dans cette contrée ».

Birrhus. « L'état d'avilissement où les tient l'opinion publique, est ce qui nuit le plus à leurs progrès ; il m'a fallu une sorte de courage pour me livrer à leur étude. Comment peut-on craindre de se dégrader par des recherches qui conduisent à des connaissances nouvelles et si souvent utiles? Pour les mieux apprécier, j'ai réuni dans ce vaste édifice, ce que le résultat de leurs opérations offre de plus curieux, et il n'est aucun de leurs procédés que je n'aye soigneusement approfondi, aussi bien que leur histoire.

» Après le règne guerrier de Romulus, Numa qui voulait initier les Romains aux jouissances de la paix, forma, des diverses professions, neuf colléges d'artisans, qui étaient distingués par des fêtes et des réglemens particuliers à chacun d'eux. En se rapprochant ainsi, les artisans s'éclairent sur leurs divers procédés, et les découvertes

d'un seul, deviennent en peu de temps, communes à tous. Ces colléges, malgré leur utilité, furent abolis par Tarquin le superbe, ennemi, comme tous ceux qui aspirent au pouvoir absolu, des fréquentes réunions entre les citoyens; mais le sénat les rétablit aussitôt après son expulsion. Lorsqu'enfin le progrès de la civilisation nous eut fait connaître de nouveaux arts, ils formèrent autant de nouveaux colléges, jusqu'à ce que le sénat, s'apercevant que les factions s'en servaient comme de points d'appui, pour favoriser leurs manœuvres, ne laissa subsister que les colléges anciens. Ce décret fut négligé comme tant d'autres; Auguste, qui cherche à se montrer populaire, laisse aujourd'hui se réunir les colléges anciens et nouveaux; mais la police qu'il a établie, empêche que ces associations ne dégénèrent en assemblées séditieuses, et ne présentent aux factieux de nouveaux moyens pour troubler l'État. Chacun de ces colléges se choisit pour protecteur, la divinité qui a le plus d'analogie avec sa profession, s'impose des réglemens qui sont obligatoires pour tous ses membres, pourvu qu'ils n'ayent rien de contraire aux loix générales de l'empire, et se nomme des patrons, chargés de protéger leurs intérêts et de défendre leurs causes (1).

(1) Ils avaient aussi des présidens, *magistri quin-*

» Je ne parlerai point ici des arts dont les procédés sont trop connus pour offrir quelque aliment à la curiosité, tels que la menuiserie, la serrurerie; ni de ceux qui sont circonscrits dans certains lieux, comme la métallurgie, qui ne peut être utilement étudiée que près des mines, et aussi la papeterie, dont toutes les fabriques se trouvent nécessairement dans les cantons où croît le *papirus*.

» Quoique l'art des tisserands soit connu chez la plupart des peuples, la multiplicité de ses procédés ne peut manquer d'y faire rencontrer quelque singularité. Nos ancêtres faisaient tisser leurs étoffes dans leurs maisons; mais ces ouvrages furent extrêmement grossiers, jusqu'à ce qu'il y eut un collége de tisserands qui perfectionna cet art, et qui transporta parmi nous les méthodes usitées chez les nations voisines.

» Les tisserands égyptiens sont assis, mais la mécanique dont les nôtres s'aident dans leur travail, les oblige à travailler debout. Des rouleaux se trouvent en haut et en bas; l'un sert à recevoir les fils de la chaîne dont la partie inférieure est tendue perpendiculairement sur le métier (1);

---

quinnales, des procurateurs, des questeurs et des viateurs.

(1) Quoique je ne sois point dans l'usage de relever

la toile s'enveloppe autour de l'autre rouleau, à mesure que l'ouvrage avance. Les fils de la chaîne sont divisés en deux parties, qu'un mécanisme, mû par le pied du tisserand, fait reculer et avancer tour à tour. La navette court rapidement dans l'intervalle que la chaîne, ainsi écartée, laisse vide; ensuite avec le peigne, on presse fortement les uns contre les autres, tous les fils de la trame : cette opération est la même pour la laine et pour le lin. Le coton qui croît sur les arbres de l'île de Cos, ou qui nous est envoyé de l'Inde, la soie

---

les erreurs que je rencontre sur mon chemin, je ne puis m'empêcher d'en mentionner une assez singulière qui est échappée à un auteur estimable, et qui m'a été très-utile. Bayeux, dans sa traduction des *Fastes d'Ovide*, après avoir reconnu que le tisserand travaillait debout, et que son métier était perpendiculaire, ajoute que le pied du tisserand était posé sur des planches mobiles, qui servaient à hausser ou à baisser les fils de la chaîne. Comment concevoir ce mouvement alternatif qui hausse et qui baisse des fils tendus perpendiculairement ? Combien on est exposé en faisant la description des arts anciens, à y mêler les procédés des arts modernes ! C'est moins par esprit de critique, que je parle des erreurs des autres écrivains, que dans l'intention de faire excuser celles qu'on trouvera, en trop grand nombre, dans cet ouvrage. J'ignore pour quelle raison Bayeux n'a point parlé, dans sa description, des rouleaux qui étaient en haut et en bas du métier. Isidore en fait cependant une mention expresse. *Insubuli infrà et suprà sunt.*

qui provient de contrées bien plus éloignées encore, sont des matières que l'on emploie rarement dans nos manufactures. On a imaginé depuis peu de faire des étoffes dont la trame est en laine et la chaîne en lin; peut-être un jour, les bizarreries de la mode les mettront-elles en vogue. S'il est vrai, comme on l'assure, que le premier des Tarquins se soit revêtu d'un manteau tissu d'or trait, il faut que ce soit une invention bien ancienne, et le luxe de notre siècle ne peut manquer de la faire bientôt revivre.

» Nous avons des toiles de chasse si fines, qu'elles passent avec leurs cordes à travers une bague, et qu'un seul homme en pourrait porter de quoi environner une forêt entière : ce qu'il y a de plus merveilleux, c'est que le fil est composé de cent cinquante brins ».

Vologèse. » En passant à Rhodes, j'ai admiré une preuve de l'industrie merveilleuse des Egyptiens dans ce même genre, c'est un reste de la cuirasse d'Amasis, un de leurs anciens rois ; chacun des fils dont elle est tissue, est composé de trois cent soixante-cinq brins ».

Birrhus. « L'art de teindre les étoffes n'a pas fait moins de progrès que celui de les fabriquer ; mais ses procédés tiennent à des détails si nombreux et si compliqués, qu'il me serait impos-

sible de vous les exposer. Ce n'était point assez par la composition de nos baumes et de nos aromates, de surpasser le parfum des fleurs, nous avons voulu, par la teinture, rivaliser leurs couleurs les plus agréables et les plus éclatantes : l'améthyste, le pourpre et l'écarlate étaient les couleurs qui réussissaient le mieux anciennement; aujourd'hui, il n'est plus aucune couleur dans la nature qu'on ne parvienne à donner à nos vêtemens. Cet art ne s'est perfectionné que par beaucoup d'essais; on y employait des ingrédiens aussi rares que coûteux, quand les Gaulois, avec le suc extrait de quelques plantes, ont trouvé le moyen de contrefaire toutes les couleurs, celles mêmes qui passent pour les plus précieuses. L'algue qui croît en Crète, fournissait à nos teinturiers, une couleur aussi vive que durable, et nous connaissions, depuis long-temps, les propriétés de la pariétaire; mais depuis l'espèce de révolution que les Gaulois viennent de faire dans cet art, c'est d'eux seuls qu'il faut en attendre le perfectionnement.

» On ne laisse pas d'avoir encore fréquemment recours aux préparations tirées du règne animal et du règne végétal, quoique plus chères; aussi est-on exposé à beaucoup de falsifications. Il est difficile de trouver du minium bien pur, parce que les compagnies chargées de le vendre,

le mêlent avec d'autres matières pour augmenter leur bénéfice.

» Le nitre est un ingrédient nécessaire dans toutes nos teintures, surtout dans celles où l'on emploie deux coquillages, depuis long-temps célèbres par le grand usage que l'on en fait; celui qu'on nomme *murex*, donne une couleur bleu vif; le purpurin fournit un rouge foncé; c'est ce pourpre si estimé, qu'on en a fait le signe de l'autorité suprême Il en est cependant à qui cette couleur déplaît, et qui ne peuvent concevoir le prix qu'on y attache; ils lui trouvent même une teinte sale et désagréable.

» Ce n'est pas sans beaucoup de frais et de soins, que nos artisans l'obtiennent; lorsque les pêcheurs ont recueilli une certaine quantité de ces coquillages, le teinturier casse la coquille, d'un seul coup, et détache, au moyen d'un crochet, une vessie qui contient la liqueur qu'il doit employer dans ses bains. On met ces vessies dans une chaudière de plomb, dans la proportion de cent cinquante livres de pourpre avec dix-huit livres d'eau; on l'expose à une chaleur qui arrive horizontalement sur cette chaudière, par le moyen d'un tuyau qui communique à une fournaise. Lorsque le bain de teinture est au degré de chaleur convenable, on y fait tremper la laine pendant cinq heures; après quoi on la sèche et on

la carde : il faut renouveler cette opération plusieurs fois, afin que la teinture soit solide. Si l'on veut varier les couleurs, on mêle ensemble la liqueur obtenue de ces deux coquillages ; vingt livres de *murex* et cent dix livres de purpurin, donnent la belle couleur d'améthyste foncé. La pourpre tyrienne, si renommée, ressemble à la couleur du sang coagulé ; elle se fait en trempant la laine dans la liqueur purpurine, et en la plongeant ensuite dans la teinture de *murex*.

» La teinture s'applique au verre avec un égal succès ; il n'est aucune matière qui soit plus propre à prendre toutes les couleurs et toutes les formes. Voici des vases qui sont teints en rouge, en bleu, en violet ; d'autres imitent le saphir, l'hyacinthe et les pierres précieuses les plus rares. Le verre blanc est le plus estimé, à cause de sa ressemblance avec le cristal ; ce qui, cependant, n'a fait qu'ajouter au cristal lui-même, une valeur plus grande ».

Vologèse. « Les vases de ce genre sont aussi très-estimés de mes compatriotes, mais je n'ai rien vu dans toute l'Asie, qu'on pût comparer à la pièce de cristal que Livie a dédiée à Jupiter Capitolin, et qui, m'a-t-on assuré, pèse cinquante livres ».

Birrhus. « L'art est parvenu à donner un tel prix au verre, que deux vases, de médiocre gran-

deur, ont été payés six mille sesterces (1350 liv.). On commence à préférer, sur les tables, des vases de cette matière, aux coupes d'or et d'argent; on fabrique pour le peuple, des verres communs qui sont à si bon marché, qu'on en a deux pour un as.

» Ce sable blanc et tendre que l'on pile dans un mortier, est destiné à la fabrication du verre; on y mêle trois parties de nitre. Lorsque la matière est fondue, on la verse dans un autre vase pour la recuire, et le feu finit à la fin par la convertir en une masse de verre très-transparente. Après qu'il a reçu une première configuration, au moyen du souffle, on le met sur le tour et on le cisèle comme l'argent. J'ai vu des vases de verre, ornés de relief, que leurs possesseurs prétendaient être à l'épreuve du feu.

» La poterie semble avoir perdu ce que les autres arts ont gagné; dans l'Étrurie même, on ne sait plus fabriquer les beaux vases qui lui ont acquis tant de réputation. Les potiers ont été réunis en collége dès le temps de Numa, et cependant ils n'ont jamais rien fait parmi nous que de très-commun. Quelques cités doivent leur principale richesse à cette branche de commerce, et font transporter au loin les produits de leurs fabriques. On vante en Italie les poteries de Surrente

et de Modène; en Asie, celles de Pergame; en Espagne, celles de Sagonte.

» Le cuivre a diminué l'usage de la poterie, depuis que l'étamage a ôté le danger dont son usage dans les cuisines est accompagné; on prétend même que l'étain communique un goût agréable aux viandes qu'on a fait cuire dans les vases auxquels il est appliqué.

» Les Gaulois, habiles dans tous les arts, font avec du plomb blanc des étamages qu'on peut à peine distinguer de l'argent; ce sont eux qui ont mis en vogue l'usage d'argenter les harnais des chevaux, et jusqu'aux voitures et aux litières; mais les Romains opulens commencent à ne plus aimer que la dorure ».

Les heures s'écoulaient rapidement dans l'examen de la multitude d'objets intéressans que la maison de Birrhus offrait à notre curiosité; comme il ne nous restait plus que le temps nécessaire pour nous rendre à Naples avant la nuit, nous nous hâtâmes de prendre la route de cette ville, où nous trouvâmes un grand nombre de Romains, attirés par les combats littéraires qui y ont lieu chaque année.

SUPPLÉMENT DE L'ÉDITEUR.

J'ai cru devoir ajouter à ce chapitre la nomenclature des métiers et des professions qui étaient exercées à Rome, la regardant comme le meilleur moyen de suppléer aux connaissances qui nous manquent sur l'état des arts et des manufactures dans ce grand empire.

Les exemptions dont furent favorisés, en 337 depuis J. C., les trente-cinq colléges dont je vais m'occuper d'abord, annoncent assez qu'on les regardait comme les plus importans. Je crois nécessaire d'ajouter ici les dénominations latines, parce que leur signification n'est pas encore absolument fixée, et que les doutes de nos savans à cet égard, prouvent combien cette matière a encore besoin d'éclaircissemens.

1°. *Architecti*, les architectes; 2°. *structores*, les maçons; 3°. *tignarii*, les charpentiers; 4°. *laquearii*, les lambrisseurs; 5°. *albarii*, les crépisseurs : si j'ai bien entendu Tertullien, je crois plutôt que c'étaient ceux qui mettaient sur les terrasses le ciment dont on se servait pour les rendre impénétrables à la pluie ; ils s'occupaient aussi des décorations intérieures et des incrustations; 6°. *marmorarii*, les marbriers ; 7°. *musivarii*, les ouvriers en mosaïque ; 8°. *specularii*, ceux qui incrustent les miroirs dans les lambris des appartemens; 9°. *lapidarii*, les ou-

vriers en pierre; 10°. *quadratarii*, ceux qui font les ornemens d'architecture; 11°. *tesselarii*, les paveurs d'appartemens; 12°. *scazores*, autres ouvriers en bâtimens, d'une destination incertaine : il en est qui croient qu'ils étaient chargés de la construction des escaliers; 13°. *mediaci*, les menuisiers; 14°. *intestinarii*, autre classe de menuisiers, dont les ouvrages étaient plus délicats et plus finis; 15°. *vitriarii*, les fabricans de verre; 16°. *statuarii*, les statuaires; 17°. *sculptores*, les sculpteurs; 18°. *pictores*, les peintres; 19°. *mulo-medici*, les artistes vétérinaires; 20°. *pelliones*, les pelletiers; 21°. *figuli*, les potiers; 22°. *plumbarii*, les plombiers; 23°. *argentarii*, ceux qui travaillent l'argent; 24°. *aurifices*, ceux qui travaillent l'or; 25°. *ærarii*, ceux qui travaillent le cuivre; 26°. *ferrarii*, ceux qui travaillent le fer; 27°. *aquilices*, les fontainiers; 28°. *fusores*, les fondeurs; 29°. *carpentarii*, les carrossiers; 30°. *eburarii*, les ouvriers en ivoire; 31°. *fullones*, les foulons; 31°. *blattiarii*, ceux qui teignent la soie en pourpre; 33°. *deauratores*, les doreurs; 34°. *barbaricarii*, les brodeurs; 35°. *diatrictarii*, que le célèbre commentateur du *Codex theodosianus*, prétend être être ceux qui perforaient les perles, ce qui me paraît peu vraisemblable (1).

(1) Les colléges des artisans, sous le règne de Numa, étaient au nombre de neuf, selon Plutarque. Les trompettes, les orfèvres, les ouvriers en airain, ceux en bois, les teinturiers, les cordonniers, les tanneurs, les potiers, les autres arts étaient réunis dans le même collége.

Je mets les autres professions par ordre alphabétique : 36°. *advocati*, ceux qui fournissaient les moyens de droit aux orateurs, auxquels ils furent insensiblement substitués ; néanmoins, ce ne fut que long-temps après le siècle d'Auguste qu'ils plaidèrent eux-mêmes ; 37°. *æneatores*, les trompettes ; 38°. *æquatores monetæ*, les peseurs de la monnaie, 39°. *alipili*, les dépilateurs, ordinairement esclaves ; 40°. *aluminarii*, les fabricans d'alun ; 41°. *ampullarii*, les fabricans de bouteilles ; 42°. *arcarii*, les layetiers ; 43°. *avium sartores*, ceux qui engraissaient la volaille ; 44°. *automatarii*, les faiseurs d'automates ; 45°. *balneatores*, les baigneurs ; 46°. *boarii*, les marchands de bœufs ; 47°. *cœlatores*, les graveurs ; 48°. *calcarii*, les chaufourniers ; 49°. *carinarii*, les teinturiers en jaune ; 50°. *carrucarii*, les cochers ; 51°. *castellarii*, les préposés aux châteaux d'eau ; 52°. *caudicarii*, les constructeurs de bateaux ; 53°. *caupones*, les cabaretiers ; 54°. *centonarii*, ceux qui faisaient des tentes ; 55°. *cerdones*, les savetiers ; 56°. *chirurgi*, les chirurgiens ; 57°. *chirurgus ocularius*, oculiste ; 58°. *citiciarii*, ceux qui emploient le poil de chèvre, ou le fabriquent ; 59°. *citharedi*, les joueurs d'instrumens à corde ; 60°. *coactores*, les exacteurs ; 61. *coci*, les cuisiniers ; 62°. *coriarii*, les tanneurs et corroyeurs ; 63°. *cultrarii*, les couteliers ; 64°. *dolearii*, ceux qui font les vases et les tonneaux pour contenir le vin ; 65°. *flammearii*, les fabricans de voiles couleur de feu ; 66°. *flaturarii argenti et auri monetarii*, ceux qui fondent les monnaies ; 67°. *focariæ militum classiariorum*, les cui-

sinières des soldats de la flotte; 68°. *frumentarii negociatores*, les marchands de blé; 69°. *geruli*, les portefaix; 70°. *grammatici*, les grammairiens; 71°. *indusiarii*, les faiseurs de chemises; 72°. *institores*, les commis des marchands; 73°. *pectinarii lanarii sodales*, les fabricans en laine; 74°. *lanii*, les bouchers; 75°. *lardarii*, les charcutiers; 76°. *lænæ*; 77°. *lenunculi*, les marchands d'esclaves; 78°. *libripendes*, les fermiers du poids public; 79°. *lintearii*, les fabricans en toiles; 80°. *machinatores*, les machinistes; 81°. *magnarii*, les marchands en gros; 82° *manularii*, les fabricans de gants; 83°. *margaritarii*, les jouailliers; 84°. *medici*, les médecins; 85°. *mensores*, les arpenteurs; 86°. *mensores pistorum siliginariorum, portuenses*, les mesureurs de la farine, ceux des ports; 87°. *mercatores sagarii*, les marchands de saie pour les soldats; 88°. *muro batharii*, les parfumeurs de souliers de femmes; 89°. *musicarii*, les luthiers; 90°. *negociatores*, les trafiquans; 91°. *nummularii*, les banquiers et essayeurs de monnaie; 92°. *obstetrices*, les accoucheuses; 93°. *olearii*, les marchands d'huile; 94°. *pedagogi*, les maîtres d'école; 95°. *patagiarii*, les frangiers; 96°. *penularii*, les fabricans de manteaux; 97°. *parmularii*, les fabricans de boucliers; 98°. *pectinarii*, les fabricans de peignes; 99°. *pegmentarii*, les machinistes des théâtres; 100°. *plumarii*, les plumassiers; 101°. *pomarii*, les fruitiers; 102°. *ponderarii*, les peseurs; 103°. *portitores*, les receveurs des douanes; 104°. *phrigiones*, les brodeurs; je crois que la différence qui existait entre ceux-ci et les

barbaricarii, consistait en ce que les premiers, en ornant les vêtemens romains de broderie, ne firent aucun changement dans la couleur du fond, ni dans leur forme ordinaire, tandis que les autres y introduisirent les larges broderies dont parle Ammien Marcellin, broderies qui représentaient différentes figures, et qui occupaient la plus grande partie du vêtement. De pareils ornemens ne pouvaient convenir, ni à la majesté de la toge, ni à la simplicité de la tunique.

105°. *propolæ,* les brocanteurs; 106°. *quasillariæ,* les fileuses de laine; 107°. *sagarii,* les tailleurs militaires; 108°. *salinatores,* les marchands de sel; 109°. *saltuarii,* les gardes-forestiers; 110°. *sarcinatores,* les raccommodeurs d'habits; 111°. *scamillarii,* les faiseurs d'escabeaux; 112°. *scapharii,* les constructeurs de chaloupes; 113°. *sellarii,* les fabricans de meubles pour s'asseoir; 114°. *seplasiarii,* les parfumeurs; 115°. *serrarii,* les serruriers; 116°. *suarii,* les porchers; 117°. *sutores,* les cordonniers; 118°. *tectores,* les peintres en bâtimens; 119°. *textores,* les tisserands, 120°. *thermarii,* les employés aux bains, 121°. *tonsores,* les barbiers; 122°. *toustrices,* les coiffeuses; 123°. *vascularii,* les fabricans de vaiselle, 124°. *velarii,* les fabricans de voiles; 125°. *venatores,* les chasseurs; 126°. *viminarii,* les mandeliers; 127°. *vinarii,* les marchands de vin; 128°. *violarii,* les teinturiers en violet; 129°. *unguentarii,* autre espèce de parfumeurs; 130°. *urinatores,* les plongeurs; ils étaient du même collége

collége que les pêcheurs; 131°. *utricularii*, les fabricans d'outres.

On distinguait le *mecanicus* du *machinarius* : le premier pouvait être un homme distingué et même un sénateur; il était seulement chargé de fournir le plan de l'ouvrage, et d'en surveiller l'exécution : après lui venait le géomètre, qui appliquait ses calculs aux constructions qui en avaient besoin; l'architecte était principalement chargé des détails et de la surveillance journalière.

Il paraît que sous le bas-empire, chaque collége était composé d'un certain nombre de citoyens auxquels on assignait la région où ils devaient habiter; dès qu'il arrivait un incendie, ils devaient tous se réunir au point de ralliement fixé pour chaque collége, afin d'aller y porter du secours. Lorsqu'un des membres du collége mourait, on choisissait un citoyen de la même profession pour le remplacer.

Cette énumération, tout imparfaite qu'elle est, peut donner lieu à des inductions fort intéressantes. On peut remarquer d'abord que la division des arts était à Rome, poussée plus loin que chez aucun peuple moderne; parmi les trente-cinq professions privilégiées, il en est treize qui ont rapport à la construction des bâtimens. Nous n'avons pas même de noms pour distinguer les *intestinarii*, les menuisiers pour les décorations, des *mediaci*, artisans chargés de la grosse menuiserie. On pourrait présumer, d'après notre nomenclature, que chaque teinturier ne s'occupait que d'une couleur, et l'on s'étonnera moins alors, de la perfection que Pline attribue à leurs

procédés. Les Romains avaient aussi beaucoup multiplié tout ce qui a rapport au luxe personnel, ils faisaient usage de huit à dix chaussures différentes.

Il est bon d'observer encore, combien il y avait peu d'états qui fussent particuliers aux femmes ; elles ne sont nommées que comme cuisinières, coiffeuses et accoucheuses ; d'où l'on peut conclure qu'elles n'étaient occupées qu'à des travaux extrêmement secondaires, et que jamais elles ne se trouvaient à la tête d'un magasin, encore moins d'aucune espèce de manufacture. Les articles même de mode étaient entre les mains des hommes.

Je ne sais pourquoi on a voulu ôter aux anciens jusqu'aux inventions les plus communes ; on les réduisait aux lampes, en les privant de l'usage de la chandelle et de la bougie. Il est certain cependant que les premiers chrétiens s'en servaient pour s'éclairer ; ils employaient quelquefois le beurre au même usage, assure Roland, d'après Clément d'Alexandrie.

Quoiqu'il soit constant que non-seulement en Egypte, mais en Italie, il y avait des cités qui ne s'habillaient qu'avec du lin, à peine quelques auteurs leur accordent-ils d'avoir connu la toile. Varron dit cependant, que l'on nomme *termentarium* le linge qui est usé par le corps, *quod teritur corpore*, ce qui suppose, malgré le préjugé contraire, l'usage des chemises assez commun de son temps.

On employait alors différentes terres savonneuses, et plusieurs plantes, telles qu'une espèce de pavôt sauvage et les *radiculæ;* celles-ci donnaient

aux laines une blancheur et une douceur merveilleuse.

Malgré notre orgueil, nous sommes forcés d'avouer, qu'il existe encore plusieurs procédés dont l'usage était familier aux anciens, et que toute notre sagacité n'a pu retrouver.

CHAPITRE LVIII.

Du commerce et de la navigation.

Vologèse était depuis six mois en Italie, employant à observer les mœurs des Romains le temps qui n'était pas occupé par la négociation dont il était chargé, lorsque son maître lui envoya l'ordre de revenir sur le champ, afin d'aller en Médie se mettre à la tête d'un nombreux soulèvement qui lui faisait espérer une révolution favorable à ses espérances. Après m'avoir exprimé le regret que lui donnait un départ aussi imprévu, il me présenta le résumé qu'il avait fait de quelques-unes de nos conversations. « Que ne m'est-il permis de les continuer, ajouta-t-il, et combien de sujets intéressans, il te reste encore à me développer! Tu m'as exposé d'une manière assez rapide quelles étaient les principales jouissances du peuple et des grands, mais tu ne m'as point parlé du commerce qui en est la source principale, et de la navigation qui va leur chercher des alimens dans toutes les parties de l'Univers. Nous ne nous sommes point occupés de la circulation des richesses, et de leur répartition entre les diverses classes de la société; à peine avons-nous jeté un

coup d'œil sur l'agriculture, art d'autant plus difficile à étudier, que l'habitude règle ses procédés bien davantage que le raisonnement ».

Pollion. « C'est par cela même que les détails qui concernent cet art, sont longs et pénibles, que mes réflexions ont été courtes et superficielles; comme ton dessein n'a jamais été de mettre nos procédés en pratique, en m'étendant davantage, je n'aurais fait qu'ajouter de l'ennui sans utilité.

» Jamais le gouvernement romain ne s'est occupé des effets du commerce sur la prospérité de l'empire; il s'est contenté de ne pas gêner ses opérations, mais sans lui accorder ni protection ni encouragement. Les préjugés de nos ancêtres les ont empêchés long-temps de s'y livrer; ils ne connaissaient d'autres jouissances que celles qui sont attachées à la satisfaction des premiers besoins. Ne passant presque aucune année sans hostilités, le butin qu'ils enlevaient aux ennemis, les dédommageait faiblement des ravages qu'ils avaient éprouvés sur leurs propres domaines; aussi pendant le cours des cinq premiers siècles, la république n'a-t-elle jamais joui de cette abondance et de cette sécurité qui sont les principes vivifians du commerce ».

Vologèse. « L'esprit militaire semble incompatible avec l'esprit agricole; par quel prodige ont-ils pu se concilier si long-temps parmi les Romains?

Comment la marche paisible et uniforme de l'un pouvait-elle se soutenir, tandis que l'autre soufflait sans cesse l'emportement, la haine et la violence »?

Pollion. « C'est ce qui prouve qu'ils étaient cultivateurs par inclination, et guerriers seulement par nécessité; des champs étendus et fertiles étaient le principal objet de leur ambition, et ils regardaient comme un avantage égal, de s'emparer des possessions de leurs voisins, ou d'augmenter le produit de leurs domaines par une meilleure culture. De là tant d'honneurs accordés aux tribus rustiques; de là l'infamie dont nos loix punissaient ceux qui avaient négligé l'héritage de leurs ancêtres. Lors même que la conquête de la Campanie eut initié les Romains avec les jouissances des peuples civilisés, les préjugés et l'habitude leur donnèrent de l'aversion pour les arts des peuples vaincus. Les effets de ces préjugés subsistent encore; par une contradiction inconcevable, nous recherchons avec une sorte de fureur les produits des arts, et nous méprisons ceux qui les exercent.

» Sous nos premiers rois, tout accès fut fermé au commerce; les échanges étaient alors notre seul moyen de circulation; à peine connaissait-on les métaux précieux, et l'airain même se donnait au poids; les ventes et les achats ne se faisaient

qu'une balance a la main, et c'est par respect pour les usages antiques, qu'aujourd'hui encore, les ventes et les achats où il y a mutation de propriété, ne se font point sans balance.

» Servius est le premier qui ait donné aux as l'empreinte d'une brebis (1); les as pesaient alors une livre ou douze onces. On frappait aussi des pièces de deux livres pesant, monnaie qui ne paraît pas bien propre à faciliter la circulation. Les guerres contre Pyrrhus introduisirent à Rome l'usage de la monnaie d'argent, mais ce ne fut que vers la fin du cinquième siècle, cinq ans seulement avant la première guerre punique, que le sénat en fit frapper.

» Durant cette guerre aussi remarquable par la variété des événemens que par sa durée, le trésor public se trouvant épuisé, on fit des as de deux onces, dont l'empreinte portait d'un côté la tête de Janus, et de l'autre la proue d'un vaisseau; de là vient qu'en jouant à certain jeu de hasard, ceux qui jettent le denier en l'air, disent encore : tête ou vaisseau. Le Dictateur Fabius augmenta de moitié la valeur nominale de toute la monnaie; enfin, Papirius mit en circulation des as d'une demi-once, qui par conséquent ne valaient plus que la vingt-

(1) *Pecus*, d'où les pièces de monnaie ont été appelées *pecunia*.

quatrième partie de ceux que Servius avait fait frapper.

» Les premières pièces d'argent portaient pour empreinte un char à deux ou quatre chevaux, d'où elles sont appelées *bigati* et *quadrigati*. On en a fait ensuite où l'on voit l'image de la victoire (*victoriati*); sur leur revers se trouve une Rome *casquée*, ou quelqu'autre divinité. Les triumvirs monétaires se sont ensuite attribué le droit d'y faire représenter les têtes des hommes illustres qu'ils comptaient parmi leurs ancêtres. César, le premier, eut de son vivant, la sienne sur toutes nos monnaies; après lui, elles ont reçu pour empreinte la tête des triumvirs. Depuis qu'Auguste est monté au rang suprême, il jouit seul de ce privilége, dont il peut faire part aux grands hommes morts ou vivans, qu'il veut honorer (1).

---

(1) On ne trouve jamais, dit Montfaucon, deux médailles frappées au même coin. Il assure que quatre ou cinq mille médailles, avec les mêmes lettres et les mêmes figures, ont été frappées, la même année, sur quatre ou cinq mille coins différens. N'est-il pas plus probable que l'opération du monnayage avec le marteau, altérait le coin et obligeait à y retoucher, et que c'est ce qui a fait naître cette différence de coins, inconcevable dans toute autre hypothèse. Je m'étonne qu'un fait aussi extraordinaire n'ait pas été éclairci par les antiquaires, autant qu'il pouvait l'être.

» C'est en 627, environ quarante ans avant ma naissance, qu'ont paru les premières pièces d'or frappées au coin de la république. Dans le commerce, une once d'or équivaut maintenant à douze onces d'argent, et à cinquante-six livres de cuivre. Malgré la valeur bien prépondérante des deux autres métaux, celui-ci n'a jamais cessé d'être la mesure de l'estimation des choses, et la fortune active ou passive des citoyens, se calcule par le cuivre qu'ils doivent ou qui leur est dû ».

» Lorsque les malheurs de l'État forcèrent les Romains à hausser le prix des monnaies, ils le firent sans en altérer la pureté; le tribun Drusus fut le premier qui employa les alliages. Cette facilité de payer ses dettes en valeurs apparentes, ayant séduit ceux qui dirigeaient le gouvernement, les manœuvres qui eurent lieu dans l'administration des monnaies, jetèrent aussitôt qu'on s'en aperçut, de très-grands embarras dans le commerce; c'est dans ces circonstances que Marius Gratidianus proposa une loi qui soumettait le titre de l'argent à des épreuves propres à ramener la confiance publique, ce qui fut si agréable au peuple qu'on lui éleva des statues dans toutes les rues de Rome. Cette loi avait été concertée avec d'autres magistrats qui auraient eu autant de droits que lui à ces honneurs, mais Marius trompa ses collégues, en la proposant en

son propre nom; la reconnaissance publique fut pendant quelques momens si vive, que les Romains allumèrent des cierges, et firent fumer l'encens devant ses statues.

» Les troubles civils qui mirent le désordre dans toutes les parties du gouvernement, étendirent leurs effets jusque sur l'administration des monnaies; c'est alors que Marc-Antoine imagina l'alliage du fer avec l'argent pour en faire des deniers. Ces honteuses ressources, qui annoncent la détresse bien plus qu'elles n'y pourvoient, n'ont pas été d'un long usage; et celui qui gouverne aujourd'hui, est trop intéressé à mériter la confiance publique, pour employer le moyen le plus propre à l'éloigner pour toujours.

» Est-ce après tant de conquêtes qui avaient fait affluer en Italie les richesses de toutes les nations, que notre gouvernement devait être réduit à s'alimenter avec de la fausse monnaie? L'État se trouva pauvre aussitôt qu'il y eut des citoyens opulens; on relégua parmi les fables des siècles héroïques, la modération de ces illustres généraux qui consacraient à l'utilité publique toutes les dépouilles des ennemis qu'ils avaient vaincus. Le premier Scipion, après avoir déposé au trésor public le fruit de ses nombreuses victoires sur les Carthaginois, ne laissa en mourant que trente-deux livres d'argent dans toute sa maison. Paul-Émile

vainqueur de la Macédoine, remit aux questeurs cent dix millions de sesterces, et rentra dans son ancienne médiocrité; le seul avantage que sa famille recueillit de ses triomphes, fut de posséder la première bibliotèque qui ait existé à Rome. Mummius détruisit la ville la plus opulente de la Grèce, sans se trouver moins pauvre lui-même, et sa gloire fut l'unique dot qu'il put donner à sa fille.

» Il était impossible que ce désintéressément fût de longue durée, et l'on ne tarda point à se plaindre, que les concussions de nos généraux étaient devenues le fléau le plus destructeur des contrées nouvellement soumises. La rapacité et les profusions marchaient d'un pas égal; on n'estimait les richesses que par l'abus qu'on en pouvait faire. Faut-il s'étonner que le premier Romain qui porta le nom de riche, ait fait lui-même banqueroute? Vers la fin du septième siècle, les dettes du jeune Curion s'élevaient à soixante millions de sesterces; celles de Milon, à soixante-dix millions, et celles de César à deux cent cinquante millions : ces effrayantes prodigalités rendaient la ruine de la république inévitable. Il se trouva un Romain qui voulut les surpasser encore, et Marc-Antoine est accusé d'avoir dissipé, en quelques mois, sept cent millions de sesterces.

» C'est ainsi qu'un petit nombre d'ambitieux

se jouaient de la fortune de l'Etat et de celle des particuliers. Malgré les révolutions qui sont arrivées dans la république, l'inégalité n'en est pas moins restée extrême; de simples citoyens font élever des édifices plus grands que des villes, nourrissent d'innombrables troupeaux dans des pâturages aussi étendus que certains royaumes (1), et achètent des légions d'esclaves pour cultiver leurs vastes domaines; ils ont oublié que leurs ancêtres s'estimaient dans l'aisance, quand ils possédaient deux *jugères* (2) ».

Vologèse. « J'ai pu juger de cette extrême inégalité dans les fortunes, par le testament de Censorinus, qui est mort depuis mon arrivée en Italie. Ce Romain y déclare, comme tu le sais, qu'après avoir beaucoup perdu dans les guerres civiles, il laisse encore 4,116 esclaves, 3,600 paires de bœufs, 254,000 têtes de menu bétail, et 600 millions de sesterces. Combien cette immense fortune suppose de citoyens qui manquent du nécessaire »!

Pollion. « Par un préjugé bizarre, le moyen le plus odieux de s'enrichir est en même temps le

---

(1) Six hommes, dit Pline le naturaliste, possédaient la moitié de l'Afrique, lorsque Néron les fit mourir.

(2) Cinq quarts d'arpent environ.

plus honorable. Qui n'a point entendu parler des exactions qu'occasionne dans toutes les parties de l'empire la levée des deniers publics? A la manière dont elle se fait, on ne croirait pas que ce sont des impôts assis sur des sujets, mais plutôt des contributions que l'on s'empresse de recueillir dans des contrées ennemies. C'est cependant à des chevaliers que sont confiées toutes les fermes de l'Etat; quelque lucratif que soit leur produit, beaucoup y joignent encore l'usure et le commerce, et par ce triple moyen, ils attirent à eux toute la substance de nos provinces.

» On demandait un jour à Caton l'ancien, ce qu'il pensait des gains obtenus par l'usure; *et vous-mêmes*, répondit cet illustre Romain, *que pensez-vous de ceux qu'on obtient par le meurtre?* Malgré cet arrêt sévère, nos premiers citoyens, même ceux qui jouissent du plus haut degré de considération, ne sont pas ceux qui exercent l'usure avec le moins de rigueur; et par une de ces bizarreries si ordinaires à l'opinion publique, ils n'en sont pas moins estimés, quoique leurs agens soient flétris.

» Dans tous les temps l'état de banquier a été méprisé parmi les Romains, et mis presque de niveau avec celui de marchands d'esclaves : c'est à eux cependant que nous sommes dans l'usage de confier notre fortune. Nous déposons dans leur

comptoir l'argent que nous ne voulons pas garder dans l'intérieur de nos maisons, et le payement de nos dettes s'effectue en donnant sur eux une assignation. Malheureusement, nos banquiers font aussi des affaires pour leur propre compte : en faisant circuler leurs billets les uns sur les autres, sans aucun fonds effectif, ils se donnent l'apparence d'une fortune considérable; mais tout cet échaffaudage tombe, aussitôt que la défiance de leurs créanciers les oblige à réaliser ces billets (1).

» Les banquiers qui ont leurs bureaux vers le milieu de la rue de Janus, jouissent d'une réputation méritée dans l'art de tirer un parti avantageux de l'argent qu'on leur confie. Les citoyens interessés à ce genre de commerce, se réunissent fréquemment et à des heures fixes : en s'adressant aux banquiers qui sont leurs intermédiaires, ceux qui ont besoin d'argent, sont toujours assurés d'en trouver à des conditions plus ou moins onéreuses, selon leur solvabilité, et selon que les demandes sont plus ou moins considérables.

» Nous sommes dans l'usage de compter l'intérêt tous les mois, et de le solder aux calendes; l'intérêt civil et modique est d'un demi pour cent

---

(1) C'était ces banquiers, si peu estimés, qui néanmoins faisaient alors à Rome les fonctions que remplissent parmi nous les notaires.

par mois : ceux qui se livrent à ce genre de spéculation, ne prêtent à leurs amis, et même à leurs plus proches parens, qu'à un pour cent. Les Romains qui tiennent peu à leur réputation et qui ne craignent pas de courir quelque risque pour s'enrichir promptement, élèvent l'intérêt jusqu'à cinq pour cent par mois (1).

» Si l'usure est le fléau des Etats, c'est le commerce qui en est le principal ornement; tandis que l'une s'applaudit, à mesure qu'elle voit s'étendre la défiance et la misère, et met le plus haut prix à ses secours intéressés, l'autre assied ses bénéfices sur les jouissances qu'il procure. Les spéculations commerciales ne réussissent jamais mieux que dans les contrées ou règnent l'abondance et le bonheur; elles n'ont rien en elles-mêmes d'avilissant, et ne peuvent le devenir que par la manière dont elles sont dirigées. Les petits marchands, surtout ceux qui achètent pour revendre aussitôt, sont peu estimés, parce qu'il n'est aucun mensonge qu'ils ne soient prêts à faire pour augmenter leurs bénéfices, quoique leurs opérations ne soient point odieuses, comme le sont celles des courtiers d'argent et des commis

(1) Sous Adrien, dit l'exact et savant Bouchaud, les usuriers, en prêtant neuf cents sesterces, se faisaient donner une cédule de mille, et en outre stipulaient la centesime.

aux douanes. Tous les états purement mécaniques ont quelque chose de servile, parce que l'on achète alors le travail plutôt que l'industrie de l'artisan. Nous regardons du même œil tous ceux dont la profession sert à la satisfaction des sens, tels que les bouchers, les cuisiniers, les parfumeurs, les danseurs, et tous ceux qui sont attachés aux maisons de jeux. Celles au contraire qui exigent des connaissances étendues, et qui sont d'une grande utilité, telles que la médecine, l'architecture, l'enseignement des sciences et des lettres, peuvent être exercées avec honneur par ceux que leur condition n'en éloigne pas. Il en est de même du commerce, quand il se fait en grand et sans artifice, surtout quand il conduit à un repos honorable et d'autant plus flatteur, qu'il est le fruit d'une longue suite de travaux utiles à l'Etat.

» La défaveur où est aujourd'hui cette profession, doit être imputée principalement à ceux qui l'exercent; embrassant avec une égale avidité tous les moyens de s'enrichir, ils font un usage honteux des richesses qu'ils ont honteusement acquises. Tandis que les marins passent la mauvaise saison dans une oisiveté crapuleuse, ou se livrent sur leurs vaisseaux à tous les excès du jeu et de la boisson, on voit les trafiquans courir de contrée en contrée, et poursuivre la fortune à tout

tout prix; jamais ils n'attestent les dieux que pour accréditer un mensonge, et ils regardent le parjure et la fraude comme faisant partie de la science du commerce ».

Nous nous promenions en conversant sur la place publique; Vologèse dont la curiosité n'oubliait aucun détail, multipliait ses questions sur le spectacle mouvant qui fixait nos regards : il me demanda ensuite ce que signifiaient les deux serpens qu'il voyait peints sur la plupart des boutiques.

Pollion. « Les serpens sont l'emblème du génie tutélaire, et c'est pour cette raison que l'on place leur image dans tous les lieux que l'on veut rendre sacrés; c'est une manière d'inviter à n'y rien faire d'indécent ou de nuisible.

» Il n'y a que les marchands peu aisés qui fassent par eux-mêmes la vente en détail; presque tous ceux qui tiennent les comptoirs de ces boutiques si bien garnies, sont des affranchis ou même des esclaves : lorsqu'il y a contestation sur la vente, on peut diriger son action contre le maître, quoique l'on ait contracté avec le commis.

» Entrons dans cette basilique, nous trouverons dans son enceinte un grand nombre de négocians qui font entr'eux différentes spéculations de commerce, tandis qu'une foule de citoyens se promènent dans les galeries supérieures, pleins d'in-

différence pour des opérations sur lesquelles sont fondées néanmoins leurs principales jouissances. Les négocians de Rome forment un collége nommé Mercuriale, parce qu'il est sous la protection de Mercure; ceux qui se conduisent d'une manière déshonorante, en sont exclus par leurs confrères.

» Le trafic sur mer est exposé à des hasards qui l'ont rendu, dans tous les États, l'objet d'une protection particulière, et qui l'ont fait soumettre parmi nous à des réglemens beaucoup plus étendus que ceux du commerce intérieur; il est exercé à Rome par un collége différent, qu'on a favorisé de plusieurs priviléges. Ses membres ont senti l'avantage de se partager en diverses sociétés, pour équiper des navires à frais communs; par ce moyen, si leurs spéculations lucratives les enrichissent moins vîte, du moins ils ne sont jamais en danger d'être ruinés par un seul naufrage.

» Quoique la frugalité de nos ancêtres ait semblé fermer tout accès au commerce, et aux jouissances qu'il procure, dès le temps de Caton le censeur, plusieurs Romains plaçaient leur argent sur des vaisseaux, et lui-même regardait le trafic comme un excellent moyen d'enrichir un peuple, s'il n'était pas exposé à tant de revers. Il est fait mention à cette époque, d'une compagnie de cinquante négocians, qui faisait naviguer pour son compte cinquante vaisseaux. Le rapide

accroissement de notre empire aurait ouvert un vaste champ aux spéculations du commerce, si nos mœurs, et nos préjugés surtout, n'y avaient pas apporté autant d'obstacles (1).

---

(1) *Le commerce*, dit François Mengotti, dans une dissertation estimée, *ne pouvait être connu des Romains, puisqu'ils préféraient à tout la vertu guerrière, qui rougit d'acquérir par le travail ce qu'elle peut avoir par la force et la terreur.* L'agriculture impose des travaux bien plus lents et plus pénibles que le commerce. Qui niera cependant que les Romains ne fussent un peuple agricole? *Il n'est aucune question de commerce dans les traités qu'ils ont conclus; ne pouvant souffrir de marine, ni dans les autres pays, ni dans le leur, pour première condition, ils exigeaient des peuples vaincus la destruction de leurs vaisseaux.* Qu'on lise les premiers traités faits avec les Carthaginois, on verra pourtant qu'il y est question de commerce. D'ailleurs, le temps a laissé parvenir jusqu'à nous, un si petit nombre de traités de paix et d'alliance entre les peuples de l'antiquité, qu'il est impossible de rien préjuger à cet égard, d'après ceux qui subsistent. Où sont les traités de commerce conclus par les Phéniciens, la nation de l'antiquité qui s'est livrée au trafic avec le plus de succès? Les Romains ont fait plusieurs fois brûler les vaisseaux de leurs ennemis, mais ils ont fait aussi plusieurs fois brûler leurs armes; dira-t-on pour cela qu'ils haïssaient la guerre? S'ils avaient eu tant d'aversion pour la marine, auraient-ils accordé tant d'exemptions et d'encouragemens à ceux qui construisaient des vaisseaux?

Malgré le grand nombre d'ouvrages que nous avons sur

» Nos conquêtes en Asie firent une révolution dans nos mœurs, et nous rendirent familières toutes les jouissances des peuples civilisés. Les Romains opulens cherchèrent à se distinguer par la magnificence de leurs vêtemens et de leurs meubles; ils apprirent à joindre aux plaisirs de la table ceux de la danse et de la musique; les recherches du luxe entrèrent jusque dans leurs repas; le soin de les préparer, imposé auparavant aux esclaves les moins estimés, se changea en art très-compliqué, et ceux qui le possédaient devinrent un objet de concurrence entre nos plus illustres citoyens.

» En se créant de nouveaux goûts, les Romains n'en ont pas estimé davantage les talens qui servent à les satisfaire; aussi le principal commerce est-il toujours resté entre les mains des sujets de l'empire, et c'est avec l'or des peuples vaincus que nous payons les productions de l'Univers.

» L'Espagne nous fournit du miel, de la cire, des toiles fines, des métaux précieux : les beliers de cette contrée sont d'un prix excessif; ils sont originaires des côtes de l'Afrique, et il n'y a pas un siècle que cette belle race a commencé à se propager. L'invention des matelas nous vient de

---

les Romains, il faut avouer que leurs mœurs et leur caractère sont encore peu connus.

la Gaule, et c'est la ville de Langres qui fournit les moelleuses toisons qui les remplissent. Le sommeil que nos opulens Romains trouvent avec peine, les uns sur la plume, les autres sur le duvet de cygne, leurs ancêtres le goûtaient tranquille et profond, sur des lits composés de paille ou de roseaux, comme le sont encore ceux de nos armées. Les draps d'Arras jouissent d'une juste célébrité; l'industrie des Gaulois se fait remarquer encore dans leurs ouvrages de fer, de cuivre, de plomb et d'étain qu'ils tirent des îles britanniques. La quantité de bestiaux, d'huile et d'autres denrées qu'ils nous envoient, est une preuve de la fertilité de leur contrée.

» Nous recevons de la Grèce, des vins exquis; les tissus délicats, de l'île de Cos, et en général tout ce qui appartient aux arts de goût; du Pont, des peaux de toute espèce et des poissons délicieux; de l'Afrique, des fruits excellens et de riches tapis; de l'Egypte, du verre, du lin, du papier. Les pays étrangers ne contribuent pas moins à nos jouissances : de l'Ethiopie nous viennent l'ivoire, l'écaille de tortue, les plumes d'autruche et plusieurs espèces de baumes. La canelle, le nard, le gingembre et les aromates les plus recherchés, sont des productions que nous devons à l'Inde, aussi bien que le poivre, l'ébène, les pierres précieuses, la soie, et une multitude de marchan-

dises dont notre luxe nous fait aujourd'hui une sorte de besoin (1).

» Pour se faire une idée de l'immense consommation que nous faisons en aromates, il suffit de se rappeler combien il y en a d'espèces différentes, et l'usage fréquent que l'on en fait. Les femmes répandent des parfums sur leurs vêtemens, sur leurs meubles, sur leurs personnes, et jusque sur les vases dont on est le plus éloigné d'attendre des exhalaisons agréables.

---

(1) Je ne puis mieux faire connaître le commerce des Romains, que par la récapitulation des objets que les loix des empereurs soumettaient aux droits d'entrée : le poivre long, le poivre blanc, le cinnamone, la quinte-feuille, le ducocq, le ducocq du mont Amanus, le nard, la myrrhe, la canelle, l'amome, le gingembre, le malabatre, le galbanum, le laser, l'aloës, le sarcocolle, le cardamome, le bois du xilocinnamomum, les peaux de Babylone, celles des Parthes, l'ébène, l'ivoire, les tissus de coton et de lin, les pierres précieuses, les perles, l'onyx, le sardonyx, l'hyacinthe, l'émeraude, le diamant, le saphir, le béril, la turquoise, l'opium, la soie écrue, la soie teinte, la soie travaillée ou mêlée avec d'autres matières, les eunuques, les lions, les lionnes, les léopards, les panthères, la pourpre, différentes espèces de laine, et jusqu'à des cheveux. Le nard est un arbrisseau dont les épis, nous apprend Pline, se vendaient cent deniers (90 liv.) la livre, et les feuilles, de cinquante à soixante-quinze deniers.

» Afin de justifier notre prodigalité en ce genre, on leur suppose mille vertus différentes; à certaines espèces de baumes, on attribue la faculté de récréer le cerveau et de fortifier l'estomac; à d'autres, celles de communiquer de l'agilité et de la souplesse aux muscles. Si l'on en croit plusieurs personnes, une onction générale avec des parfums, non-seulement peut rappeler nos forces languissantes, mais elle est encore le meilleur préservatif contre les dégoûts et contre les effets du froid. Lorsqu'ils se sentent la tête chargée, quelques Romains se frottent les pieds avec des aromates auxquels ils supposent la propriété d'attirer les humeurs dans cette partie. D'autres au contraire, reprochent aux parfums de dessécher les cheveux, de rider la peau, de rendre les hommes efféminés et d'augmenter leur penchant à l'amour.

» Quoi qu'il en soit, notre commerce avec l'Inde dont ils font un article important, est très-onéreux à l'empire, puisqu'il en fait sortir, chaque année, d'après les calculs des préposés aux douanes, environ cinquante millions de sesterces, lesquels produisent une somme double aux négocians qui se livrent à ce genre de spéculations. Ils se réunissent vers le temps de la canicule, et forment une caravane, qui d'Alexandrie se rend à Juliopolis, où elle s'embarque après avoir

voyagé sur le Nil pendant douze jours : elle se sert de chameaux pour se rendre au port de Bérénice, à travers un vaste désert où l'on a placé de distance en distance, des hôtelleries qui pourvoient les voyageurs de l'eau qu'ils ne sauraient trouver ailleurs. A cause des chaleurs excessives du climat, elle ne peut se mettre en route que la nuit; les vaisseaux qui l'attendent lui font traverser la Mer Rouge, et la transportent dans divers ports de l'Arabie, d'où quarante jours lui suffisent pour la faire arriver sur les côtes de l'Inde. Sa traversée est souvent inquiétée par les pirates qui se montrent avec d'autant plus de hardiesse sur ces mers, qu'il n'existe de ce côté aucune puissance capable de réprimer leurs brigandages. Vers le commencement de janvier, nos négocians profitent du changement de la mousson pour retourner en Arabie, à peu près dans le même espace de temps.

» Rien ne les expose plus à l'avidité des corsaires, que la grande quantité de pierreries dont ils alimentent notre luxe; la conquête des États de Mithridate est l'époque, où a éclaté notre goût pour ce genre d'ornement. Nos graveurs enchâssent le diamant dans le fer, et par ce moyen, il n'y a pas de matière dont la dureté leur résiste. Cette pierre précieuse a encore d'autres qualités qui la distinguent, mais sont-elles en

proportion avec le prix qu'on y attache aujourd'hui ?

» Après les diamans, rien n'est plus cher que les perles, lorsqu'elles réunissent la blancheur, la grosseur, la rondeur, le poli et la pesanteur, ce qui se rencontre bien rarement. On estime beaucoup celles qui sont prolongées en forme de poires; nos femmes s'en parent comme d'un ornement qui prouve, à la fois, leur rang et leur opulence; elles en couvrent quelquefois la chaussure toute entière. J'ai vu sur une seule personne, un tel choix de perles et de pierreries, que leur valeur allait à quarante millions de sesterces (9,000,000 liv.).

» L'ambre jaune est aussi très-recherché des Romaines, et tient son rang après le cristal; on m'a montré, depuis peu, un gros morceau d'ambre pesant treize livres. On donne à cette matière quelle couleur on veut, le plus souvent celle du vin de Salerne, parce que c'est la plus estimée : on en fait de petites statues dont le prix surpasse celui d'un esclave ».

Vologèse. « Des détails mêmes où tu viens d'entrer, il me semble que l'on peut conclure que le commerce apporte aux Romains une infinité de bagatelles, dont il lui fait payer chèrement la jouissance, sans lui rien procurer de véritablement utile; je m'étonne moins à présent

du peu de protection que votre gouvernement lui accorde ».

Pollion. « En effet, si la construction des navires a été encouragée, c'est plutôt afin d'augmenter nos moyens de défense, que dans la vue d'étendre notre commerce. Lorsque les besoins de l'État l'exigent, on se sert de vaisseaux qui appartiennent aux particuliers, ce qui met nos proconsuls en état de repousser, sur le champ, les ennemis dont ils éprouveraient quelques attaques imprévues. Pour dédommager les sujets du préjudice que peut leur causer cette obligation, on a favorisé le commerce du blé et la fabrique des vaisseaux, par des priviléges et par des exemptions. Afin d'avoir part à ces privilèges nouveaux, des spéculateurs avides annonçaient des constructions de navires qui ne devaient jamais être achevés, ou des entreprises de commerce qui n'étaient qu'apparentes, et usurpaient ainsi les récompenses de l'État, sans lui rendre aucun service; mais on vient de réprimer ces abus par des loix justement rigoureuses ».

Vologèse devant quitter l'Italie, peu de jours après cet entretien nous nous rendîmes ensemble à Misène, un des ports destinés à la marine militaire de l'empire. Nous vîmes sur le chantier un vaisseau dont la construction venait d'être achevée; on l'avait couvert de fleurs, et l'on

avait sculpté sur la proue une grande figure qui annonçait le nom qu'il devait porter. Ces figures sont le plus souvent des tritons, des sirènes et d'autres animaux imaginaires. Après qu'on eut invité, par différentes cérémonies, une des divinités de l'Olympe, à prendre le navire sous sa protection, il fut lancé à la mer, au milieu des cris d'alégresse.

Vologèse « Les vaisseaux dont les Parthes se servent, sont d'une construction bien différente; ils n'ont jamais qu'un seul rang de rames, et ils se servent principalement de la voile ».

Pollion. « Les cinq rangs de rames qui, dans celui-ci, s'élèvent en échiquier, les uns au-dessus des autres, font que ces côtés ressemblent assez aux trous dans lesquels les pigeons vont faire leurs nids, et c'est de là qu'ils ont pris le nom de *colombaria.* Pour éviter une confusion qui rendrait la manœuvre du vaissau impossible, un comite, le maillet à la main, donne le signal aux rameurs et règle les coups de rames. Lorsque le vent est favorable, on déploie une grande voile qui sert à accélérer la marche du navire.

» Pendant l'hiver, on tire les vaisseaux à sec. Quelquefois nos marins se font échouer volontairement, quand ils croient n'avoir plus d'autres moyens de se soustraire, soit aux poursuites d'un ennemi, soit à la violence d'une tempête; lors-

qu'ils perdent la côte de vue, ce qui leur arrive le moins qu'il leur est possible, ils se conduisent d'après l'inspection des astres. Nos capitaines ont des cartes qui leur montrent toute l'étendue des pays qu'ils ont à parcourir, et qui leur aident à distinguer les lieux où ils doivent aborder.

» Auguste a envoyé diverses escadres dans les mers qui environnent l'empire romain ; ces expéditions ont beaucoup accru nos connaissances géographiques. Les côtes de l'Europe jusqu'au delà du cap cimbrique, celles de l'Afrique jusqu'à la ligne, le Pont-Euxin, le golfe arabique ont été soumis aux recherches de nos navigateurs; c'est uniquement pour étendre le domaine de la science, qu'on leur a fait parcourir tant de mers différentes. Les conquêtes qu'un prince fait sur l'ignorance, sont, à mon avis, celles dont il peut attendre la gloire la plus olide ».

Vologèse. « Les expéditions maritimes des Romains, ont été extrêmement tardives : c'était par inclination qu'ils nourrissaient, sur terre, une guerre continuelle; mais ce ne fut jamais que par nécessité qu'ils se montrèrent en armes sur l'autre élément ».

Pollion « Les circonstances où ils se sont trouvés, ne permettaient pas qu'il en fût autrement. Lorsque nos premiers navires se hasar-

dèrent sur les flots, les Carthaginois dominaient sur les mers avec une telle prépondérance, qu'ils fixaient aux autres nations les bornes au delà desquelles ils leur défendaient de naviguer. Dans le premier traité que leur république conclut avec la nôtre (1), il fut interdit aux Romains et à leurs alliés, de naviguer au delà du beau promontoire: s'ils y étaient poussés, soit par la tempête, soit en fuyant leurs ennemis, ils devaient en partir au bout de cinq jours, sans rien acheter sur cette côte, au delà de ce qui était nécessaire à leur subsistance et au radoublement du vaisseau. En 407, un second traité dans lequel intervinrent les républiques de Tyr et d'Utique, interdit de plus à nos négocians, l'entrée des ports de la Sardaigne et de l'Afrique, à l'exception de celui de Carthage, où ils devaient jouir des mêmes priviléges que les Carthaginois eux-mêmes. Dans la partie de la Sicile soumise alors à cette puissance, tous les ports devaient être ouverts à nos vaisseaux, et nous offrir la même protection. Ces traités furent renouvelés plusieurs fois, et ce qui prouve que le peuple romain ne perdait pas de vue la marine, c'est qu'en 443, il créa des duum-

(1) Polibe en fixe la date en 244; mais je partage l'opinion de quelques auteurs, qui croient cette date beaucoup trop reculée.

virs, chargés d'équiper et de réparer les vaisseaux de la république.

» Néanmoins, nos forces maritimes ne furent sur un pied respectable, que vers la fin du cinquième siècle, lorsque nos guerres contre Carthage nous en eurent fait sentir toute l'importance. Ce premier élan fut si prompt, que soixante jours après que les bois eurent été coupés pour la construction de ses vaisseaux, notre consul se trouva à la tête d'une flotte assez puissante, pour faire éprouver une défaite à cette république qu'on avait régardée, jusqu'alors, comme la dominatrice des mers. Scipion plus actif encore, construisit, en quarante jours, la flotte qui transporta son armée en Afrique.

» Il n'y a qu'une extrême subordination qui puisse faire réussir des opérations si souvent traversées par le caprice des élémens; aussi, est-elle plus rigoureuse encore sur nos vaisseaux que dans nos camps : tout y est réglé avec la plus grande simplicité; c'est le capitaine du vaisseau qui est chargé de la distribution des vivres, de la paye des soldats, et des différens détails qui concernent l'entretien de son équipage; il a sous lui un certain nombre d'officiers de différens grades, chargés de veiller à l'exécution de ses ordres.

» C'est principalement un jour de bataille, que se déploient les brillantes manœuvres qui dis-

tinguent un habile navigateur; toutes les voiles sont alors abattues, et l'on ne va qu'à la rame. Le son de la trompette donne le signal; les uns poussent, avec impétuosité, leur vaisseau contre le vaisseau ennemi, pour l'ouvrir avec l'éperon; d'autres cherchent à briser les rames du navire qu'ils attaquent, afin de le rendre immobile; les plus hardis, après avoir accroché leurs grappins, combattent à l'abordage. On oppose aux ennemis, des boucliers plus grands et plus forts que ceux dont nos soldats se servent sur terre, afin de repousser les traits de toute espèce, lancés par des frondes, des onagres, des balistes ou des scorpions placés sur chaque vaisseau. Nos trirèmes et nos quinquirèmes portent assez souvent des retranchemens et des tours, du haut desquels on peut envoyer la mort au loin. Le feu est l'arme la plus terrible que l'on puisse alors employer; des flèches ardentes sillonnent l'air en tous sens, les précautions les plus minutieuses ne suffisent pas toujours pour s'en garantir. L'imagination ne se peut représenter rien de plus effroyable, que le spectacle d'un navire qui s'embrase au milieu des eaux, surtout dans un combat naval, lorsque la rage des hommes conjure avec celle des élémens, pour réunir, sur un seul point, tous les genres de destruction. C'est donc là qu'aboutissent les effets des arts et de la civili-

sation ! Et nous osons nous plaindre des maux auxquels nous sommes assujettis par la nature, comme s'il pouvait y en avoir de plus cruels, que ceux que l'homme fait chaque jour à l'homme lui-même ».

Cette réflexion douloureuse changea le cours de notre conversation, et nous fit rappeler avec amertume, les divers accidens qui avaient traversé la plus grande partie de notre carrière ; nous ne regardions pas comme un des moins fâcheux, cette séparation imprévue qui nous éloignait l'un de l'autre, sans aucune espérance que nous puissions jamais nous rapprocher.

CHAPITRE

CHAPITRE LIX.

Entretien sur les arts, les sciences et les lettres chez les Romains.

Auguste ne se contente pas d'encourager les gens de lettres, il cultive lui-même la littérature avec succès. Son poëme de la *Sicile*, et le recueil des épigrammes qu'il a composées en prenant le bain, ne sont point sans mérite. Pendant la guerre de Modène contre C. Antonius, il ne passait point un seul jour sans lire, sans écrire et sans déclamer. Ses discours publics sont toujours prémédités, et l'élocution qu'il s'est formée par de longs exercices, n'est pas moins facile que pleine de dignité. Ciceron et Brutus ayant fait tous deux l'éloge de Caton, César répondit au premier, et long-temps après, Auguste se chargea de réfuter le second. Un traité sur l'étude de la philosophie et un abrégé de sa vie jusqu'à la guerre d'Espagne, sont les derniers ouvrages qu'il a composés. Ce prince n'a cessé de combler de ses bienfaits les gens de lettres, et ce qui vaut mieux encore, de leur prodiguer les égards dont ils sont si justement jaloux; aussi en a-t-il reçu la plus noble

récompense par l'éclat qu'ils ont répandu sur son administration.

Son exemple a été suivi par les Romains les plus distingués. Les harangues de Tibère et de Drusus ne laissent aucun doute sur leur application aux belles-lettres. Jules-Antoine, fils du célèbre triumvirqui a porté le même nom, avait composé un poëme en douze chants, dont les aventures de Diomède étaient le sujet. Comme l'empereur estime ceux qui l'approchent, à proportion que leur esprit est cultivé, il n'est presque personne à sa cour qui ne s'occupe de littérature, et qui n'en fasse le sujet ordinaire de ses entretiens.

Jules-Antoine qu'Octavie, sa belle-mère, avait fait élever avec autant de soin que ses propres enfans, professait une admiration presque exclusive pour les grands hommes de la Grèce, et défendait son opinion avec beaucoup de vivacité. Un jour qu'il était pressé sur plusieurs articles à la fois : « Il m'est impossible, interrompit-il, de repousser des attaques ainsi croisées; mais que l'on expose tour à tour les divers genres de travaux auxquels l'esprit humain s'est exercé, je m'engage à prouver que les Grecs ont eu la supériorité dans toutes les parties ».

Auguste le regarda en souriant, et lui dit : « Voilà un défi qu'aucun Grec, je crois, n'oserait proposer, et qui prouve qu'au moins dans les

entreprises hardies, nous ne le cédons à personne. La proposition que vient de faire Jules-Antoine, me fait naître le désir d'examiner ensemble à quel degré de perfection les sciences, les lettres et les arts sont parvenus chez les Romains. L'état des premières nous sera développé par mon savant bibliothécaire Jules-Higin; Mécène qui a souvent dirigé mon goût vers les beaux-arts nous dira ce qu'ils ont fait pour la gloire de Rome; les progrès de notre littérature ne peuvent être mieux exposés que par Pollion, qui leur fait tant d'honneur par ses talens divers; et Horace, en faisant l'éloge de la poésie romaine, ne fera souvent que le sien. Ce sujet vous est si familier, ajouta-t-il, en nous adressant la parole à tous quatre, que nous pouvons ouvrir la lice sur le champ ».

» Quelque inégale que devienne la lutte, dit Jules-Antoine, lorsqu'on m'oppose de tels adversaires, j'accepte la proposition. La cause des Grecs est si belle et si facile, que le plus faible défenseur suffit pour la faire triompher ».

Mécène prenant alors la parole : « La tâche que l'on m'impose, dit-il, ne sera pas aisée à remplir, et quelle que puisse être ma prévention pour le génie des Romains, il me paraît bien difficile de le faire lutter avec celui des Grecs, sur une arène où d'injustes préventions lui ont si rarement permis de s'exercer.

» Dans les premiers temps de la république, l'Étrurie était pour les Romains, ce que la Grèce leur est aujourd'hui; nos principaux citoyens, pour achever l'éducation de leurs enfans, les envoyaient dans cette contrée fameuse, et c'est des anciens Toscans que nous empruntions alors nos connaissances, nos arts, notre religion et jusqu'à nos préjugés.

» Si le tombeau de Porsenna, roi de Clusium, a jamais existé, tel que le décrit Varron, cet ouvrage des Étrusques peut être comparé à ce que les autres pays ont produit de plus merveilleux. C'était, nous assure ce savant Romain, un monument carré dont chaque côté avait trois cents pieds. Dans l'intérieur se trouvait un labyrinthe dont il était impossible de sortir, quand on s'y était engagé, sans avoir recours à l'expédient d'Ariane : aux quatre coins et au milieu de l'édifice, étaient placées cinq pyramides dont la base avait soixante-quinze pieds en tout sens, et qui s'élevaient à cent cinquante pieds de hauteur. Ces pyramides soutenaient un toit immense auquel étaient suspendues des sonnettes qui, agitées par les vents, formaient un son que l'on entendait au loin. Sur cette couverture, étaient établies quatre colonnes de cent pieds chacune, couvertes elles-mêmes d'une plate-forme de laquelle s'élevaient quatre autres colonnes, qu'on prétendait avoir été

de la hauteur de la partie déjà décrite. En retranchant ce que la tradition a sans doute fort exagéré, il paraît probable encore que Porsenna avait fait de ce monument un des prodiges de l'art, et que sa ridicule vanité avait épuisé ses petits États pour donner de la célébrité à un architecte.

» Quoi qu'il en soit, les artistes étrusques sont les seuls qui jouirent en Italie de quelque réputation, et nos ancêtres leur doivent tout ce que les arts ont produit parmi eux. C'est par des Toscans que Tarquin fit exécuter la statue en terre cuite de Jupiter Capitolin, et le quadrige, également en terre cuite, qui avait été placé sur le faîte du temple de ce dieu; c'est à leurs travaux que nous devons aussi les statues de nos rois, qui se voient encore à l'entrée du capitole, et cette statue de bronze de la fameuse Tanaquil, qui se trouve dans le temple du dieu Sanga. Quoiqu'il soit prouvé par ce fait que l'art de fondre les statues en bronze était alors connu à Rome, on ne vit néanmoins dans nos temples que des images en bois ou en terre cuite, jusqu'à ce que la conquête de l'Asie eût associé, pour ainsi dire, notre luxe au culte même des dieux.

» A l'exception des vases étrusques, si agréables par l'élégance de leurs formes, on ne trouve point dans les ouvrages de nos premiers maîtres, cette perfection et ce sentiment du beau qui ré-

pand un si grand charme sur tous les chefs-d'œuvres de la Grèce. On remarque dans leur dessein quelque chose de dur et d'exagéré, relatif peut-être à leurs sombres superstitions. Les Étrusques paraissent avoir perdu leur génie avec la liberté; depuis qu'ils ont été soumis au joug de la puissance romaine, ils n'ont rien fait de comparable, même aux productions imparfaites qui avaient été le fruit de la première effervescence des arts dans cette contrée.

» Quoique les Romains, par suite de leurs conquêtes, se trouvassent transportés au milieu des chefs-d'œuvres de la peinture et de la sculpture, ces sublimes ouvrages se présentèrent long-temps à leurs regards, sans leur former le goût qui apprend à les apprécier; ils jugeaient de leur valeur bien plus par le prix que les vaincus y attachaient, que par le mérite qu'eux-mêmes y avaient remarqué. Quand le consul Mummius fit transporter à Rome les morceaux précieux de peinture et de sculpture que la prise de Corinthe avait fait tomber entre ses mains, il savait si peu en discerner le travail, qu'il mit pour condition, dans le marché fait avec ceux qui furent chargés de les transporter à Rome, que si ces ouvrages étaient endommagés, ils s'obligeaient à en faire exécuter d'autres à leurs dépens. Ce qui lui fit ouvrir les yeux sur la valeur de ces dépouilles, ce fut le

prix excessif (1) que le roi Attale s'était engagé de donner pour avoir en sa possession le Bacchus d'Aristide, tableau qui, quelques jours auparavant, avait servi de table à jouer, à des soldats romains. Étonné de voir apprécier si haut un morceau de toile peinte, Mummius s'imagina qu'il y avait quelque vertu secrète dont il ne devait pas priver sa patrie, et il défendit de le livrer à l'acquéreur. Ce chef-d'œuvre fut un des principaux ornemens de son triomphe sur la ville la plus opulente de la Grèce, triomphe dont la gloire fut la seule dot qu'il laissa en mourant à sa fille.

» Que l'on conteste, si l'on veut, aux Romains, la perfection de leurs ouvrages, ils n'en renferment pas moins dans l'étroite enceinte de leurs murailles, plus de chefs-d'œuvres que n'en possède le reste de l'Univers. Le désir de décorer la capitale aux dépens des provinces, a été souvent immodéré, et nos généraux ont dépouillé non-seulement les monumens publics, mais les temples eux-mêmes de ce qu'ils avaient de plus précieux. On admirait à Sparte la peinture à fresque qui ornait un de ses principaux édifices, et il semblait qu'elle n'avait rien à craindre que des

(1) Six cent mille sesterces, ou 135,000 liv.

ravages du temps ; mais les édiles Muréna et Varron imaginèrent de la détacher, en faisant scier le mur : elle fut mise dans des cadres de bois, et transportée ainsi à Rome où elle sert à l'embellissement des comices. Pour juger du prix que les Romains attachent maintenant au travail des grands artistes, il suffit de rappeler les précautions avec lesquelles on garde la statue faite par Lisippe, d'un chien qui lèche ses blessures ; la sculpture nous en a paru si merveilleuse, qu'après l'avoir dédiée à Jupiter Capitolin, nos ancêtres ont voulu que les gardiens de son temple répondissent sur leur tête de la conservation de ce monument.

» Depuis que le goût des arts est devenu général dans la première classe de l'Etat, on ne s'est plus contenté d'enlever les chefs-d'œuvres qui ornaient les cités vaincues, les artistes ont été encouragés à en produire de nouveaux, par le prix énorme que l'on a mis à leurs ouvrages. L'Ajax et la Médée que fit Timomachus, célèbre peintre de Bysance, lui furent payés quatre-vingt talens (1) par Jules-César, qui les destinait à l'ornement du temple de Vénus *genitrix*.

» Peut-être rien n'a plus nui à l'essor de nos talens en ce genre, que la quantité d'ouvrages

(1) 432,000 liv.

étrangers qui sont sous nos yeux. L'admiration qu'ils nous inspirent, nous empêche de nous élever au-dessus de l'imitation, et d'avoir un style qui nous soit propre. On se plaint qu'un grand nombre de tableaux et de statues des plus grands maîtres, décorent des châteaux particuliers, et soient ainsi enlevés aux regards des citoyens ; aussi Agrippa, quoique éloigné par caractère des recherches de luxe, avait-il proposé dans une harangue, de faire acheter tous ceux qui méritaient cette distinction, pour les exposer dans les édifices publics, et en rendre ainsi la jouissance commune.

» Il est peu de généraux qu'on ait vus comme notre Pollion, mettre leur luxe principal à embellir leur patrie. Après avoir ajouté au temple de la liberté ce portique superbe qui en fait un de nos édifices les plus remarquables, il y a exposé, dans une bibliothèque ouverte à tous les citoyens, ce que le génie des Romains et des Grecs avait enfanté de plus digne d'occuper leur attention. Ses vastes galeries leur offrent les productions des arts qu'il a rassemblées à grands frais, et parmi lesquelles on ne cessera d'admirer un Neptune et un Apollon, de la main de Praxitèle, les Hippiades de Stéphanos, et un taureau (1) digne d'être sorti de la main de Lisippe.

(1) Connu aujourd'hui sous le nom de taureau farnèse.

» Ne mettant aucune différence entre la civilisation et la corruption des mœurs, les rigides admirateurs des maximes antiques ont long-temps affecté de regarder notre goût pour les arts comme un amusement puéril; ils méprisaient les transports de nos prétendus connaisseurs à la vue d'une statue ou d'un tableau qu'on suppose avoir été produit par quelque maître fameux. Il en est qui poussent jusqu'à la folie, leur passion pour les ouvrages faits avec l'airain de Corinthe, et qui les traînent partout après eux, comme faisait Hortensius à l'égard du Sphinx dont son ami Verrès lui avait fait présent. Au reste c'est une science que de se connaître en airain de Corinthe; mais les prétentions de nos connaisseurs ne peuvent avoir aucune réalité, puisque les artistes auxquels ils attribuent les ouvrages dont ils font si grand cas, étaient morts avant que cette composition métallique fût connue.

» Au reste, les arts sont plus anciens en Italie qu'on ne le croit communément; lorsque je suis passé dans la ville d'Ardée près de Rome, je n'ai pas vu sans être émerveillé, sur les murailles d'un vieux temple, des peintures antérieures à la naissance de Romulus, et qui conservent cependant une apparence de fraîcheur. Je n'ai pas moins admiré à Lanuvium une Atalante et une Hèlène d'une perfection si singulière, que l'on en re-

marque encore la beauté, quoique l'édifice sur lequel on les a peintes tombe depuis long-temps en ruine.

» La peinture fut pendant quelque temps si fort en honneur parmi nos ancêtres, qu'on distingua par le nom de *Pictor* une des branches de l'illustre famille des Fabius, parce que celui dont elle tirait son origine avait peint, en 450, le temple du salut. Messala peignit la bataille où lui-même avait défait les Carthaginois, joints avec Hiéron roi de Syracuse; et à son exemple, Lucius Scipion retraça sur un seul tableau qui fut placé au capitole, les faits les plus mémorables de ses conquêtes en Asie. Le célèbre Pacuve ne se fit pas moins remarquer comme peintre que comme poëte, et on peut voir encore dans le temple d'Hercule, des preuves incontestables de ses talens en ce genre. Cet art a cessé depuis d'être exercé par des Romains aussi distingués : il faut en excepter pourtant le chevalier Turpilius qui a laissé tant de beaux ouvrages à Véronne, et surtout le jeune Pédius, proche parent des Césars, qui, étant né muet, a été instruit dans l'art de peindre qu'il cultive avec succès.

» Malgré les nombreux encouragemens accordés à la peinture, nous n'avons pas d'artistes dans le genre noble, que l'on puisse comparer à ceux de la Grèce. Arellius serait digne peut-être de

leur être comparé, si ses talens n'étaient point avilis par ses mœurs : c'est parmi les objets de ses amours peu délicats, qu'il a pris les modèles de ses déesses. Amulius (1) a su réunir dans sa manière la gravité à la délicatesse; il ne quitte pas même la toge, lorsqu'il monte sur des échafauds pour peindre des plafonds; il a pris cependant presque tous les sujets de ses compositions dans les scènes ordinaires de la vie. Nous avons de lui une Minerve dont les regards semblent se tourner vers les spectateurs, de quelque côté qu'ils la considèrent. Ludius a la conception aussi vive qu'agréable; il est le premier qui ait peint des paysages et des marines sur les murailles des maisons, ce qu'on n'avait jamais vu chez les Grecs, même dans la demeure de leurs peintres les plus fameux. Mais Ludius et ses imitateurs, quelques talens qu'ils puissent déployer, ne s'éleveront jamais jusqu'aux hautes conceptions de la peinture.

» On se récrie quelquefois sur ce que les Grecs peignaient avec tant de vérité, que leurs tableaux faisaient illusion aux animaux eux-mêmes; mais n'avons-nous pas vu aux jeux publics donnés par Clodius Pulcher, les corbeaux trompés par la

(1) Amulius n'a travaillé que sous le règne de Claude et de Néron; je n'ai point relevé quelques autres erreurs de chronologie d'aussi peu d'importance.

ressemblance, vouloir traverser la toile sur laquelle était représenté le toit d'une maison.

» Les succès des arts tiennent malheureusement aux bizarreries de la mode; on aime encore à faire des collections d'anciens tableaux, mais on néglige de se faire peindre, et on préfère voir ses traits exprimés en relief sur de l'argent qu'on incruste ensuite dans l'airain. La sculpture se ressent elle-même de cette décadence; au lieu de faire faire des statues nouvelles, on se contente de changer les têtes des anciennes, et on ne laisse pas de croire son immortalité assurée, en multipliant ainsi son image, ce qui est bien plus facile que de s'illustrer par de grandes actions.

» Les statues des premiers Romains les représentaient avec la toge; on les fit ensuite nues à la manière des Grecs, couvertes néanmoins en partie par la cuirasse, comme celle de César, dans le forum qui porte son nom. Horatius Coclès est, je crois, le premier Romain à qui la reconnaissance publique en ait fait ériger une; on ne donnait à ces statues antiques que trois pieds de haut, fussent-elles même équestres, comme celle de Clélie. Un grand nombre de magistrats avaient profité de leur autorité pour s'en faire dresser à eux-mêmes, au milieu du forum; mais les censeurs Scipion et Popilius les firent abat-

tre, et ne laissèrent subsister que celles qui avaient été décernées par le sénat. Nous honorons si hautement la vertu même dans nos ennemis, qu'on voit encore aujourd'hui exposées à la vue de tous les Romains, trois statues d'Annibal, quoique de tous les généraux qui ont combattu contre nous, ce soit celui dont la haine nous a été le plus funeste.

» C'est vers la fin du sixième siècle que l'on vit en Italie la première statue de bronze doré; elle est placée dans le temple de la piété, et fut en effet, l'ouvrage de la piété filiale. Le duumvir Acilius Glabrion, l'érigea en l'honneur de son père qui avait fait construire ce temple en vertu d'un décret du sénat (1).

» Nous ne comptons qu'un bien petit nombre de sculpteurs romains, et ils se sont trop peu distingués par leur productions pour que je parle de leurs ouvrages; mais notre architecture n'a rien a envier à celle des Grecs : je ne suis arrêté

---

(1) La statue en bronze de Néron que cet empereur fit faire par Zenodorus, avait cent vingt pieds de hauteur; elle fut, aussitôt après sa mort, dédiée au soleil, afin qu'elle cessât de rappeler la mémoire d'un tel monstre. Il eut aussi la fantaisie de se faire peindre dans les mêmes dimensions, mais à peine ce portrait eut-il été achevé, que la foudre le consuma.

que par la foule des monumens que j'aurais a décrire ; ils sont la meilleure preuve que ce n'est point le génie qui nous a manqué, et que c'est la facilité de transporter parmi nous les tableaux et les statues des Grecs, qui nous a empêché d'en produire qui soient dignes de leur être comparés. Nous leur devons, il est vrai, les principales décorations de nos édifices, mais enfin si les belles peintures qui ornent le panthéon, sont de Diogène l'Athénien, ne puis-je pas rappeler à mon tour que c'est au génie d'un Romain, qu'Athènes doit son plus beau monument d'architecture (1) »?

Jules-Antoine. « Au défaut des chefs-d'œuvres qu'il devait mettre en parallèle avec ceux des Grecs, Mécène a employé une partie de son discours à nous développer les causes qui nous ont empêché d'en produire. Pour ne pas s'avouer

---

(1) Le temple de Jupiter Olympien, commencé par Pisistrate, fut bâti tout en marbre aux frais d'Antiochus-le-Grand, et sous la direction de Cossutius; il restait encore quelques parties imparfaites auxquelles on travailla sous le règne d'Auguste, mais il n'a été entièrement achevé que sous celui d'Adrien, environ sept cents ans après sa fondation. Les anciens mettaient donc au moins autant de lenteur que les modernes, à terminer leurs monumens publics.

vaincu entiérement, on rappelle le seul monument qu'un Romain ait élevé dans toute la Grèce, tandis que l'Italie entière n'offre à notre admiration que des ouvrages étrangers. Notre sculpture est absolument nulle, et tout ce qu'elle a produit est lourd et sans élégance; nos peintres avec plus de talens, n'ont rien fait qui soutienne la comparaison avec les ouvrages des Zeuxis et des Apelle. C'est au génie italien, je l'avoue, que sont dus les ordres toscan et composite, mais combien ceux qu'ont inventé nos rivaux l'emportent par leur élégante simplicité! Voyez la prison Tullienne et la chambre du trésor, monumens de nos premiers siècles; ces édifices sont construits avec des quartiers de roche employés dans un ordre confus. La fameuse tribune aux harangues, établie sur un mur de brique, prouve bien l'enfance de l'art; c'est ainsi que nous savions bâtir, quand nous n'avions encore été secondés que par des artistes étrusques.

» Mécène n'a point parlé de la gravure ni de la musique, et il ne le devait pas en effet, puisque les Romains ne s'y sont pas même essayés ».

Jules-Higin. « La tactique qui est le fondement de la force des Etats, et la législation, principal appui de l'ordre public parmi les peuples civilisés, doivent être placées sans doute sur la première ligne des sciences; dans l'une comme dans l'autre,

tre, notre supériorité, je pense, n'a pas besoin d'être prouvée, et je n'entrerai pas à cet égard dans des détails qui seraient étrangers au but de nos conférences.

» J'en serai cependant plus à mon aise pour avouer le peu de progrès que nous avons fait faire aux sciences du second ordre. Dans l'étude de la nature comme dans celle de l'homme, nous avons soigneusement transporté parmi nous les opinions des Grecs, et jusqu'à leurs rêveries philosophiques, sans oser presque nous écarter de la carrière qu'ils avaient tracée.

» A l'époque de la formation des douze tables, nous ne distinguions encore les différentes parties de la journée que par le coucher et le lever du soleil, et il ne paraît pas même que le nom d'heure nous fût alors connu; ce fut un pas immense pour nous que d'avoir appris à reconnaître le milieu du jour. L'*accense* du consul annonçait qu'il était midi, lorsque de la salle du sénat, il avait vu le soleil passer entre la tribune aux harangues et le grécostase. Quelques savans pensent que la coutume de diviser la journée en heures ne s'est introduite parmi nous qu'avec l'usage des cadrans solaires; ce fut vers la fin du cinquième siècle que l'on en transporta un de la Sicile à Rome, où l'on s'en servit pendant plus de quatre-vingts ans, quoiqu'il ne marquât point les heures d'une manière

exacte, n'étant pas fait pour la latitude de notre pays. Après que le censeur Philippus l'eut fait corriger, les heures n'en restèrent pas moins incertaines, quand elles n'étaient pas indiquées par la lumière du soleil; mais enfin Scipion Nasica ayant été élevé à la censure, en 594, nous fit connaître les horloges d'eau qui divisent les jours et les nuits en portions égales.

» Cette invention a été de nos jours singulièrement perfectionnée par Ctésibius, fils d'un barbier d'Alexandrie. L'eau en coulant par un petit trou fait élever un morceau de liége ou un autre corps très-léger, ce qui suffit pour imprimer un mouvement fort lent à un engrenage de roues dentelées, par l'impulsion desquelles on voit de petites figures se remuer et jeter des pierres en forme d'œufs, pour marquer le nombre des heures. Quelquefois ces figures sonnent de la trompette et exécutent d'autres actions du même genre qui étonnent par un air de spontanéité. On est même parvenu, à l'aide d'un moyen aussi simple qu'ingénieux, à marquer l'inégalité des heures, selon les saisons, en suivant une progression analogue à la marche du soleil (1).

---

(1) Les Romains, en été comme en hiver, comptaient douze heures depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher. Je crois inutile de décrire le mécanisme indiqué dans le

» Il n'y a pas encore deux siècles que florissait celui qui a le plus avancé la science astronomique. Non-seulement Hipparque a fait des tables du cours du soleil et de la lune, mais il a marqué les mois, les jours et les heures pour chaque pays, la position des villes principales et les divers aspects du ciel relativement aux divers contrées; ouvrage immense, et dont les observations de ses successeurs rendent chaque jour l'exactitude plus incontestable (1).

» Ce fut de son temps que les premières notions d'astronomie furent introduites parmi nous. Sulpicius Gallus, depuis consul et alors tribun militaire sous Paul-Émile, prédit une éclipse qui devait avoir lieu la veille du jour où son général se proposait de livrer bataille. Ses discours prévinrent les alarmes ordinaires aux soldats en pareille circonstance, et préparèrent en quelque

---

texte; on peut consulter à cet égard Vitruve, dont la traduction française, et surtout la traduction italienne m'ont été extrêmement utiles.

(1) Hipparque est également le premier qui ait trouvé la véritable mesure de la terre; la justesse de ses calculs, malgré l'imperfection des instrumens astronomiques alors connus, n'a cessé d'être un sujet de surprise pour les astronomes modernes.

sorte la destruction du royaume de Macédoine, qui fut décidée le lendemain.

» On peut bien un instant calmer les effets des préjugés populaires, mais leur racine semble indestructible. L'ouvrage qu'a publié Sulpicius sur l'astronomie, et même les progrès que la civilisation a faits depuis, n'empêchent pas la multitude de s'imaginer encore que l'astre qui s'éclipse est en travail. On croit le secourir en faisant un grand bruit avec des vases d'airain, et l'on continue de regarder ce phénomène comme un des présages les plus funestes.

» L'imperfection de nos connaissances astronomiques doit faire présumer quelle était celle de notre calendrier. Romulus n'avait donné que dix mois à l'année; Numa Pompilius y ajouta les mois de janvier et de février, et comme l'année se trouvait encore trop courte, il crut qu'il suffisait de placer tous les deux ans un mois intercalaire, qui serait alternativement de 22 et de 23 jours. Le temps ayant découvert depuis, qu'on avait fait l'année trop longue d'un jour, on laissa aux pontifes le soin de régler les intercalations, d'après le cours du soleil: ils s'en acquittèrent si négligemment, que, sous la dictature de César, le mois de janvier commençait le 22 octobre; ce fut aux calculs de la célèbre école d'Alexandrie que l'on eut recours. Sosigènes exécuta cette réforme sous

la direction de César qui la fit ensuite adopter de tout l'empire ; tout le monde sait que ce dictateur avait lui-même fait une étude particulière de l'astronomie. Les progrès de cette science sont dus presque entièrement aux travaux des Égyptiens ; c'est d'eux que nous avons pris l'usage de donner aux jours de la semaine le nom des planètes, et il n'y a pas fort long-temps encore qu'il a été adopté par les autres peuples.

» Quoique presque toutes leurs opinions fussent des préjugés, nos ancêtres du moins n'avaient attaché aucune vertu à l'influence des astres, et ce n'est qu'au commencement du septième siècle que les rêveries astrologiques firent naître assez de désordres pour que l'on chassât par un édit tous les Chaldéens du territoire de Rome. Ils ne tardèrent pas à y rentrer sous les auspices de quelques grands, assez aveugles pour les protéger. Cette absurde crédulité conduisit le consul Octavius à sa perte, et après sa mort, on trouva dans son sein des amulettes avec des caractères constellés qui étaient la source de sa confiance dans tous les dangers. Combien de préditions n'a-t-on pas entendu faire par les Chaldéens à Crassus, à Pompée, à César lui-même, qu'ils mourraient au sein de leur famille, après une vie aussi longue que glorieuse ? Le désir de connaître l'avenir est si vif, qu'on n'ôtera jamais aux hommes l'es-

pérance de soulever quelques parties du voile impénétrable qui le couvre (1)?

» Les progrès de l'astronomie sont liés avec ceux de la géométrie qui lui aide à calculer les mouvemens des corps célestes; mais c'est peut-être la science à laquelle nous nous sommes le moins livrés. Elle a fleuri chez les Grecs, parce qu'ils y attachaient un grand prix; les Romains au contraire n'y ont vu que l'art de compter et de mesurer. Parmi les citoyens du premier rang, Sextus Pompée, fils de Strabon, est le seul qui ait cultivé les mathématiques avec succès. Plusieurs d'entre eux néanmoins, prouvent leur application à cette science par le soin qu'ils ont d'avoir toujours dans leur cabinet une de ces tables sablées qui servent aux démonstrations géométriques.

» Le célèbre mathématicien Manlius vient de tracer au milieu du champ de Mars la marche invariable de l'année. Se servant au lieu de gnomon, de l'obélisque égyptien que l'on y a transporté, il a fait insérer dans le pavé sur lequel tombe à midi

---

(1) Les Chaldéens furent chassés en 721, et en 761 par Auguste. Ils le furent encore plusieurs fois sous ses successeurs, dont quelques-uns cependant montraient pour leurs prédictions la même crédulité que leurs sujets. Auguste lui-même qui les avait bannis de Rome, consulta quelquefois l'astrologue Théagène.

l'ombre de l'obélisque, des lames de cuivre qui indiquent jusqu'où cette ombre doit s'avancer, selon que les jours croissent ou diminuent : il a fait ainsi concourir à l'utilité publique un monument qui n'était destiné qu'à décorer la capitale.

» Si de l'astronomie et de la géométrie nous descendons aux sciences physiques, il est difficile de voir sans douleur l'abandon où les Romains les ont laissées; mais en réfléchissant aux rêveries ridicules que leur étude a enfantées parmi les Grecs, et au peu de fruits réels qu'elles ont produits, je serais presque tenté de regarder cet abandon comme une preuve de prudence.

» La médecine et la botanique qui en est regardée comme une dépendance, ont été un peu mieux accueillies, grace à leur utilité. Caton le censeur a été le premier Romain, et long-temps le seul qui se soit occupé des propriétés des plantes. Pompéius Lenæus, affranchi du grand Pompée, traduisit en latin, par ordre de son maître, une collection de mémoires sur ce sujet, que l'on avait trouvée dans le cabinet de Mithridate, et que ce prince avait faite avec autant d'exactitude que de recherches. Leur publication a rendu nos victoires sur ce souverain, presque aussi utiles à la santé des hommes qu'à l'accroissement de l'empire. Valgius, encouragé par

Auguste, avait commencé, sur cette matière, un traité qu'il devait lui dédier; mais la mort l'a empêché de le terminer, et ce que nous en avons est extrêmement imparfait.

» Pendant cinq cents ans, toute la médecine des Romains se réduisit à une connaissance traditionnelle des propriétés de quelques plantes, et principalement des choux; elle admettait les vertus occultes attachées à certaines formules et à certains procédés magiques. La ceinture qu'avait portée Tanaquil, femme de Tarquin, a été longtemps regardée comme un remède universel, et sa réputation n'est pas encore tout-à-fait éteinte parmi le peuple. Je ne sais sur quel fondement on s'était persuadé que cette reine avait trouvé d'excellens remèdes, et les y avait renfermés. Il suffisait, pour espérer d'être guéri, de frotter la partie malade avec cette ceinture, ou d'en porter sur soi quelque parcelle.

» Un peu d'huile appliqué sur les blessures, était le principal remède de nos guerriers, et les végétaux qui les guérissaient de la faim, étaient également employés contre les autres maladies. Qu'on était loin de connaître ces remèdes compliqués qu'on nous envoie des extrémités du monde, et dont nous achetons si chèrement les propriétés illusoires!

» Ce n'est pas qu'ils n'eussent quelquefois in-

voqué des médecins étrangers contre les épidémies dont ils furent si cruellement tourmentés à différentes reprises; mais aussitôt qu'elles cessaient leurs ravages, ils repoussaient les secours d'un art qu'ils semblaient craindre presque autant que la contagion. Peut-être, en effet, a-t-on moins à redouter les crises de la nature, que l'ignorance de ceux qui préparent les remèdes. J'ai découvert que, faute de distinguer les noms, on mettait dans certains médicamens, au lieu de cinnabre des Indes, du minium qui est un poison. Le mitridaticum est composé de cinquante-quatre drogues mêlées à dose différente, et quelquefois de la soixantième partie d'un grain; lorsque nous ignorons, d'après quel principe agissent les remèdes les plus simples, comment peut-on calculer les effets d'une composition aussi compliquée?

» Vers le milieu du sixième siècle, Archagatus obtint, pour la médecine, un domicile parmi les Romains. Plusieurs cures inespérées qu'il fit d'abord, lui valurent des applaudissemens et des priviléges honorables; elles lui avaient acquis le nom de *Guérisseur*, que les opérations cruelles et fréquentes auxquelles il avait recours, firent bientôt après changer en celui de bourreau.

» On peut voir dans les ouvrages de Caton,

quelles étaient alors les préventions des Romains, même les plus éclairés, contre les médecins grecs ; elles allaient jusqu'à les faire regarder comme chargés de travailler à l'exécution du complot qu'on supposait formé par leur nation, pour exterminer les barbares par toute espèce de moyens.

» En étendant nos conquêtes parmi les peuples civilisés, nous nous familiarisâmes avec la médecine, et, sans perdre le préjugé qui nous avait accoutumés à en mépriser la profession, nous commençâmes à rendre hommage à son utilité. Quelque lucratif que soit cet art, on voit peu de Romains s'y livrer ; encore sont-il obligés, dans tout ce qui la concerne, d'employer la langue grecque ; l'usage de la langue vulgaire les discréditerait, et moins on comprend quelle est la manière de guérir, plus il semble qu'on y prenne de confiance : il suffit de se déclarer médecin pour en faire les fonctions. Nous choisissons, avec beaucoup de précautions, ceux qui doivent être les juges de nos débats pécuniaires, et nous prenons, au hasard, les arbitres de notre vie ; aucune loi ne punit les effets de leur inexpérience, et c'est à nos dépens qu'ils font l'essai de leurs remèdes, sans avoir à craindre aucune responsabilité. On vient d'établir, il est vrai, une école de médecine, où les jeunes gens qui se destinent à cette profession, peuvent s'instruire ;

mais quel fruit doit-on en espérer, tant que la vogue, dans cette profession, sera le prix d'un charlatanisme adroit, bien plus souvent que d'une véritable science?

» C'est à ce moyen qu'Asclépiade dut la faveur à laquelle on le vit s'élever du temps de Pompée. Trouvant que la profession de rhéteur, qu'il avait exercée jusqu'alors, ne lui offrait pas une fortune assez rapide, il se tourna, tout à coup, du côté de la médecine; il suppléa aux connaissances qui lui manquaient, par des dissertations agréables, et s'attacha plus à s'emparer de l'imagination des malades qu'à approfondir les causes de leur état. Ignorant les vertus et les propriétés des plantes, il ne pouvait se servir de médicamens tirés du règne végétal; mais il mit en avant cinq remèdes généraux qui lui permirent de s'en passer : l'abstinence d'alimens solides, celle du vin, des frictions, les promenades à pied ou à cheval; tantôt il faisait placer ses malades dans des lits suspendus, dont le balancement apaisait le sentiment de leurs douleurs; tantôt il leur recommandait l'usage des bains, dont la vogue est telle aujourd'hui, qu'ils font presque partie de nos besoins.

» La facilité de ses remèdes, fit accueillir ses ordonnances comme autant d'oracles, d'autant plus que les moyens employés avant lui, étaient

aussi pénibles que fatigans. Pour faire suer les malades, on les accablait de vêtemens, et on les exposait à l'ardeur du soleil, ou bien à des feux très-vifs. Les étuves dont il favorisa l'introduction à Rome, conduisent au même but, d'une manière bien plus douce. Pour guérir l'esquinancie, on enfonçait dans le gosier un certain instrument, mais il en condamna l'usage aussi bien que celui des vomitifs qu'on prenait alors, outre mesure; il supprima également les boissons médicamenteuses, qu'il regardait, avec raison, comme ennemies de l'estomac.

» Les médecins diversifient, à leur gré, et les remèdes et la manière de les employer, comme si la nature changeait, selon leur caprice. Thémison, disciple d'Asclépiade, abandonnant la théorie de son maître, est devenu le chef de la secte des méthodistes. Grace à ceux-ci, la science de la médecine est maintenant si facile, qu'on peut s'y rendre habile avec six mois d'étude; ils retranchent l'examen des causes des maladies (ce qui est la partie fondamentale de la secte dogmatique), aussi bien que les observations longues et suivies des empiriques. Tout se réduit donc aux choix des remèdes, encore n'en admettent-ils que de deux espèces, ceux qui resserrent et ceux qui relâchent.

» Lorsqu'on voit les médecins renverser ainsi tour

à tour les principes admis par leurs prédécesseurs, et tendre au même but, par des chemins si opposés, qui ne serait tenté de supposer qu'ils n'ont, pour la plupart, d'autre science que celle de s'enrichir, en profitant des frayeurs que nous inspirent les variations de notre santé ; et sous ce point de vue, il est plus honorable que honteux aux Romains de s'en être si peu occupés.

» Souffrons que les Grecs l'emportent sur nous par leurs frivoles théories, puisque la science de la guerre et celle du gouvernement nous ont acquis une telle supériorité sur eux. C'est dans ces deux carrières que se sont illustrés les ancêtres de Jules-Antoine, et il se montre trop jaloux de leur gloire, pour vouloir relever, à leurs dépens, celle de nos rivaux ».

Jules-Antoine. « Le moyen que vient de prendre Higin, pour me fermer la bouche, est adroit, mais je ne me laisserai pas donner ainsi le change. S'il était ici question des qualités de l'ame, je m'honore trop d'être Romain pour ne pas rendre aux exploits et aux vertus de nos aïeux, l'hommage que je leur dois; mais sans leur rien faire perdre de la seule gloire dont ils fussent jaloux, on peut leur disputer les talens qui tiennent surtout à la culture de l'esprit.

» Je ne présente pas les Grecs comme uniques inventeurs de tout ce qui a été découvert en astro-

nomie, en physique, en mathématique, mais il n'est aucune de ces sciences à laquelle ils n'ayent fait faire des progrès remarquables. On avait bien, chez plusieurs nations, des recueils de recettes, relatifs à l'art de guérir; qui oserait dire, cependant, que la médecine fut une science avant Hippocrate? Les erreurs qui accompagnent les productions du génie, ne les rendent pas moins dignes d'admiration, et, quoique le soleil naissant lève sa tête entourée d'épaisses vapeurs, les rayons qu'il lance par torrent, lorsqu'il approche de son midi, n'en paraissent pas avoir moins d'éclat. Que ne puis-je parler de leurs philosophes, avec l'enthousiasme qu'ils m'inspirent! Vrais ou faux, tel est le charme attaché à leurs systèmes, que Ciceron ne pouvait s'empêcher de s'écrier, qu'il aimait mieux se tromper avec Platon, que de rencontrer la vérité dans les ouvrages des autres écrivains.

» Dans les parties mêmes où Higin croit notre supériorité si incontestable, serait-ce faire un parallèle honteux pour les Romains, que de comparer, comme généraux, Epaminondas avec Marcellus, Thémistocles avec Marius, Alexandre avec César; comme politiques, Lycurgue avec Numa, et Solon avec Servius? Plus cette discussion s'avance, moins je vois que nous puissions disputer aux Grecs cette supériorité qui, dans

toute la durée des siècles, ne cessera de leur donner des imitateurs sans leur faire craindre de rivaux ».

Pollion. « Il est difficile, je l'avoue, d'apprécier le mérite des opérations militaires ou politiques; le vulgaire n'en juge que par le succès, comme si la fortune ne se plaisait pas à déconcerter la prudence la plus consommée : elles sont accompagnées de tant de circonstances impossibles à saisir, et plus encore à comparer, que l'homme le plus habile hésite souvent sur le jugement qu'il en doit porter; d'ailleurs, les traces de celles mêmes qui ont eu le plus d'influence, s'effacent d'une manière rapide. On a vu des peuples, dans l'espace de quelques siècles, oublier, et le héros dont les victoires avaient assuré leurs possessions, et le législateur dont les institutions florissaient encore parmi eux. C'est en vain que les plus grands hommes comptent sur le souvenir de la postérité, s'ils n'ont confié le dépôt de leur gloire aux beaux-arts et aux belles-lettres.

» Au reste, la partie que je dois traiter, prouvera que le génie romain a pu descendre des hauteurs de l'art politique et de l'art militaire, sans rien perdre de sa supériorité; l'éclat dont brille notre littérature nous permet de considérer sans jalousie les succès de nos rivaux.

» La langue latine fut composée d'abord d'élé-

mens fort divers, comme devait l'être celle d'une réunion de fugitifs, accourus de tous les cantons de l'Italie, dans un temps où la plupart des cités avaient une langue, ou du moins un dialecte différent. Rude et grossière, comme ceux qui la parlaient, elle se bornait à l'expression de nos premiers besoins; mais à mesure que les idées devinrent plus précises et que les rapports se multiplièrent, elle prit chez les peuples civilisés, les termes qui lui manquaient. Si, par d'anciens manuscrits, on parvenait à retrouver la trace des variations arrivées dans les lettres qui composent chaque mot, ce serait, selon Varron, un moyen presque sûr d'en découvrir l'origine. Nos plus anciens monumens prouvent qu'en effet, une foule d'expressions grecques ou étrusques se sont naturalisées parmi nous, depuis très-long-temps. Quoique ce soit aux Étrusques que nous devions nos premiers arts et nos premières connaissances, ce sont néanmoins les caractères grecs qui dominent dans notre écriture; ce qui me fait présumer que les véritables inventeurs de ces caractères sont les Phéniciens, peuple ingénieux, bienfaisant et trop peu célébré, qui, à l'aide de son commerce immense, a répandu dans les contrées les plus sauvages quelques élémens de civilisation.

» Ce sont les Grecs qui ont introduit parmi nous l'étude de la grammaire, science sans laquelle il

ne

ne peut exister de littérature, et qui lui sert, pour ainsi dire, d'échafaud; mais lorsque l'ouvrage est terminé, il faut effacer avec soin toutes les traces qui pourraient rappeler le travail de sa construction; il faut que l'œil le devine, et ne l'aperçoive jamais. La grammaire et la rhétorique elle-même sont des sciences subalternes qui ne sont utiles qu'autant que l'on en observe toutes les loix, sans paraître jamais s'y asservir; aussi, quoiqu'elles aient été soigneusement étudiées parmi les Romains, ils en ont presque toujours laissé la profession à des esclaves ou à des affranchis. Nos plus grands hommes n'ont pas cru néanmoins s'abaisser en les approfondissant. Varron a fait un grand ouvrage sur la langue latine; Ciceron s'est occupé de toutes les parties de la rhétorique, et le grand César a publié un traité sur l'analogie.

» Ces premières études préparaient le génie romain aux succès brillans qui l'attendaient dans la carrière des lettres; dès qu'elle lui fut ouverte, il s'empressa de disputer la palme aux Grecs dans les genres les plus difficiles. Fière de ses dix orateurs, cette nation regardait la gloire de l'éloquence comme sa possession incommutable; mais à peine les Romains eurent-ils vaincu les obstacles qui arrêtaient l'essor de leurs talens, qu'ils présentèrent non-seulement aux Lycurgue et aux Lysias, mais à Eschine et à Démosthènes lui-même,

une foule de rivaux dignes de leur contester la prééminence.

» Sans m'arrêter à mettre en parallèle les orateurs du second ordre qu'ont produit les deux nations, j'oserai opposer notre Ciceron au grand Démosthènes, et Auguste lui-même applaudira, si c'est le premier qui remporte l'avantage. Notre prince, uniquement sensible à la gloire de notre patrie, a placé les statues de Pompée dans les lieux les plus honorables, et vengeant Caton des outrages qu'on voulait lui porter, il s'est écrié hautement, que celui-là était un bon citoyen, qui s'opposait à toute révolution dans l'État.

» J'étais auprès de lui, lorsqu'entrant dans la chambre de Lucius César, nous vîmes ce jeune homme tenant en main un livre que, dans sa surprise, il laissa tomber à nos pieds. Auguste l'ayant ramassé, reconnut que c'était un des meilleurs ouvrages de Ciceron, et, après en avoir lu à haute voix un assez long passage, il le remit à son petit-fils, en lui disant : *Continue de lire les écrits de cet orateur, mon cher Lucius, car c'était un homme d'un grand talent et qui aimait beaucoup sa patrie;* éloge non moins honorable pour celui qui le prononçait, que pour l'homme célèbre qui en était l'objet.

» En considérant Ciceron seulement comme orateur, je ne m'étonne point que les suffrages res-

tent en balance entre Démosthènes et lui; mais si l'on se rappelle combien de talens divers il a su réunir, comment pourrait-on encore lui contester la prééminence? Quoique supérieurs tous deux dans les parties principales de l'éloquence, ils ne se ressemblent ni par leurs qualités, ni par par leurs défauts; ils s'étaient acquis un empire égal sur l'esprit de leurs concitoyens, et la carrière de l'un comme celle de l'autre fut remarquable par de grands succès et par de grands revers. Ciceron s'est trompé plus d'une fois sans doute dans sa manière d'administrer les affaires publiques; jamais du moins, il ne fut soupçonné de corruption, ni des manœuvres avilissantes qui ont été reprochées à Démosthènes.

» Nos historiens également ne me paraissent le céder en rien à ceux de la Grèce; ses Hécatées, ses Phérécides, ses Hellanicus ressemblent assez à nos Fabius Pictor, à nos Pison et à nos Fannius, écrivains dont le style sec et sans chaleur ne mérite d'autre éloge que celui de la clarté et de la brieveté ».

Jules-Antoine. « Pourquoi rappeler des écrivains qui se sont bornés à mettre en ordre les traditions fabuleuses dont se compose l'histoire de nos premiers siècles? Parmi nos incultes aïeux, personne ne s'inquiétait du soin de transmettre à la postérité ses pensées et ses actions. D'ailleurs,

» D'ailleurs, dans le récit des faits anciens, les historiens grecs n'ont pas été plus fidèles à la vérité que les nôtres ; ils ont arrangé des traditions incohérentes, pour en faire sortir avec quelque vraisemblance les actions extraordinaires qu'ils nous racontent, et ils n'ont jamais balancé à supposer les circonstances qui pouvaient rendre leurs récits plus attachans.

» Ce défaut qu'on reproche surtout à Hérodote, fait peut-être son principal mérite ; il entraîne si bien le lecteur, et il a une telle apparence de franchise, que ce n'est que par réflexion et même avec regret qu'on se défend de le croire. Quoique Tite-Live soit encore vivant, je ne crains point d'annoncer que la postérité le placera au moins à côté de ce prince des historiens grecs. Il a le même secret de vous attacher par des traditions fabuleuses, mais l'amour de la vérité l'emporte néanmoins, et, après avoir été ému par un récit touchant, vous voyez ensuite avec regret des réflexions qui vous obligent d'en douter. Il est éloquent, autant qu'on peut l'être, dans ses discours et dans ses récits, sans jamais prêter aux personnages et aux événemens aucune circonstance, ni aucune expression qui ne leur convienne. Nous n'avons pas d'historien qui ait mieux réussi à peindre les douces affections de l'ame, et mieux connu le secret de les exciter.

» On retrouve dans Salluste le style énergique et concis de Thucydide; les images et les idées se pressent dans ses écrits sans aucune confusion; il lui suffit de quelques coups de pinceau, pour nous représenter d'une manière aussi vraie que frappante et les hommes et les événemens. Ses digressions sont fréquentes et souvent très-étendues, sans jamais paraître trop longues; mais comme il a moins de naturel dans ses harangues et moins de charme dans le style, il sera toujours placé au-dessous de Tite-Live, écrivain heureux, qui voit se former de son vivant l'admiration qui ne cessera jamais d'accompagner sa mémoire. Telle est la réputation dont il jouit déjà, qu'un habitant de Cadix vient de faire le voyage de Rome, uniquement pour le voir, et, afin que son but ne parût point douteux, il est retourné dans sa patrie, sans vouloir même jeter un coup d'œil sur les autres merveilles que l'Italie pouvait lui offrir.

» Après avoir prouvé que le génie romain brille au premier rang dans l'éloquence et dans l'histoire, je crois inutile d'examiner quels ont été ses succès dans des parties inférieures qui n'ajouteraient rien à sa gloire. Néanmoins on peut remarquer que dans cette lutte où il a paru avec tant d'avantage, il combattait avec des armes bien inégales. Tandis que la langue des Grecs semble

inventée par l'harmonie elle-même, celle des Latins n'a jamais pu se dépouiller de la dureté qu'elle tient de sa barbarie primitive. Les *m* fréquentes qui terminent les mots, leur donnent quelque chose de mugissant. Rien surtout n'est plus contraire à la douceur que cette accumulation de consonnes qu'on lui reproche avec juste raison; aussi lorsque l'on veut rendre un discours harmonieux, recherche-t-on l'usage des expressions que nous devons aux Grecs. Ciceron prétend, il est vrai, que notre langue est plus riche que la leur; pourquoi donc leur fait-il des emprunts si fréquens? D'ailleurs nous n'avons pas comme eux la ressource des mots composés par le rapprochement de deux ou trois autres, ce qui donne à leurs discours de la brieveté et de l'harmonie. Nos écrivains ne peuvent sans beaucoup de recherches, répandre dans leurs ouvrages la grace et la mélodie qui se trouvent comme d'elles-mêmes dans ceux de leurs rivaux; l'unique avantage que les Grecs ont sur nous, consiste donc dans la supériorité de l'instrument qu'ils tiennent de la nature ».

Jules-Antoine. « Je ne demandais qu'un pareil aveu, et puisque Pollion nous explique d'une manière si lumineuse, pourquoi les Grecs l'emportent sur nous, c'est qu'il est loin de le nier. Que la cause en soit due à l'infériorité de nos talens

ou aux défauts de notre langue, le génie romain n'a jamais brillé du même éclat que celui des Grecs, bien loin de l'éclipser : nous discutons ici le mérite réel des productions des deux peuples, et non ce qu'ils auraient pu faire avec des moyens égaux.

» Je ne conteste pas les talens sublimes de Ciceron; mais loin de nous enorgueillir de leur diversité, quelle plus grande preuve de stérilité que d'être obligé d'opposer à nos rivaux le même homme en diverses parties, tandis qu'il n'est pas de branches de la littérature grecque qui ne présentent une foule d'auteurs distingués? J'avouerai, si l'on veut, que Ciceron est supérieur dans les secondes parties de l'éloquence, qu'il manie la plaisanterie avec bien plus de grace, qu'il a plus d'enjouement et de facilité dans l'élocution; mais tandis qu'il cherche à se concilier les passions, l'orateur grec frappe son nombreux auditoire de toutes les foudres de l'éloquence, l'étonne par la force de sa raison, l'entraîne par l'abondance de ses idées, et finit par le dominer par l'énergie des sentimens.

» Pollion aurait pu faire valoir en faveur de sa cause les talens qui lui ont attiré tant d'applaudissemens au barreau, et qui l'ont fait paraître au rang des premiers orateurs, dans un temps qui sera toujours regardé comme l'âge d'or de

l'éloquence romaine. Que ne promettaient pas des succès aussi brillans, qui étaient le fruit d'un début prématuré ! mais leur cours a été interrompu, et les triomphes qu'il a obtenus sur les ennemis de l'Etat, ont empêché ceux que lui présentait la carrière oratoire.

» Comme il n'a traité l'histoire de son temps que par forme de mémoires, il ne faut attribuer qu'à lui-même, si les grands historiens de la Grèce ont un rival de moins parmi nous. Je ne contesterai point l'égalité que l'on veut mettre entre Tite-Live et Hérodote, Salluste et Thucydide; mais au moins à cet égard les Grecs l'emporteront par la fécondité de leurs talens. Quels rivaux opposerons-nous aux Xénophon, aux Philiste, aux Ephore, aux Théopompe? Que sera-ce si je compare les ouvrages philosophiques des deux nations, d'après leur mérite littéraire? Ceux de Brutus semblent dictés par la persuasion, et il y montre bien plus de talens que dans ses harangues. Ciceron s'est présenté dans cette carrière, moins en disciple qu'en rival de Platon, mais en rival qui est loin d'égaler le charme de son style et la richesse de ses idées.

» Après avoir vu combien les défauts de notre langue ont donné de désavantage à nos écrivains, dans des parties où le mérite de l'élocution n'est que secondaire, que sera-ce quand

nous passerons à un genre qui n'a, pour ainsi dire, d'existence que par les qualités du style? Tandis que le premier monument de la poésie des Grecs est le chef-d'œuvre de leur littérature, et peut-être celui de l'esprit humain, la poésie romaine, après s'être traînée dans une pénible enfance, n'est arrivée que par degrés à sa perfection, si toutefois on peut appeler ainsi, ce qui n'est qu'une imitation plus ou moins heureuse des productions de ceux que nous voudrions regarder comme nos rivaux, et qu'avec plus de justice nous appellerions nos maîtres.

» C'est à notre exactitude à suivre les rites anciens que l'on doit la conservation de quelques hymnes que l'on chante encore, quoiqu'aussi barbares par la pensée que par l'expression; le sens même n'en est pas facile à saisir, car la langue qui se parlait du temps de nos rois est si différente de celle qui est en usage aujourd'hui, que les plus habiles grammairiens ont peine à la comprendre. Si l'on ajoute à ces hymnes quelques chansons destinées, les unes à célébrer les grandes actions de nos aïeux, les autres à égayer les travaux champêtres, voilà tout ce qui composa pendant cinq cents ans la littérature romaine ».

Horace. « Jules-Antoine veut que je m'avoue vaincu, avant même que je sois entré dans la lice; mais ce qu'il vient de dire est, ce me sem-

ble, tout en faveur des poëtes romains : plus il grossit les obstacles qu'ils ont eu à vaincre, plus il ajoute à leur gloire, lorsqu'ils l'emportent sur leurs rivaux; plus il affaiblit leur honte, quand il leur arrive de se montrer inférieurs.

» Des farces grossières ont été les premières productions de notre littérature, encore furent-elles assez tardives. Il est vrai que les jeux scéniques avaient été introduits à Rome, dès l'an 380; mais ils consistaient alors en danses solennelles au son de la flûte, sans dialogue et même sans pantomime. Notre jeunesse les imita, en y ajoutant des vers gais et sans art, dont le débit n'était pas mieux soigné que la composition. Le plaisir qu'on y trouva fit substituer à ce dialogue grossier et improvisé, des satires cadencées, accompagnées d'une musique et de gestes adaptés aux situations.

» Livius Andronicus, le premier qui ait cultivé notre poésie avec quelque succès, était né dans la grande Grèce; mais le sort des armes l'ayant rendu esclave, il fut acheté par le sénateur Livius, dont il porta le nom, selon l'usage, depuis son affranchissement. Non-seulement il composa des pièces de théâtre, mais comme tous les autres poëtes de son temps, il prenait quelquefois un rôle dans ses propres ouvrages.

» L'année 514 est également remarquable par

la représentation de sa première pièce, et par la naissance d'Ennius. Le drame devint alors plus régulier dans sa forme et moins licencieux dans son style. Notre jeunesse conserva néanmoins les farces anciennes qu'elle continue encore de jouer elle-même, à l'exclusion des comédiens. Les vers d'Andronicus étaient remplis d'hellénismes, et ses ouvrages ne nous offraient qu'une image bien imparfaite du théâtre grec auquel il avait tout emprunté. Quoique Nœvius ait fait faire de nouveaux pas à l'art dramatique, c'est Ennius que l'on doit regarder avec raison comme le père de la poésie romaine. La détournant d'une aveugle imitation des auteurs grecs, il lui imprima ce caractère de vigueur et de gravité qui lui est propre; la langue s'épura dans ses écrits et perdit une partie de sa dureté : parmi le grand nombre de poëtes qui lui ont succédé, ceux mêmes qu'on lui préfère à cause de l'élégance de leur style, sont loin de montrer la même force de génie. Jusqu'alors on n'avoit composé que des tragédies imitées du grec; Ennius le premier choisit un sujet national, et sa pièce intitulée *Scipion*, fait époque dans notre littérature.

» Accius, et Pacuve, neveu d'Ennius, obtinrent dans le genre tragique, une réputation à peu près égale; on trouve plus d'énergie dans les pièces du premier, et plus d'art dans celles du

second; ils ont mérité leurs succès par la force de l'expression, par la gravité des maximes et par la dignité des caractères; mais on blâme leur style dur et peu correct, défaut que l'on peut rejeter sur le siècle où ils ont vécu.

» Après les Accius, nous n'avons plus eu de poëtes dramatiques remarquables jusqu'à ceux dont s'honore notre siècle. Si le frère de Ciceron composait quatre tragédies en seize jours, la réputation de ses ouvrages n'a pas même duré le temps qu'il a mis à les composer, et la postérité ne se souviendra pas plus que nous de son Electre et de sa Troade. Mais le succès des tragédies de Pollion suffit à leur éloge; le Thieste de Varius est comparable à tout ce que les plus fameux tragiques grecs ont produit de plus parfait; et la Médée de notre jeune Ovide, montre jusqu'ou il peut s'élever, s'il se livrait un peu moins à l'extrême facilité de son talent. Son nouveau poëme des métamorphoses dont il vient de publier la première partie, ne laisse aucun doute sur le succès avec lequel il parcourra cette nouvelle carrière. Nos poëtes comiques sont restés, je l'avoue, dans un degré très-inférieur; Plaute, Cécilius, Térence, malgré la réputation méritée dont ils jouissent, nous ont à peine donné l'ombre de la véritable comédie. Les applaudissemens que les Romains prodiguent aujourd'hui à Fondanius,

prouvent, peut-être, moins le mérite de ses pièces que la faiblesse de ses concurrens.

» N'eussions-nous, dans le poëme didactique, que Macer et Lucrèce, leurs ouvrages ont effacé tout ce qui avait été fait jusqu'à eux, dans le même genre. Le premier a décrit, d'une manière vive et brillante, le règne végétal et le règne animal; l'autre s'est élevé jusqu'au principes des êtres. Le premier, il est vrai, péche par l'élégance, et le second par l'harmonie; mais celui-ci est d'autant plus admirable, que ses immortelles poésies ont été composées dans les intervalles lucides que lui laissait une espèce de frénésie, causée, assure-t-on, par un philtre amoureux. Si ces deux ouvrages n'ont pas exigé un génie sublime, ils prouvent, du moins, un talent exercé et des connaissances étendues.

» Mais qu'ils sont loin de pouvoir soutenir aucune comparaison avec les Géorgiques de Virgile, le poëme le plus parfait, peut-être, qui existera jamais! Notre ami n'a pas moins surpassé Théocrite qu'Hésiode, et tel est le charme attaché au petit nombre de ses églogues, qu'il a rendu ce genre presque impossible à traiter après lui.

» Je ne contesterai point la supériorité de l'Iliade sur l'Enéïde; la versification d'Homère est plus brillante et plus sonore, avantage qu'il doit moins encore au choix de ses expressions qu'à l'harmonie

naturelle de sa langue; mais Virgile ne doit qu'à son génie le charme de ses vers. Sous sa plume, le latin devient doux, coulant, harmonieux, et se prête, sans peine, au langage de toutes les passions : ce qui paraissait dur, il le rend énergique, et le fait servir par le contraste le plus heureux, à relever le charme de ses autres tableaux. Homère l'emporte par la richesse de ses pensées, Virgile par le bonheur de ses expressions; l'imagination est plus satisfaite avec le premier, le goût avec le second; l'un entraîne par la sublimité des images, l'autre par l'intérêt qu'il sait répandre sur les moindres détails. Il n'est rien qu'on puisse comparer aux morceaux de l'Enéïde qui sont entièrement achevés. En un mot, en ne faisant que le second des poëmes, Virgile s'est montré le premier des poëtes.

» Puis-je craindre que nous paraissions inférieurs aux Grecs dans l'élégie, lorsque nous avons à leur opposer le style pur et tendre de Tibulle, la manière élégante de Properce, la vivacité de Gallus, et les graces ingénieuses d'Ovide? Sans autre mérite que le charme de son style, Catulle a su se placer au premier rang; il vous séduit trop pour vous permettre d'apercevoir ses défauts, et il faut que la réflexion vienne vous en avertir.

» Dans le genre lyrique, mes ouvrages sont les seuls qui aient obtenu des lecteurs; ils prouvent,

du moins, que nous ne sommes pas incapables d'y réussir.

» Je serai plus hardi en parlant de la satire dont nous pouvons nous regarder comme les inventeurs. Ennius est le premier qui ait publié des discours satiriques, mais ils étaient en vers inégaux. Lucilius, en donnant une forme plus décidée à ce genre nouveau, s'y est acquis une brillante réputation ; ses écrits me paraissent pleins d'inégalités, d'incorrections et de choses superflues, mais d'autres y trouvent de l'érudition, de la facilité et des railleries remplies de sel.

» Les satires ménippées de Varron offrent un mélange assez agréable de prose et de vers, et ce savant romain y emploie, tour à tour, le langage de la raison et celui de la plaisanterie, pour rendre plus frappantes ses leçons philosophiques.

» Quant à moi, je me suis contenté de retracer avec le style le plus simple, les divers ridicules des Romains, et j'ai cru qu'il valait mieux employer l'enjouement que l'humeur pour les corriger : fuyant toute émotion pénible ou désagréable, je n'ai point attaqué leurs vices, et j'ai pensé que leurs défauts convenaient mieux à la gaieté de la satire. Grace à mes saillies, nous avons quelques ridicules de moins, c'est tout le succès que j'en pouvais espérer ».

Jules-Antoine. « Au risque d'affaiblir ma cause, je

je suis trop juste pour ne pas ajouter que personne n'a manié la plaisanterie avec plus de force et de grace que toi, n'a fait des peintures plus saillantes et plus vraies de nos mœurs, et n'a, sous un air de négligence, conservé un style plus élégant et plus pur; c'est ce que n'ont cessé de répéter tous ceux qui lisent tes écrits. Non-seulement ils me paraissent devoir faire envier par les Grecs, notre poésie satirique, mais j'avoue même que tes odes m'inspireraient quelque doute sur la prééminence de nos rivaux dans les compositions lyriques, s'ils n'avaient une si grande foule de talens à t'opposer : quoique tu sois supérieur à chacun d'eux, en réunissant leurs chefs-d'œuvres, ils l'emportent sur les tiens.

» Je rends justice au mérite de Pollion, mais pourrait-il ne pas convenir lui-même, que nos poëtes tragiques, ne sont que des imitateurs, et qu'ils sont aussi loin de leurs modèles, qu'une imitation, même la plus heureuse, l'est ordinairement de son original.

» La tendre affection qui n'a cessé d'unir Horace avec Virgile, me fait trouver sa partialité bien naturelle ; mais espère-t-il, en effet, qu'il lui sera possible de déplacer Homère, pour faire asseoir son ami sur le trône de la poésie ? Je demandai, il y quelque temps, à un littérateur distingué, quel était le poëte qui, selon lui, appro-

chait le plus d'Homère. *C'est Virgile*, me répondit-il, *mais il est beaucoup plus près du premier rang que du troisième : il s'élève moins haut que son modèle, mais il tombe moins souvent.* Ce jugement m'a paru très-juste, et même j'oserai l'étendre à toute la littérature latine ».

Auguste allait prendre la parole pour résumer la discussion, lorsqu'elle fut interrompue par l'arrivée d'un courrier qui lui annonçait l'irruption des Germains dans les Gaules. Le prompt départ de Jules-Antoine pour aller prendre le commandement de l'armée de Germanie, départ qui a été suivi, quelque temps après, de celui d'Auguste lui-même, ne nous a plus permis de reprendre nos débats littéraires.

CHAPITRE LX.

Fragmens d'un entretien sur la bibliothèque de Pollion.

PENDANT le séjour que Vologèse fit à Rome, nous eûmes de fréquens entretiens sur cette foule de grands hommes qui ont illustré la Grèce et l'Italie; ils lui inspirèrent le désir de prendre du moins une connaissance générale de leurs ouvrages. Curieux d'observer moi-même l'impression qu'ils feraient sur un esprit peu cultivé, mais très-susceptible de l'être, je l'introduisis dans ma bibliothèque.

« Voilà un trésor, s'écria-t-il en entrant, dont je n'avais pas même l'idée, quand j'ai quitté ma patrie; quelles richesses peuvent être comparées à sa possession? Les jouissances qu'on y trouve, ne sont jamais suivies de la satiété, et loin d'exciter aucune jalousie, elles semblent unir d'une affection réciproque, tous ceux qui les partagent: les mépriser, c'est se fermer les véritables sources du bonheur. Que je rougis maintenant pour mes compatriotes, qui n'ont cessé de repousser avec mépris les sciences et les lettres! ».

Pollion. « Quels que soient l'éclat et la faveur

dont tu les vois aujourd'hui environnées, il y a deux siècles à peine qu'elles sont en honneur parmi nous. Les livres furent long-temps très-rares à Rome, et dans beaucoup de familles, on n'en trouvait point d'autres que les registres de leurs affaires domestiques. Paul-Emile fut le premier Romain qui posséda une bibliothèque; elle était le fruit de ses victoires sur le dernier roi de Macédoine. Long-temps après, la prise d'Athènes par Sylla nous enrichit d'un grand nombre d'ouvrages dont la plupart nous avaient été inconnus jusqu'alors.

» Les progrès de la civilisation, nos relations avec les Grecs, la vanité qui nous asservit si souvent à des goûts qui ne sont pas les nôtres, firent alors des bibliothèques un objet de luxe. On acquiert à grands frais des livres que l'on tient soigneusement renfermés, et l'on veut paraître posséder les connaissances dont on n'a souvent qu'un dépôt stérile. Jusqu'au milieu du septième siècle, presque tous nos livres étaient en langue grecque ; c'est depuis cette époque seulement que les productions de la littérature latine sont devenues assez nombreuses pour former des bibliothèques ».

Je fis passer Vologèse dans une salle où j'avais rassemblé tout ce qu'avaient produit mes recherches sur les caractères de l'écriture ancienne et

moderne ». Si mes occupations me l'eussent permis, lui dis-je, j'aurais donné quelque suite aux tentatives que j'ai faites, durant mon séjour en Egypte, pour retrouver la signification des hiéroglyphes, entreprise difficile et qui ne saurait être trop prompte, car l'ignorance des prêtres égyptiens commence à jeter déjà beaucoup d'obscurité sur ce qu'ils expriment, et je crains bien que les vastes monumens à l'aide desquels les premiers savans du monde avaient cru éterniser le souvenir de leurs découvertes, ne finissent bientôt par ne plus présenter que des signes inintelligibles.

» Les pierres, ajoutai-je, où sont gravés ces hiéroglyphes, contiennent les décrets d'un roi de la Thèbe d'Egypte; à côté, sont des hiéroglyphes peints sur la toile, tels qu'ils ont été trouvés dans un monument sépulcral. Ces différentes cases présentent des modèles de toutes les espèces d'écriture employées chez les nations qui environnent l'empire romain, avec les diverses matières sur lesquelles on les trace ordinairement.

» Il paraît que les feuilles de palmier et l'écorce de certains arbres ont reçu les premiers essais de l'écriture. Les pierres, comme plus durables et d'un transport très-difficile, n'ont presque jamais servi qu'à transmettre les loix et tous les actes publics, dont il est important de conserver les dispositions. On n'a point tardé à employer de

préférence les métaux, le plomb surtout, parce que les caractères s'y inscrivent d'une manière bien plus facile. Pour ce qui concernait les affaires particulières, l'expérience apprit à faire usage de toile ou de planches de bois amincies. On ignore quel fut l'inventeur des tablettes enduites de cire dont on se sert encore aujourd'hui, soit pour les lettres familières, soit pour les compositions des auteurs, surtout des poëtes qui, par ce moyen, ne laissent aucune trace de leurs corrections.

» Avec une cire préparée, on couvre l'intérieur des tablettes d'une couche légère que l'on entoure d'ornemens de couleur rouge, pour lesquels on emploie une cire teinte avec du minium. Ces tablettes sont toujours doubles et avec un rebord, pour qu'elles puissent se fermer, sans que rien ne s'efface. On écrit dessus avec des stylets pointus d'un côté, afin de tracer les caractères, et plats de l'autre, afin qu'on puisse les effacer à volonté. Ces stylets étaient d'abord en fer, mais ils ont été défendus, parce que dans les débats publics, on les faisait servir d'instrumens à la vengeance : ceux qu'on leur a substitués, sont en os, et quelquefois en ivoire.

» Il arrive encore assez souvent que nos auteurs écrivent leurs essais avec un stylet de plomb sur des peaux préparées, qui perdent à volonté

cette légère impression. Les peaux amincies qu'on nomme parchemin, sont d'une grande utilité dans les bibliothèques, parce qu'elles sont presque indestructibles, et qu'elles conservent parfaitement les caractères; mais leur cherté fait donner la préférence au papier.

» On le fait avec le papirus, arbrisseau qui croît avec abondance au milieu des terrains marécageux de l'Egypte; on en ôte l'écorce que l'on divise avec une aiguille en pellicules, les plus larges et les plus minces qu'il est possible. Les pellicules intérieures font le meilleur papier; aussi les Egyptiens ne les employaient qu'à recevoir des ouvrages pieux, mais nous avons trouvé le secret à Rome d'en emporter l'écriture, et, sous le nom de *papier-Auguste*, il sert aux éditions recherchées (1).

» Après avoir laissé se macérer un peu ces pellicules dans l'eau du Nil, on les arrange sur une table, et on les étend l'une à côté de l'autre; ensuite on met sur celles-là des bandes transver-

(1) D'où l'on voit que, si dans les siècles d'ignorance, on a effacé les chefs-d'œuvres de la littérature grecque et romaine, pour faire servir le parchemin sur lequel ils étaient inscrits, à des usages religieux, ces mêmes chefs-d'œuvres avaient eux-mêmes pris la place d'écritures sacrées; ce qui peut être une sorte de consolation pour une certaine classe de savans.

sales, et après en avoir exprimé l'humidité en les pressant, on les fait sécher au soleil. Ce papier est si mince et d'une telle transparence, qu'il est impossible d'écrire sur le revers, mais on commence à en fabriquer un autre plus épais et d'un usage plus durable; pour empêcher qu'il ne boive l'encre, on l'enduit d'une colle légère faite avec de la farine et du vinaigre. J'ai dans ma bibliothèque des ouvrages écrits sur ce papier, depuis plus de deux cents ans, et qui sont parfaitement conservés.

» Avec l'écorce de rebut du papirus, on fait du papier grossier qui sert à envelopper les marchandises: on emploie au même usage celui qui a été gâté par la foule de nos mauvais auteurs; aussi n'est-il rien qu'ils redoutent autant, que de voir leurs misérables compositions servir d'enveloppe à l'encens ou au poivre ».

Nous passâmes dans une chambre où mes esclaves les plus instruits, étaient occupés à transcrire des ouvrages grecs et latins, tandis qu'un certain nombre d'autres les arrangeait en volume. Vologèse ayant paru étonné des soins minutieux que j'exigeais de mes copistes : « Cette opération, lui dis-je, demande une surveillance exacte, et sans laquelle les plus belles productions se dénatureraient bientôt. Les Romains opulens achètent des esclaves, uniquement pour transcrire les livres

dont ils veulent augmenter leur bibliothèque ; il en est même qui en font une affaire de spéculation. Atticus, si célèbre par son intimité avec Ciceron, a fait par ce moyen des collections de nos meilleurs ouvrages, qu'il vendait ensuite très-cher, même a l'orateur son ami.

» Après avoir préparé autant de peaux ou de papiers qu'il en faut pour transcrire l'ouvrage auquel nous les destinons, on les colle bout à bout et on les roule ensuite sur un petit bâton de buis, de cèdre, d'ivoire ou d'ébène, et dont les extrémités sont garnies assez souvent d'ornemens en argent, en or, ou même en pierreries. On lisse les feuilles ainsi ajustées avec de la pierre ponce, ce qui leur donne un poli agréable à la vue et favorable aux mouvemens de la plume. Nous nous servons de roseaux d'Egypte pour écrire et pour dessiner ; l'encre qu'ils distribuent sur le papier est composée avec la liqueur dont la sèche se sert pour troubler l'eau autour d'elle (1). Il n'est

(1) L'on assure que la plume, ou plutôt le roseau dont on se servait pour écrire, n'était pas fendu à l'extrémité, et que, d'après les manuscrits d'Herculanum, l'encre ne devait pas être liquide ; ce que nos savans ont présumé par l'élévation des lettres. Cependant si l'encre n'avait pas été très-liquide, pourquoi Pline se serait-il plaint que le *papier-Auguste* buvait si fort qu'on ne pouvait faire aucun usage du revers.

presque jamais écrit que d'un côté ; celui qui n'est pas employé, est ordinairement peint en rouge ou en jaune.

» Quand un ouvrage est transcrit, il faut le collationner avec l'original, précaution sans laquelle il s'y glisse une infinité de fautes (1). C'est ce qu'on reproche à la plupart des livres que nous fournissent les libraires de Rome et d'Alexandrie, sans même en excepter les frères Sosie qui sont maintenant les libraires les plus en vogue. Il faut enduire soigneusement les livres précieux avec de l'huile de cèdre, afin qu'ils se conservent longtemps ; ensuite on les enveloppe avec un morceau de parchemin, sur lequel le titre de l'ouvrage

---

(1) Il paraît que les notes ou caractères abrégés dont se servaient les Romains, étaient une autre source d'erreur, et même exposaient les actes à beaucoup de fraudes. Suétone nous apprend que Tibère se servit de ce prétexte pour ne payer à Galba que cinquante mille sesterces, au lieu de cinq cent mille que Livie lui avait légués.

Les Romains avaient des lettres majuscules et minuscules qu'ils mêlaient ensemble. Les livres précieux étaient quelquefois écrits tout entiers en lettres majuscules ou *onciales ;* on mettait en lettres d'or ou d'argent les mots que l'on voulait faire remarquer. Les Romains opulens avaient même des ouvrages dont tous les caractères étaient tracés en or ou en argent.

est écrit en lettres d'or entourées d'ornemens ».

Vologèse « Je ne sais pourquoi vous semblez éviter de vous servir de parchemins blancs, qui cependant seraient bien plus propres à faire ressortir la couleur noire de l'encre ».

Pollion. « Mais ils ont l'inconvenient de se souiller assez vîte et d'affaiblir la vue : c'est encore pour cette dernière raison qu'on n'aime pas les lambris dorés dans les bibliothèques, et que le pavé de la mienne est en marbre vert, couleur extrêmement favorable aux yeux.

» Nous pouvons passer maintenant de la partie mécanique des livres à l'ordre dans lequel ils sont distribués, selon la matière qu'ils contiennent. Chaque auteur a sa case séparée, et lorsqu'il a traité plusieurs parties, il est rangé dans celle où il s'est le plus distingué. Au-dessus de ces cases sont leurs bustes en or, en argent ou en airain, suivant le degré de considération dont ils jouissent. La couronne de lierre dont quelques-uns sont ornés, désignent nos poëtes les plus fameux. Pour ne point m'exposer aux effets de leur jalousie, je me suis bien gardé d'y mettre les bustes des auteurs vivans, des poëtes surtout; ils n'auraient pas manqué de trouver que la place assignée à leurs rivaux était trop honorable, et que la leur ne répondait point à leur merite, car ils sont plus que tous les autres écrivains, prévenus en faveur de

leurs productions, et je n'en ai connu aucun qui ne trouvât ses vers excellens ».

Après avoir jeté un coup d'œil général sur la bibliothèque, Vologèse parut très-étonné d'y voir plus d'ouvrages grecs que de latins, et surtout de ce que plusieurs Romains avaient mis au jour des compositions assez considérables dans la langue de leurs rivaux.

Pollion. « Comment pourrait-il en être autrement? La littérature des Grecs est en possession depuis long-temps de l'admiration publique, et leur langue est entendue de toutes les nations civilisées, tandis que la nôtre est encore resserrée dans des bornes assez étroites. On prononce des harangues grecques, même au milieu du sénat romain, depuis que le rhéteur Apollonius Molon a obtenu la permission de lui exprimer, dans cette langue, le sujet de son ambassade ».

Lorsque nous fûmes revenus dans la première alle de la bibliothèque : « C'est dans la poésie, dis-je alors à Vologèse, que toutes les nations ont déployé les premiers efforts de leur esprit; elle a orné la jeunesse du genre humain, il était donc naturel que ce fussent ses productions qui s'offrissent les premières à nos regards ».

Vologèse. « Mais pourquoi ce buste semble-t-il dominer sur tous les autres? On l'a placé comme

si l'auteur qu'il représente, était le roi de tous les gens de lettres ».

Pollion. « C'est en effet comme tel que nous regardons Homère; mais ce buste rappelle son nom, et non sa véritable figure, dont il ne paraît pas que la peinture ni la sculpture se soient jamais occupées, tant qu'il a vécu. La même cause a obligé de faire d'imagination le portrait d'Hésiode, aussi bien que ceux de Linus, d'Orphée et d'un grand nombre d'autres auteurs anciens. J'ai voulu au moins avoir les copies les plus exactes de leurs ouvrages, et je n'ai pas même négligé ce qui n'est que de simple curiosité. En ouvrant cette noix, nous verrons l'Iliade écrite sur parchemin, en caractères assez petits pour y être contenue toute entière. A côté de l'original grec, se trouvent la traduction de l'Iliade par Mattius, l'ami de César, et celle de l'Odissée par Livius Andronicus.

» Vis-à-vis le buste d'Homère est placé celui de Virgile, poëte plus parfait, quoique moins sublime; il est né dans les environs de Mantoue, sous le premier consulat de Pompée et de Crassus. Sa famille était très-obscure; son père et *Maïa* sa mère ont vécu assez long-temps pour jouir de toute l'illustration de leur fils. De ses trois frères, il en perdit deux, lorsqu'ils étaient dans un âge encore tendre; il a chanté celui qu'il regrettait le plus, sous le nom de Daphnis.

» Il s'était livré d'abord à l'étude de la médecine et des mathématiques; mais son esprit prématuré ayant produit, dès l'âge de seize ans, plusieurs pièces qui donnèrent la plus haute idée de ses talens, on crut que le barreau leur ouvrirait une carrière plus brillante. Son début fut loin de répondre à de si belles espérances; lorsqu'il parut devant le tribunal, il s'exprima d'une manière si pénible, qu'il fit perdre tout d'un coup la la bonne opinion qu'on avait conçue de lui. Les troubles de l'État ayant d'ailleurs interrompu le cours de la justice, il retourna dans sa patrie, où l'attendaient de nouvelles disgraces. Les triumvirs, pour récompenser les soldats, venaient de livrer à leur avidité le territoire des principales villes de l'Italie. Mantoue n'était pas de ce nombre, mais Antonius Musca, un des principaux officiers de l'armée, voulant se venger des Mantouans qui s'étaient soulevés contre les dégâts que ses troupeaux faisaient dans leurs domaines, s'empara d'une partie de leur territoire, pour suppléer à l'insuffisance de celui de Padoue qu'il était chargé de diviser entre les soldats.

» D'après les ordres de ce lieutenant, le centurion Arius vint s'établir dans la ferme de Virgile, qui ayant osé lui faire quelques représentations, fut si maltraité qu'on craignit pour sa vie; il s'enfuit à Rome, et j'appuyai si fortement ses re-

présentations, qu'il fut rétabli dans tous ses biens. Telle est l'origine de la reconnaissance qu'il m'a témoignée, et qu'il a immortalisée dans ses écrits. Comme on ne pouvait éluder l'ordre exprès des triumvirs, on chicana notre poëte sur les limites de ses champs. Virgile demanda que le commissaire répartisseur fût le juge de ces difficultés : *Je ne veux d'autre juge que moi-même*, s'écria un des centurions, et l'épée à la main, il le poursuivit jusque dans un magasin de charbon dont le propriétaire le fit évader par une autre porte. Telles étaient les vexations auxquelles tous les habitans de l'Italie se trouvaient alors exposés.

» Virgile ayant vu renaître enfin le calme après lequel il soupirait, chercha tout son bonheur dans l'exercice de ses talens. Trop peu confiant dans ses moyens pour se hasarder sans guide, il a marché sur les traces des Grecs, mais il a surpassé ce qu'il ne voulait qu'imiter. Aussitôt que ses Églogues parurent, il fut compté parmi nos premiers poëtes. Il avait employé trois ans à les composer ; il en consacra sept autres à ses Géorgiques, ouvrage si parfait qu'il désespéra ses envieux, sans lui laisser de rivaux. Que ne devait-on pas attendre d'un talent si supérieur ? Déjà la voix publique lui décernait le trône vacant depuis Homère. Le choix de son sujet n'était pas tout-à-fait libre ; on exigeait qu'il illustrât l'origine des

Romains, comme son devancier avait fait les premiers exploits des Grecs : après avoir cherché longtemps un sujet dans les antiquités de l'Italie, il essaya de chanter la fondation du royaume d'Albe; mais la dureté des noms l'effraya, et quelque talent qu'il pût employer, les traditions sur lesquelles son poëme aurait été fondé, se trouvaient si obscures et si dénuées d'intérêt, qu'il était impossible de ne pas échouer. Une nouvelle lecture d'Homère, et le rôle assez brillant qu'Énée joue dans l'Iliade, lui inspirèrent l'idée de profiter d'une fable ancienne qui suppose que ce héros aborda en Italie avec les restes fugitifs de Troie. Dans un cadre moins étendu que celui d'Homère, il a su resserrer les beautés les plus frappantes de l'Iliade et de l'Odissée. Tel fut l'enthousiasme qu'excitèrent les premières ébauches de l'Énéïde, qu'un de nos premiers poëtes ne craignit pas d'annoncer que l'Iliade allait être surpassée; mais que son auteur était loin de cet excès de confiance!

» Tu en pourras juger par ce fragment de sa correspondance avec Auguste. Après l'avoir remercié des lettres fréquentes qu'il en recevait : *Quant à mon Énéïde*, lui dit-il, *je me serais empressé de te l'envoyer, si elle m'avait paru digne de t'être offerte. Je commence moi-même à ne plus concevoir comment j'ai pu entreprendre un ouvrage si difficile et si fort au-dessus de mes talens.*

Tu

Tu sais d'ailleurs à combien d'autres études je suis obligé de me livrer pour rendre mon travail moins imparfait.

» Douze ans consacrés tout entiers à la composition de son poëme, étaient loin de l'avoir conduit encore à la perfection qu'il lui désirait. Après avoir été dans le beau climat de la Grèce, s'imprégner en quelque sorte du génie d'Homère, il se préparait à mettre la dernière main à son ouvrage, lorsque la mort vint lui ravir le fruit de tant de veilles. Se jugeant alors avec une sévérité qui n'appartient qu'au vrai talent, il condamna son Énéïde au feu. Son frère fut institué héritier de ses biens pour la moitié, Auguste pour un quart, Mécène pour un douzième, Plotius Tucca et Varius, deux poëtes de ses amis, pour le reste. Auguste empêcha l'exécution de la première partie de son testament, et fit remettre entre les mains des deux poëtes, ses cohéritiers, tous les papiers de Virgile, avec ordre de réunir les divers fragmens de l'Énéïde, et de les publier dans l'état où l'auteur les avait laissés, sans y rien ajouter.

» Ce prince a exprimé son refus de brûler ce poëme, dans des vers qui font honneur au sentiment qui les a dictés.

Quoi, cet ordre est sorti de ta bouche expirante!
Le chef-d'œuvre imparfait de ta muse éloquente,
Sur un bûcher funèbre avec toi périrait!

Pourrions-nous consentir à ce cruel arrêt ?
Les Romains ont toujours, autant que les loix mêmes,
Respecté des mourans les volontés suprêmes ;
Mais périsse plutôt l'autorité des loix,
Qu'un ordre si fatal nous ravisse à la fois,
Ce que tant de travaux et de fécondes veilles
A la postérité promettaient de merveilles !

» L'extérieur de ce poëte, n'avait rien qui fît pressentir son génie. Sa stature était haute, son teint brun et ses traits sans aucune noblesse; sa santé souvent chancelante, ne lui permettait de boire et de manger, qu'en très-petite quantité. Tourmenté par des maux de gorge, par des migraines et par la faiblesse de son estomac, il était sujet encore à des hémorragies fréquentes: c'est ainsi que la nature compense presque toujours ses dons les plus précieux.

» Cependant, si la beauté de l'ame jointe à celle du génie, donnait quelque droit au bonheur, qui aurait mérité plus que lui d'être heureux? Son accueil était si affectueux, qu'on ne pouvait l'approcher sans l'aimer ; il répétait sans cesse ce mot d'Euripide : *Tout est commun entre amis ;* non-seulement il le répétait, mais il en faisait la règle de sa conduite. Il aimait à louer, et jamais sa censure n'affligea personne ; l'envie était si loin de son cœur, qu'il était toujours le premier à reconnaître le mérite des autres. Telle était l'im-

pression que ses vertus avaient faite, plus encore que ses talens, que, malgré la jalousie qui régnait entre eux, les autres poëtes étaient tous pénétrés d'une égale affection pour ce grand homme.

» Au talent de faire des vers, il joignait celui de les faire valoir par sa déclamation ; elle faisait tant d'illusion, qu'il réussit plus d'une fois à nous faire admirer une poésie froide et sans verve : sa timidité naturelle nuisait à sa conversation, et la raillerie le déconcertait presque sur le champ. Ordinairement il soignait assez peu son extérieur ; ses cheveux et sa barbe étaient négligés, et sa toge flottait au hasard sur sa personne. Sa réputation l'avait rendu l'objet de la curiosité publique, mais sa modestie l'engageait à s'y dérober, et il lui est arrivé plusieurs fois de se jeter dans la première maison qui s'offrait à son passage, pour empêcher qu'on ne le suivît. Il inspirait une telle vénération, qu'un jour, quelques-uns de ses vers ayant été récités sur le théâtre, le peuple se leva tout entier, et ce poëte étant alors survenu, on l'accueillit avec les mêmes acclamations que l'empereur Auguste venait de recevoir (1).

---

(1) Le général Miollis, d'après les ordres du vainqueur de l'Italie, a fait élever un obélisque en l'honneur de Virgile, à Pietola, lieu de sa naissance, au milieu d'un

» Sa fortune s'élevait à dix millions de sesterces (2,250,000 liv.), et il n'a tenu qu'à lui de la rendre plus considérable; la condamnation d'un riche citoyen ayant fait adjuger ses bien au fisc, Auguste les lui offrit, mais Virgile ne voulut point accepter un don d'une nature aussi odieuse. Il possédait une bibliothèque choisie et assez considérable, dont il permettait la jouissance à tous les gens de lettres.

» Il eut cependant beaucoup de critiques et quelques ennemis, lui qui ne s'est jamais permis que ce seul trait de satire.

Qui peut, sans le haïr, connaître Bavius,
Est digne d'admirer les vers de Mævius.

» Son ressentiment, au reste, était bien excusable, puisque l'un avait essayé de ternir sa réputation par une satire, et que l'autre avait voulu se parer de ses dépouilles. Pendant plusieurs jours de suite on avait vu les pluies abondantes de la nuit, faire place au plus beau jour; Virgile, peu

---

bosquet de chênes, de myrtes et de lauriers. Les habitans de ce village ont été exemptés de contributions de guerre, et indemnisés des pertes que les mouvemens des armées leur avaient occasionnées. C'est ainsi que l'héroïsme rend hommage au génie.

connu encore à cette époque, attacha ce distique aux portes du palais.

Il pleut toute la nuit ; le jour nous rend les jeux ;
Auguste et Jupiter se partagent les cieux.

» Ces vers devinrent la nouvelle du jour, et l'on s'en demandait l'auteur sans pouvoir le deviner. Les soupçons des courtisans, après s'être portés sur plusieurs personnes, finirent par s'arrêter sur ce malheureux Bavius, qui les confirma par la manière même dont il s'en défendit. On parlait déjà des récompenses qui devaient lui être accordées, et il jouissait de la considération qui est toujours attachée à la faveur ; notre poëte indigné inscrivit alors sous son premier distique, un autre vers suivi de quatre demi-vers qui étaient la répétition des mêmes mots.

C'est moi qui fis ces vers, un autre en a l'honneur.
Par une destinée à la mienne pareille,
Ainsi l'on voit ravir
Ainsi l'on voit ravir
Ainsi l'on voit ravir
Ainsi l'on voit ravir.

» La curiosité fut encore plus vivement excitée, et Bavius fut réduit à prendre la fuite pour se dérober au mépris qu'il inspirait. Enfin Auguste lui-même, ayant paru désirer vivement de con-

naître l'auteur de ces vers, Virgile se déclara, en les achevant de cette manière,

C'est moi qui fis ces vers, un autre en a l'honneur.
Par une destinée à la mienne pareille,
Ainsi l'on voit ravir l'espoir du laboureur,
Ainsi l'on voit ravir les trésors de l'abeille,
Ainsi l'on voit ravir les petits des oiseaux,
Ainsi l'on voit ravir la toison des troupeaux.

» Cette petite circonstance ne contribua pas peu à la faveur dont il jouit par la suite, faveur qui redoubla la jalousie de ceux qu'il écrasait par sa supériorité. Il demandait un jour pourquoi Cornificius le haïssait. As-tu oublié le proverbe grec, lui répondit-on ?

Toujours on porte envie aux gens de son métier;
Et toujours le poëte est jaloux du poëte.

» Cela peut être vrai des mauvais auteurs, reprit-il, mais les bons poëtes aiment eux-mêmes ceux qui les surpassent. Au reste, je soignerai si bien mes vers et mes actions, que l'envie ne trouvera point à mordre aux uns non plus qu'aux autres.

» La production de ses vers lui coûtait beaucoup de soins et de temps; il en dictait le matin un certain nombre, et il passait le reste du jour à les corriger; quelquefois il finissait par les effacer presque tous. *Je ressemble à l'ourse*, me

disait-il, *qui façonne ses petits en les léchant.* Il prenait sans scrupule, dans les ouvrages des autres, les situations, les pensées, et même les expressions qui convenaient à son sujet, mais ce qu'il empruntait recevait de son génie une grace et une beauté nouvelle; il se plaisait surtout à faire valoir, dans ses propres écrits, ce qu'il rencontrait d'heureux dans les ouvrages que personne ne lit, soit à cause de leur style antique, soit à cause du peu de talens des auteurs. C'est ainsi, pour me servir de son expression, qu'il tirait des perles du fumier d'Ennius ».

Vologèse. « Pourquoi donc le buste de cet Ennius, occupe-t-il ici une des places les plus distinguées » ?

Pollion. « Quoique ce poëte soit peu lu aujourd'hui, il n'en est pas moins un de ceux dont les travaux ont le plus contribué aux progrès de notre littérature. Il est le premier qui ait feint que Didon avait été aimée par Enée; et ainsi Virgile lui doit l'idée première du plus bel épisode de son Enéïde. La réputation d'Ennius éclipsait, de son temps, celle de tous ses rivaux, et dans sa vanité poétique, il prétendait descendre d'une ancienne race de rois issus eux-mêmes de Neptune. Il assurait que, par suite de la métempsycose, l'ame d'Homère était devenue la sienne; elle avait, certes, bien perdu de son

génie dans sa transmigration. On ne peut néanmoins lui refuser une imagination vive et abondante, mais son expression est souvent commune et peu correcte ; le respect qu'il inspire encore, ressemble à celui qu'on éprouve dans ces bois antiques et sacrés, dont l'aspect nous frappe d'un sentiment religieux (1).

» Ennius était si adonné au vin, qu'il ne composait qu'après avoir bu, et que cette passion finit par lui donner la goutte ; heureux, en dépit de la fortune et de la nature, il soutint, avec une gaieté toujours égale, la pauvreté et la vieillesse. Ses talens lui valurent l'amitié des principaux citoyens de Rome ; il accompagna Caton l'ancien dans ses voyages, et plusieurs généraux, jaloux d'être illustrés par ses vers, l'engagèrent à les suivre dans leurs expéditions. Scipion fit poser, sur le tombeau de sa famille, la statue d'Ennius à côté de la sienne, et il voulut qu'aux cendres de ses illustres aïeux, fussent mêlées celles du poëte qu'il chérissait.

» On peut regarder Ennius comme poëte et comme historien, dans ses annales où il a décrit en vers les principaux exploits des guerriers de son temps, surtout ceux de Scipion. Un gram-

(1) Du temps d'Aulu-Gelle, on lisoit encore ses annales au théâtre de Pouzzol, pour l'instruction du peuple.

mairien nommé Vargontéius, après les avoir divisés en livres, en a fait la matière d'autant de lectures qui étaient suivies avec un grand concours.

» A côté de son buste est celui de Pacuve son neveu, qui fut peintre et poëte à la fois, et dont les tragédies sont jouées encore avec succès, quoique le style en soit vieilli. Il vécut jusque dans un âge très-avancé, et bien qu'il eût cinquante ans de plus que le poëte Accius qui lui avait succédé dans la carrière tragique, ils donnèrent tous deux une pièce nouvelle dans la même année. Avant d'essayer son ouvrage sur la scène, Accius lui en ayant fait la lecture, Pacuve, après avoir loué la vigueur du style et l'énergie des situations, lui reprocha une certaine âpreté et un défaut de correction qui nuisaient à son poëme. *Tant mieux*, repartit Accius; *il en est des talens comme des fruits, il n'y a que ceux qui ont d'abord de la verdeur et de la dureté, qui deviennent excellens; lorsqu'ils paraissent mûrs en naissant, ils ne mûrissent jamais. J'espère que le temps et le travail me guériront des défauts que tu as raison de blâmer.* Cet espoir fut vain, et Accius continua de mériter les mêmes éloges et les mêmes reproches.

» J'ai connu dans ma jeunesse un autre poëte tragique du même nom, et d'un mérite à peu près

égal : tous les poëtes qui jouissaient d'une certaine considération formaient alors des réunions assez fréquentes. Jules-César y parut plusieurs fois, et quoiqu'il fût alors dans tout l'éclat de sa fortune, Accius ne se leva jamais à son approche, en donnant pour raison qu'il lui était supérieur en qualité de poëte, et que dans une assemblée de gens de lettres, c'est le mérite littéraire qui doit seul régler les rangs.

» Au reste, Pacuve et les deux Accius n'ont presque fait que traduire en latin des ouvrages grecs; c'est aussi le principal mérite de Plaute, de Térence et de nos autres poëtes comiques.

» Le premier était né dans une petite ville des environs de Rome; il se livra de bonne heure à la poésie, et y ayant acquis de la réputation et quelque fortune, il essaya différentes spéculations qui furent toutes si malheureuses, qu'étant de retour à Rome et se trouvant sans ressource, il fut réduit à moudre du grain pour gagner sa vie; et c'est, assure-t-on, dans un atelier de boulanger qu'il composa deux de ses pièces. Au reste, nous n'avons que des traditions incertaines sur les événemens de sa vie, aussi bien que sur le nombre de ses ouvrages, parmi lesquels on en a inséré quelques-uns dont il est évident qu'il n'a pu être l'auteur.

» Térence était né à Carthage; nous ignorons

par quel événement il devint l'esclave du sénateur Térentius dont il prit le nom, après son affranchissement, ce qui a fait oublier entièrement le sien. Malgré tant de traverses, ses dispositions étaient si heureuses, qu'à vingt-sept ans, il avait composé son Andrienne. Dénué comme il l'était, de fortune et de protection, il ne lui fut pas aisé d'obtenir la représentation de sa nouvelle comédie; les jeux publics étant alors uniquement dirigés par les édiles, c'était d'eux que son sort dépendait. Il parvient avec beaucoup de peine à s'introduire auprès de l'édile Acilius qu'il trouve à son déjeûner; il s'avance d'un air timide, son extérieur n'inspire rien de favorable à l'édile : il l'invite du doigt à s'asseoir sur un tabouret, et d'un air peu prévenant, il lui ordonne de commencer sa lecture; mais à peine en a-t-il entendu les premiers vers qu'il l'interrompt pour le faire déjeûner à ses côtés; la pièce fut ensuite écoutée avec le plus vif intérêt, et l'accueil qu'elle reçut du public ne lui fut pas moins favorable que celui de l'édile.

» Après avoir fait représenter les six pièces qui nous restent de lui, Térence passa en Grèce pour y composer de nouveaux ouvrages; mais à son retour il essuya un naufrage qui fit périr le fruit de tant de travaux. Il avait alors trente-quatre ans; à cet âge une telle perte ne devait point paraître

irréparable, mais la douleur qu'il en ressentit ne lui permit pas d'y survivre. Une maison et un jardin de deux arpens composaient son modeste héritage; ils furent la dot de sa fille unique qui épousa cependant un chevalier romain ».

Vologèse. « Je suis étonné de ne voir parmi vos littérateurs que des hommes d'une naissance obscure, la plupart esclaves ou affranchis. Comment se fait-il que les talens dont la culture exige l'éducation la plus soignée, soient ainsi devenus presque exclusivement la partage de la classe où l'on s'attendait le moins à les rencontrer »?

Pollion. « C'est aux préjugés de nos ancêtres qu'il faut en attribuer la cause. Comment nos premiers citoyens eussent-ils cultivé la poésie avec succès, puisqu'ils auraient cru déroger en s'en occupant? Les poëtes étaient anciennement regardés comme une espèce parasite qui cherchait à vivre aux dépens du public, et l'on fit des reproches à un proconsul, parce qu'il en avait mené à sa suite dans sa province. Pour supporter les travaux pénibles sans lesquels il n'existe point de perfection, il faut que l'honneur anime et encourage le talent; la gloire est la mère des lettres et des beaux arts; les priver de son influence, c'est les anéantir.

» Voici dans quel ordre un de nos prétendus critiques vient de ranger les anciens comiques la-

tins. Il donne le premier rang à Cécilius que Ciceron pourtant accuse de ne savoir pas sa langue; le second à Plaute, quoiqu'Horace trouve nos ancêtres de biens bonnes gens de s'être tant égayés de ses plaisanteries; le troisième à Nœvius; le quatrième à Licinius; le cinquième à Attilius; le sixième seulement à Térence qui, selon César, eût égalé le plus grand poëte de la Grèce en ce genre, s'il avait eu plus de force comique; le septième à Turpilius; le huitième à Trabéa; le neuvième à Luscius; et à cause de son antiquité, il donne le dernier rang à Ennius.

» La plupart de nos comédies sont dans le genre noble; c'est celui où il est véritablement glorieux de réussir. Afranius, Ennius et plusieurs autres ont cependant obtenu quelques succès dans les pièces *poissardes*. Le premier avait un talent distingué, mais il souilla ses ouvrages par des amours défendus, et par un comique conforme à ses mœurs.

» Les Attellanes ne sont point des pièces proprement dites, puisqu'elles n'exigent que des canevas que les acteurs remplissent à volonté. Nous avons une autre espèce de farces dont les auteurs imitent ce style improvisé, et auxquelles on donne improprement le nom d'Attellanes. Novius et Pomponius se sont fait un nom en ce genre.

» Les talens de Labérius et de Publius Sirus

ont donné quelque temps la plus grande vogue aux mimes. Philistion a continué ce genre, de nos jours, mais avec moins de succès.

» Mélissus, affranchi de Mécène, est l'inventeur des Trabées, pièces comiques, mais dont l'action ne comporte que des personnages d'un rang distingué (1) ».

Vologèse. « La manière dont ce buste est décoré annonce un poëte du premier rang ».

Pollion. « Je te l'avouerai bien bas, j'ai suivi à cet égard l'opinion publique plutôt que la mienne; les réputations ont été plus d'une fois l'ouvrage de la fortune bien plus que du talent. Ce n'est pas que je n'en reconnaisse un très-réel à Quintilius Varus; doué d'une grande souplesse de caractère, jouissant d'un riche patrimoine, ayant l'art d'intéresser tous les amours propres à ses succès, il est parvenu pendant sa vie à se faire regarder comme le premier poëte romain. Il a chanté dans

---

(1) On pourrait peut-être comparer aux Trabées les pièces de Dorat, et de quelques autres auteurs qui croyaient déroger, quand leurs premiers personnages n'étaient pas des ducs, des marquis, ou au moins des gentilshommes; mais leur comique n'était point franc, et il n'existait proprement que dans les dialogues des valets. Le véritable genre des Trabées est encore à naître parmi nous; c'était peut-être celui auquel la nature avait destiné Destouches.

ses vers les succès d'Auguste et de César, ce qui a rendu la critique moins hardie à en relever les défauts. Ses tragédies, représentées dans un temps où les guerres civiles faisaient taire les autres poëtes, doivent aux circonstances une partie des applaudissemens qu'elles ont reçus. Son Thieste jouit encore, il est vrai, d'un très-grand succès, mais il court à ce sujet deux anecdotes qui tendent à lui en ôter la gloire. Quintilius Varus qui occupait un poste considérable dans l'armée des triumvirs, fut chargé par eux du soin de leur vengeance contre Cassius de Parme; il surprit ce poëte dans son cabinet, et, après l'avoir tué, il l'y fit brûler avec tous ses ouvrages dont les plus piquans étaient dirigés contre le parti de César. Les ennemis de Varus ont publié que c'était là qu'il avait trouvé son Thieste, et que, non content d'avoir privé son rival de la vie, il avait encore voulu usurper sa réputation. Cassius, à la vérité, avait composé quelques tragédies, mais quoiqu'assez bon versificateur, il était poëte assez médiocre, et le Thieste me semble au-dessus de ses talens.

» D'autres prétendent que la femme de Varus avait beaucoup d'esprit, et qu'elle paya de ses faveurs le don que Virgile lui fit de cette tragédie. Assurée du secret, elle la fit voir à son mari, en s'attribuant le mérite de l'avoir composée; mais

celui-ci voulut, assure-t-on, s'en faire honneur à lui-même, et la fit représenter comme une de ses productions. Cette anecdote, aussi suspecte que la première, prouve uniquement, qu'avec le secret des succès, Quintilius Varus n'eut pas celui de faire taire l'envie.

» Calvus Licinius n'a pas été moins heureux; il s'est vu placé par ses harangues à côté de Ciceron, et par ses poésies auprès de Catulle, quoique depuis sa mort, on le juge bien inférieur à l'un aussi bien qu'à l'autre.

» Après lui, tu vois Plotius, cher à Marius dont il a chanté les exploits. Ce buste représente Lucrèce qui a cherché à dévoiler en vers éloquens le principe des êtres; et cet autre, Lucilius, l'inventeur de la satire. Albinus a célébré les exploits du grand Pompée. Après avoir décrit en vers épiques, l'expédition des Argonautes, Atacinus Varron a consacré sa muse à ses amours avec Leucadie. Anser a élevé jusqu'aux nues les exploits de Marc-Antoine son protecteur, et pour prix de ses mauvais vers, ce triumvir lui a donné de très-belles possessions dans la Campanie. Valérius Cato, poëte et grammairien, a mis au jour deux poëmes assez distingués, intitulés : *Lidia* et *Diana*. Helvius Cinna a employé dix ans à limer les vers de sa Smirne. Catulle et Bibalcus se sont exercés dans le même genre : celui-ci l'emporte

par

par la pensée ; mais l'autre, bien supérieur par son style, a seul conservé des lecteurs. Cornificia et Cornificius son frère, se sont fait un nom, l'une par des épigrammes, l'autre par ses poésies amoureuses.

» Le genre érotique est celui qui a le plus occupé, non-seulement nos poëtes, mais ceux mêmes à qui leur profession ne permettait de faire dans la poésie que des excursions passagères. Le célèbre orateur Hortensius, et Servius Sulpicius, le premier de nos jurisconsultes, se sont distraits de leurs graves occupations par des vers extrêmement licencieux. C'est à l'orateur Sisenna que l'on doit la traduction des fables milésiennes. Qui l'aurait soupçonné? l'austère Caton lui-même adoucit sa sévérité par quelques vers *grivois;* il a composé en outre une satire contre Métellus.

» Cornélius Gallus, de la condition la plus basse s'était élevé au premier rang par son esprit et ses talens militaires. Également chéri des courtisans et des gens de lettres, il avait chanté ses amours avec Licoris, dans des vers qui, malgré la dureté de son style, avaient été applaudis de tous les Romains. Son élévation au gouvernement de l'Egypte l'enivra ; il régit sa province avec des manières hautaines, se fit élever des monumens, et, dans une partie de débauche, s'oublia jusqu'à ou-

trager son bienfaiteur. Il avait été trop favorisé de la fortune pour ne pas exciter l'envie; un de ses prétendus amis, nommé Largus devint son accusateur; Auguste lui ôta toutes ses dignités et lui défendit de mettre le pied dans les provinces impériales. Cette disgrace fut suivie d'une accusation en forme devant le sénat, qui se croyant obligé d'agir avec rigueur, condamna Gallus à l'exil et à la perte de tous ses biens; mais cet infortuné ne pouvant soutenir un tel revers, se perça le sein d'un coup de poignard. On le plaignit comme plus imprudent que coupable. Auguste lui-même, en apprenant l'effet du rigoureux arrêt prononcé par le sénat, ne put s'empêcher de verser quelques larmes et de s'écrier : *Je suis donc le seul qui n'ait point la liberté de me mettre en colère contre mes amis.*

» La récompense accordée à l'accusateur n'empêcha point l'indignation publique d'éclater contre lui. Un sénateur le voyant s'approcher, se mit aussitôt la main sur la bouche, afin de marquer que l'on ne pouvait pas respirer librement devant un tel homme. Un autre alla au devant de lui et lui demanda s'il le connaissait; Largus ayant répondu que non : *J'en demande acte à ceux qui sont ici présens*, reprit-il, *afin qu'il ne puisse pas m'accuser.*

» Ces cases sans statues sont réservées pour

les poëmes qui m'ont paru dignes d'être conservés, quoiqu'ils n'aient point mérité le titre de poëtes à leurs auteurs. On a remarqué qu'en général ceux qui étaient doués d'un très-grand génie, n'avaient brillé que dans un seul genre. Le beau talent de Virgile s'éclipse dans sa prose, comme celui de Ciceron dans ses vers; cet orateur en a cependant mis au jour un très-grand nombre. Il les composait avec tant de facilité, qu'au rapport de ses amis, il en a fait jusqu'à cinq cents en une seule journée. Il était si peu sensible aux beautés de la haute poésie, que je lui ai entendu dire : *J'aurais le double de temps, que je n'en trouverais pas pour la lecture des poëtes lyriques.*

» J'ai placé auprès de ses poésies celles de César et de Brutus, qui leur sont bien inférieures, quoique moins critiquées. Ce petit poëme intitulé : *Mon voyage*, a été composé par César dans les vingt-quatre jours qu'il employa pour aller de Rome en Espagne. Il a fait aussi une tragédie dont Œdipe est le héros, mais Auguste a empêché qu'elle ne devînt publique.

» Ce petit livre contient les portraits des Romains les plus distingués ; une inscription en cinq ou six vers, placée au-dessous par Atticus, rappelle les magistratures qu'ils ont occupées, et leurs actions les plus mémorables.

» Cette tragédie de Médée n'est pas un des on-

vrages les moins singuliers de cette collection ; elle a été composée toute entière avec des centons qu'Osidius Géta a tirés des vers de Virgile.

» J'ai rassemblé avec assez de soin divers petits poëmes, quoiqu'ils n'aient guères d'autre mérite que d'avoir été recueillis au moment qu'on les improvisait. Les improvisateurs en vers et en prose sont très-communs dans la ville de Tarse. J'en ai vu qui exercaient leurs talens sur le premier sujet qu'on leur proposait, et sans jamais hésiter. Le poëte Archias, moins célèbre aujourd'hui par ses propres ouvrages que par le discours que Ciceron a prononcé en sa faveur, improvisait avec un égal succès, en latin et en grec. Le jeune Palémon se distingue aujourd'hui dans ce genre le plus fait pour étonner la multitude, quoiqu'il n'ait jamais rien produit qui ne soit au-dessous de la médiocrité.

» Cet autre recueil de poésies n'est guères plus digne de nous arrêter ; il contient les chansons qui distraient nos artisans de leurs fatigues journalières : il en est qui sont propres aux diverses professions ; ce n'est ni sur les mêmes airs, ni avec les mêmes paroles que les mariniers adoucissent leurs pénibles travaux, et que les bergers charment leurs loisirs. Les vendangeurs adressent des hymnes à Bacchus, les moissonneurs à Cérès. Nous avons en outre un grand nombre de chan-

sons, que nos poëtes ont composées pour ajouter à la gaieté des festins.

» Plusieurs d'entre eux ont traité ce genre avec beaucoup d'esprit, mais Horace semble en avoir eu le génie : enjouement, variété, graces légères, mots heureux et piquans, il a su y réunir tout ce qui pouvait leur donner du charme.

» C'est par lui que je commencerai la revue de nos poëtes vivans, dont on le regarde maintenant comme le premier. Il doit le jour à un affranchi qui vivait du produit d'un petit domaine dans les environs de Venuse. Cet excellent père sacrifiant ses intérêts et ses goûts au bonheur de son fils, le conduisit à Rome où il obtint une charge d'huissier, et confia le soin de son enfance à Orbilius, grammairien, qui ne se faisait pas moins craindre de ses élèves que de ses antagonistes. Il reçut une éducation aussi soignée que s'il eût été le fils d'un des premiers citoyens de Rome; il avait des esclaves qui l'accompagnaient, et son père surveillait par lui-même les leçons qu'on lui donnait. Au défaut des connaissances scientifiques qui lui manquaient, il lui inculquait les vrais principes de la morale, et il y a si bien réussi, que loin de rougir d'un tel père, Horace ne cesse de répéter que, s'il était en son pouvoir de renaître, il n'en désirerait point d'autre. Quelque bornée que fut sa fortune, il voulut que son

fils passât en Grèce pour y terminer son éducation. Notre poëte y parut d'une manière si distinguée, quoiqu'il n'eût que vingt et un ans, que Brutus pour l'engager dans son parti, lui donna le grade de tribun; mais il n'était pas né guerrier, et il avoue lui-même qu'à la bataille de Philippes, après avoir jeté son bouclier, il ne fut pas un des derniers à prendre la fuite. Son père mourut pendant sa longue absence, et, quand l'amnistie qui termina cette guerre, lui eut permis de revenir à Rome, il parvint à se procurer un emploi au trésor public.

» Ses poésies lui avaient acquis déjà une certaine réputation, mais il avait la conduite franche du vrai talent qui veut devoir ses succès au seul mérite de ses ouvrages. Ayant eu occasion de l'apprécier, je plaçai son éloge à propos, et j'inspirai à la cour d'Auguste le désir de le connaître. Varius et Virgile qui avaient déjà conçu pour lui la plus tendre affection, profitèrent de ce moment pour le présenter à Mécène; mais cette première entrevue ne fut pas heureuse. Le jeune poëte déconcerté, balbutia quelques mots d'une manière peu intelligible, et Mécène lui fit, selon sa coutume, une réponse très-courte après laquelle il se retira. Neuf mois après, Horace reçut une nouvelle invitation de son protecteur; il fut admis sur le champ dans son intimité, et sa

faveur n'a plus été interrompue. Au reste, les bienfaits du favori d'Auguste ne lui ont rien fait perdre de sa liberté ; son indépendance est si peu gênée, qu'ayant quitté Mécène pour passer quelques jours à la campagne, il lui écrivit peu de temps après, que le séjour qu'il habitait lui était si agréable, qu'il ne retournerait à Rome qu'au printemps prochain.

» Auguste qui se plaisait également avec lui, voulut l'attacher à son service ; il écrivit à Mécène, qu'auparavant il suffisait à sa correspondance, mais que la faiblesse actuelle de sa santé et la multiplicité de ses occupations lui faisaient désirer d'avoir Horace auprès de lui, pour le charger d'une partie des lettres dont il devait faire l'envoi ; *et*, ajoutait-il, *d'une table ouverte aux parasistes, je le ferai passer à celle du chef des Romains*. Une proposition aussi brillante ne séduisit pas notre poëte ; il s'excusa sur sa santé, et notre prince fut assez juste pour lui conserver la même amitié après ce refus ; il lui donna des preuves de sa libéralité, et lui écrivit plusieurs fois de sa propre main. *Ton refus d'être mon commensal*, lui dit-il dans une de ses lettres, *ne doit pas t'empêcher d'en prendre les droits. Septimius te dira quelle estime je fais de ta personne et de tes talens, et quoique tu ayes eu l'orgueil de mépriser mon amitié, je ne t'en suis pas moins attaché*. Il le plaisantait souvent

sur sa taille courte et épaise. Ayant reçu de lui un ouvrage d'une extrême brievété, il répondit qu'il avait deviné pourquoi il l'avait fait si court, c'est qu'il craignait sans doute que son livre ne parût plus grand que sa personne. Il y a quelque temps il lui écrivit, après avoir lu les nouvelles épîtres que ce poëte venait de mettre au jour : *Sais-tu que je t'en veux beaucoup de ne m'avoir mis pour rien dans aucune ; crains-tu donc que mon amitié ne te fasse déshonneur dans la postérité?* Un reproche si flatteur a été reçu, comme il le méritait, et Horace compose en ce moment une épître à Auguste, laquelle doit être un chef-d'œuvre en ce genre, si j'en juge par les fragmens qu'il m'en a montrés.

» L'exemple d'Horace aussi bien que celui de Virgile, prouve qu'un grand talent est toujours une source de bonheur, lorsqu'il est joint à un bon esprit; les gens de lettres qui se sont plaints des persécutions qu'ils éprouvaient, portaient en eux-mêmes leur principal ennemi.

» Je ne crois pas qu'un homme de lettres doive regarder comme un malheur bien réel, si on lui préfère des rivaux qui sont loin de l'égaler, et si l'opinion publique tarde à lui accorder ce qu'il ne doit attendre que de la justice toujours un peu tardive du temps. Tibulle a écrit que nul écrivain n'approchait plus d'Homère que Valgius. Malgré

son amitié pour Virgile, j'ai entendu Horace lui préférer Varus qu'il regardait dans sa jeunesse comme le premier poëte épique des Romains. Le poëme que Rabirius a fait sur la bataille d'Actium a été mis à côté de ceux de Virgile. Qu'un tel souvenir console ceux qui ne se croient point mis à leur véritable place par le jugement de leurs contemporains.

» Nos poëtes se montrent extrêmement féconds, et tourmentent, de mille manières, les traditions anciennes pour y trouver un sujet à leurs chants. Carus a célébré tous les exploits d'Hercule; Marsus s'est contenté de peindre la guerre de ce héros contre les Amazones; il vient en outre de donner au public un recueil d'épigrames. En peu de temps nous avons vu se succéder le poëme de Tuticanus sur le séjour d'Ulysse chez les Phéaciens; celui de Largus sur l'établissement d'Antenor à Padoue; celui de Cornélius Severus, sur la guerre de la Sicile, et celui de Cameranus sur la ruine de Troie. Macer, après nous avoir exposé dans ses vers, différentes parties de l'histoire naturelle, vient d'entreprendre de continuer l'Iliade. Pedo Albinovanus, nous a donné avec ses élégies un recueil d'épigrammes. Marius s'est essayé avec succès dans tous les genres. Rufus, dans ses poésies lyriques, a été l'imitateur de Pindare. Fontanus a chanté les amours des satyres avec les

naïades. Les deux Priscus ont fait de la sagesse de Numa, le sujet de leurs chants. Lupus a mis au jour plusieurs tragédies dans lesquelles il joue lui-même avec succès. Turannus et Gracchus nés, le premier dans la condition la plus obscure, le second dans une des familles les plus illustres de Rome, jouissent d'une réputation à peu près égale comme poëtes tragiques. L'illustre Mécène ne se contente pas de protéger les lettres, il est lui-même un poëte assez fécond; il a composé plusieurs tragédies, et d'autres poëmes sur divers sujets.

» Parmi nos poëtes comiques vivans, il ne faut pas oublier son affranchi Mélissus, poëte comique, qui s'est distingué dans un genre nouveau. Sa fortune a été des plus singulières; il était né de parens libres, mais pauvres, qui l'exposèrent en naissant. Devenu, d'après nos loix, l'esclave de celui qui l'avait recueilli, il montra de bonne heure des dispositions heureuses qui furent soigneusement cultivées; de la maison de son premier maître, il passa dans celle de Mécène qui l'affranchit. Ses ouvrages n'ont point tardé à lui acquérir une certaine réputation, et Auguste dont il s'est fait aimer, lui a confié le soin de la bibliothèque qu'il vient de former sous le portique d'Octavie. Il a dessein, m'a-t-on assuré, de profiter du vaste dépôt qu'il a entre les mains, pour com-

poser un recueil de plaisanteries, en cent cinquante livres, ce qui me paraît beaucoup trop, quelque heureux qu'il puisse être dans son choix (1).

» Un jeune affranchi d'Auguste, nommé Phèdre, et originaire de Thrace, m'a montré quelques fables qu'il a composées d'après celles d'Esope. L'élégante simplicité de son style et les graces naturelles dont il est orné, m'ont donné l'idée la plus haute du recueil qu'il en doit publier un jour.

» Plusieurs auteurs dont les noms sont peu connus, nous ont donné des poëmes sur le jeu de dés, sur le jeu de paume, sur les festins et sur la manière de bien traiter ses convives, sur l'art de la poterie. On nous annonce un poëme sur l'astronomie, par Manilius, et un autre sur la chasse, par Gratius ».

---

(1) Ce n'était cependant pas encore assez pour Mélissus, car il étendit son recueil au delà des cent cinquante livres annoncés d'abord.

CHAPITRE LXI.

Des poëtes érotiques.

Nous fûmes interrompus en ce moment par Ovide, qui vint me présenter un exemplaire corrigé de sa tragédie de Médée. J'approuvai la plupart des changemens qu'il y avait faits, mais je ne laissai pas de remarquer encore quelques vers qui me parurent trop saillans pour les personnages, et que cependant il n'avait pu se résoudre à retrancher.

« C'est un beau défaut sans doute que d'avoir trop d'esprit, lui dis-je alors; ce n'en est pas moins un défaut : tu es d'autant plus blamable, que tu y joins trop de goût pour ne pas discerner cet excès. J'en vais citer à Vologèse un trait que je tiens de notre ami Horace, et qui me servira de preuve.

» Tu lui as présenté, il y a quelques jours, m'a dit ce poëte, une de tes épîtres sur laquelle tu voulais connoître son opinion. Après l'avoir lue d'une manière attentive, il te répondit qu'il y trouvait trois vers dont le changement lui paraissait indispensable. Je n'en réserve que trois, repris-tu aussitôt, que je vais écrire, et je te promets de corriger tous ceux que tu m'indiqueras. Lorsqu'il eut marqué ceux qui lui déplaisaient, tu lui fis

voir l'écrit qui renfermait les trois vers pour lesquels tu demandais grace, et il fut étonné, en reconnaissant que c'étaient les mêmes ».

« Otez-moi donc, dit alors Ovide, cette paresse d'esprit qui ne me permet pas de revenir sur les premiers jets de mon imagination ».

« Je n'aurais jamais soupçonné de paresse, interrompit Vologèse, un génie auquel la littérature romaine doit des productions si brillantes et si nombreuses ».

« La composition des vers, reprit Ovide, ne m'a jamais rien coûté, et c'est la nature seule qui m'a rendu poëte. Né à Sulmone, d'une famille équestre, je n'avais qu'un frère aîné que mon père destinait comme moi à l'exercice du barreau. Dès l'âge le plus tendre, je me sentis agité du démon poétique; sur les instances de mon père, je voulais me réduire à ne faire que de la prose, mais la mesure venait se présenter comme d'elle-même, et indépendamment de ma volonté toutes mes idées s'arrangaient en vers. L'autorité de mes parens ne put rien contre une inclination aussi prononcée; lorsque l'âge m'eut soustrait à leurs représentations, je me livrai tout entier au penchant qui m'entraînait vers la poésie, et j'ai même fini par renoncer à toutes fonctions publiques, les trouvant aussi contraires à mes goûts qu'à mes moyens personnels ».

Pollion. « La manière honorable dont tu as rempli les emplois auxquels tu as été appelé, est une preuve que c'est ta volonté seule qui t'a fermé la carrière de l'ambition. Tu as été un des triumvirs capitaux, et l'on t'a nommé plus d'une fois arbitre dans des causes civiles : nos tribunaux t'ont vu défendre avec succès les intérêts de tes amis ou de tes cliens; enfin, tu as siégé parmi les centumvirs, et quoique ces occupations fussent peu de ton goût, l'estime qu'elles t'avaient méritée, allait t'élever au rang de sénateur, quand tu as quitté de toi-même le laticlave ».

Ovide. « Je regardais une dignité aussi grave comme au-dessus de mes forces; mon esprit impatient de toute espèce de travail, ne soupire qu'après l'indépendance. Je me suis abandonné sans partage à mon commerce avec les muses; presque tous les poëtes de Rome sont mes amis, et leur société fait une partie de mon bonheur. Je dois avoir aujourd'hui à ma table Tibulle et Properce; si je pouvais espérer de vous réunir avec eux, rien ne manquerait aux plaisirs que me promet cette soirée ».

Ayant fait dépendre mon consentement de celui de Vologèse, le satrape se hâta de répondre qu'il ne pouvait y avoir pour lui de fête plus agréable. Quoique je ne sois qu'un Parthe, ajouta-t-il, je ne suis point insensible aux char-

mes que l'on trouve dans la société des plus beaux esprits de Rome.

La dixième heure du jour étant presque écoulée, nous nous rendîmes avec Ovide dans sa maison où se trouvaient déjà Tibulle et Properce ; je remarquai sur le visage du premier une impression profonde de mélancolie qui m'alarma. Ce poëte était né au sein de l'opulence, et joignait à tous les avantages extérieurs un esprit aussi fin que délicat ; mais ayant abusé des dons de la nature et de la fortune, il voyait trop tard combien il s'était trompé, en prenant pour le bonheur le fragile éclat des plaisirs.

Vers la fin du repas, la conversation se tourna sur les poëtes romains qui s'étaient illustrés en chantant les plaisirs de l'amour. « Leur réunion serait complette en ce moment, m'écriai-je, s'il était possible d'y joindre le célèbre Catulle, et surtout notre cher et infortuné Gallus. Combien celui-ci eût été plus heureux, s'il se fût contenté de chanter ses tourmens amoureux auprès de sa Licoris, et de jouir du rang que ses élégies lui assurent parmi nos premiers poëtes ! L'élévation même qui paraissait mettre le comble à sa fortune, devint la source de ses malheurs. Ayant reçu d'Auguste le gouvernement de l'opulente Égypte, il se laissa enivrer par les flatteries d'un peuple esclave, et se conduisit presque en souverain ! mais une chute

rapide ne tarda point à lui apprendre combien est fragile un pouvoir dépendant, quelque elevé qu'il soit ».

Ovide. « Combien Catulle l'emporte sur lui par le charme de ses vers! Je n'ai pas été assez heureux pour le connaître, mais ses divins ouvrages vivent tout entiers dans ma mémoire ; je crois l'entendre auprès de sa Lesbie, lui répéter cent fois :

« Vivons pour nous aimer, ma chère Lesbie; » méprisons l'humeur chagrine des vieillards ; » l'amour seul donne du prix à la vie. Bientôt » une nuit éternelle va succéder à la lumière dont » nous jouissons; que mille baisers sans cesse » répétés nous empêchent de regretter le temps » qui s'écoule. Oui, il est égal aux dieux celui » qui assis à tes côtés, les yeux fixés sur les tiens, » a surpris sur tes lèvres un sourire qui suspend » toutes les facultés de son ame. Dès que je t'aper- » çois, je ne sais quel feu coule dans mes veines, » une douce vapeur obscurcit ma vue, ma langue » s'embarrasse, il n'est plus en moi d'entendre ni » de parler. Aucune femme n'est plus aimée que » Lesbie, aucun amour n'est plus fidèle que le » mien; ma passion est si vive, qu'elle est à l'é- » preuve de ton inconstance, et même de tes fa- » veurs.

» Tu m'avais juré qu'un dieu même n'obtien- » drait pas la préférence sur ton Catulle ; mais

» l'esprit

» l'esprit des femmes est aussi mobile que l'onde » agitée par les vents. Je t'aimais, non comme » une maîtresse, mais comme un enfant tendrement chéri de son père. Je t'ai connue trop tard, » et malgré la violence de mon amour, je sais » combien tu es méprisable et légère; c'est en vain » que j'ai cessé de t'estimer, puisque je ne fais que » t'aimer davantage.

» Depuis que ce feu s'est glissé dans mon cœur, » la joie y est devenue étrangère. Je ne demande » plus qu'elle m'aime, ou ce qui est impossible, » qu'elle soit fidèle; je n'implore les dieux que » pour en obtenir l'oubli de mon amour. Oui, » sors de ton délire, infortuné Catulle, et cesse » de lutter contre un destin inévitable. Quel charme » embellissait tes jours, lorsque celle qui était » aimée, comme jamais femme ne le fut, se livrait » aux jeux folâtres que l'amour t'inspirait! Elle » s'y refuse à présent, sache t'y refuser aussi; opposons l'indifférence à ses rigueurs. Tu en gémiras, perfide! Quand je t'aurai délaissée, à qui » prodigueras-tu tes faveurs? Ma résolution est » prise, et Catulle sera ferme dans son indifférence.

» Je maudis sans cesse Lesbie, et sans cesse » son image me poursuit; je la hais, et je l'aime. » Lesbie également dit partout du mal de moi; » elle parle de moi à chaque instant. Que je

» meure, si elle ne m'aime encore ! Qui pourrait-on » lui comparer ? Quintia est belle aux yeux de la » multitude, mais la fraîcheur de son teint et sa » taille superbe n'ont rien qui séduise ; ma Lesbie » seule joint à l'ensemble le plus parfait le charme » tout-puissant des graces.

» Elle revient à moi. O jour le plus beau de ma » vie ! Qui peut se dire plus heureux que moi ? » Lesbie m'assure que son inconstance ne trou- » blera jamais le bonheur de nos amours. Dieux ! » faites que sa promesse soit sincère, et que le » charme de cette union ne se dissipe qu'avec » notre existence ».

Vologèse. « Un amour aussi délicat méritait une maîtresse digne de le partager ».

Pollion. « Catulle cependant ne jouit point auprès de la sienne du bonheur qu'il espérait. Il se plaignit même que cette Lesbie qu'il avait tant aimée, se livrait sans distinction à tous les Romains. De son côté, il avoue bien quelques infidélités, mais sa Lesbie n'a jamais cessé d'être l'objet de ses chants et de son amour ».

Tibulle. « Le désordre de ses affaires domestiques dut le tourmenter bien davantage ; rarement le génie qui préside aux vers est d'accord avec celui qui conduit à la fortune : le père de Catulle était néanmoins assez riche et assez considéré pour être l'hôte de César, toutes les fois que ce général

passait à Veronne. Notre poëte, après avoir dissipé son patrimoine au milieu des plaisirs, crut réparer les effets de sa prodigalité, en accompagnant dans la Bithinie, Memmius, préteur de cette province; mais il s'aperçut bientôt que le service des grands n'est qu'un esclavage infructueux. A son retour en Italie, l'amitié de Manlius lui procura une maison, un vaste domaine (1), et une maîtresse qui les rendait également heureux. Il ne paraît pas que Catulle dût être discret en amour, puisqu'il ne craignait pas d'avouer, que taire les faveurs des belles, c'était en perdre le fruit ».

Properce. « Nous accusons les femmes de caprice et de légéreté; combien notre conduite les justifie! Elles nous rendraient plus heureux, si nous abusions moins de notre bonheur, et surtout si, dans notre choix, nous savions mieux accorder la raison avec l'amour ».

---

(1) Un commentateur de Catulle a cru que ce poëte avait été propriétaire de la presqu'île de Sirmio, dans le lac Garda, entre Brescia et Peschiera; on y trouve encore des vestiges de la magnifique maison qui lui appartenait. Cette péninsule, aussi fertile qu'agréable, a environ deux milles de tour. Pendant la guerre de la révolution en Italie, nos généraux ont donné une fête brillante en l'honneur de Catulle, et en l'an cinq, le général en chef alla lui-même visiter les lieux que le séjour de ce grand poëte avait illustrés.

Ovide. « Personne n'a mieux su les accorder que toi qui, asservi pendant cinq ans au joug de l'impérieuse Cinthie, te brouillais chaque jour avec elle, sans pouvoir t'en détacher ».

Properce. « C'est une faiblesse que je me reprochais en vain ; Cinthie était mon premier amour, et je crois que ses fureurs mêmes m'attachaient à elle. Malgré les sujets de plainte qu'elle m'a donnés, combien d'instans de bonheur ne lui ai-je pas dus? Quelques présens qu'on lui envoyât, quelque promesse brillante qu'on lui fît, j'obtins long-temps la préférence sur tous ses adorateurs. Ce n'est point par l'éclat de l'or ni des pierreries que j'avais réussi à la séduire; je ne pouvais lui offrir que mes vers. Sans aïeux illustres, ayant vu périr ma fortune avec la liberté romaine, je dois à mes talens poétiques l'empire que j'exerce dans un festin au milieu des belles.

» Quelle femme pouvait être comparée à Cinthie? On voyait sur ses joues la neige du nord, se fondre avec le vermillon d'Ibérie; elles étaient comme une feuille de rose nageant au milieu du lait (1); ses yeux étincelaient d'amour, et sa blonde chevelure flottait éparse sur ses épaules et sur son sein ; ses mains étaient longues, et sa taille

(1) *Ut mæotica nix minio si certet ibero,*
Utque rosæ puro lacte natant folia.

digne d'une déesse. Touchait-elle sa lyre, vous croyiez entendre celle d'Apollon ; si elle composait des vers, ils avaient tout le charme des poésies de Corinne.

» Un seul jour passé auprès de Cinthie me paraissait au-dessus de tous les trésors du Pactole, et je n'aurais pas cédé mon sort pour celui du roi le plus puissant : la seule pensée que je pouvais la quitter altérait son visage, ses douces caresses m'enlaçaient auprès d'elle, et sans cesse elle me répétait qu'elle ne pourrait supporter le séjour de Rome, si je m'en éloignais. J'abusai de mon bonheur ; après m'être livré à tous les excès de la table, j'entrai en chancelant chez Cinthie, lorsque la nuit était déja très-avancée. Echauffé par la double ardeur du vin et de l'amour, j'essaie d'approcher de son lit, sans troubler son sommeil ; ses yeux s'ouvrent en ce moment, frappés par les doux rayons de la lune. Perfide ! me dit-elle, je te revois enfin, après m'avoir fait passer la plus grande partie de la nuit à t'attendre ; si tu reviens, c'est que, sans doute, ton autre maîtresse t'aura chassé. Jamais ses reproches ne furent aussi violens, et j'eus bien de la peine à obtenir mon pardon.

» Mes infidélités étaient le sujet continuel de ses plaintes ; elles n'étaient pas sans fondement. Soit que je parcourre nos places publiques, ou

que je sois assis dans nos théâtres, je rends mon hommage à tous les genres de beauté; chacun a son défaut, l'amour est le mien. Une seule maîtresse est trop peu pour moi, il faut que l'une me dédommage des rigueurs de l'autre; une femme est bien moins exigeante, lorsqu'elle voit une rivale prête à profiter de ses refus.

» Quelle folie de compter jamais sur les caresses et sur l'amour d'une femme! rougissons plutôt de nous trouver ses jouets; qu'on nous vend cher une seule nuit de bonheur! Mais quelle douleur on éprouve, lorsqu'un obstacle imprévu s'oppose à un rendez-vous long-temps espéré! Que de soupçons rongeurs vous tourmentent! On interroge cent fois l'esclave qui a été envoyé près de sa maîtresse, et ce qu'on craint le plus de savoir, est ce qu'on le presse le plus de dire.

» Voyez, au contraire, celle qui, la robe retroussée, parcourt la rue Sacrée; sa chaussure est un peu en désordre, mais sa fierté ne fait jamais éprouver d'obstacles à vos désirs; elle ne se permet point de question importune, et ne vous dit pas : Je crains que nous ne soyons surpris par mon mari qui arrive de la campagne; retire-toi sur le champ. Ne prenons plus d'autres maîtresses que celle que l'Oronte et l'Euphrate nous envoient.

» Que n'ai-je pu m'y résoudre! Mais je sentais

en vain que mon amour était un effet de la colère des dieux contre moi, je ne pouvais réussir à l'arracher de mon cœur. Quels tourmens la cruelle m'a fait éprouver ! Que de larmes j'ai répandues ! Oui, l'amour des femmes est ce que nous pouvons souhaiter de plus funeste à nos ennemis. Ah ! Cinthie, disais-je à celle que j'ai tant aimée, tu ne m'as donc rendu heureux que pour me tourmenter davantage ! Je te fus cher cependant, et jamais passion n'a été égale à la nôtre, mais elle ne vit plus que dans mon cœur ; tu me repousses et je ne puis cesser de t'aimer ; c'est moins la mort que je crains, que de mourir, sans être aimé de toi. Ce que je possédais de plus précieux, mes plus beaux vers étaient pour toi, et celui que tu me préfères, aime une autre femme ; il chante auprès d'elle ; tu es le sujet de leurs discours ; il se vante d'avoir été presque forcé de se rendre chez toi ; il ne t'a recherchée que pour faire trophée de ta conquête.

» Voyant Cinthie insensible à tous mes reproches : profitons, m'écriai-je, de la chaleur de mes ressentimens, pour oublier la perfide. Ni Laïs, ni la brillante Aspasie, ni l'ambitieuse Phriné, n'ont rendu autant d'amans heureux. Sa honteuse légéreté est connue de Rome entière ; mais je ne déchirerai point ses vêtemens, je n'enfoncerai point sa porte, je ne porterai point sur elle mes

mains irritées; de pareils débats ne peuvent convenir à une ame délicate. Enorgueillie de mes éloges, tu as pris une vaine confiance dans tes charmes. Je rougis maintenant de t'avoir illustrée dans mes vers; mon illusion faisait ta principale beauté, tous les feux de l'amour tourmentaient mon cœur; je te fus asservi pendant cinq ans, mais rien ne saurait me ramener à toi; je deviendrai insensible à tes larmes, et, quoique j'en verse moi-même, tes outrages ont décidé notre rupture.

» Après un tel éclat, je me flattais d'être libre; fol espoir! un mois s'était à peine écoulé que je courus de moi-même au-devant du joug. Que la colère des amans est facile à calmer! Dès que je n'éprouvai plus ses dédains, je me crus rappelé à la vie. Combien sa colère me plut, lorsqu'à la fin du repas, elle renversa la table et jeta sur moi une coupe pleine de vin! Ses yeux étincelans de courroux et de jalousie, avaient pour moi mille charmes, j'y voyais la preuve d'un véritable amour : je n'aime pas une passion sans orage, et je me défie d'une femme qui se laisse outrager.

» Je ne fus pas heureux long-temps; un préteur arriva de l'Illyrie, apportant à Cinthie de riches dépouilles, et à moi de vifs chagrins. Hâte-toi, dis-je à ma maîtresse, de recueillir cette abondante moisson, et de tondre toute la toison

du stupide animal; et quand sa fortune sera épuisée qu'il retourne en Illyrie pour la rétablir. Je sais trop que l'amour se marchande aujourd'hui, et que ses faveurs sont le prix d'un peu d'or; l'inconstance fut toujours le défaut des belles; le luxe a détruit toute pudeur; les femmes du premier rang marchent avec fierté, revêtues des dépouilles de leurs amans; on ne rougit plus de demander, on ne rougit plus d'offrir, et si l'on se défend encore, c'est pour mettre à plus haut prix ses faveurs.

» Je voulus rendre à Cinthie, inconstance pour inconstance, et tandis quelle conduisait un char brillant sur la route de Lanuvium, j'allais souper avec Philis et Téïa. A table au milieu d'elles, je m'enivrais de volupté, quand tout à coup la porte s'ouvre. Cinthie furieuse se précipite sur ses rivales qui fuient en criant; elle revient ensuite sur moi, et imprime sur toutes les parties de mon corps, des marques très-visibles de ses fureurs. Ma soumission et le besoin de repos l'engagent enfin à se réconcilier, mais c'est à condition que je n'irai point en parure dans la galerie de Pompée et aux spectacles du forum; qu'au théâtre, j'éviterai de lever mes regards jusqu'aux galeries où sont les femmes, et que je ne me promenerai point en litière ouverte ».

Tibulle. « Elle dut être moins affligée de tes

infidélités, que de la manière dont tu prétendis corriger son orgueil : après l'avoir tant louée, tu ne craignis pas de publier qu'elle devait sa réputation à tes vers, et la blancheur de son teint à l'artifice : tu lui montres la vieillesse qui s'apprête à blanchir ses cheveux, et qui déjà commence à tracer des rides sur sa figure ; mais un tel avenir est trop cruel pour une jolie femme, et la mort doit lui offrir, ce me semble, une perspective moins effrayante. Ce n'est donc point le trépas de Cinthie que je plains, mais l'oubli où elle tombe aussitôt. Tu n'eus pas même le soin de lui fermer les yeux, et il faut quelle revienne de l'autre monde pour te reprocher de n'avoir pris aucune marque de deuil, de n'avoir pas suivi son convoi hors de la ville, de n'avoir pas répandu de parfum sur son bucher, ni fait aucune libation. Tu ressemblais à un esclave délivré de sa chaîne, et qui craint même tout ce qui peut lui en rappeler le souvenir ».

Properce. « J'avoue, mon cher Tibulle, que tes tableaux, peut être un peu uniformes, sont plus touchans que les miens; mais cet amour constant, quoique mêlé d'infidélités, ces combats contre une passion qui vous domine, cet empire d'une maîtresse qui profite de tout son ascendant, qui se permet tout et qui ne veut rien permettre, outre l'agrément d'être plus variés, ont, peut-être,

plus de vérité que cette tendresse si douce, si délicate, si touchante, qui passe avec les mêmes traits, de Délie à Némésis, de Sulpicie à Néæra. Si les conseils d'Horace ne t'avaient prouvé que Glicère pouvait, sans être coupable, te rejeter pour un amant plus jeune (1), peut-être aurais-tu fait encore quelque élégie sur ses rigueurs et ses infidélités ».

Tibulle. « Pourquoi m'en faire un reproche, et ne suis-je pas assez à plaindre de n'avoir jamais eu que des instans de bonheur? J'ai toujours senti le besoin d'aimer, et mes charmantes maîtresses, celui d'être inconstantes; comment mon cœur aurait-il pu se fixer sur une seule? Combien j'aimais ma Délie! Il me suffit de ta présence, ne cessai-je de lui répéter; il n'est point d'honneurs, point de fortune que je te préfère. Pour être auprès

(1) *Cur tibi junior læsâ præniteat fide*, dit Horace. Si un amant plus jeune l'emporte sur toi. Un tel langage ne serait-il pas absurde, s'il était adressé à un poëte de vingt-quatre ans? Comment se fait-il donc que tant de commentateurs ayent répété que la vie de Tibulle avait été bornée à ce petit nombre d'années. Dans une de ses épîtres, Horace félicite Tibulle de ce qu'il joint à la beauté et à la richesse, l'art de jouir des dons de la nature et de la fortune; dans ses élégies, au contraire, Tibulle se peint ayant à peine le nécessaire, ce qui fait présumer qu'il ne les composa qu'après avoir dissipé tous ses biens.

de toi, j'irai conduire un troupeau sur une montagne solitaire, et je prendrai mon sommeil sur une terre sauvage. Que je te voie à ma dernière heure, que je te presse de ma main défaillante, que placée près de mon lit, tu joignes tes larmes à tes baisers, cette image me consolera de tous les malheurs; près de toi, je méprise la richesse aussi bien que l'indigence; il me semble déja que j'habite les champs avec ma Délie; c'est-elle qui veille sur mes vendanges et sur la moisson; elle compte mes troupeaux, elle a l'œil à tout, elle ordonne tout, et je jouis de n'être rien dans ma propre maison.

» Comment n'aurais-je pas compté sur un bonheur que sa mère elle-même favorisait; elle me guidait, pendant les ténèbres, vers la chambre de ma maîtresse qui, reconnaissant de loin le bruit de mes pas, m'attendait sur le seuil; charmée de notre tendresse mutuelle, elle joignait ensemble nos mains tremblantes. Mais les femmes n'ont point d'affection qui ne cède aux présens; une entremetteuse rusée s'approcha de Délie pour mon malheur, et bientôt un amant riche fit oublier l'amant fidèle. Elle était loin d'abord d'avouer son inconstance; mais n'avait-elle pas trompé son époux en ma faveur? Elle faisait tourner contre moi l'adresse que je lui avais inspirée. Je lui avais appris à trouver des prétextes pour cou-

cher seule, et à tourner, sans bruit, une porte sur ses gonds; je feignais d'admirer ses bagues, pour lui toucher la main; j'endormais le mari en l'engageant à boire. Un amant pauvre, lui disais-je souvent, est le plus propre à faire ton bonheur; souple à tous tes désirs, il sera prêt à te suivre partout, il se présentera au-devant de la foule pour t'ouvrir un chemin, il dénouera lui-même ta chaussure, et te fera faire des parties délicieuses chez d'obscurs amis.

» Discours superflus! sa porte fut sourde à toutes mes prières. Vous imaginez qu'elle fut ma douleur; j'essayai vainement de me guérir avec le secours de Bacchus; je recourus à d'autres amours, mais l'image de Délie empoisonnait toutes mes jouissances. Némésis parvint cependant à me la faire oublier, et je n'en devins que plus malheureux. Je lui envoyais mes vers pour lui prouver ma tendresse, mais elle ne la reconnaissait qu'à l'étendue de mes présens. Dans mon désespoir, j'examinai par quels crimes je pourrais fléchir ses rigueurs. Ne craignons plus, m'écriai-je, de dépouiller les temples les plus révérés; commençons par celui de Vénus qui m'a donné cette insatiable maîtresse. Ce n'est qu'à prix d'or que l'amour nous rend heureux; s'il l'exige, vendons jusqu'aux foyers de nos ancêtres; essayons même les philtres amoureux pour nous rendre

Némésis favorable. Combien de fois je jurai de ne plus retourner chez elle! et après mille sermens, j'y retournais sans m'en apercevoir. Cherchons donc, me dis-je, quelques moyens de satisfaire cette maîtresse avide; qu'elle doive à mes dons la plus brillante parure; que ses vêtemens légers tissus dans l'île de Cos, soient ornés d'une riche broderie; que Tyr et que l'Afrique lui présentent ce qu'ils ont de plus magnifique, et qu'elle soit suivie par un noir cortége d'esclaves indiens.

» Insensible à toutes les preuves de mon amour, Némésis me refusa jusqu'au plus léger espoir. Je crus faire cesser mon malheur en adressant mes vœux à Néæra, mais je changeai d'amour sans changer de destinée. A peine avait-elle agréé mon amour qu'elle me fit craindre son inconstance; je lui demandais qu'elle m'aimât du moins comme un frère, si elle ne le pouvait comme un amant. J'acquis bientôt la preuve des infidélités dont j'avais le pressentiment, et malgré ma douleur, je ne pus me résoudre à faire des vœux contre elle. Puisse-t-elle être heureuse, disais-je encore, quoiqu'elle me dédaigne! Instruit par notre expérience, ne nous laissons plus tromper par les voluptueuses caresses des femmes, repoussons leurs bras prêts à s'enlacer autour de nous; que notre oreille se ferme à leurs discours séduisans; fuyons pour jamais la parjure. La fuir! et

jamais, elle ne fut plus nécessaire à mon bonheur. C'est auprès de la perfide Néæra que je voudrais passer et les jours les plus longs et les plus longues nuits. Perfide ! je n'en saurais douter et je ne puis cesser de l'aimer.

» Cherchant alors à me distraire par de nouvelles jouissances, j'ai adressé quelques vœux à Sulpicie et à Glicère ; mais la première m'a écouté trop vîte, et la seconde m'a repoussé avec trop de rigueur ; aussi n'ai-je été qu'un instant sensible à leurs charmes ».

Ovide. » Vous avez été tellement tourmentés, Properce par le caprice de sa maîtresse, Tibulle par l'inconstance des siennes, que vous n'avez cessé de chanter les peines de l'amour. J'ignore si c'est un avantage pour vos vers ; quant à moi, poëte moins illustre, mais amant plus heureux, ce sont ses plaisirs qui m'ont le plus occupé.

» J'étais encore dans mon premier âge, dans cet âge charmant où l'on croit à la fidélité des femmes, lorsque je devins épris de Corinne. Bien des obstacles s'opposaient à mon bonheur, mais l'amour sut les écarter, et couronna assez promptement mes désirs. Les rendez-vous suivans ne furent pas aussi faciles que le premier ; plus d'une fois, mes tablettes ont été renvoyées ; plus d'une fois, le portier insensible à mes prières, m'interdit tout accès auprès de ma maîtresse.

» J'avais abusé, il faut l'avouer, de la facilité de mon bonheur; je ne pouvais souffrir de résistance pour aucun de mes désirs, et dans un transport de colère, j'avais été jusqu'à maltraiter Corinne, jusqu'à la frapper. Voulant l'apaiser, à quelque prix que ce fût, je m'étais introduit dans un cabinet voisin de son appartement; quelle fut ma douleur, lorsque j'entendis une vieille entremetteuse qui proposait à ma Corinne de faire valoir ses charmes, et qui lui enseignait à tirer parti de la prodigalité de ses amans; elle lui recommanda surtout de ne plus admettre d'amour gratuit. Ces leçons furent trop bien entendues, et quelque temps après, Corinne me demanda un présent assez considérable, pour reconnaître les faveurs qu'elle m'avait accordées. Je lui répondis avec indignation, qu'elle se confondait avec les femmes les plus viles; que le seul présent que je pouvais lui promettre, était une réputation immortelle; qu'au reste, je m'empresserais de satisfaire à ses désirs, jamais à ses demandes.

» Ce changement dans son caractère m'en devait faire craindre dans son amour, et je la surveillai avec soin. Dans un repas, je surpris Corinne faisant à un jeune Romain des signes dont je connaissais la valeur; les convives se retirèrent les uns après les autres : pour moi, je feignis de m'endormir : je vis alors le jeune Romain s'approcher

procher sans bruit de Corinne, et l'enlacer dans ses bras : ils se donnèrent de ces baisers, tels sans doute que le dieu Mars en recevait de Vénus. Je m'écriai; Corinne rougit, et son complice prit la fuite. Malgré ma colère, jamais elle ne m'avait paru aussi belle; au lieu de m'emporter, la suppliant à mon tour, je lui demandai un de ses baisers par lequel Jupiter lui-même se serait trouvé désarmé.

» M'emporter! En avais-je le droit? moi qu'un penchant irrésistible entraînait vers toutes les femmes, et qui avait toujours quelque raison pour aimer tantôt l'une, tantôt l'autre. Quels que soient leur teint, leur démarche, leur taille, leur âge, leur éducation, leur parure, leur caractère, je me laisse séduire également par les qualités opposées. Corinne s'aperçut même que sa femme de chambre avait part à mes infidélités; mais j'apaisai sa colère à force de sermens, et si je ne détruisis pas tous ses soupçons, je réussis à en calmer les effets.

» Malgré ces amours passagers, Corinne avait toujours été ma divinité principale; mais une rencontre que je fis au cirque, lui donna une rivale qui n'eut pas moins de part à ma tendresse, sans que l'une ou l'autre eût lieu de s'apercevoir que mon encens était partagé. Mon cœur balançait entre elles, et entraîné tour à tour par leurs différentes qualités, ne savait à laquelle s'attacher da-

vantage. Contre l'opinion commune, je vis que l'on pouvait aimer deux femmes à la fois; mais enfin ma nouvelle conquête me déplut, parce que nul obstacle ne s'opposait à mes désirs. Le mari étant sans jalousie, et la femme sans manége, le plaisir s'endormait au sein d'une jouissance trop facile, et je fus cent fois près de déclarer à cet imbécille époux, que s'il ne traversait mon bonheur, je renonçais à être son rival. Que ma première maîtresse était plus adroite! Tantôt, sous prétexte d'une migraine, elle m'empêchait, malgré mes instances, de rester auprès d'elle; tantôt elle se donnait une apparence à demi coupable, pour nous amener aux douceurs d'une réconciliation.

» Corinne, que j'avais trop bien initiée aux mystères de l'amour, donna sur moi une préférence publique à un officier de fortune, et m'interdit l'entrée de sa maison. L'opulence de ce nouvel amant lui fit fermer les yeux sur l'indignité d'un tel choix; son inconstance néanmoins dura peu; elle revint à moi, sans me devenir plus fidèle; mais je m'en affligeai moins que du scandale de sa conduite. Je me contentai de la prier de conserver au moins les apparences : Si tu es infidèle, lui disais-je, ne m'oblige pas du moins à le savoir. Ce n'est pas une faute que celle que l'on peut nier; la faute essentielle est celle qui détruit la réputation : tu sembles faire trophée de

tes désordres, et tu n'as pas même la pudeur d'une courtisane. Réserve pour le plaisir le langage qui lui est propre ; que la décence préside à tes discours dans le monde, et qu'avec tes habits, tu revêtes la pudeur. La publicité de tes désordres fait mon désespoir; dérobe à tous les yeux tes furtifs amours, et si tu es surprise, montre assez d'adresse et de sang froid pour faire douter même de ce qu'on aura vu ».

Pollion. « Ces sentimens sont dignes en effet de celui qui a fait un poëme sur l'art de se conduire en amour. Ton ouvrage est plein de ce charme que tu communiques à tout ce qui sort de ta plume ; mais ces leçons que tu donnes avec un sérieux qui m'a fait rire quelquefois, me paraissent bien superflues. Quand la nature parle, son langage suffit, et rien ne peut le remplacer ; mais les excès où entraîne l'amour, peuvent être regardés comme une maladie dangereuse, et il aurait mieux valu que tu t'occupasses des moyens de guérir cette passion ».

Ovide. « C'est le sujet du poëme dont je m'occupe en ce moment, et qui sera bientôt en état de paraître. Après avoir appris dans quels piéges on peut enlacer l'amour, j'ai voulu enseigner par quels moyens on peut le dégager. Le délire de cette passion a presque toujours son origine dans une imagination exaltée ou dans des charmes ar-

tificiels : faites rentrer le calme de la raison dans le cœur des amans, déchirez le voile magique qui entretient leur illusion, et vous aurez bientôt dissipé leur ivresse. C'est sur les oisifs que l'amour étend le plus son empire, et pour guérir ses blessures, il faut avoir recours à tous les genres de distraction, aux affaires, aux soins domestiques, aux voyages. Allez dans les bois poursuivre le cerf rapide, faites tomber sous vos coups le lièvre fugitif, ou menacez de vos traits le féroce sanglier; les molles impressions de l'amour n'ont jamais eu d'effet sur la déesse de la chasse. Le dieu Bacchus peut vous aider également à le repousser; mais surtout ne ménagez pas ses dons bienfaisans, car il ne faut pas moins que toute son ivresse pour dissiper celle de l'amour ».

Tibulle. « Quelqu'agréable que puisse être ton ouvrage, mon cher Ovide, je ne le lirai point; le temps vient assez vîte répandre sur nos sens sa froideur mortelle, le remède de l'amour serait le poison du bonheur : loin de chercher à m'en guérir, je voudrais que toutes les glaces de la vieillesse ne pussent l'éteindre dans mon cœur, et qu'après avoir charmé ma vie, il fît encore répandre sur mon tombeau les douces larmes du sentiment ».

CHAPITRE LXII.

Suite de la bibliothèque de Pollion.

LORSQUE nous fûmes retournés le lendemain dans ma bibliothèque : « Nous allons maintenant, dis-je à Vologèse, jeter un coup d'œil sur le reste de la littérature romaine; la langue latine ne fut fixée que très-tard; nos premiers auteurs ne prirent aucun soin pour l'épurer et pour la soumettre à des règles invariables. Nous avions depuis long-temps des poëtes, et nous ne connaissions pas encore le nom de grammairien; faut-il s'étonner que la versification de nos anciens tragiques soit aussi dure et aussi incorrecte? L'Ennius qui a composé deux ouvrages, l'un sur les syllabes, l'autre sur le rhythme, est bien postérieur au poëte de ce nom.

» L'étude de la grammaire est devenue en peu de temps si à la mode, que nous avons eu jusqu'à vingt écoles où on la professait avec éclat, et dont quelques-unes avaient pour maîtres des chevaliers romains; mais la plupart de nos grammairiens étaient, et sont encore des étrangers, des affranchis ou même des esclaves; leurs ouvrages, comme tu le vois, sont très-nombreux; ils se sont attachés principalement à commenter les poëtes qui jouissent de quelque réputation.

» Nos rhéteurs ont été bien moins féconds que nos grammairiens : on ne conserve que par curiosité ce que Caton et l'orateur Marc-Antoine ont écrit sur la rhétorique; les ouvrages de Ciceron sur ce sujet sont les seuls qui méritent d'être étudiés. Il n'avait que vingt ans, lorsqu'il composa les quatre livres de l'invention, mais il était compté depuis long-temps parmi nos premiers orateurs, quand il développa dans trois dialogues les secrets d'un art qu'il connaissait si bien. Quelques années après, il publia son traité de l'orateur où sont exposées les qualités nécessaires pour être véritablement éloquent. Le traité des partitions et celui des topiques renferment aussi des discussions relatives à un art qui l'occupa toute sa vie.

» Ses différens ouvrages prouvent avec quel soin il avait étudié tout ce qui intéressait le bonheur de notre patrie. Son traité de la république est un de ceux dont il s'est occupé avec le plus de complaisance; et un jour que nous lui avions fait de nombreuses objections : Si mon travail ne me satisfait point, nous dit-il, je jetterai cet ouvrage au feu et j'en entreprendrai sur le champ un autre, car rien ne me fatigue autant que l'oisiveté. Il l'avait d'abord divisé en neuf livres, qui contenaient la discussion qu'il supposait avoir eu lieu pendant autant de jours, entre les prin-

cipaux personnages de la république, vers le commencement du septième siècle. L'historien Salluste à qui il en lut deux livres, lui conseilla de ne point prendre la forme de dialogue, ce qui donnerait à son ouvrage un air de fiction, et ce qui d'ailleurs l'empêcherait de faire l'application de ses principes aux affaires de son temps; mais ce fut cette raison-là même qui le fit persister dans son premier plan.

» Dans les six livres auxquels Ciceron a réduit ce traité, il a discuté avec autant de clarté que de profondeur les principales questions de la politique et de la morale. L'origine de la société, l'esprit des loix, les principes de nos devoirs, la différence du bien et du mal, les fondemens du bonheur public et particulier, deviennent tour à tour le sujet de l'entretien. Entraîné par un juste amour pour sa patrie, il y fait soutenir par Scipion, qu'aucun gouvernement ne l'emporte sur celui de Rome. Dans le grand nombre de traités qu'il a composés sur la politique et sur la philosophie, on ne sait ce que l'on doit admirer le plus, de la beauté du style, de la pureté de la morale, ou de la grandeur des idées.

» Plus de quatre-vingt harangues qui existent encore (1), attestent son assiduité au barreau et

(1) Vingt-six de ces harangues sont perdues, aussi bien

son zèle ardent pour sa patrie. Il en est peu qu'il ait publiées, telles qu'il les avait prononcées; il savait trop que ce qui est applaudi dans la chaleur d'une discussion, ne résisterait pas au froid examen du cabinet. La meilleure manière de prouver son respect au public, est de ne lui rien offrir qui ne mérite ses suffrages. Ciceron n'écrivait que l'exorde et le commencement de chaque partie, abandonnant le reste aux circonstances; Tiron nous a conservé un assez grand nombre de ces fragmens. Par le moyen des notes abrégées, on a recueilli quelques-unes de ses harangues à mesure qu'il les prononçait; leur lecture fait sentir combien cet orateur eut raison de ne point publier en cet état ces productions trop hâtives ».

Vologèse. « On ne saurait trop admirer une invention qui rend l'écriture aussi rapide que la parole, et je m'étonne qu'elle n'ait pas procuré plus de gloire à son auteur ».

Pollion. « C'est ce qui ne peut manquer d'ar-

---

que les fragmens recueillis par Tiron, trente-six livres de lettres, deux livres sur la gloire, l'éloge de Caton d'Utique, deux livres de dialogues sur la philosophie, un livre de droit civil, six livres de la république; tout ce qu'il avait traduit de Xénophon, de Platon, de Démosthènes, les mémoires qu'il avait composés sur l'histoire de son temps, et douze autres ouvrages sur divers sujets.

river à toutes les inventions qui ont plus d'utilité que d'éclat; l'opinion commune fait honneur de celle-ci au poëte Ennius, mais c'est Tiron, affranchi de Ciceron, qui l'a perfectionnée et qui l'a mise en vogue. Nous avons maintenant cinq mille notes qui rappellent un mot ou une syllabe; nos sténographes se plaçent trois ou quatre autour d'une table, et écrivent tour à tour, un certain nombre de mots convenus, de sorte qu'en rejoignant ensemble tous ces différens membres de phrase, on retrouve la suite du discours. Cette invention serait beaucoup plus ancienne qu'on ne le suppose ordinairement, s'il était vrai, comme quelques savans l'assurent, que ce fût par ce moyen que Xénophon eût recueilli les maximes et les paroles mémorables de Socrate.

» Quelque utiles que soient ces notes, elles méritent à Tiron la reconnaissance de la postérité, bien moins encore que le soin qu'il a eu de recueillir les lettres de son maître; c'est le monument le plus précieux que nous ayons sur l'histoire de notre temps.

» Comment concilier tant de fécondité avec la perfection qui règne dans les ouvrages que nous devons au génie de ce grand homme? Il a fait oublier tous les orateurs qui l'avaient précédé; ce n'est que par curiosité qu'on lit encore les harangues des Gracques, et les cent cinquante discours

de Caton le censeur. Les productions oratoires d'Hortensius, de Brutus et de César ne se trouvent plus que dans un petit nombre de bibliothèques. L'élégance un peu froide de Licinius Calvus et la finesse de ses pensées lui ont à peine conservé quelques lecteurs; mais l'éloquence mordante de Cælius se soutient avec plus de succès, malgré la négligence qu'on lui reproche avec raison.

» Messala Corvinus a paru de nos jours parmi nos orateurs avec la plus grande distinction ; il fut loin de s'élever aussi haut que Ciceron, mais il avait plus de douceur et plus de grace que ce grand orateur (1).

---

(1) Sénèque reprochait à Ciceron un style lent dans le début, qui semble aller en pente, qui se termine avec mollesse, et qui n'offre point de variété.... Ses sentences fleuries et trop efféminées, ajoute-t-il, ne produisent que des sons.

D'autres blâmaient ce grand orateur comme plein de superfluité, se gonflant outre mesure, et n'ayant rien de la gravité antique. Calvus et Brutus trouvaient que l'éloquence de Cicéron n'était pas assez soutenue, et qu'elle manquait de nerfs. Ciceron de son côté reprochait au style de Calvus, d'être pâle et sans effet ; à celui de Brutus d'être oiseux et disparate.

En général, on trouvait le style de Calvus plus serré, celui de Pollion plus nombreux, celui de César plus bril-

» Si des orateurs nous passons aux écrivains qui se sont occupés de l'histoire, dans cette multiplicité d'ouvrages que j'ai ici rassemblés, combien il en est peu qui ajoutent véritablement à nos richesses littéraires. Il suffit d'y jeter un coup d'œil pour se convaincre qu'il ne suffit pas d'être témoin d'un grand événement pour savoir le raconter. Ce n'est qu'à César qu'il pouvait arriver, en écrivant rapidement un journal de ses campagnes, de le faire avec une si précieuse simplicité, que la plume tombe des mains de tous ceux qui veulent traiter le même sujet. La continuation des mémoires de ce grand homme, par Hirtius et par Oppius, n'a fait que mettre dans un plus grand jour la supériorité de son génie.

» Jusqu'à Otacilius, affranchi du grand Pompée, à qui l'on doit la vie du père de son patron, le soin d'écrire l'histoire avait toujours été laissé aux personnages les plus distingués de la république. Fabius Pictor, le premier de tous, avait été

---

lant, celui de Cælius plus mordant, celui de Brutus plus grave, celui de Ciceron plus plein et plus véhément. Je ne dois pas omettre une remarque de l'auteur du dialogue *de Causis*. Je crois, dit-il, que Calvus, Pollion et Ciceron lui-même étaient sujets à la jalousie et aux autres faiblesses humaines; mais je ne saurais me peindre Brutus envieux ni méchant.

consul. Caton, Pison, Fannius, Vennonius, Clodius, Sempronius Asellion, étaient recommandables par la noblesse de leur origine ou par les emplois qu'ils avaient occupés; mais leurs narrations sèches et sans intérêt n'en acquerreront pas plus de mérite aux yeux de la postérité. Cælius Antipater, sans être savant et fort éloquent, se fait cependant rechercher par les agremens de son style. Sisenna possédait un talent plus distingué, mais il n'aimait pas le travail. Nous n'avions pas encore d'histoire qui fît honneur à notre littérature, quand Salluste a publié successivement, sa conjuration de Catilina, sa guerre de Jugurtha et l'histoire de Rome moderne.

» Cet écrivain célèbre était né à Amiterne dans le pays des Sabins; il fut conduit de bonne heure à Rome où il puisa des principes de goût et de corruption qui fructifièrent également. Le parti populaire pour lequel il s'était déclaré le fit nommer tribun. Partisan de Clodius, il ne se contenta pas d'attaquer Milon dans ses prétentions politiques, il voulut encore séduire sa femme; nous ignorons s'il y réussit, mais l'issue de cette intrigue n'en fut pas moins honteuse pour son auteur, car ayant été surpris par Milon, ce Romain outragé le fit fustiger et lui fit ensuite acheter chèrement la liberté de se retirer. Il avait été quelque temps après chassé du sénat par les censeurs; mais

César, dont il embrassa la cause, l'y fit rentrer, en lui confiant la questure. Après avoir géré la préture d'une manière honorable, il suivit César dans son expédition d'Afrique, et servit ce général dans son expédition contre le parti républicain. La Numidie dont il fut alors nommé gouverneur, n'eut pas lieu de se féliciter de son administration; mais quoique ses concussions eussent épuisé cette nouvelle province, Salluste fut déchargé de toute accusation par son bienfaiteur. C'est avec les dépouilles des Numides qu'il a fait construire les jardins et la galerie célèbre qui portent son nom. Personne n'a censuré avec plus d'énergie la corruption de son siècle que cet écrivain qui en était lui-même un exemple si frappant.

» Tite-Live qui semble lui avoir succédé comme historien, lui est bien supérieur par les mœurs et le caractère; il s'est toujours exprimé avec une impartialité et un courage auxquels on ne saurait trop applaudir. Les éloges qu'il a donnés aux ennemis de César l'ont fait en plaisantant appeler par Auguste, *le Pompéien*. S'il n'a pas toujours rencontré la vérité, la persuasion n'a cessé de dicter ses écrits. Les cent quarante livres qu'il a publiés, et qui composent l'histoire de Rome depuis son origine jusqu'à notre temps, sont un des monumens qui font le plus d'honneur à l'esprit humain. Quoique j'aye blâmé dans son style une cer-

taine patavinité, c'est-à-dire, quelques expressions et des tours de phrases propres au pays où il est né, j'ai d'autant plus de plaisir à rendre justice à ses talens, que lui-même est toujours le premier à reconnaître le mérite des autres. Il ne m'a jamais paru injuste qu'envers Salluste qu'il met au-dessous de Thucydide. Il en est qui supposent que c'est par jalousie; j'aime mieux croire que c'est par prévention.

» Je ne ferai qu'une mention légère de trois autres historiens contemporains; quoiqu'ils ayent passé une partie de leur vie à Rome, comme ils ont écrit en grec, ils sont exclus de la littérature latine.

» Le premier est Diodore de Sicile, qui a passé trente années de sa vie à composer la bibliothèque historique qu'il vient de mettre au jour. Le second qui se nomme Denys d'Halicarnasse, outre plusieurs dissertations critiques, a composé vingt livres sur les antiquités de Rome. Nicolas de Damas qui est le troisième, s'est acquis une grande réputation par la variété de ses talens; il a publié une histoire universelle en cent quarante-quatre livres. Philosophe et grammairien estimé, il ne s'est pas moins distingué comme poëte. Sans le mettre au rang des Sophocles et des Ménandres, ses tragédies et ses comédies le placent cependant au-dessus de presque tous ceux qui ont tenté de leur succéder.

» Nicolas de Damas est un de ceux qui professent la philosophie d'Aristote avec le plus de succès. Quoique ce prince des philosophes n'ait jamais eu parmi nous un très-grand nombre de partisans, c'est à nos conquêtes que l'on doit peut-être la conservation de ses écrits. On les avait cachés dans un souterrain, pour empêcher que le secret de sa doctrine ne fût divulgué, et lorsqu'on les en retira, 160 ans après, on trouva les volumes gâtés par les vers et par l'humidité. Appellicon qui s'en rendit le possesseur, se hâta de les faire transcrire, mais il employa des copistes ignorans qui remplirent fort mal les lacunes ; c'est en cet état qu'ils furent transportés à Rome, après la prise d'Athènes par Sylla. Le soin de leur restauration fut confié à Théophraste, surnommé Tyrannion, parce qu'il tourmentait ses disciples ; mais ce célèbre grammairien ne put parvenir à faire les corrections désirées, et même il augmenta le mal par les mauvaises copies qu'il laissa prendre. Enfin, Andronique de Rhodes tira des mains de Tyrannion les écrits originaux apportés par Sylla, et les distribua dans un ordre méthodique. Quoique l'édition qu'il a publiée des œuvres d'Aristote laisse beaucoup à désirer encore, du moins n'y trouve-t-on rien qui soit indigne de ce grand philosophe.

» La science qui se rapproche le plus des ar-

guties de la philosophie péripatéticienne, est peut-être celle du droit qui a été cultivée par tant de Romains célèbres ; elle avait été long-temps mystérieuse, mais le célèbre Scribe Flavius publia ses secrets et la rendit vulgaire. Ælius qui le suivit acheva d'écarter les ombres dont on voulait la couvrir encore, et fut l'auteur du droit *Ælien*. Servius Sulpitius, le plus fécond de nos jurisconsultes, a produit cent quatre-vingt livres, uniquement relatifs aux matières de droit; l'étude profonde qu'il en a faite est due, assure-t-on, aux reproches que lui fit un jour le savant Scœvola. Servius étant allé le consulter sur une cause dont on l'avait chargé, ce vieux jurisconsulte s'impatienta de ce qu'il ne saisissait pas assez vîte ses idées, et lui dit qu'il était honteux d'ignorer ce dont, par état, on est obligé de s'occuper chaque jour.

» Servius a eu de nombreux et d'illustres disciples, parmi lesquels on distingue Alfenus, que nous avons vu passer de la profession de cordonnier à l'éminente dignité de consul. Antistius Labéon et Atéius Capiton tiennent le premier rang parmi les jurisconsultes de nos jours; leurs principes opposés ont formé deux sectes dans notre barreau. Celui-ci s'en tient aux décisions de ses prédecesseurs, tandis que l'autre, ayant plus de confiance dans sa pénétration et dans ses lumières, ne craint pas de mettre au jour des opinions nouvelles.

nouvelles. En politique au contraire, Labéon n'estime juste et salutaire que ce qui est conforme aux maximes de l'antiquité; mais Atéius se montre toujours prêt à s'accommoder au parti dominant, et la volonté de l'empereur semble être pour lui une règle de droit.

» Cette volumineuse collection que nous voyons ensuite, et qui suffirait seule pour former une bibliothèque, est cependant l'ouvrage d'un seul homme. L'illustre Térentius Varron s'est exercé sur tant de sujets divers, qu'il est difficile de lui assigner son rang. On a dit de lui qu'il avait tant écrit, qu'on ne savait comment il avait pu lire, et qu'il avait tant lu, qu'on ne savait comment il avait pu écrire. Quoique sa bibliothèque ait été pillée durant les proscriptions, et que plusieurs de ses écrits ayent été perdus, il nous en reste quatre cent quatre-vingt-dix livres; ses vertus l'avaient fait estimer de tous les partis, et nous l'avons vu presque également chéri de Pompée et de César. Le premier ayant été nommé consul, avant d'avoir siégé au sénat, ignorait la manière dont il devait se conduire dans cette compagnie, et Varron fit, à sa prière, un petit traité sur les usages qui s'y observent.

» Ses commentaires sur la langue latine offrent beaucoup d'étymologies forcées; et en général, ses ouvrages composés avec plus d'érudition

que d'éloquence, offrent plus d'utilité que d'agrément; ce qui ne nuit pas sans doute à l'estime due au savant, mais ce qui nuit à l'effet de la science. Il était âgé de plus de quatre-vingts ans, lorsqu'à l'exemple de Caton, il a fait un ouvrage sur l'agriculture, mais plus profond et plus varié que celui du censeur.

» Nous conservons avec soin l'ouvrage célèbre de Magon sur l'agriculture. Après la ruine de Carthage, les Romains le regardèrent comme une partie très-précieuse de ses dépouilles, et le sénat en fit faire une traduction, afin de rendre accessibles à tous les Romains les connaissances qui s'y trouvent contenues.

» Hygin, garde de la bibliothèque palatine, a une érudition presque aussi variée que celle de Varron, quoique sa plume soit moins féconde; il a travaillé sur l'agriculture, sur l'histoire, sur l'art militaire, sur la géographie, et il compose en ce moment des commentaires sur Virgile.....

.....

» Il nous reste encore à parcourir un grand nombre d'ouvrages sur diverses parties des sciences et des arts, mais on n'y trouve que des traductions d'auteurs grecs. Nous sommes obligés de l'avouer, la nature semble avoir refusé presque entièrement aux Romains, le génie de l'invention ».

CHAPITRE LXIII.

Entretien sur les déclamations, et sur les lectures publiques.

Quoique les déclamations n'ayent point été connues des principaux orateurs de la Grèce, elles ne sont pas moins regardées aujourd'hui comme un des moyens les plus propres à nous familiariser avec l'art de la parole, art le plus difficile de tous à acquérir, et celui qui se perd le plus promptement par le défaut d'usage. Des Romains d'un mérite distingué, ne laissent pas de les blâmer comme pernicieuses à l'instruction des jeunes orateurs. Pour te faire juger, mon cher Æserninus, de ces différences d'opinions, je vais te rapporter la conversation que j'ai eue, à ce sujet, avec l'orateur Cassius Severus, si redouté par son caractère mordant, et Magius, gendre de Tite-Live, dont tu connais les talens pour la déclamation.

Ils venaient d'être témoins des leçons que je te donne, aussi souvent que mes occupations le permettent. Lorsque tu eus terminé la harangue sur le sujet que je t'avais indiqué, je repris moi-même, selon notre usage, la cause que tu avais plaidée, et je suppléai aux omissions; après avoir blâmé les parties vicieuses, et donné au reste de justes

éloges, je défendis la cause opposée, ce qui fit mieux ressortir encore la force ou la faiblesse des moyens que tu avais employés.

« Je ne puis qu'applaudir à ta méthode d'instruction, me dit Cassius, quand tu fus sorti, et je suis agréablement surpris des talens qui distinguent la jeunesse de ton petit-fils; mais ne crains-tu pas de leur donner une fausse direction? Crois-tu que l'habitude de déclamer, puisse former un orateur? N'aurais-tu d'autre but que de lui apprendre à s'énoncer, avec aisance, sur toute espèce de sujet? Cette facilité d'élocution n'est, selon moi, qu'une ombre trompeuse de la véritable éloquence; ce n'est pas ainsi que se sont formés les Démosthènes, les Hipérides, les Echines que tu ne cesses d'admirer ».

Pollion. « Qu'ils ayent été éloquens sans cette méthode, ce n'est pas une preuve qu'elle soit inutile pour le devenir; nos anciens tribuns, sans aucune instruction oratoire, ont su exciter dans les assemblées populaires des émotions très-violentes? Nieras-tu, cependant, que l'art oratoire auquel se sont livrés leurs successeurs, n'ait beaucoup contribué à l'effet de leurs discours? Nos ancêtres ont conservé long-temps une certaine prévention contre ceux qui voulaient perfectionner par l'étude leur éloquence naturelle; mais depuis que l'on s'est convaincu que les mœurs

peuvent se civiliser sans se corrompre, c'est dans l'art de la parole, que les Romains ont le plus cherché à se distinguer ».

Magius. « Depuis cette époque, on a vu les Romains les plus illustres, s'exercer par des déclamations. Quand l'orateur Hortensius n'était point appelé au barreau ou à la tribune, il ne passait jamais un seul jour sans s'y livrer : on assure même, qu'ayant abandonné cet exercice depuis son consulat, on le vit décheoir d'une manière sensible. Au milieu des inquiétudes que lui donnait la guerre civile, Pompée reprit l'habitude de déclamer, et c'est par le même soin que César, si long-temps éloigné du barreau et de la tribune, se maintint au rang de nos premiers orateurs. Auguste non moins jaloux de succéder à ses talens qu'à son pouvoir, se faisait accompagner jusque dans les camps, par des maîtres de rhétorique, et il s'est formé, par ce moyen, une élocution abondante et pleine de dignité, telle qu'il convient à un prince.

» C'est aux Grecs que nous devons l'usage des déclamations sur des sujets feints, à l'imitation de ceux qu'on traite au barreau et dans les assemblées publiques. Il a commencé vers le temps de Démétrius de Phalère, qui en est, peut-être, l'inventeur, et il est passé à Rome, avec les rhéteurs qui nous ont fait connaître l'art oratoire. C'est en

grec que se donnaient toutes leurs leçons, et Ciceron, lui-même, déclama dans cette langue, jusqu'à sa préture, mais il le fit en latin, dans un âge plus avancé. Pendant la dictature de César, il ne cessa de se livrer à cet exercice, avec les Hirtius, les Pansa, les Dolabella, et les principaux amis de cet empereur : de telles autorités peuvent justifier ceux qui approuvent l'usage des déclamations ».

Cassius Severus. « Regardées uniquement comme un moyen d'exercer l'éloquence, je ne nie pas qu'elles ne puissent être utiles; mais n'est-ce pas contre toute espèce de raison que la déclamation a été tellement détournée de son principe, qu'on s'y livre aujourd'hui, sans autre dessein que d'acquérir la réputation de grands déclamateurs » ?

Magius. « Pourquoi blamer ceux qui le font, plutôt que ceux qui consacrent leur temps à la poésie pour acquérir la réputation de grand poëte? les uns ne sont pas plus utiles que les autres, et il s'agit uniquement du plaisir qu'il font éprouver : d'après cette règle, il me semble que ceux qui déclament, peuvent au moins entrer en comparaison avec ceux qui font des vers. La situation actuelle de l'Etat, interdit les grandes discussions qui fournissaient un si vaste champ à l'éloquence ; à quoi se réduira-t-elle, si on lui défend encore de s'ouvrir, à l'aide de la fiction,

la carrière dont nos malheurs l'ont bannie? Puisque les grands noms de liberté, de patrie, de majesté du peuple, de dignité du sénat, ne retentissent plus dans nos assemblées publiques, que du moins ils émeuvent nos ames au sein de nos écoles. C'est aux déclamations que les Romains doivent de conserver quelque enthousiasme pour la vertu, malgré la perte de leur liberté, et, si jamais une circonstance heureuse vient s'offrir, nous n'aurons point perdu tout-à-fait l'habitude de l'accent républicain ».

Cassius Severus. « Nos orateurs acquièrent dans les écoles de déclamations, des armes de parade qui ne sont d'aucun service; ils apprennent à abandonner le fond de la cause pour des ornemens frivoles, à chercher moins des preuves convaincantes que des expressions harmonieuses, et à se contenter d'un vain cliquetis de phrases et de pensées, défaut qu'ils portent jusque dans les tribunaux. On donne à ses déclamations la forme que l'on veut, on n'est point embarrassé dans ses répliques; les mauvais raisonnemens sont sans conséquence, et les applaudissemens vous raniment dans les momens pénibles : mais la gravité du barreau trouble l'orateur; il ne voit personne qui sourie à ses idées ingénieuses ou qui cherche à le faire briller par des discours officieux. Ce qui est arrivé, il y a peu de temps, à Porcius Latro,

un de vos déclamateurs les plus renommés, prouve combien peu il faut compter sur leur facile élocution. Il plaidait, en Espagne, dans une affaire criminelle, et le juge était son parent; il fut néanmoins si interdit, qu'il commença par une phrase ridicule, et on ne put le rassurer, qu'en transférant l'audience du *forum* dans la basilique. Comment ces déclamateurs seraient-ils préparés à parler devant le peuple, comme tu le prétends, eux qui ne peuvent supporter, ni les clameurs, ni le silence, ni les ris, ni la vue même du ciel »?

Pollion. « Ce Porcius Latro a néanmoins une mémoire qui tient du prodige; il n'a jamais besoin de relire ce qu'il a écrit; il possède également toutes les déclamations qu'il a récitées; *elles sont*, nous disait-il un jour, *écrites dans ma tête* ».

Cassius Severus. « C'est faire un usage bien peu utile d'un don aussi merveilleux ».

Pollion. « Ce que tu trouves si admirable, se peut enseigner avec peu de peine; après quelques jours d'étude et d'exercice, tu pourras en faire autant que Cinéas qui, le lendemain de son arrivée à Rome, salua tous les sénateurs par leur nom, ou que celui qui, ayant entendu lire un poëme, le récita aussitôt; mais il ne faut pas interrompre notre discussion, et je satisferai votre curiosité dans un autre moment. Celui de qui je

tiens ce secret, peut réciter deux mille mots dans le même ordre qu'ils ont été prononcés ».

Cassius Severus. « J'ajouterai encore à ce que j'ai déjà dit contre la vaine abondance des déclamateurs, qu'elle ne leur fournit point l'à-propos, comme j'ai eu l'occasion de m'en convaincre, dans une discussion contre ce Cestius dont on lit les déclamations, dans les écoles, préférablement aux écrits de Ciceron.

» J'entrais dans une des salles des thermes, lorsqu'il se préparait à parler contre Milon. Toujours plein de son mérite, il s'écria : *Si j'étais Thrace, je serais Fusius ; si j'étais pantomime, je serais Batille ; si j'étais cheval, je serais Melissio.....; et si tu étais égout,* interrompis-je, *tu serais notre plus grand égout.* Un rire général s'étant élevé, Cestius ne trouva rien à me répondre, lui qui devait réfuter Ciceron ; il protesta qu'il ne parlerait plus, si je ne sortais. *Qu'il attende donc que je me sois baigné,* répliquai-je aussitôt. Je voulus ensuite l'obliger à rétracter ce qu'il avait dit contre Ciceron ; je le citai devant le tribunal d'un des préteurs, où après l'avoir accablé d'invectives et de plaisanteries, j'intentai une accusation en forme, pour injures écrites : il fut si troublé qu'il demanda du temps pour exposer ses moyens de défense ; de là, je le conduisis au tribunal d'un autre préteur, devant qui je l'ac-

cusai d'ingratitude notoire. Je me préparais à le faire comparaître devant le préteur de la ville, pour lui faire donner un curateur, mais ses amis intervinrent, et à leur prière je lui déclarai que je cesserais de le poursuivre, s'il jurait que Ciceron était plus éloquent que lui; je ne pus néanmoins parvenir à le lui faire avouer d'une manière sérieuse.

» Cestius vient, au reste, de payer cher sa vanité; se trouvant dans la capitale de l'Asie, il alla dîner chez le proconsul qui est, comme vous le savez, fils de l'orateur Ciceron. Ce magistrat a naturellement peu de mémoire, et son ivresse habituelle achève de le priver de cette faculté: il demanda plusieurs fois quel était l'étranger assis au bas de la table; l'esclave qui le servait, fatigué de répéter que c'était Cestius, pour frapper davantage la mémoire de son maître, ajouta que c'était ce Cestius, qui répétait partout que l'orateur Ciceron était un ignorant. Le proconsul aussitôt fit apporter des verges, et vengea, comme il le devait, l'honneur de son père ».

Pollion. « Nos déclamateurs parlent avec beaucoup de liberté, même en présence d'Auguste; j'étais avec ce prince, lorsqu'il vint entendre, avec ses deux petits-fils, nés de Julie et d'Agrippa, ce Porcius Latro, dont nous parlions tout-à-l'heure. Le déclamateur instruit qu'ils devaient bientôt

être adoptés par leur grand-père, glissa malicieusement dans son discours, qu'il y avait des citoyens illustres par leur naissance, et d'autres anoblis par l'adoption; ce qui était faire un reproche à Agrippa sur l'obcurité de son origine. il est vrai que ce grand capitaine avait la faiblesse d'y être sensible, et retranchait son nom de famille, *Vipsanius*, afin de ne pas rappeler le souvenir de son père; aussi, comme il défendait un accusé, son adversaire fut assez hardi pour lui dire : *Marcus Agrippa avec un nom au milieu.* C'est ainsi que, pour faire valoir une saillie, on ne craint pas d'offenser ceux qui n'ont d'autres raisons pour ne point se venger, que de le trop pouvoir.

» Je n'aime pas les déclamations publiques, mais sachant combien la vue d'un certain nombre d'auditeurs anime et soutient l'imagination, j'ai introduit l'usage de réunir quelques personnes choisies pour entendre nos déclamations ».

Cassius Severus. « C'est à quoi l'on devrait se borner, et l'on apprendrait, par ce moyen, à se rendre maître de la parole; mais est-ce le fruit qu'on peut attendre de ces écoles, où les jeunes gens parlent avec sécurité devant des spectateurs aussi peu instruits qu'eux?

» On distingue deux espèces de déclamations, les démonstratives (*suasoriæ*) et les controverses:

les premières sont abandonnées à ceux qui commencent, comme étant plus faciles ; elles ont pour objet de distribuer le blâme ou l'éloge, et d'examiner ce qui est utile ou ce qui ne l'est pas. Mais qu'y a-t-il de plus ridicule que d'entendre des enfans décider du parti que devaient prendre Coriolan ou Thémistocle, et juger du mérite d'Alexandre et de Scipion.

» Les controverses pourraient devenir utiles, si elles offraient quelque ombre de ce qui se passe réellement à la tribune ou au barreau ; mais la plupart des sujets n'ont aucun rapport à nos loix, ni aux accidens ordinaires de la vie ; on y cherche à piquer la curiosité par des circonstances extraordinaires ou des suppositions bizarres, d'où il ne peut sortir aucun résultat utile à l'instruction de la jeunesse romaine.

» Pour condamner avec moi ce genre de déclamations, il suffit de voir l'état d'avilissement où se trouve l'éloquence du barreau, depuis qu'il est en vogue. On trouve aujourd'hui une foule d'avocats avides, qui cherchent à découvrir quelque germe de procès, et à s'introduire dans les maisons opulentes ; ils remplacent la liberté par la licence, la fermeté par l'audace, l'éloquence par une vaine facilité de parler ; ils fomentent les haines entre les parens, et emploient leur talent à surprendre la bonne foi des juges : ce sont eux

qui comparaissent à toutes les assignations, et qui s'introduisent auprès des veuves et des orphelins, sous prétexte de défendre leurs droits.

» Après eux viennent les jurisconsultes qui parlent à la manière des oracles, et qui composent leur visage avec gravité; ils vendent jusqu'à leur ennui, et, parce qu'ils ont passé beaucoup de temps à des études inutiles et mal digérées, ils exigent que leurs cliens leur en tiennent compte : afin de paraître plus profonds, ils citent Papirius, Caruncanus, les loix des Arunques et des Sicaniens. Les contradictions qui se trouvent entre nos loix, leur fournissent le plus vaste champ; ils en tordent le sens à leur gré, et, eussiez-vous avoué que vous avez tué volontairement votre père, s'ils savent que vous avez de l'argent, ils trouveront des textes dont ils tireront des conséquences propres à vous faire absoudre.

» Plus dangereux encore sont ceux dont la voix mercenaire se prête également à la vérité et au mensonge; il faut des lustres entiers pour sortir de leurs piéges; ils embrouillent les procès les plus clairs, et leurs discours embarrassent l'esprit des juges dans un labyrinthe sans issue.

» On voit une foule de jeunes gens qui ayant quitté trop tôt les bancs de l'école, font de petits vers et se rendent les parasites des grands. Parviennent-ils, à force de bassesse, à se faire donner

quelque affaire, ils plaident sans se donner la peine de l'étudier, et ils ne jettent les yeux sur les pièces qu'en présence des juges. Il en est de si négligens à s'instruire, qu'ils n'ont pas même un code qui leur appartienne; ils mettent des injures à la place des raisons, et se font condamner à l'amende pour leurs fréquentes insultes; ils feignent tour à tour des maladies pour alonger l'affaire, et ils entament leur cause par des moyens captieux qui obligent d'en reculer le jugement. Une succession est-elle en litige, un débiteur rénie-t-il sa dette et soutient-il que son billet est contrefait, un an s'écoule avant que le procès soit instruit, et même quand l'audience est obtenue, ils ont toujours quelque prétexte spécieux pour empêcher qu'on ne prononce encore l'arrêt définitif.

» Lorsqu'ils comparaissent devant les tribunaux, ils s'attaquent sans ménagement, et cherchent à couvrir par leurs emportemens la faiblesse de leurs moyens. Le peuple aime les orateurs ignorans qui en déclamant, se précipitent tantôt d'un coté, tantôt de l'autre, qui gesticulent des pieds, des mains, de la tête, et qui font retentir l'auditoire des éclats de leur voix. Leurs manières violentes paraissent quelquefois tenir de la démence; souvent, on prend plaisir à leur entendre exprimer ce qu'on ne voudrait pas dire soi-même. Ils

veulent occuper l'attention, fût-ce aux dépens de leurs parties; ils cherchent à briller par des traits saillans et par des jeux de mots que l'ignorance de leurs auditeurs fait trouver admirables; ils sèment des antithèses jusque dans leurs plaidoyers criminels. Ayant soin d'avoir auprès d'eux le verre d'eau chaude, ils s'en servent quelquefois comme d'un moyen de couper leurs discours; on les voit se fâcher contre eux-mêmes, à l'occasion d'un mot qu'ils ont peine à prononcer, se moucher indécemment ou s'essuyer avec la main. Si la mémoire leur manque ou que l'imagination ne leur fournisse rien, ils toussent, comme s'ils avaient quelque empêchement dans la gorge; ils se promènent sans se donner le temps d'achever ce qu'ils ont commencé, se taisent tout à coup, et mendient des acclamations par ce silence.

» Combien ils sont émus, quand ils entendent faire une question de droit à laquelle ils ne sont point préparés; ils jettent honteusement leurs regards sur le banc des *pragmaticiens* qui sont toujours attentifs aux besoins des avocats, pour leur fournir les moyens qui leur manquent. Cet usage qui vient de s'introduire à Rome, était connu depuis long-temps chez les Grecs, et c'est d'eux que vient ce nom de *pragmaticiens* ou gens d'affaires. Un autre usage plus bizarre encore, est celui d'employer dans les plaidoiries, des avocats obscurs et

bavards, qui parlent uniquement pour occuper le temps, jusqu'à ce que les véritables orateurs se soient reposés et puissent reprendre la discussion.

» On a cru mettre des bornes à leur avidité par la loi Cincia, mais ils l'éludent en faisant des conditions d'avance avec leurs parties; ils ne rougissent pas de les rançonner à proportion du danger qu'elles courent. Les vêtemens de pourpre et d'améthyste, une riche litière, de nombreux esclaves font valoir l'orateur et doublent ses honoraires; mais l'avocat pauvre ne reçoit qu'un salaire fort mince (1) ».

Magius. « Je rougis comme vous pour notre barreau, de la basse avidité qui y règne aujourd'hui. Un orateur peut souffrir que ses cliens lui donnent quelques marques de reconnaissance, mais est-il rien de plus honteux que d'en fixer soi-

(1) L'avidité des avocats et les loix faites pour la réprimer, ont été le sujet d'assez fréquens débats à Rome. Il fallait qu'elle fût bien excessive, puisque Claude ayant fixé à dix mille sesterces ou 2,250 liv. la plus forte somme qu'ils pourraient recevoir pour une seule affaire, ce réglement excita des réclamations. Il y eut une grande rumeur du temps de Pline, parce que l'on voulut mettre en exécution le sénatus-consulte, qui ordonnait que les avocats, avant de plaider, jureraient qu'on ne leur avait rien promis ni rien donné.

même

même la valeur? Fût-il pauvre, il ne doit rien recevoir comme salaire.

» Malgré notre corruption, nous avons encore cependant des avocats, des orateurs, et surtout des jurisconsultes qui se distinguent par leur désintéressement. A ce titre, je citerai avec l'assentiment général le fils de l'orateur Messala, Messalinus chez qui je suis invité à aller entendre aujourd'hui la lecture d'un poëme nouveau de Cornélius Severus ».

Cassius Severus. « Il semble que cet empressement de faire entendre ses productions, soit devenu une maladie épidemique chez les Romains. Il en est qui pour ne pas manquer d'auditeurs, font leurs lectures dans les salles de bains, et même jusqu'au milieu du forum; d'autres préfèrent les jardins dont les riches possesseurs permettent l'entrée au public. Il en est qui choisissent la fin des repas pour lire leurs ouvrages; j'assistai, il y a quelques jours à un festin, où un poëte ampoulé nous récita une élégie dont les vers plaintifs faisaient le contraste le plus plaisant avec la gaieté bruyante des convives.

» Ceux qui attachent plus d'importance à leurs ouvrages, se donnent beaucoup de soins et de peines pour en faire une lecture solennelle. Lorsqu'on a passé une année entière à composer le chant d'un poëme et à le polir, il faut solliciter

encore des auditeurs qui daignent l'écouter. Après avoir loué un appartement et l'avoir garni de siéges, on y place des applaudisseurs à gages qui donnent le ton, et l'on distribue aux invités la notice des différentes matières qu'on va soumettre à leur attention. Quelquefois même, on se concilie d'avance des auditeurs bénévoles, par des présens et des repas. Quel effet produisent ces lectures si dispendieusement préparées? quelques éloges oubliés deux ou trois jours après, et dont on ne retire aucun fruit solide. Comment les efforts que multiplient les versificateurs médiocres pour sortir de leur obscurité, pourraient-ils avoir quelque succès, puisqu'il est si peu de personnes qui connaissent même nos bons poëtes?

» Il n'y a pas eu un seul jour du mois dernier qui n'ait été marqué par la lecture d'un poëme nouveau; les meilleurs de ces ouvrages étaient si médiocres, qu'ils ont inspiré la satiété de ce genre de spectacle : aussi ceux qui y sont invités, se promènent sous les portiques de la place, et envoient demander de temps en temps, si l'auteur a commencé, si la préface est lue; enfin ils se résolvent à se présenter, et après avoir écouté quelque temps, de mauvaise grace et d'un air distrait, ils n'attendent pas la fin de la lecture : l'un s'échappe sans bruit, l'autre sort la tête levée, sans se mettre en peine de ce qu'on en peut penser; et

l'auteur qui, du coin de l'œil, les suit dans leur fuite, gémit tout bas du peu de goût de ses auditeurs ».

La maison de Messalinus n'étant pas éloignée de la mienne, nous y accompagnâmes Magius; nous entrâmes dans la salle, lorsque Cornélius Severus se préparait à lire son ouvrage. C'était un poëme sur les proscriptions; on en applaudit faiblement quelques morceaux, je l'écoutai avec assez de patience; lorsque j'entendis ce vers :

La mort de Ciceron rend le barreau muet (1)

n'y tenant plus alors, je m'approchai de Messalinus, et je lui dis à l'oreille : *Je ne saurai plus long-temps écouter un homme à qui je parais muet.* Je sortis avec Cassius Severus, et nous allâmes entendre la lecture que le mordant Labiénus faisait ce jour-là même, d'un livre de son histoire. Il épanchait ses sentimens républicains dans ses écrits, aussi bien que dans ses discours, et son esprit satirique attaquait tantôt nos plus illustres citoyens, tantôt des classes entières de l'État. Je m'aperçus néanmoins qu'il avait omis deux ou trois passages, et lorsque je lui en fis l'observation, il me répondit : *Ce que je passe sera lu après ma mort.*

(1) La dureté du vers français rend assez bien celle de l'original. *Deflendus Cicero est, latiæque silentia linguæ.*

En effet, aussitôt que ses héritiers eurent publié ses écrits, une curiosité maligne leur donna la plus grande vogue : la rumeur qu'ils excitèrent, obligea enfin le sénat de s'en occuper; ils furent condamnés à être brûlés, et l'on fit défense d'en conserver aucune copie. J'entendis alors Cassius Severus s'écrier : *Que ne me brûle-t-on aussi, puisque je les sais par cœur.* C'est le premier exemple d'une proscription littéraire, mais sans doute elle sera bientôt suivie d'un grand nombre d'autres.

CHAPITRE LXIV.

Coup d'œil général sur l'Italie, et sur quelques provinces de l'empire romain.

QUELQUE brillante que puisse paraître la destinée d'Auguste, ses malheurs domestiques en ont tellement compensé l'éclat, qu'il me semble plus à plaindre qu'à envier. Extrêmement sensible aux coups de la fortune, il exige que ceux qui l'entourent partagent sa douleur. Dans un billet qu'il m'a écrit, peu de jours après la mort de son petit-fils C..César, il me marque sa surprise de ce que l'affection dont il m'a donné plusieurs fois des preuves, ne m'a pas empêché d'assister à un festin, quand je le sais affligé d'une perte aussi récente. Le jour même que j'ai perdu mon petit-fils Hérius, lui répondis-je, je me suis trouvé à une table nombreuse; peut-on exiger qu'un ami porte le deuil plus loin qu'un père?

Quelque vive en effet que fut alors mon affliction, elle ne me fit rien changer à ma manière de vivre, et quatre jours après avoir perdu ce jeune homme qui m'était si cher, on me vit déclamer, selon ma coutume, et même avec plus de force encore. Je ne pouvais dissimuler ma douleur, mais

je voulus prouver du moins que mon courage la surpassait.

Jamais regrets ont-ils été plus légitimes? Quels talens annonçaient pour l'avenir ses précoces dispositions! Attentif sur tout ce qui pouvait avancer son instruction, j'avais fait faire avec le plus grand soin le plan de Rome, selon ses divers âges, et j'achetai une copie de la carte d'Italie qui est sur les murailles du temple de la déesse *Tellus*. Auguste m'avait permis de faire copier par un de mes esclaves la carte du monde connu qui a été dressée, d'après les mémoires d'Agrippa, et que ce prince a fait exposer aux regards de tous les Romains, dans un portique élevé pour recevoir ce monument précieux.

Ce n'était point assez de connaître la situation exacte de tant de contrées, Hérius voulait étendre aussi ses recherches sur les peuples qui les habitent; il se plaignait souvent de ne trouver à cet égard, dans les livres, que des notions imparfaites, et souvent contradictoires. Je recevais alors très-souvent chez moi un jeune Grec, nommé Strabon, que ses talens et son érudition variée rendront sans doute, quelque jour, un de nos savans les plus illustres; comme il se proposait alors de vérifier par ses propres yeux les connaissances qu'il avait acquises en géographie, mon petit-fils témoigna le plus vif désir de l'accompagner dans cet in-

téresssant voyage; la juste confiance que Strabon nous inspirait, engagea son père à le lui permettre.

Durant le cours de sa longue absence, Hérius ne perdit aucune occasion de m'informer des circonstances qui l'avaient frappé. J'ai conservé le recueil de ses lettres, j'en vais extraire ce qu'elles m'ont paru renfermer de plus curieux; j'y joindrai la description de Rome, telle que Vologèse l'a tracée, d'après les conversations que nous avons eues ensemble.

..... Nous parcourons en ce moment les environs d'Apollonie et de Dyrrachium, m'écrivit-il peu de jours après son arrivée en Epire; rien ne m'a plus étonné que les phénomènes dont le Nimphœum est le théâtre. C'est un canton de ce pays où, du milieu des prairies les plus agréables, l'on voit s'exhaler çà et là des flammes qui ne se répandent point aux environs, et qui ne dessèchent point les lieux qu'elles parcourent. On voit croître les arbres, les herbes et les plantes, au milieu de ce feu qui ne leur fait rien perdre de leurs couleurs naturelles.

La manière dont on consulte l'oracle qu'on y a établi, n'est pas moins bizarre. Après avoir fait sa prière aux divinités du lieu, on jette de l'encens dans le feu sacré; si nos vœux doivent être exaucés, il s'embrase sur le champ, et même, nous a-t-on assuré, quand les grains d'aromate ne tomberaient point dans le feu, il ne laisserait pas de les aller embraser : au cas contraire, en vain l'encens tombe-t-il au milieu de la flamme, elle s'en détourne avec une sorte d'aversion;

ce qui arrive, quelle que soit la nature des questions que l'on veut éclaircir, pourvu qu'elles ne soient point relatives à la mort et au mariage, sujets sur lesquels l'oracle est muet.....

.... En entrant dans l'Elide, nous avons vu célébrer les jeux olympiques qui sont encore très - florissans; ils nous ont peu arrêtés. Nous étions impatiens d'arriver à Sparte, dont les habitans conservent toujours avec orgueil la plus grande partie des institutions de Lycurgue; son antique illustration la fait encore aujourd'hui honorer des Romains, qui la traitent en ville libre et alliée. Elle n'a plus de rois, mais deux sénats, dont l'un, tribunal souverain des Lacédémoniens, règle en outre les affaires de l'Etat; l'autre est composée des conservateurs des loix. Cinq magistrats surveillent la conduite et les exercices de la jeunesse; cinq éphores, changés tous les ans, et dont le président attache son nom à l'année de son exercice, tiennent dans leurs mains l'administration suprême.

Combien la Grèce est loin de ressembler aujourd'hui au tableau séduisant qu'en ont tracé ses premiers historiens! La population y est tellement diminuée, que les habitations y tombent en ruines, surtout dans les villes; la Laconie, comparée à son ancien état, paraît presque manquer d'habitans; des cent villes pour lesquelles on immolait chaque année une hécatombe, il en reste à peine trente. Sparte et Argos tiennent toujours le premier rang dans le Péloponèse; celle-ci a eu long-temps la prééminence, mais sa rivale l'emporte aujourd'hui en réputation et en grandeur.

Après avoir visité la colonie que César a établie à Co-

rinthe, nous avons tourné nos pas vers la Béotie, où nous avons vu Thèbes se relevant avec peine de ses ruines. Nous avons passé quelques jours dans l'Eubée, et nous nous sommes embarqués pour Rhodes, à présent la ville la plus riche et la plus populeuse de la Grèce. En admirant l'industrie de ses habitans, l'étendue et la variété de leur commerce, Strabon regrettait que les Romains qui ont adopté tant d'institutions étrangères, ne se fussent pas encore approprié leurs excellentes loix sur le négoce et la navigation (1): le peuple y est sans pouvoir, mais il vit heureux sous un gouvernement aristocratique. On n'a jamais connu dans cette cité, les largesses impolitiques qui, parmi nous, tiennent dans l'oisiveté une classe nombreuse de citoyens; les magistrats chargés de subvenir aux besoins des indigens, veillent à ce qu'ils soient toujours occupés; ils les encouragent surtout à se livrer aux travaux de la marine, source de la richesse et du bonheur de cette république (2).

..... Lorsque nous sommes entrés dans la Lycie, la prospérité du pays nous a paru la meilleure preuve de la sagesse de son gouvernement; les Romains eux-mêmes l'ont respecté, et il continue de subsister sous leur domination. La république des Lycéens est composée de vingt et une villes qui envoient chaque année des députés à l'assemblée générale; c'est d'après leur population et leurs

(1) Elles sont passées depuis dans le code romain.

(2) Je ne sais pourquoi le savant auteur du Voyage d'Anacharsis a détourné le sens de Strabon, et a ôté aux réglemens de bienfaisance des Rhodiens, ce qu'ils avaient, selon moi, de plus louable.

richesses, que l'on a réglé le nombre de suffrages dont elles jouissent, aussi bien que la quotité de leurs contributions; on suit la même proportion dans le choix des juges et des magistrats qui gouvernent chaque cité. Lorsque les États généraux sont réunis, ils commencent par créer un lyciarque ou président de la république, et les autres fonctionnaires, dont l'élection leur est confiée; leurs regards se fixent ensuite sur les affaires administratives. Les malversations dénoncées aux Etats, et toutes les causes d'un intérêt général, occupent successivement leur attention; ils finissoient anciennement par délibérer sur leurs relations avec les puissances étrangères, mais les Romains leur ont interdit toute discussion sur ce sujet, et même chaque fois que l'assemblée des États généraux doit se former, il faut auparavant en obtenir la permission.

Ce peuple a aussi quelque singularité dans ses mœurs; les Lycéens honorent plus les femmes que les hommes; ils prennent le nom de leur mère, et ce ne sont pas les fils qui héritent, mais les filles.

.... En passant entre Tralles et Nisa, dans un bourg qui dépend de cette dernière ville, nous avons vu à quel point la superstition tyrannise les imaginations faibles. Ce lieu est célèbre par les vapeurs prophétiques qui s'exhalent d'un antre, auprès duquel on a élevé un temple à Pluton et à Junon.

De toutes les contrées accourent des malades qui viennent consulter les ministres consacrés au service de ces divinités; c'est d'après les songes que les prêtres obtiennent en s'exposant à ces vapeurs étourdissantes, qu'ils prescrivent des remèdes à ceux qui les interrogent. Il est

des malades qui veulent descendre eux-mêmes dans l'antre : après les y avoir laissés plusieurs jours sans manger, on les en retire pour connaître quels songes ils ont eus ; les prêtres croient pouvoir ordonner ensuite, d'une manière certaine, les remèdes qui sont propres à guérir leurs infirmités.

Un phénomène à peu près semblable, se fait remarquer à Hiérapolis, mais la superstition ne s'en est pas encore emparée ; on y voit des vapeurs épaisses s'exhaler d'un enfoncement profond, mais étroit, placé à côté d'une montagne qui semble le recouvrir de sa sommité. Cet endroit est fermé par une barrière, autour de laquelle nous pouvions sans danger voir les vapeurs venir en tourbillon jusqu'à nous : on s'exposerait à périr, sur le champ, si l'on passait dans l'enceinte ; un taureau, qu'on avait forcé d'y entrer, était mort peu de momens après ; nous y avons jeté quelques moineaux, qui sont tombés aussitôt sans vie. Les eunuques, prêtres de Cybèle, vont sans danger jusqu'à l'ouverture, regardent dedans et se retirent peu après, la poitrine fortement agitée ; ils paraissent n'éprouver d'autre accident qu'une sorte de suffocation, soit qu'ils usent de quelque préservatif, soit, comme le pensent leurs partisans, par un effet divin et pareil à celui qui produit les convulsions de nos prophètes.

.... Nous avons passé quelques jours dans l'île de Samos, si célèbre par son luxe et par son opulence. Par quelle bizarrerie la nature, qui a été prodigue pour elle dans tout le reste, lui a-t-elle refusé le vin excellent dont abondent toutes les îles voisines ?

.... En arrivant à Ephèse, nous sommes allés visiter le temple qui a été élevé sur les ruines de celui dont la folie d'Erostrate a causé la destruction. Les rois et les républiques l'ont comblé à l'envi de présens et de priviléges; le grand Alexandre avait borné à un stade de circuit le droit d'asile attaché à ce temple; Mithridate l'a étendu au terrain qu'une flèche tirée du haut du toit pourrait parcourir; et depuis, le triumvir Marc-Antoine a encore doublé cette distance. Cette mesure impolitique faisait d'Ephèse la retraite des brigands, et remplissait de troubles toute la contrée; enfin notre prince, en respectant un droit d'asile consacré par l'antiquité, vient de le restreindre dans des bornes assez étroites, pour qu'il cesse d'être dangereux.

Quoique la ville d'Ephèse soit le plus grand marché de l'Asie mineure, son port est très-incommode. Attale, roi de Pergame, voyant qu'il se remplissait de la vase qu'entraîne avec lui le Caïstre dont ce port forme l'embouchure, crut qu'en y ajoutant un mole, il en rendrait l'entrée plus profonde; mais les dépôts du fleuve n'étant plus emportés par le flux et reflux, s'y sont accumulés, et le rendent, de jour en jour, moins accessible; tant il vrai qu'une amélioration mal-adroite est presque toujours plus dangereuse que les inconvéniens qu'elle devait détruire.

.... Nous venons d'assister à un sacrifice qui se fait sur le rivage de la mer de Lydie. Lorsqu'un jeune Grec eut commencé à jouer de la flûte, nous y avons vu les poissons s'attrouper, et aller jusqu'auprès de l'autel, sans que personne osât y toucher.

.... Nous nous trouvons enfin dans la Troade, et je pourrai demain aller rendre hommage aux cendres d'Ilion. Alexandrie où nous venons de débarquer, est une des dix-huit villes qui portent le nom du plus célèbre des conquérans; l'affection qu'elle n'a cessé de montrer en notre faveur, lui a valu de grands priviléges, et le titre de colonie romaine. C'est de cette ville que César et Auguste ont eu, tour à tour, le dessein de faire la capitale de l'Univers. L'avantage de sa position à l'embouchure de l'Hellespont, et la magnificence des bâtimens qui existaient déjà, rendaient le projet de ces princes d'une exécution facile; la nature et l'art ont également contribué à la beauté de son port; la douceur du climat, la fertilité des campagnes, l'abondance et la salubrité des eaux thermales, ne laissent rien à désirer au bonheur des habitans (1).

.... A peu de distance d'Alexandrie, nous avons trouvé la ville qui se vante d'être assise sur le sol de l'ancienne Troie. Après la bataille du Granique, Alexandre l'avait ornée de ses dons, et, aussitôt qu'il eut vaincu les Perses, il forma le projet d'y élever une grande ville décorée d'un temple magnifique, avec des combats sacrés, et tous les priviléges que lui paraissait mériter un lieu qui avait été un théâtre de gloire pour tant de héros; mais sa mort interrompit les espérances de la malheureuse Ilion. Lysimaque qui s'était chargé de l'exécution de ses promesses, ne les remplit pas, et la reconnaissance lui fit donner ses

(1) Le Chevalier, Voyage dans la Troade.

soins à la prospérité de la ville d'Alexandrie, que son nom et les circonstances ont également favorisée.

Ilion n'était qu'un bourg peu considérable, quand les Romains conquirent l'Asie mineure ; les habitations en étaient si pauvres, qu'elles n'étaient pas même couvertes de tuiles cuites. Les bienfaits de Sylla, et le respect qu'on avait pour un lieu regardé comme le berceau des conquérans, la relevèrent faiblement; ce n'était, pour ainsi dire, que par sa réputation qu'elle existait encore, lorsque César la rétablit enfin, en lui accordant un territoire étendu, la liberté et l'exemption des charges publiques.

Un Homère à la main, nous nous mîmes à chercher les véritables ruines de Troie. Rien n'égala notre jouissance, lorsque suivant les détours du Scamandre et remontant vers la source du Simoïs, nous crûmes avoir découvert quelques vestiges de ses vénérables débris. L'antique Ilion était située sur une éminence, au fond d'une plaine fertile, éloignée du rivage de la mer : des jardins de Priam, on voyait les sources du Scamandre, dont l'une est chaude et l'autre froide, même en été; ce fleuve, ou plutôt ce ruisseau clair et limpide, coule entre deux rives couvertes de fleurs; un orme, jeté d'un bord à l'autre, suffit pour le traverser; avant de se perdre dans la mer, il se réunit aux eaux bourbeuses du Simoïs.

Jamais la lecture du divin Homère ne nous avait inspiré autant d'enthousiasme ; chaque pas que nous faisions rappelait à notre souvenir Patrocle, Achille, Hector. C'est là que combattit Ajax ; c'est dans ces roseaux qu'Ulysse, associant la ruse à la bravoure, s'est mis en embuscade. Combien j'enviais le sort de ces héros, qui

étaient si loin de se douter de leur gloire future, si loin de la mériter peut-être, et qui jouissent d'une renommée à laquelle tous les efforts de la puissance et du génie ne sauraient atteindre désormais!

.... Il y a environ un siècle, la race royale ayant manqué en Cappadoce, les Romains qui traitaient en allié le peuple de cette contrée, lui permirent de vivre en république et sous ses propres loix. Quelle fut leur surprise, quand ils apprirent que les Cappadociens rejetaient la liberté et demandaient un roi: le sénat leur permit alors d'en choisir un parmi eux.

La conduite des souverains de ce pays ne doit pas cependant faire chérir leur domination. Le roi Ariarathe, ayant fermé l'embouchure par laquelle le Mélas tombe dans l'Euphrate, avait fait des champs voisins une espèce de mer, d'où s'élevaient de petites cyclades où il se plaisait à vivre dans des amusemens puérils. Le Mélas, ayant rompu tout à coup ses digues, l'Euphrate se déborda, renversa les maisons qui étaient sur ses bords, et porta au loin ses ravages: pour réparer le tort qu'il avait fait aux peuples voisins, ce prince fut condamné à leur payer une amende de trois cents talens.

La Cappadoce est fertile et très-propre au pâturage, mais elle manque de bois. Le Mont-Argée a une forêt qui supplée à ce défaut, et où se trouvent, par intervalle, des feux souterrains; aussi n'y coupe-t-on le bois qu'avec précaution, et il arrive quelquefois que les troupeaux qui y paissent, tombent dans des fosses ardentes. Il y a même un endroit marécageux d'où l'on voit s'élever des flammes pendant la nuit.

Le plus ancien temple de la Cappadoce est à Comana, ville fort habitée, où le commerce et la superstition attirent une multitude d'étrangers. On y trouve en abondance, tout ce qui sert aux plaisirs ; c'est une petite Corinthe par la multitude de femmes qui y sont dévouées au culte de Vénus. Il y a plus de six mille esclaves attachés au service du temple, et en outre, une foule de prêtres et de devins ; leur pontife est la seconde personne de l'État.

Le prédécesseur du pontife actuel était un chef de brigands, nommé Cléou, qui avait établi son domicile sur le mont Olympe, d'où il étendait ses ravages sur les contrées voisines. Il se rendit fort utile à Antoine, et passa ensuite au service d'Auguste qui, pour le récompenser, lui donna le sacerdoce de Comana ; mais il n'en jouit pas long-temps. Ayant voulu introduire l'usage de la chair de porc, dont les loix religieuses du pays ne permettent pas même de souffrir le transport à travers la ville, il périt un mois après son installation, et sa mort fut attribuée au courroux de la déesse dont il était le pontife.

... A mire en Phénicie, nous sommes entrés dans un temple enrichi d'or et de pierres précieuses, et consacré au soleil que les Syriens nomment Héliogabale ; au lieu de statue, on y voit une grande pierre noire, de forme conique, qu'ils disent être tombée du ciel. De près, on y aperçoit quelques inégalités avec des traits mal formés, ce que ses adorateurs regardent comme l'image du soleil.

..... Nous avons vu à Héraclée, des Scythes que le commerce y avait attirés. Strabon a pris quelques informations auprès des négocians qui avaient été dans leur pays,

pays, sur les mœurs de ce peuple dont on vante la franchise et l'extrême sincérité; nous avons appris, avec peine, qu'ils avaient perdu presque toutes leurs vertus. Ils ont plus de frugalité que nous, et leurs besoins sont plus bornés; mais notre manière de vivre s'est étendue chez toutes les nations, et y a introduit le luxe, le goût des plaisirs et les arts corrupteurs. Cette dépravation a pénétré jusque chez les barbares et les peuples Nomades; elle a fait succéder l'artifice à la simplicité, et n'a adouci leur férocité que pour y substituer un amour effréné pour les jouissances les plus grossières des sens.

..... Tarse est une ville populeuse et riche, où l'on vit dominer, pendant quelque temps, Boethus, aussi mauvais poëte que mauvais citoyen, mais qui avait su gagner l'esprit d'Antoine, par les louanges qu'il lui avait données dans un petit poëme sur la bataille de Philippes. Le triumvir ayant accepté la direction du gymnase de cette ville, en confia le soin à Boethus, qui fit des vols de différente espèce, surtout de l'huile destinée aux athlétes. Ayant été accusé devant Antoine : *Comme Homère*, lui dit-il, *a chanté les louanges d'Achille et d'Ulysse, j'ai chanté les tiennes; n'est-il pas indigne que je sois traduit devant toi pour de pareils crimes?* L'accusateur répliqua : *Homère n'est point accusé d'avoir volé l'huile d'Achille et d'Agamemnon; mais toi tu seras puni pour l'avoir fait.* Boethus réussit pourtant à calmer la colère d'Antoine, et jouit de son crédit jusqu'à ce qu'il eut été chassé de la contrée avec ses partisans, par Athénodore, ami et précepteur d'Auguste. Cette ville est célèbre par ses im-

provisateurs qui parlent en vers et sans préparation, sur toute espèce de sujets.

..... Nous ne connaissons encore qu'une partie des peuples qui habitent le long de la mer Noire; Pompée est le premier qui soit entré dans l'Ibérie, qu'il trouva habitée par quatre classes d'hommes. La première est celle qui fournit les rois, que l'on prend toujours parmi les parens les plus âgés du dernier mort; le prince le plus jeune rend la justice et conduit les armées. Les prêtres forment la seconde classe; outre les fonctions religieuses, ils sont chargés de tout ce qui concerne les relations avec les peuples voisins. Après eux viennent les soldats et les laboureurs qui sont réunis dans la même classe. Ceux qui composent la quatrième, sont esclaves du roi, et font le service domestique : on n'y connaît point de propriété individuelle, et le plus âgé de chaque famille, y jouit de toute l'autorité.

..... Près de Jéricho est le jardin où l'on recueille le baume le plus renommé; on fait une légère ouverture à l'écorce de l'arbuste, dont il est, en quelque sorte, la séve, et on place dessous une coquille où le baume découle en forme de gouttes de lait. Ces arbustes n'étaient anciennement cultivés que dans deux jardins, et ne donnaient alors qu'environ cinquante livres de baume : quoiqu'ils en fournissent aujourd'hui bien davantage, le prix n'en est pas diminué; un setier coûte, sur les lieux, trois cents deniers (270 liv.). Les marchands qui l'achètent du fisc, le mêlent avec de l'huile, de la résine, du galbanum ou autres drogues, ce qui fait que leur bénéfice est double, et souvent triple de la valeur primitive.

Le culte qui domine dans la Judée, est bien différent de celui qu'avait établi Moïse. Il n'y a d'autre Dieu, selon ce grand législateur, que celui qui contient le ciel, la terre et les mers, et que nous nommons la nature; il n'a point de figure qui puisse tomber sous nos sens, et son temple, pour être digne de lui, ne doit renfermer aucune image : ceux qui vivent d'une manière sainte et chaste, ont seuls droit à ses faveurs; il leur accorde des songes véritables, et on doit les faire dormir dans les temples, afin qu'ils puissent se rendre utiles par leurs révélations. Moïse s'est établi en Judée, en n'opposant à ses ennemis, que son Dieu et les objets de son culte; ses successeurs, d'abord fidèles à ses saintes institutions, les ont bientôt perverties; la superstition, la tyrannie, les rapines ont paru avec la circoncision, les abstinences de viandes et les autres observances de même nature (1).

..... Pétra, capitale des Arabes nabathéens, est située au milieu d'une plaine fertile, que des déserts environnent de toutes parts, surtout du côté de la Judée : ce peuple, dont les loix sont remarquables par leur sagesse, est gouverné par un roi. Le philosophe Athénodore, en revenant de ce pays, racontait avec admiration, qu'il y avait vu beaucoup de Romains et d'autres étrangers; que ceux-ci étaient sans cesse en procès entre eux et avec les habitans, tandis que les naturels vivaient l'un à l'égard de l'autre, dans la plus grande concorde.

(1) Strabon. Ai-je besoin de prévenir, qu'ici comme ailleurs, on n'a fait que rapporter les opinions qui avaient cours chez les Romains.

Ælius Gallus crut, qu'appuyé de cette nation, la conquête de l'Arabie lui deviendrait aisée. Obéïdas, alors roi des Nabathéens, confiait toute sa puissance à Sillæus, et ne s'était jamais inquiété de l'administration militaire de ses États, défaut commun à tous les rois arabes, dont les sujets sont en général belliqueux. Sillæus trompa les Romains et les fit conduire par un chemin difficile, où ils manquèrent de tout. La chaleur du climat et la mauvaise qualité des eaux firent naître, parmi nos soldats, une maladie qui attaquait d'abord la tête, et qui causait une altération singulière : de la tête, cette maladie tombait quelquefois sur les jambes, et faisait mourir en peu de jours; il n'y avait d'autre remède, que de boire de l'huile avec du vin, et de se faire une onction générale avec ce mélange. Ælius parcourut l'Arabie pendant huit mois, avec peu d'utilité, même pour la connaissance du pays; il eut à soutenir quelques combats où il ne périt que sept hommes, mais la faim et les maladies furent très-funestes à notre armée. Le seul fruit qui nous soit resté de son expédition, se réduit à la possession du Bourg-Blanc, où nous prenons, pour droit de douanes, le quart des marchandises qui y abordent.

Les Arabes n'ont aucun respect pour les cadavres, même de leurs rois et de leurs parens les plus chers; ils les enterrent tous également dans du fumier.

..... Sur toute la côte de la mer Rouge, naissent des arbres au milieu de la mer; par l'effet du flux et reflux, ils sont tantôt plongés dans les flots, tantôt entièrement découverts; ce qui est d'autant plus admirable, que toute cette côte en est dépourvue.

..... Alexandrie est la ville où se fait aujourd'hui le plus grand commerce de marchandises étrangères ; le palais occupe la quatrième partie de la ville au moins, et renferme un musée où est entretenu un certain nombre de savans qui se livrent à l'étude des sciences et des lettres. Ce collége est pensionné par l'État, et présidé par un prêtre, nommé anciennement par les rois, et aujourd'hui par l'empereur.

On a conservé l'ancienne administration; il y a quatre magistrats principaux : le premier nommé l'exégète, est chargé de la police ; il porte la pourpre et a conservé ses premières prérogatives : le second préside à l'administration civile, le troisième aux jugemens ; le quatrième est le préteur nocturne. Le gouverneur tient lieu de roi ; le chef de la justice et celui des finances, quoique soumis à ses ordres, rendent compte séparément à l'empereur. Parmi les administrateurs chargés des fonctions secondaires, se trouve un certain nombre d'affranchis de l'empereur.

Il n'y a pas vingt mille hommes de troupes occupées à la défense du pays, et parmi elles on ne compte que trois mille Romains et trois escadrons de cavalerie.

Dans les parties inférieures du Delta, le papirus croît en abondance; pour augmenter leur revenu, ceux qui président à son exploitation, usent de la ruse par laquelle les Juifs maintiennent la cherté du baume et des dattes ; ils ne permettent pas qu'il en croisse en plusieurs endroits, et par cette manœuvre, ils en établissent le prix à leur gré, au grand dommage du public.

..... Nous n'avons fait que jeter un coup d'œil rapide

sur l'Afrique; la Mauritanie est une contrée peu connue et qui mérite peu de l'être; les villes en sont petites, les rivières peu considérables, et le sol vaut mieux que les habitans. La Numidie est plus riche et plus cultivée; on nous a assuré qu'assez loin du rivage de la mer, on trouve dans des déserts arides, des squelettes de poissons, des amas de coquillages, des pierres arrondies par les flots, et des ancres arrêtées sur des rochers.

Quoique les habitans des côtes ayent pris nos mœurs, ils ont conservé néanmoins leurs anciennes superstitions; dans l'intérieur, les Africains n'ont point de villes, ne connaissent aucun genre de luxe, et sont vêtus de peaux; leurs vases sont de bois ou d'écorce; ils prennent leurs repas à terre, et se nourrissent, en grande partie, des produits de leurs chasses; ils font voyager leurs troupeaux de contrées en contrées, sans avoir de retraite fixe. Les Troglodites crient plutôt qu'il ne parlent, vivent de serpens et se retirent dans des cavernes; les Atarautes disent des injures au soleil levant. Chez les Biens en Lybie, un homme règne sur les hommes, une femme sur les femmes. Les Ausenses ne connaissent point de mariage, et regardent comme leur enfant, celui qui leur ressemble le plus. La première nuit de leurs nôces, les Angyles livrent leur femme à tous ceux qui la désirent, et plus le nombre en est considérable, plus elle est honorée. Les Blemmies, assure-t-on, n'ont point de tête, et ont leur visage dans la poitrine.

Comme l'intérieur de l'Afrique est presque inaccessible aux voyageurs, et que nous n'en avons que des relations très-incertaines, il n'y a aucun pays sur lequel on publie plus de fables.

..... Nous n'avons pas voulu quitter la Sicile, sans avoir mouté sur l'Etna; nous avons vu au sommet un plateau d'environ trois quarts de lieue de tour, environné de cendres exhaussées en forme de rempart, de sorte qu'il faut descendre pour passer sur le plateau : on voyait au-dessus un nuage immobile, semblable à de la fumée. Je me suis avancé avec Strabon, vers le centre du plateau, la terre s'enfonçait sous nos pieds, et la chaleur devenant insupportable, nous sommes retournés sur nos pas, sans avoir rien vu plus que ceux qui s'étaient tenus à l'écart. Les tourbillons de vapeurs brûlantes que ce volcan ne cesse d'exhaler, ne permettent pas d'approcher de la bouche du Cratère.

Nous sommes depuis deux jours dans cette heureuse Italie dont la destinée fixe maintenant celle de l'Univers entier : de toutes les contrées où nos voyages nous ont conduits, aucune ne peut lui être comparée pour son heureuse température, pour la fertilité du sol, pour l'abondance des eaux, pour la salubrité de l'air, pour la richesse des pâturages, et pour le grand nombre de ses ports, qui offrent un facile accès à toutes les nations. Tout ce qui est nécessaire à nos besoins, tout ce qui peut flatter la volupté, s'y trouve en égale abondance. Quelle terre plus fertile que la Campanie, arrosée non par des rivières, mais par des eaux célestes : le cultivateur voit assez souvent dans la même année jusqu'à trois récoltes successives répondre à ses espérances; dans ses riches et immenses prairies, les troupeaux trouvent un herbe toujours en végétation; les lieux peu favorables à la culture sont couverts de bois propres à la fabrication des

vaisseaux et à tous les usages de la vie; dans tous les cantons de l'Italie se trouvent des rivières et des canaux qui facilitent le commerce intérieur. Combien de sources d'eaux thermales dont les effets merveilleux guérissent les maladies les plus invétérées! Faut-il s'étonner qu'une contrée aussi favorisée de la nature soit devenue la reine de l'Univers?

L'Italie était appelée anciennement Hespérie, parce qu'elle est située au couchant de la Grèce; Ausonie, à cause des Ausones dont la domination a prévalu quelque temps dans cette contrée: elle a porté aussi le nom de Saturne, le seul roi qui ait dû toute sa célébrité à un règne pacifique et au bonheur dont il a fait jouir ses sujets. Le nom qui a triomphé des autres vient, selon les uns, de la bonté de ses bœufs que les premiers Grecs nommaient *Italos*, et selon d'autres, d'un roi nommé *Italus*.

Trois peuples de l'Italie, les Sicules, les Umbres et les Oscs, sont regardés comme indigènes. Les Sicules, après avoir long-temps dominé dans la partie méridionale, furent obligés de se réfugier dans la Sicile, et lui donnèrent leur nom. Les Umbres qui avaient étendu leur puissance au centre, sont déchus à leur tour et ont été resserrés dans un faible canton. Les Ausoniens ou Oscs ont profité de leur décadence pour s'élever sur leurs ruines; les traces que leur langue a laissées dans la plupart des cantons de l'Italie, prouvent, ou que les habitans leur étaient soumis, ou qu'ils tiraient leur origine de cette nation.

Nous nous sommes contentés de jeter un coup d'œil sur le pays des Bruttiens, peuple encore à demi-barbare;

mais nous nous sommes arrêtés sur les ruines de Sibaris, cette ville si puissante, qu'elle pouvait mettre trois cent mille hommes sous les armes. Elle commandait à quatre nations voisines; vingt-cinq villes obéissaient à ses loix, et les maisons de ses principaux habitans avaient jusqu'à cinq stades (1) de tour. Une guerre de soixante-dix jours avec les Crotoniates, suffit pour anéantir cette excessive prospérité; les vainqueurs, après avoir détruit ses superbes édifices, détournèrent le fleuve qui arrosait son territoire, et le firent passer sur ses ruines.

Elle fut rétablie soixante ans après, à peu de distance de son ancien emplacement, par les descendans des anciens Sibarites joints à une colonie grecque; mais le malheur ne les avait pas corrigés; ils voulurent faire la loi aux colons qui, étant supérieurs en nombre et en force, parvinrent aisément à les expulser. Cette cité prit alors le nom de Thurium qu'elle porte aujourd'hui, et mérita la prospérité dont elle jouit, par la sagesse de son gouvernement.

A vingt-cinq lieues de cette ville se trouve la célèbre Tarente dont les habitans, originaires de Sparte, ont perdu depuis long-temps toute trace de leur ancienne patrie. Son commerce était si florissant, il y a quelques siècles, que ses flottes dominaient sur les mers qui l'environnent; ses mœurs n'ayant pas tardé à se corrompre, elle fut comptée avec Capoue et Sibaris, parmi les villes les plus voluptueuses de l'Italie; le goût du plaisir s'y accrut à tel degré que les jours de fête y étaient plus nom-

(1) Quatre cent soixante-douze toises.

breux que les autres. Une ambassade romaine s'étant présentée dans cette ville, pendant les bacchanales, fut en butte à toute espèce d'insultes; un des habitans, pour terminer dignement cette scène outrageante, s'approcha de la toge d'un des ambassadeurs, et la souilla de ses plus sales secrétions.

Tarente ne pouvait tarder à perdre une liberté dont elle usait si mal; elle a vu disparaître en même temps une grande partie de ses richessses et de sa population: néanmoins, depuis qu'elle est devenue colonie romaine, la tranquillité et le bonheur dont elle jouit sous notre domination, l'emportent sur les temps de sa plus brillante prospérité. L'air qu'on respire dans cette contrée, semble répandre la mollesse sur le caractère des habitans, et il est impossible d'imaginer un séjour plus digne de la volupté. Le port de Tarente est vaste et fermé de divers embranchemens qui lui donnent la figure d'une corne de cerf. Celui de Brindes, quoique moins commode, est plus fréquenté aujourd'hui, parce qu'il présente un trajet plus direct vers la Grèce et vers l'Asie.

Nous parcourons, depuis quelques jours, cette délicieuse Campanie où la nature semble avoir voulu épuiser toutes ses richesses; on y jouit d'une température presque toujours égale; les vents y rafraîchissent l'air, sans l'agiter avec violence; ses bois épais et variés offrent des promenades délicieuses; son climat ne paraît pas moins favorable aux productions du génie qu'à celles de la nature.

C'est à Naples et dans les environs que se retirent les Romains qui veulent vivre loin des affaires et au sein des

plaisirs. Depuis long-temps cette ville ne connaît d'autres combats que ceux de la poësie; ses habitans, originaires de la Grèce, conservent encore les mœurs de ce pays, et même donnent des noms grecs aux magistrats romains qui les gouvernent.

Dans les environs de Naples se trouve le Vésuve, montagne entourée de champs fertiles, et dont le sommet stérile et plat est couvert de matières qui portent l'empreinte du feu; ce qui fait conjecturer que c'est un volcan éteint (1). Toute la partie du golfe enfermée par les deux promontoires de Misènes et d'Athénée, a été embellie de jardins et d'habitations si contiguës, qu'elles semblent ne former qu'une seule ville. On y dispute en quelque sorte le terrain aux flots de la mer, et l'on y voit plusieurs édifices construits à grands frais sur des moles jetés au milieu des eaux.

Cumes est située sur une hauteur dont l'abord est difficile, et qui s'élève tellement au-dessus de la mer, qu'elle forme une espèce de grotte où abondent les poissons. Cette ville était anciennement très-florissante, mais lorsque le luxe des Romains eut orné toute la côte de jardins et d'édifices magnifiques, les habitans de Cumes en ont eux-mêmes abandonné le séjour pour celui de la campagne.

A quatre milles de là, près du lac d'Averne, nous avons trouvé la grotte de la Sibille, qui traverse un rocher d'une vaste étendue, et dans laquelle on pénètre par plu-

(1) On sait avec quelle violence il s'est rallumé sous Titus.

sieurs ouvertures (1). Au milieu de l'antre sont trois vases taillés dans le roc, et qui contenaient l'eau dont la prêtresse se servait pour se laver : après s'être revêtue des habits sacrés, elle se retirait dans un sanctuaire d'où, placée sur un trône, elle rendait les oracles qui lui ont acquis tant de célébrité.

On continue de raconter ici avec le plus tendre intérêt l'histoire de ce dauphin qui, étant entré dans le lac Lucrin, s'y prit d'une affection merveilleuse pour l'enfant d'un pauvre particulier de ce canton. Cet enfant allait chaque jour de Baïe à Pouzzol, en se rendant chez son maître d'école, et s'arrêtait d'ordinaire, vers midi, sur le bord du lac; il avait à plusieurs reprises attiré le dauphin en lui jetant du pain, et par ses cris répétés, il l'avait familiarisé avec le nom de Simon. A tous les instans du

(1) Cet antre célèbre a été détruit sous Justinien par l'eunuque Narsès. Ce général, indigné de la longue résistance que lui opposait une aussi petite ville que Cumes, s'occupa des moyens d'en abréger le siége, et s'arrêta enfin à celui-ci. L'antre de la Sibille était situé vers la partie orientale de cette antique cité, et une partie des fortifications reposait sur le rocher même dans lequel la nature l'a formé. Narsès fit travailler, à quelque distance, des mineurs qui creusèrent la partie du roc sur lequel les murailles de la ville étaient soutenues. Lorsqu'une portion considérable des fortifications se trouva ainsi suspendue, on amassa autour des étais, une grande quantité de combustibles auxquels on mit le feu ; à peine furent-ils consumés, qu'une partie des murs et des tours s'écroula dans la grotte; la secousse fut si violente qu'elle ébranla toute la contrée voisine, et l'on vit avec un étonnement mêlé de terreur, un côté entier de la ville précipité sur le rivage de la mer, avec les habitations qui y adhéraient.

jour, dès que l'enfant appelait le dauphin, celui-ci, quoique caché au fond de la mer, accourait à sa voix, prenait ce qu'il lui présentait, et ployant ses épines, lui offrait son dos pour s'asseoir; il le portait ainsi à Pouzzol et le repassait de la même manière. Ce manége dura plusieurs années; mais l'enfant étant mort de maladie, le dauphin, assure-t-on, triste et paraissant se plaindre, ne cessa point de se tenir au lieu accoutumé, jusqu'à ce qu'il mourut lui-même de regret.

Le séjour de Baïe offre tout ce qu'il est possible d'imaginer de plus riant; on y vient en foule chercher la santé et le plaisir. Il n'est point de contrées où les eaux coulent avec plus d'abondance, et soient plus propres à chasser les maladies; il en est qui sortent bouillantes des entrailles de la terre, et dont la seule vapeur suffit pour détruire différente espèce d'infirmités; on les recueille dans des citernes, et par des canaux on en fait passer la vapeur dans des appartemens placés au-dessus : ces bains de vapeurs ne sont pas moins agréables qu'utiles à la santé.

Ciceron avait près de Baïe une maison de campagne qu'il appelait son académie; quelques années après sa mort, il s'y est formé tout à coup une fontaine d'une propriété merveilleuse, assure-t-on, contre les maux d'yeux; ce qui a donné lieu à des allusions fort agréables. Il était assez naturel en effet, que ce fût dans les domaines de l'auteur qu'on lit le plus, que se trouvât l'eau la plus propre à conserver la vue.

Il a fallu, malgré nous, assister à plusieurs repas sur l'eau, et entendre les concerts dont les rivages retentissent toutes les nuits. Des barques de toutes couleurs na-

viguent ça et là, et le plaisir s'y reproduit à chaque instant sous toutes les formes.

Les environs de ce pays délicieux ont tour à tour attiré notre attention; le célèbre lac d'Averne ne pouvait pas être oublié : il est environné de collines très-hautes, en forme circulaire, et il n'a pas plus de cinq stades de circuit. Ses eaux paraissent bleues, à cause de leur profondeur; il était autrefois enveloppé d'une forêt inaccessible dont la sombre obscurité prêtait beaucoup aux imaginations superstitieuses. On a été même jusqu'à prétendre que les oiseaux qui volaient au-dessus du lac, périssaient aussitôt; mais dès qu'Agrippa eut fait couper les arbres qui en obstruaient l'accès, tout ce merveilleux est disparu, et l'on n'y vient plus que pour admirer les édifices élégans dont ses bords sont maintenant embellis. A peu de distance se trouve le lac Lucrin dont Agrippa, il y a près de vingt ans, a fait un port très-utile à la navigation, en le réunissant à la mer par un canal propre à recevoir des vaisseaux.

En passant à Liturne, nous nous sommes détournés pour visiter la maison du premier Africain. Nous avons lu sur son tombeau cette inscription si peu honorable pour les Romains de son temps : *Ingrate patrie, tu n'auras pas même mes cendres.* Sa maison est bâtie en pierres de taille et environné de bois; des tours sont élevées de chaque côté pour sa défense. Une immense citerne se prolonge sous les édifices et sous les jardins, et contient assez d'eau pour suffire aux besoins d'une armée; les bains que nous y avons vus, sont étroits, et, selon la coutume antique, ne reçoivent aucun jour.

Lorsque Scipion y eut établi sa retraite, quelques brigands furent curieux de connaître les traits de ce grand homme, et se présentèrent devant son château. Jugeant mal de leur dessein, Scipion plaça des gens armés sur les toits, et se prépara à une défense vigoureuse. Les chefs de la troupe firent alors écarter leur suite, mirent bas les armes, et s'avancèrent en s'écriant qu'ils venaient, non comme ennemis, mais comme admirateurs. L'Africain leur fit alors ouvrir les portes qu'ils passèrent avec le même respect que s'ils fussent entrés dans un temple; ils lui baisèrent la main, et avant de sortir, déposèrent dans le vestibule des dons pareils à ceux qui sont offerts aux divinités les plus révérées.

Pour nous rendre dans le Picenum, nous avons traversé le pays où ont habité les Marses, les Herniques, les Volsques, et plusieurs autres petits peuples que le caprice de la renommée a sauvés de l'oubli où elle a laissé tomber tant de grandes nations. C'est surtout dans ce voyage que j'ai vu empreints partout les déplorables effets de nos discordes civiles; dans des cités autrefois célèbres, on ne découvre plus qu'un petit nombre d'habitations en ruine; nos champs ne sont plus cultivés que par des esclaves enchaînés; tout fait craindre que dans quelque temps Rome ne devienne la seule ville de l'Italie. Le pays que les Samnites occupaient autrefois avec tant de gloire, n'offre plus qu'une vaste solitude où l'on cherche en vain quelque trace de tant de triomphes remportés par nos ancêtres. Le souvenir de leurs institutions s'efface chaque jour; que n'a-t-on du moins conservé celle qui voulait que les jeunes gens, sans autre distinction que

leur mérite et leurs vertus, se choisissent, chaque année des épouses. Le temps a détruit aussi l'usage barbare des Umbres qui, au lieu de plaider leurs causes devant des juges, terminaient leurs contestations les armes à main; pour prouver la justice de sa cause, il fallait tuer son adversaire. Telle est la bizarrerie de l'esprit humain; si l'une de deux coutumes doit revivre quelque jour, je ne doute point que ce ne soit la dernière.

Nous avons trouvé dans ce pays différentes indices de volcans et de feux souterrains; les environs de Bologne fournissent plusieurs sources d'eaux chaudes; un an avant la guerre sociale, Modène vit deux montagnes, situées sur son territoire, se soulever de leurs fondemens, s'approcher l'une de l'autre et s'éloigner avec un grand fracas, et en exhalant vers le ciel des torrens de flammes et de fumée.

Ravenne située au milieu des marais, est traversée par un grand nombre de canaux qui y apportent l'eau de la mer; les maisons sont en bois, et l'on se communique d'un quartier à l'autre par des gondoles et par des ponts. Le flux et le reflux en éloignent les exhalaisons malfaisantes, et malgré l'humidité du sol, l'on en trouve le séjour si favorable à la santé, qu'on y a réuni les gladiateurs que l'on exerce pour les jeux publics : les bas-fonds qui environnent la ville et qui s'étendent à trente lieues dans la mer, en rendaient l'accès difficile, même aux vaisseaux les plus légers; mais Auguste a détourné une des branches du Pô et l'a fait passer, à travers les marais, jusque dans la ville. Sans avoir rien perdu de sa situation inexpugnable, Ravenne jouit par ce moyen d'un port dont l'entrée et la sortie sont également faciles.

Padoue

Padoue nous a paru digne de sa réputation. A quatre milles de cette cité nous avons été voir la fontaine d'Apone qui fournit des bains si célèbres; ses eaux bleuâtres sortent en bouillonnant du sein de la terre, et exhalent, en sortant, des nuages de vapeurs : on les conduit par des canaux dans des thermes où elles tombent en cascade; on les recueille dans d'autres réservoirs pour les faire servir aux bains froids. Nous n'avons pas eu le temps de constater une propriété merveilleuse qu'on leur attribue : si une femme, nous a-t-on assuré, descend dans le bain des hommes, elle y éprouve aussitôt une chaleur insupportable.

De la Vénétie nous avons passé dans le pays des Carnes, et nous nous sommes arrêtés à Aquilée, ville importante bâtie par les Romains, à dessein de fortifier cette frontière contre les barbares. Le voisinage de la mer en a fait un marché très-fréquenté où les Illyriens viennent se pourvoir de vin qu'ils emportent dans des tonneaux de bois; d'huile et de toutes les productions dont les prive l'aspérité de leur climat; ils apportent en échange des bestiaux, des pelleteries et des esclaves.

Vérone méritait notre attention par le grand nombre de monumens en tout genre qu'elle renferme; on n'oubliera jamais qu'elle fut le berceau de Catulle. En nous rendant à Mantoue, nous nous sommes détournés pour aller à Andes visiter l'humble séjour où le prince des poëtes romains a reçu la naissance. Cette ville qui est environnée d'eaux profondes et de marais, a été autrefois la capitale des Etrusques, quand cette nation dominait sur le nord de l'Italie.

Après avoir admiré à Milan la beauté des édifices publics et particuliers, nous n'avons pas été moins surpris par l'urbauité des habitans. Cette illustre cité, aujourd'hui la plus considérable de toute la Gaule cisalpine, doit son origine aux Gaulois, et a été soumise aux Romains par l'un des Scipions; il n'est point de contrée où la culture des scieuces et des lettres soit maintenant plus générale, et obtienne des succès plus brillans.

Les Liguriens habitent une terre si aride, que Possidonius disait, qu'au lieu de labourer la terre ils coupaient les pierres avec la charrue; ce n'est qu'à force de culture qu'ils rendent leurs champs productifs. Il n'y a point de fatigues que leur vigueur ne puisse soutenir, et dans tous les temps ils se sont fait remarquer par un caractère aussi guerrier qu'entreprenant; on peut juger par le trait suivant combien ils sont laborieux. Une femme engagée pour un travail assez pénible, étant surprise par les douleurs de l'enfantement, se retira dans un bosquet, où après avoir déposé son fardeau, elle enveloppa l'enfant dans des feuilles d'arbustes, et reprit sa place dans l'atelier, sans qu'on eût aucun soupçon de ce qui venait d'arriver, jusqu'à ce qu'elle eut été trahie par les vagissemens de l'enfant. Le chef des travaux ne put la déterminer à se retirer qu'en lui payant le prix de sa journée; elle alla aussitôt auprès d'une fontaine où elle lava le nouveau-né, le couvrit de ses propres habillemens, et l'emporta chez elle. Il est très-ordinaire aux Ligurienes de ne pas faire plus de façons pour mettre au monde leurs enfans.

Nous avons visité la Corse et la Sardaigne; la première

n'a qu'un petit nombre d'habitans, presque aussi sauvages que le sol qui les fait vivre; les montagnards surtout n'ont rien perdu de l'aspérité de leur caractère. Les Romains en réduisirent un grand nombre à l'esclavage, après la conquête de cette île, mais tous ceux qui les achetèrent s'en repentirent, et ne purent en tirer aucun parti : on en vit plusieurs se donner la mort, pour se délivrer de la servitude.

La Sardaigne est aussi montagneuse que la Corse, mais elle abonde en productions de tout genre, principalement en blé ; malheureusement les parties les plus fertiles sont les plus mal-saines. Les montagnards négligent la culture, pour vivre de rapines, et ils étendent quelquefois leurs courses sur le continent; la nécessité de les réprimer, est ce qui traverse le plus l'administration des magistrats romains qui les gouvernent.

Nous venons de descendre à Lune, première ville étrusque, du côté de la Ligurie ; elle est environnée de hautes montagnes, qui fournissent aux Romains cette belle pierre bleue dont leurs plus magnifiques édifices sont revêtus ; la beauté de son port, formé de plusieurs embranchemens, lui donne seule quelque importance.

Nous avons fait une partie de notre voyage avec un ancien soldat de César, qui nous a rapporté le trait suivant; il m'a paru digne de quelque attention, quoique je sois loin d'en garantir la vérité. Ce général, après avoir rassemblé son armée auprès des Alpes, ordonna aux villes municipales des environs, de lui fournir des vivres. Les habitans du château de Laregno, se fiant à la force naturelle du lieu, se refusèrent à cette contribution, et se pré-

parèrent à repousser nos troupes. Devant la porte principale du château, ils avaient élevé une tour en bois, du haut de laquelle ils jetèrent des pierres et des traits de toute espèce; César, après l'avoir fait environner de fascines, donna ordre qu'on y mît le feu. La flamme s'éleva vers le ciel, et fit croire que la tour allait s'embraser aussitôt; mais lorsque le feu fut amorti, on fut étonné de voir la tour encore intacte. Notre général, que les obstacles firent quelquefois varier dans ses moyens, jamais dans son but, força néanmoins cette forteresse à se rendre, en convertissant le siége en blocus: ce bois, d'une qualité si extraordinaire, croît dans ce canton en assez grande quantité, et se nomme *Larix*.

Avant l'entrée des Gaulois en Italie, les Etrusques dominaient au nord, dans toute la Gaule cisalpine, et au midi, dans le Picénum et la Campanie, où ils fondèrent Capoue; la Corse et la Sardaigne leur obéissaient. Après leur décadence, ils ont eu des guerres fréquentes avec les Umbres, jusqu'à ce que enfin les uns et les autres se soient vus réduits sous le joug des Romains.

Les douze peuples anciens de l'Etrurie étaient Cère, Tarquinie, Rusella, Vétulonii, Volaterra, Arétium, Cortone, Pérouse, Clusium, Vulsinii, Falerii, Veie; ce qui concernait la paix et la guerre se traitait dans l'assemblée générale des douze peuples, qui se tenait à Bolsène, dans le temple de Volturne: le gouvernement de chacun d'eux était dirigé par autant de chefs, sous le nom de Lucumons, mais avec des formes plus démocratiques qu'aristocratiques. La prospérité dont jouissait ce peuple, ses progrès dans l'agriculture, l'étendue de son commerce,

le familiarisèrent bientôt avec les recherches du luxe le plus rafiné. La dépravation de ses mœurs l'a exposé aux reproches d'un grand nombre d'historiens; Timée assure que les anciens Toscans se faisaient servir par des esclaves entièrement nus; Alcime rapporte qu'ils luttaient, pétrissaient leur pain, et fouettaient leurs esclaves au son de la flûte. Théopompe entre à cet égard dans des détails auxquels il est impossible d'ajouter foi; il prétend que les femmes étaient communes, qu'elles ne rougissaient point de paraître nues; qu'à table, celles qui avaient un mari, ne se plaçaient point à son côté, mais auprès de tout autre convive, quel qu'il fût; qu'au reste elles prenaient le plus grand soin de leur personne; qu'elles avaient des graces et de la beauté, et qu'elles étaient néanmoins fort adonnées à la boisson; comme si on avait pu jamais sacrifier sur le même autel à Bacchus et aux Graces.

A quelques faibles nuances près, les mœurs des Toscans ressemblent maintenant à celles du reste de l'Italie, où il est devenu presque impossible de distinguer les différens peuples, aucun n'ayant conservé d'idiome, de vêtemens et d'usages qui lui soient propres.

Nous avons vu, en passant auprès de Réate, un lac de quatre arpens, que les habitans ont consacré à la Victoire, et qu'ils ont entouré d'une enceinte pour empêcher qu'on en approche. Chaque année, on offre, d'après des rits particuliers, un sacrifice solennel sur une petite île d'environ cent cinquante pieds de tour, qui est dans ce lac, et qui flotte çà et là au gré des vents.

Sur le territoire des Falisques, est une fontaine dont l'ouverture est de quatre pieds, et qui s'élève au soleil le-

vant comme une eau bouillante; son eau est mortelle aux oiseaux qui s'y désaltèrent; tous les bœufs qui vivent dans cette contrée deviennent blancs, ce qu'on attribue à une propriété particulière aux eaux de ce canton.

Ostie est une ville sans port, à cause du limon qui obstrue l'embouchure du Tibre; aussi n'est-ce pas sans péril que les vaisseaux pénètrent dans ce fleuve. Cette côte est couverte d'une foule de petits navires qui déchargent les vaisseaux d'une partie de leur cargaison; ce n'est qu'après s'être ainsi allégés, qu'ils peuvent remonter jusqu'à Rome. Tous les ans, au mois de mai, on célèbre à Ostie la fête de Majume; une foule de jouteurs, montés sur des bateaux, s'avancent à force de rames, et cherchent à se précipiter dans l'eau, en se poussant avec de longues perches.

Laurentum peut être regardé comme le berceau de Rome, puisque c'est là que se sont fixés d'abord ses fondateurs. On dit encore dans le pays, qu'Enée, en sortant de Troie, fut précédé d'une étoile qui ne cessa de lui apparaître, même en plein jour, jusqu'à ce qu'il fût arrivé au rivage de Laurentum, ce qui ne lui permit pas de douter que cet asile ne lui fût désigné par les dieux mêmes.

A l'exception de quelques endroits de la côte qui sont marécageux, les diverses parties du Latium offrent des lacs, des eaux abondantes, et des vallons aussi fertiles qu'agréables. Les collines qui se refusent à la culture, sont couvertes de bois et de pâturages; au midi, se trouvent Préneste, Gabie, les monts Albains, et ce *Tusculum*, aussi célèbre par le nombre que par la magnificence des maisons de campagne qui y sont construites. On rencontre

vers le couchant, une suite non interrompue d'habitations agréables; au nord, le long du Tibre, sont situés Veie, Fidène, et plusieurs autres bourgs remarquables par d'élégantes constructions. La partie orientale n'est pas moins digne d'atteution, puisqu'on y trouve Capène, Cures, qui a donné son nom au peuple romain, et surtout le délicieux Tibur, ce séjour enchanté que la poésie et les beaux-arts out embelli de tous leurs prestiges.

Résumé des conversations de Pollion avec Vologèse, sur la description de Rome.

Rome a peut-être dû sa puissance autant à sa situation qu'à la valeur de ses habitans; elle est assise sur sept collines, au centre de l'Italie qu'elle semble dominer; les campagnes qui l'environnent ne répondent qu'à force de travail aux vœux du cultivateur, et l'accoutument à une utile activité; la distance où elle est de la mer, a empêché longtemps que les nations étrangères ne lui communiquasseut la corruption de leurs mœurs. Tandis que les colonies de la grande Grèce ne songeaient qu'à embellir leurs cités par des édifices somptueux, et qu'elles se livraient à toutes les jouissances du luxe et des beaux-arts, les anciens Romains sacrifiaient tout à l'utilité publique; aussi dans les régious diverses que j'ai parcournes, n'ai-je rencontré aucun monument qui approche de la solidité de nos routes, de l'étendue de nos cloaques souterrains, et de la quantité de nos aqueducs.

Rome a treize mille deux cents pas de circuit (1); elle

(1) Six mille cent quatre-vingt-sept toises, disent les Mémoires de l'Académie des inscriptions.

est environnée de murs hauts et épais, et l'on voit encore avec admiration ceux qu'a fait faire Tarquin le superbe, du côté du levant. Le privilége d'augmenter son enceinte n'appartient qu'à ceux qui ont reculé les bornes de l'empire (1); ses faubourgs sont si vastes, si peuplés, si magnifiques qu'ils paraissent autant de villes nouvelles.

Le Tibre prend sa source près d'Aretium en Étrurie,

---

(1) Denys d'Halicarnasse, l'historien qui a répandu le plus de mensonges sur l'histoire de Rome, prétend que l'enceinte de cette ville n'a point changé depuis Servius. Nos savans se sont mis à la torture, pour concilier cette assertion avec le texte des auteurs latins, qui assurent que le Pomerium a été reculé plusieurs fois. Voici ce qu'a imaginé sur ce sujet un ingénieux académicien. *Il ne faut pas confondre*, dit-il, *le Pomerium avec le mur. Le Pomerium est l'espace qui se trouve entre les édifices de la ville et le mur* (*Pomœrium erat tam extra quam intra murum*, dit cependant un auteur latin). *Les généraux qui avaient agrandi l'empire se sont arrogé le droit d'étendre le Pomerium, c'est-à-dire, de dégager quelques parties du mur que des édifices, par la succession des temps, serraient de trop près.* Tacite, néanmoins, dit expressément, que Claude étendit le Pomerium en vertu du droit qu'ont ceux qui ont accru l'empire, *de reculer les bornes de la ville.* Le passage d'Aulu-Gelle est encore plus décisif. *Le mont Aventin est la seule des sept collines qui soit hors du Pomerium; et ni Servius, ni Sylla, ni le divin Jules, lorsqu'ils ont étendu le Pomerium, ne l'ont compris dans l'enceinte de la ville.* Comment auraient-ils pu l'y comprendre, si étendre le Pomerium n'était que dégager quelques parties des murailles? Le savant académicien avait sous les yeux, aussi bien que moi, ces textes d'un sens aussi précis; mais tel est l'aveuglement qu'inspire l'esprit de système, on ne voit plus dans les auteurs que ce qui peut être favorable à celui que l'on a embrassé.

reçoit quarante-deux rivières, et traverse Rome dans toute son étendue. Son cours est extrêmement embarrassé, et ses eaux s'accroissent avec tant de lenteur, que pour le rendre navigable, on est obligé de les retenir par des écluses, quelquefois pendant plus de huit jours, quand la saison est très-sèche; aussi ne serait-il d'aucune utilité à la navigation, si ce n'était pour le transport des bois qui croissent dans le voisinage de ce fleuve. Avant qu'il ait quitté entièrement la ville, les rivières du Latium et des environs qui tombent dans son sein, le grossissent assez néanmoins pour que l'on puisse s'en servir à faire remonter jusqu'à Rome les navires que le commerce y fait arriver, de toutes les parties du monde.

Combien les yeux ne sont-ils pas émerveillés par cette quantité de maisons délicieuses qui embellissent ses bords, et qui surpassent tout ce que les autres fleuves de l'Univers peuvent offrir en ce genre! L'eau du Tibre est bourbeuse, mais saine; les poissons qu'il nourrit sont dédaignés des gourmets, et réservés pour les parasites. Son canal a été élargi et nettoyé par les ordres d'Auguste qui a fait enlever les décombres qui obstruaient son cours, et former de nouveaux quais, après avoir détruit les masures qui s'y trouvaient.

Plusieurs ponts facilitent la communication d'une partie de la ville à l'autre. Le plus ancien de tous et le plus singulier, quoiqu'il ne soit pas le plus magnifique, est le pont de bois ou pont Sublicien, construit par Ancus Martius, sans y employer le fer ni le cuivre, et avec tant d'art, que les poutres peuvent en être ôtées et replacées, sans qu'on ait besoin d'étais.

Le pont Palatin ou sénatorial, le pont du Janicule, le pont Milvius et le pont Fabricius qui joint l'île du Tibre au reste de la ville, sont des monumens non moins remarquables par leur magnificence que par leur utilité. Ce qui frappe le plus l'imagination à Rome, c'est peut-être l'abondance des eaux, qui tantôt jaillissent dans des fontaines pour récréer les yeux, tantôt parcourent d'innombrables tuyaux qui les conduisent presque dans chaque maison de Rome, tantôt coulent comme des fleuves à travers les rues et les cloaques souterrains. Nos aqueducs dont quelques-uns ont trente, quarante, et même soixante milles d'étendue, sont si vastes qu'un homme pourrait s'y promener à cheval. En quelques endroits, il a fallu combler les vallées pour faciliter le passage des eaux, ou établir des voûtes de plus de cent pieds de hauteur; ailleurs, on a percé des montagnes dans l'étendue de plusieurs milles. Nous avons plusieurs aqueducs dont les eaux sont portées jusque sur le capitole et sur les plus hautes collines de Rome.

Nos ancêtres s'étaient contentés de l'eau du Tibre, pendant 444 ans, et le censeur Appius fit le premier construire des canaux souterrains, qui conduisirent dans la ville l'eau des environs de Préneste. Des sommes incalculables ont été consacrées depuis par d'autres magistrats à cette utile magnificence; mais le célèbre Agrippa, pendant son édilité, surpassant tout ce qu'on avait vu en ce genre, a fait réparer tous les anciens aqueducs, et en a même ajouté de nouveaux. Cent trente châteaux d'eau, cent cinq fontaines, sept cents petits réservoirs, toujours ouverts aux besoins publics, ont été construits par ses ordres, et ser-

vent à l'embellissement de la ville autant qu'à son utilité. Quatre cents colonnes de marbre et trois cents statues de marbre ou d'airain ont été employées à l'ornement de ces différens ouvrages; enfin, comme si ce grand homme eût voulu réunir tous les genres de surprise, une seule année lui a suffi pour cette entreprise immense.

L'eau des aqueducs arrive presque toute entière dans les cent trente châteaux d'eau; des modules ou tuyaux de cuivre, longs de six à sept pouces, et tous placés à la même hauteur, servent à régler la quantité d'eau que doivent recevoir les différens édifices publics ou particuliers; elle y est conduite par des tuyaux de plomb qui aboutissent à chacun de ces modules. Une troupe nombreuse d'esclaves est sans cesse occupée aux travaux que nécessitent la distribution des eaux et l'entretien des acqueducs (1). L'utilité publique a réglé toutes les parties de cette administration, et il n'est permis d'employer à l'arrosement des jardins et aux choses d'agrément, que l'eau qui tombe des réservoirs par surabondance.

Quelque admiration qu'inspirent nos aqueducs, peut-être devons-nous à nos rois ce que Rome présente de plus merveilleux. Dans ces temps reculés où tous les désirs se bornaient à la jouissance du nécessaire, comment a pu naître

(1) Quiconque aurait détérioré ou même sali une eau publique, était condamné à payer dix mille sesterces : en détourner quelque partie, sans permission, exposait aussi à une amende très-forte, et même à la confiscation du terrain sur lequel on l'avait détournée. Le privilége de s'en servir pour sa maison ou ses jardins était personnel, et se perdait par le changement de possesseur.

la magnifique idée de faire passer à travers une ville entière un canal souterrain, large de seize pieds, et d'une hauteur proportionnée, qui, se divisant en différentes branches, parcourrait les différens quartiers de la ville, recevrait les immondices et toutes les eaux pluviales, et les irait déposer dans le Tibre. C'est ce qu'a exécuté Tarquin, avec la même force de génie qu'il l'avait conçu. Mais ce qui fait la gloire d'un souverain, produit rarement le bonheur des sujets; les travaux pénibles auxquels les femmes elles-mêmes se virent obligées, portèrent le désespoir dans l'ame des citoyens. On en voyait chaque jour quelques-uns se donner la mort, afin de s'y soustraire. Voulant arrêter cette frénésie, Tarquin ordonna que leurs cadavres fussent attachés à autant de croix; ce qui frappa d'autant plus les esprits, que jusqu'alors jamais le suicide n'avait été puni comme un crime. La honte fit plus d'effet que tout autre châtiment, et le roi vit succéder enfin l'obéissance aux murmures.

Les cloaques sont bâtis avec tant de solidité, que six cents ans d'existence et toutes les révolutions que Rome a éprouvées, n'out fait que l'assurer davantage. La situation critique où se trouvèrent les Romains, pendant la seconde guerre punique, ayant fait négliger les égouts, on assure qu'il en coûta mille talens (5,400,000 livres), pour les nettoyer. C'est à cette occupation aussi mal-saine que pénible que l'on emploie principalement ceux qui ont été condamnés aux travaux publics par les tribunaux.

Les cloaques vont se dégorger dans le Tibre près du pont Palatin; les cultivateurs achètent, pour engraisser leurs champs, les immondices qui s'amassent en grande quan-

tité dans cet endroit. Ce revenu qui fait partie des fermes publiques, suffit maintenant à l'entretien des égouts.

Ce n'était pas assez d'élever au sein de la capitale tant de monumens utiles; il n'était pas moins nécessaire d'en faciliter l'abord, en multipliant les routes publiques. Les Carthaginois sont les premiers qui ayent fait paver les chemins; à leur exemple, le censeur Appius a construit la première et la plus solide des grandes routes de l'empire. La voie Appienne est faite de pierres carrées, si dures et si bien jointes, qu'elles semblent ne former qu'une masse naturelle, et que malgré trois siècles écoulés, à peine a-t-elle eu besoin de réparation. Depuis qu'Auguste l'a fait prolonger jusqu'à Brindes, elle s'étend sur un espace qui n'a pas moins de trois cent cinquante milles.

On n'a point tardé à voir dans les autres parties de la république, des routes également remarquables; c'était un moyen de faire sa cour au peuple que d'accepter la charge d'établir ou de réparer un grand chemin. Le tribun C. Gracchus s'en servit pour augmenter sa popularité, et c'est à lui que nous devons les colonnes qui marquent les distances, et les pierres que l'on a placées à des intervalles assez rapprochés, afin que les voyageurs s'en aident pour monter sur leurs chevaux.

On s'était occupé d'abord partiellement des grands chemins. En 579, les censeurs confièrent à des entrepreneurs le soin de paver les différentes rues de Rome, et de couvrir de gravier toutes les routes qui y aboutissent. Pour les rendre moins sujettes aux dégradations, les Romains ont imaginé de creuser l'espace destiné à former un grand chemin, et de le remplir de plusieurs lits

de matière ; le premier de pierres plattes posées sur du sable mêlé de chaux ; le second de platras, de moellons et de décombres ; le troisième d'un ciment, d'un pied d'épaisseur ; la dernière couche qui n'a que six pouces d'épaisseur, est de grès ou de caillou, selon que le lieu les fournit.

Les routes militaires sont réparées aux dépens du trésor public ; dans les rues de la ville, les propriétaires sont obligés d'entretenir le pavé qui est vis-à-vis de leurs maisons ; les chemins de traverse sont sous la surveillance des magistrats du canton, et les dépenses qu'ils occasionnent sont réparties sur les particuliers qui y ont quelque domaine.

Aussitôt que l'autorité d'Auguste fut affermie, ce prince s'occupa de l'administration si long-temps négligée des grands chemins de l'empire : il se chargea de réparer la voie Flaminienne, et assigna les autres routes aux généraux que nos discordes civiles avaient le plus enrichis ; mais ce ne fut pas sans murmure qu'ils se virent obligés de légitimer leur opulence, en la faisant tourner à l'utilité publique.

La facilité que donne au transport des troupes l'établissement des grandes routes, est un des principaux moyens qui contribuent à maintenir la tranquillité de l'Etat ; ce ne fut qu'après en avoir construit plusieurs, au milieu même des Alpes, que l'empereur parvint à dompter divers petits peuples obstinés à défendre leur indépendance.

Auguste n'a pas moins senti combien il était important d'accélérer les communications entre toutes les parties d'un empire aussi vaste. Il avait placé d'abord sur les grandes routes, et à des distances peu éloignées, des stations pour des jeunes gens qui couraient à pied avec les

dépêches de l'État, et qui se les donnaient de main en main jusqu'à leur destination; mais depuis, on a substitué à ces courriers pédestres des voitures de poste, dont le service est plus prompt, et sujet à bien moins d'inconvéniens (1).

Après être entré dans plusieurs autres détails qui ne sont point assez intéressans pour être rappelés, nous

---

(1) Il devait y avoir à chaque poste quarante chevaux destinés à ce genre de service; on n'en devait faire partir qu'un petit nombre chaque jour, souvent cinq, jamais plus de dix; un quart de ces chevaux était changé chaque année. A l'exception du gouverneur de la province et de ses principaux officiers, personne ne pouvait se servir des chevaux publics, sans une permission scellée du sceau impérial, et dont voici une formule.

« L'empereur, à tous nos officiers, en quelques lieux qu'ils soient. Nous avons envoyé Caïus, comme porteur de nos ordres; nous ordonnons que vous ayez à lui fournir des chevaux et des vivres, aux lieux accoutumés, savoir: chevaux ordinaires et extraordinaires, tant; tant de pain, tant d'amphores de vin, tant de bierre, tant de lard, tant de viande, tant de cochons de lait, tant de moutons, tant d'agneaux, tant de poulets, tant d'œufs, tant de livres d'huile, tant de livres de garum, tant de miel, tant de vinaigre, tant de cumin, tant de poivre, tant de girofle, tant de baume, tant de canelle, tant de graines de mastic, tant de dattes, tant de pistaches, tant d'amandes, tant de livres de cire, tant de sel, tant de légumes, tant de foin, tant d'avoine et de paille pour la nourriture des chevaux. Que toutes ces choses lui soient accordées, sans retard, aux lieux accoutumés, tant en allant qu'en revenant ».

On changeait de chevaux bien moins fréquemment que parmi nous, puisque de Bordeaux à Arles, on ne comptait que trente postes ou mutations, et vingt et une mansions, quoique la distance soit de trois cent soixante-onze milles. Une mansion comptait pour une journée de marche; c'était là que se reposaient les soldats qui voyageaient; les cantons voisins avaient ordre d'y apporter toutes les provisions que l'on jugeait nécessaires. (*Extrait de Bergier*).

avons parcouru les diverses régions de Rome, en suivant l'ordre dans lequel Auguste les a placées. Ce prince a continué notre guide, ne s'est pas contenté d'embellir la ville par des monumens somptueux, il a voulu que rien n'y pût troubler la sécurité des citoyens; une garde de trois mille hommes veille nuit et jour à leur repos. Pour obvier à la fréquence des incendies, sept compagnies d'affranchis ont été chargées de porter des secours partout où le feu commencerait à se déclarer : on en tient dans chaque quartier un certain nombre en surveillance, avec tout ce qui est nécessaire pour contenir et pour arrêter la vivacité des flammes.

Rome a été divisée par Auguste, en quatorze régions dont la police est confiée à un certain nombre de curateurs changés annuellement, et qui tirent au sort le quartier auquel ils doivent être préposés.

La première région est presque toute entière hors de la porte Capène dont elle porte le nom. Le temple antique qui a été construit près de la voie Appienne, est consacré à Mars; c'est là que le sénat donne audience aux ambassadeurs des puissances ennemies et aux généraux qui ont mérité le triomphe. On y voit attachées les armes d'un grand nombre de militaires qui, après avoir fini leurs campagnes, viennent remercier le dieu de les avoir préservés des dangers de la guerre.

Le bloc informe de pierre que l'on garde avec tant de soin près de ce temple, mériterait en effet l'espèce d'hommage qu'on lui rend, s'il avait les vertus qu'on lui suppose. J'ignore par quelle fantaisie populaire, on lui attribue la propriété d'attirer les nuages sur la ville de Rome;

Rome; aussi dans les temps de grande sécheresse ne manque-t-on pas de la promener en grande pompe, afin d'obtenir de la pluie.

Cette fontaine autour de laquelle tu vois plusieurs citoyens, est consacrée à Mercure; ils croient que quelques gouttes de cette eau suffisent pour expier leurs parjures. Les marchands en remplissent, chaque année, un vase qu'ils font bénir par les prêtres de ce dieu, et s'en servent pour faire avec des branches de laurier, des aspersions religieuses sur eux et sur leurs marchandises.

Que de pensées diverses n'inspire pas ce tombeau de la sœur d'Horace, monument trop célèbre d'un patriotisme exalté jusqu'à la barbarie!

Ce vallon solitaire qu'environne un bois touffu, et qu'un faible ruisseau arrose d'une eau limpide, ne doit être visité qu'avec un respect religieux. Si l'on en croit la tradition, c'est dans cette grotte que notre législateur Numa venait consulter la nimphe Egérie, et nos institutions sacrées furent en tout temps regardées comme le fruit de ses conseils. Près de là se trouve un bois consacré aux Muses, au milieu duquel on a élevé un temple qui renferme les statues de leurs plus célèbres favoris.

Ce temple de l'Honneur où l'on ne peut entrer qu'en passant par celui de la Vertu, est à la fois un monument remarquable d'architecture, et une leçon sublime de morale.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur le temple de la Fortune féminine, que nos ancêtres ont érigé pour attester à la postérité l'ascendant que la mère de Coriolan sut prendre sur la colère de son fils.

Rentrons maintenant dans Rome par la voie Appienne; les monumens funèbres que l'on voit le long de cette route, sont ceux des Romains les plus illustres ; même du sein de leurs tombeaux, ils semblent se disputer encore les regards et l'admiration de leurs concitoyens.

La seconde région se nomme le *Cœlimontium*, à cause du mont Cœlius qu'elle renferme presque tout entier dans son enceinte. Nous entrons dans la fameuse rue *Suburra* qu'embellissent les habitations d'un grand nombre de Romains opulens; comme elle est aussi le théâtre des plaisirs obscènes, les jeunes gens qui s'y promènent font naître des préjugés défavorables à leurs mœurs.

Les temples d'Isis et de la déesse Carna, sont moins remarquables par leur magnificence que par la singularité du culte que l'on rend à ces deux divinités.

Nous entrons dans le grand marché; c'est avec celui qui est sur le mont Esquilin, les deux endroits principaux où l'on va se pourvoir de viandes et de poissons : ils sont construits en forme de portique avec des colonnes. Celui où nous sommes a été bâti par Auguste qui s'est plu à l'orner avec une sorte de luxe.

On donne à la troisième région le nom d'Isis et de *Moneta*, divinités à qui sont dédiés les deux temples principaux qui s'y trouvent. Le portique de Livie est l'édifice le plus considérable qu'on y ait élevé

La quatrième région prend indifféremment son nom, ou de la voie sacrée, ou de ce magnifique temple de la Paix dont l'architecture fait l'admiration des étrangers. Nous sommes vis-à-vis du palais où le souverain pontife con-

voque le premier tribunal sacré, pour régler avec lui tout ce qui concerne la religion, et où le roi des sacrifices exerce les parties principales de son sacerdoce; la première prêtresse y vient, chaque année, immoler un bélier à Jupiter, le jour indiqué par nos rites. Tous les ans, au mois d'octobre, on sacrifie un cheval au dieu Mars, dans un champ qui lui est consacré: la queue de ce cheval doit être apportée avec assez de vîtesse, pour que le sang encore chaud puisse couler sur le brasier de l'autel; sa tête, placée au bout d'un bâton, est attachée aux murs de ce palais.

Cette partie de la ville se nomme les carènes, parce que, regardée du haut du mont Palatin, elle paraît avoir la forme d'une quille de vaisseau; de ce côté, se trouve la maison de Pompée; près de là, le temple de la Terre, et vis-à-vis de nous l'arsenal où l'on dépose les armes destinées à l'usage de nos troupes.

Ces édifices carrés, qui ne sont fermés par aucune porte, et qui offrent une large entrée à tous ceux qui veulent y débattre quelque marché, ont été élevés dans presque tous les quartiers de la ville, pour la commodité des banquiers et des marchands qui ont entre eux quelques intérêts à discuter; on les appelle des Janus transitoires.

La cinquième région ou l'Esquiline, était anciennement une des plus mal-saines; c'était là qu'on brûlait les cadavres des pauvres, et qu'on jetait dans des fosses profondes ceux des indigens. Mécène, après avoir fait combler ou détruire tous ces foyers de putridité, a choisi cet endroit même pour l'emplacement de ses jardins, et d'un

lieu depuis si long-temps horrible à tous les sens, il a su faire la retraite des arts et de la volupté.

On ne passe jamais qu'avec respect auprès de cette modeste habitation, que décore le nom de Virgile, bien plus que ne le pourrait le luxe le plus recherché : on n'a point oublié non plus la maison où habitait Servius Tullius, un des rois à qui Rome doit le plus de reconnaissance.

Il n'est point permis aux personnes de notre sexe d'entrer dans ce temple de Diaue, parce qu'un homme, qui venait de faire à une femme l'outrage qui se pardonne le moins, y fut, assure-t-on, dévoré par des chiens.

Nous entrons dans la sixième région, appelée la rue haute. On y remarque un temple de Quirinus, que le sénat fit ériger à Romulus, pour se laver du soupçon de l'avoir assassiné ; un cadran solaire, le premier dont nous nous soyons servis pour distinguer les heures ; et surtout les jardins que Salluste a fait construire avec une magnificence qui ferait plus d'honneur à cet historien, si la source en avait été plus légitime.

Dans la septième région ou la région de la rue large, se trouvent le cirque de Flore, célèbre par les fêtes qui s'y célèbrent ; plusieurs temples peu remarquables ; et le *Diribitorium*, l'édifice le plus considérable que l'on ait entrepris de couvrir d'un seul toit ; mais les portées ayant été mal calculées, ce toit n'a point tardé à s'affaisser, et depuis, aucun architecte n'ayant osé le rétablir, cet édifice est resté à découvert ; il sert pour la distribution des congiaires au peuple, et des donatifs aux soldats : ceux-ci s'avancent alors, tour à tour, couverts d'une couronne de

laurier; on pointille leur nom à mesure qu'ils passent et qu'ils reçoivent les libéralités du prince. C'est de cet usage que le *Diribitorium* a pris son nom, quoiqu'il serve quelquefois à des réunions d'un genre différent.

Le forum romain donne son nom à la huitième région dont il fait le plus bel ornement. Ce n'était d'abord qu'une grande place, destinée aux assemblées du peuple et à la vente des denrées; nos derniers rois le firent entourer de galeries, et vers la fin de la république, on l'a orné à l'envi, de portiques, de basiliques et de temples somptueux: sa longueur est double de sa largeur; la tribune aux harangues, qui était auparavant au milieu de la place, a été transportée auprès des statues equestres de César, d'Auguste et de Pompée; c'est un gros massif de maçonnerie, dans lequel on a inséré des rostres ou éperons de vaisseau, et qu'on a environné d'une galerie; vis-à-vis la tribune, est la statue de Marsias, que les avocats, qui ont gagné leur cause, ont coutume de couronner. L'autel, que nous apercevons près de là, a été élevé sur l'emplacement du gouffre, si célèbre par le dévouement de Curtius.

Jetons maintenant un coup d'œil sur les principaux monumens qui entourent la place publique; le Grécostase est le lieu où l'on entretient, aux dépens de l'Etat, les ambassadeurs étrangers: ce grand édifice qu'on appelle le *Comitium*, sert aux assemblées du peuple par curies; nos ancêtres y avaient délibéré long-temps en plein air, et c'est au milieu même des troubles occasionnés par la seconde guerre punique, que l'on a entrepris de couvrir ce vaste emplacement. Qu'on ne soit pas étonné du soin

avec lequel on conserve le figuier qui croît auprès du *Comitium;* c'est celui sous lequel on prétend que Rémus et Romulus ont été allaités par une louve.

On voit ensuite la basilique Porcia, où les tribuns du peuple exercent leur juridiction; le temple des Pénates, celui de Castor et de Pollux, auprès duquel se tient le marché des esclaves, et celui où l'on adore César, après l'avoir assassiné; contradiction trop ordinaire chez toutes les nations.

On trouve, de l'autre côté du forum, le temple de Saturne, où est renfermé le trésor public. Nous voyons près de là le milliaire doré, auquel aboutissent tous les chemins militaires de l'Italie; c'est une colonne entièrement dorée, assise sur un piédestal corinthien, et qui porte une boule au-dessus d'un chapiteau toscan. Cet antique bâtiment, d'une forme si lourde et si désagréable, est la prison Tullienne, la seule dont on ait eu besoin à Rome, tant que la république a existé.

Entrons dans cette superbe basilique, que le consul Paul-Emile a fait construire avec les sommes énormes par lesquelles Jules-César avait acheté son silence: c'est ici que siégent les quatre divisions du tribunal des centumvirs, dans des salles différentes, mais si rapprochées, que j'ai vu un orateur se faire entendre et se faire applaudir des quatre tribunaux à la fois, malgré les clameurs dont ce lieu retentit ordinairement.

La colonne rostrale de Duillius, rappelle la première victoire navale que les Romains ont gagnée; c'est près de la colonne Ménia que siégent les triumvirs capitaux; tout ce qui concerne les esclaves, est soumis à leur juridic-

tion, aussi bien qu'un grand nombre d'affaires relatives à la police.

La Grèce elle-même n'offre rien qui puisse être comparé avec la magnificence de nos places publiques : celle qui porte le nom de César, a été construite par ce dictateur, près du forum romain ; il l'a ornée d'un temple consacré à Vénus, et dans lequel il a fait placer la statue de Cléopâtre à côté de celle de la déesse.

Le forum d'Auguste n'est pas moins remarquable ; s'il est plus petit, c'est que plusieurs particuliers ayant refusé de lui vendre leurs maisons, il a craint que ce ne fût violer le droit de propriété, que de les y forcer : cette place est ornée des statues de nos plus illustres généraux, et l'on y admire le portique du temple que ce prince a fait ériger à Mars vengeur.

Les forum sont principalement destinés à la discussion et au jugement des affaires publiques et particulières. Lorsque Marcellus fut édile, il fit couvrir de toiles tout le forum romain, afin que les plaideurs fussent plus à leur aise. Caton l'ancien, d'un sentiment bien opposé, disait qu'il l'aurait fallu paver de cailloux aigus, pour les en détourner.

Ne quittons pas le forum, sans remarquer un endroit nommé Doliola, où il est défendu de cracher, parce qu'on suppose qu'il y a des objets religieux qui y sont ensevelis. En nous détournant pour monter au capitole, nous aperçûmes la colonne que fit faire Auguste avec les éperons des vaisseaux qu'il avait pris à la bataille d'Actium, l'hôtel des monnaies, et l'édifice où l'on conserve les archives de l'Etat. Dans une partie reculée du capitole, est l'asile

qu'ouvrit Romulus à tous ceux qui viendraient s'établir dans sa nouvelle colonie; il est situé entre deux petits bois de chênes, où l'on prend les rameaux dont sont formées les couronnes civiques. Ces statues que l'on voit réunies, sont celles de nos anciens rois; on a placé au milieu d'elles la statue en bronze de Brutus, une épée nue à la main.

Le grand nombre de monumens sacrés qui se trouvent sur le capitole, a fait de cette colline un objet de vénération pour les Romains; on y compte jusqu'à soixante temples de différente grandeur; il y en a trois dédiés à Jupiter; le premier, sous le nom de *Vejovis*, ou Jupiter mal-faisant; le second, a été bâti par Auguste, et consacré à Jupiter tonnant; le troisième, est le plus célèbre et le plus magnifique de nos édifices religieux.

Le temple de Jupiter capitolin a environ deux cents pieds en tous sens; la différence de la longueur à la largeur, n'est que de quinze pieds; la façade principale regarde le midi, et son portique est soutenu par trois rangs de colonnes que Sylla fit enlever du temple de Jupiter olympien à Athènes; on y monte par un escalier de cent degrès: dans l'intérieur, on trouve trois chapelles, l'une dédiée à Minerve, l'autre à Junon, et celle du milieu à Jupiter: la chapelle de Minerve contient un autel à la Jeunesse, et un second au dieu Terme, parce que ces deux divinités refusèrent, dit-on, de céder leur place à Jupiter. C'est là aussi qu'étaient gardés les oracles de la Sibylle, mais ils furent brûlés du temps de Sylla.

Le temps ne nous suffirait pas pour examiner en détail tout ce que la chapelle de Jupiter renferme de précieux,

les trophées en or, les armes, les dépouilles enlevées sur les nations ennemies, les tableaux, les statues, les couronnes d'or. La statue de Jupiter semble dominer au milieu de toutes ces richesses : assis sur un siége curule, et revêtu de la robe triomphale, ce dieu tient d'une main un foudre d'or, du poids de cinquante livres, et de l'autre un sceptre à peu près de même poids ; on ne cesse d'admirer l'éclat des pierreries qui ornent la couronne radiée qu'il porte sur la tête : le toit en cuivre doré, dont Catulus a fait couvrir ce temple, annonce au loin sa magnificence.

La neuvième région où se trouve le cirque Flaminien, est presque tout entière hors de la ville ; c'est une des plus remarquables par la quantité d'édifices qu'elle renferme. A l'endroit même où a été élevé ce superbe théâtre consacré à la mémoire de Marcellus, existait autrefois une prison dont le souvenir a été immortalisé par la tendresse filiale. Une femme de la dernière classe ayant été condamnée, on ignore pour quel crime, à mourir de faim, on surprit sa fille la nourrissant de son lait. Nos magistrats attendris, ordonnèrent que toutes deux seraient nourries aux dépens de l'État, et que, à la place de la prison, serait construit un temple dédié à la Piété filiale.

C'est dans ce cirque superbe, bâti par Flaminius, que se célèbrent, tous les ans, les jeux voués à Apollon ; on ne voit point, sans admiration, les nombreux édifices qui l'entourent, les écuries des quatre factions ; une chapelle à Hercule, gardien de ce cirque ; un autel à Neptune, protecteur des chevaux ; un temple à Castor, habile à

les dompter; d'autres à Junon reine, à Diane, à Mars, à Jupiter Stator; c'est du haut de la colonne que l'on aperçoit, vis-à-vis du temple de Bellone, que l'on jette une javeline, du côté des ennemis, pour leur dénoncer les hostilités.

Auprès du théâtre de Marcellus, se trouve le superbe portique d'Octavie sa mère, dont la façade est ornée par l'escadron de statues équestres que Métellus, vainqueur d'un faux Philippe, apporta de la Macédoine.

Le théâtre de Pompée, celui de Balbus, l'amphithéâtre de Taurus, le portique de Philippe, célèbre par les tableaux précieux qui y sont exposés, n'égalent point en magnificence le panthéon qui a été bâti par l'illustre Agrippa, et qui est ainsi nommé, soit parce qu'il est consacré à plusieurs dieux, soit parce que sa forme convexe représente la forme du ciel. Les portes principales ont été fondues en bronze, le bronze recouvre toutes les poutres de l'édifice; on a employé des clous de même métal, comme moins sujets à la corruption; le toit du portique et toute la voûte du temple, sont couverts de lames de bronze; les colonnes de marbre qui soutiennent le portique, sont d'une telle hauteur, qu'elles inspirent autant de surprise que d'admiration : le jour entre par une ouverture qui se trouve au milieu du temple, et la manière dont il se distribue sur ses diverses parties, ajoute encore à la magnificence des objets qu'il éclaire. Auprès du panthéon, se trouvent les thermes et les jardins qu'Agrippa, en mourant, a légués au peuple romain.

Le champ de Mars sert, non-seulement aux courses de chars et de chevaux, mais encore à cette multitude de

citoyens qui se livrent à la lutte et aux exercices militaires; un sol d'une immense étendue et toujours verdoyant, les édifices qui l'environnent, la magnificence des monumens funèbres, placés sur le bord du Tibre, formeut une perspective dont les regards ne peuvent se détacher.

Non loin du champ de Mars, est une hauteur d'où les crieurs appellent, tour à tour, les tribus qui doivent passer dans les enceintes, pour y porter leurs suffrages; c'était d'abord avec des palissades mobiles que l'on formait ces espèces d'enceintes. Pendant son proconsulat dans les Gaules, César s'était proposé d'y substituer un portique immense et magnifique, mais à peine, eut-il le temps d'en commencer l'exécution; elle fut continuée par Lépide, et interrompue bientôt après, à cause des guerres civiles. Agrippa qui ne négligeait aucun des embellissemens de Rome, acheva ce vaste péristile et l'orna de tableaux et de statues, mais il voulut qu'il conservât le nom de celui qui en avait eu la première pensée, et que ce monument fût appellé *Septa Julia*. Ce portique superbe sert de promenade publique, et c'est là que les marchands exposent ce qu'ils ont de plus précieux; Auguste a donné quelquefois des spectacles dans l'enceinte qu'il forme. La magnificence des tombeaux qui ont été érigés dans les environs du champ de Mars, annonce assez qu'ils sont consacrés à nos plus illustres citoyens; on y remarque surtout celui d'Agrippa.

Passons entre la voie Flaminienne et le champ de Mars, nous verrons le portique des Argonautes, et le temple

qu'Agrippa fit ériger en l'honneur de Neptune, comme un monument de ses victoires navales.

La dixième région renferme le mont Palatin, où se trouve le palais d'Auguste, qui n'est remarquable ni par son étendue, ni par son élégance; c'est l'ancienne maison de l'orateur Hortensius, à laquelle ont été ajoutées quelques habitations voisines, entre autres celle de Ciceron. Les portiques sont petits, et formés de colonnes de pierres albaines, sans aucun marbre; il a fait ériger, au fond de son palais, un temple à Apollon Palatin, et c'est sous la statue de ce dieu, que les nouveaux livres sibyllins ont été placés. Les portiques de cet édifice, renferment une bibliothèque nombreuse, et des salles pour les lectures des poëtes. Auguste semble avoir voulu s'entourer de la protection de nos dieux; dans sa chambre à coucher, est toujours la statue en or de la Fortune, et un feu perpétuel brûle sur l'autel de Vesta à qui ce prince a consacré une chapelle dans le lieu même qu'il habite. Cette maison ayant été retablie, après un incendie violent, son palais a été déclaré faire partie du domaine public, parce qu'un souverain pontife ne peut se loger dans une habitation privée.

La première chose qui frappe la vue, à l'entrée du palais, c'est une couronne civique entre deux lauriers, avec une inscription qui annonce qu'elle a été déférée à Auguste par le sénat, en reconnaissance de ce qu'il a sauvé la vie aux citoyens.

Le mont Palatin est orné de plusieurs temples consacrés à Jupiter vainqueur, à la Foi, à la Victoire, à Junon, à la Fièvre. Le plus utile de tous, est celui de la déesse

qui apaise les hommes : c'est là que se retirent les époux qui ont quelques débats ensemble ; après s'être expliqués et avoir déposé leurs ressentimens aux pieds de cette divinité, ils s'en retournent d'accord. Quel temple mérite plus de vénération, et combien il importerait au bonheur de l'humanité d'étendre un pareil culte !

Dans la onzième région, le grand cirque s'offre à notre admiration, entouré d'un si grand nombre de temples, qu'il deviendrait fastidieux de les indiquer.

Auprès de la colonne Lactaria, sont exposés les enfans nouveau-nés, qui sont rejetés par leurs mères, et qui attendent leur existence de la pitié publique.

De ce côté, sont les magasins où l'on renferme le sel qui nous est envoyé par les provinces : ici se tient le marché aux poissons : plus loin, hors de l'enceinte des murs de la ville, se trouve le marché aux herbes. Dans des temps dont le souvenir est si douloureux, c'est là que l'on vendait les biens des proscrits.

Le seul temple remarquable que l'on voit dans la douzième région, est celui de la bonne déesse, dont l'entrée est interdite aux hommes. A côté de mes jardins passe l'ancien Anio, dont l'eau sert à les arroser. Entre le mont Cœlius et le mont Aventin, est située la piscine publique où les jeunes Romains apprennent à nager, et s'endurcissent le corps par divers exercices.

La treizième région porte le nom du mont Aventin, dont elle embrasse une grande partie ; nous remarquerons d'abord, l'*Armilustrium*, lieu qui sert chaque année à la célébration d'une fête où l'on sacrifie au son de la trompette, et où les soldats dansent tout armés.

Le marché au pain est remarquable par le temple de la Liberté, que le censeur Gracchus y avait fait construire, du produit des amendes ; on y joignit ensuite un portique où la coutume voulait que nos loix fussent affichées. Lorsqu'un incendie eut consumé le vestibule de ce temple, je me chargeai de le rétablir, et c'est là que j'ai placé la première bibliothèque publique.

Passons rapidement auprès des Gémonies, du haut desquelles on jette dans le Tibre, les cadavres des criminels, que l'on y traîne avec des crocs, après qu'on leur a donné la mort dans la prison Tullienne. Mais arrêtons-nous sur cette hauteur formée d'un amas de poteries brisées ; c'est là que repose le dernier Africain dont la vie fut un modèle de vertu, et dont la mort rappelle de si grands crimes.

La quatorzième région est appellée la Transtibérine, parce qu'elle comprend tout ce qui est au delà du Tibre ; ce fleuve, en se séparant, forme une île, où l'on a bâti un temple à Esculape, lorsqu'il fut aporté à Rome pour apaiser la peste. On y porte des malades qui couchent sur le pavé de cet édifice, dans l'espoir de recouvrer la santé : malgré le peu d'étendue de cette île, on y trouve un autre temple consacré à la Fortune courageuse, dont le fête concourt avec celle des pêcheurs, qui ce jour-là, font voler leurs gondoles sur le Tibre, en se disputant le prix de la vîtesse.

Quelles faibles notions peut-on prendre de Rome, d'après un aperçu aussi rapide ? Il n'est point d'expressions qui puissent retracer tant de grandes pensées mises en exécution avec tant de magnificence. Que l'on conçoive,

s'il est possible, tout ce que peuvent le génie et la richesse par leurs efforts réunis, c'est le seul moyen de se faire une idée de cette cité superbe (1), qui s'annonce avec tant de titres pour être la capitale de l'Univers.

---

(1) Il y avait à Rome, du temps d'Aurélius Victor, quatre curies pour les assemblées du sénat, vingt-huit bibliothèques, soixante obélisques, huit ponts, dix-sept marchés, onze basiliques, seize thermes, huit cent cinquante-six bains, mille trois cent cinquante-deux réservoirs d'eau, deux cent cinquante-quatre *pistrinæ*, quarante-cinq *lupanaria*, quatre cent vingt-quatre grands édifices, mille sept cent quatre-vingt *domus* (hôtels), mille six cent deux îles ou maisons séparées.

CHAPITRE LXV.

Entretien sur la politique et le gouvernement d'Auguste.

Aucune entreprise n'est plus difficile, peut-être, que de réformer un Etat où les mœurs sont entièrement corrompues. En conservant les formes républicaines, Auguste a su établir une autorité entièrement monarchique ; sous prétexte d'obvier à l'abus que le peuple et le sénat avaient fait de leurs prérogatives, il les a resserrées dans les bornes les plus étroites, et le pouvoir apparent qu'il leur laisse, ne sert plus qu'à sanctionner ses volontés : cette révolution s'est faite d'une manière insensible. Les noms étant restés les mêmes, la plus grande partie des Romains ne s'aperçoit pas qu'il y ait rien de changé dans l'administration publique. Parmi ceux qu'a étonné cette rapide accumulation de pouvoir entre les mains d'un seul, les uns empreints des principes de l'ancien gouvernement, la regardent comme une usurpation coupable ; les autres au contraire applaudissent à un nouvel ordre qui prévient les secousses dont l'empire est depuis si long-temps fatigué. Il en est beaucoup qui trouvent que le prétexte du bien public a trop souvent servi

servi à couvrir des vues uniquement personnelles; mais cet égoïsme n'est-il pas dans la nature de l'homme, et avons-nous le droit d'exiger de ceux qui nous gouvernent, des vertus qui ne sont pas dans notre propre cœur?

En prodigant à ses créatures ses plus brillantes faveurs, Auguste ne néglige point les vertus et les talens distingués, dans quelque parti qu'il les trouve. Nous avons vu, et nous voyons encore des républicains déclarés, siéger au sénat où ils font entendre un langage dur et austère. Le jurisconsulte Antistius Labéon n'a pas craint de montrer plusieurs fois une opposition ouverte aux volontés du prince; il affiche ses opinions avec une franchise qui a toujours été sans danger, mais qui l'a empêché de parvenir à toutes les dignités auxquelles son mérite lui donnait des droits.

Quelques années avant sa mort, Mécène ne jouissait plus du même degré de faveur, mais il continuait d'être toujours l'ami et le confident d'Auguste. Étant allé dans ses jardins pour le remercier d'avoir appuyé auprès de l'empereur les prétentions de mon fils au consulat, je fus surpris de le trouver dans une discussion très-vive avec Labéon. « Je suis charmé de te voir si à propos, s'écrie Mécène en m'apercevant; c'est à ton impartialité connue que nous avons recours. Ta longue expérience t'a fait connaître mieux qu'à tout autre,

combien notre ancienne république avait besoin de réforme; et néanmoins Labéon prétend que les Romains ne doivent aucune reconnaissance à Auguste pour l'avoir si heureusement opérée ».

« Pourquoi lui en devraient-ils, dit aussitôt ce jurisconsulte, s'il n'a rien fait pour eux, et si ses bienfaits prétendus se rapportent tous à l'affermissement de son autorité? Puis-je oublier les flots de sang que son élévation a coûté aux Romains, et combien ont été désastreuses les guerres civiles qui l'ont conduit à la puissance suprême? Après avoir abattu ses rivaux, comprimé l'énergie républicaine, et su tourner à son seul avantage les prodiges produits par les vertus et la valeur de nos ancêtres, c'est uniquement pour jouir en paix de sa proie, qu'il a rendu le repos au monde, et formé les établissemens dont tu vantes l'utilité ».

Mécène. « Qu'importe le motif qui a dicté ses loix et dirigé ses opérations? pour mériter nos éloges, il suffit qu'elles contribuent à la félicité publique. Les Romains sont-ils aujourd'hui plus heureux qu'ils ne l'étaient, je ne dirai pas avant son administration, ce serait me donner trop d'avantage, mais même dans les périodes les plus florissantes de la république? voilà ce qu'il faut examiner ».

« Est-ce être heureux que de vivre avilis, interrompit brusquement Labéon »?

Mécène. « Les désordres de la licence avilissent

bien plus un peuple que l'obéissance à l'autorité d'un seul. D'ailleurs, bien loin qu'on doive se plaindre qu'Auguste ait privé les différens ordres de l'État de leurs prérogatives, n'est-ce pas lui qui leur a rendu une partie de leur ancienne dignité? Et si lui même jouit de prérogatives étendues, c'est aux suffrages du sénat et du peuple qu'il les doit toutes ».

Labéon. « Il n'est que trop vrai; nous courons nous-mêmes au-devant du joug, et il n'est point d'année que nous n'augmentions son autorité aux dépens de la nôtre. C'est peut-être le reproche le plus grave que j'ai à lui adresser, et je lui pardonnerais plutôt une tyrannie ouverte, que de faire concourir ainsi notre volonté à la servitude qu'il nous impose ».

« Le langage que tu tiens, dit en souriant Mécène, ne se ressent pas trop encore de cette servitude ».

Labéon. « On commence à s'étonner de la liberté de mes discours, c'est une preuve que nous n'avons plus long-temps à jouir du droit d'exprimer ouvertement notre pensée. Avant peu, la tyrannie se dépouillera des dehors bienfaisans dont elle s'est masquée d'abord, et montrera toute la férocité qui lui est naturelle ».

Pollion. « Si vous voulez que cette discussion produise quelques résultats, il faut la ramener sous

des points de vue plus précis. Pour bien juger Auguste, examinons de quelle manière son autorité s'est établie, et quel usage il en a fait envers le sénat, envers les grands, envers le peuple; envers les provinces et envers les soldats; voyons quel a été son système de finances, et quel ordre il a établi dans l'administration de la justice ».

Mécène. « Oui, entrons dans le détail des diverses parties du gouvernement, et si je prouve qu'il n'a jamais été mieux dirigé vers le bonheur et vers la gloire de l'empire, comment ne pas avouer que la plupart des honneurs qui lui ont été accordés, sont moins dus à la flatterie qu'à la reconnaissance?

» Sa conduite a prouvé que c'est aux circonstances seules qu'il faut imputer les malheurs du triumvirat. A peine la victoire eut-elle fait disparaître ses rivaux, qu'il sentit le besoin de légitimer son pouvoir en le faisant servir au bonheur public. Tous ses soins furent employés à fermer les plaies des guerres civiles; il rétablit l'ordre dans les finances et en confia la direction à deux préteurs; il consola par ses bienfaits les familles illustres dont la fortune s'était évanouie au milieu des troubles de l'Etat; enfin il annulla lui-même les décrets rendus par lui ou par ses collégues, depuis la formation du triumvirat.

» On a vu quelquefois le malheur corriger des

souverains, mais jamais la prospérité; c'est le premier exemple qu'un homme tout puissant n'ait point rougi d'avouer ses torts, et qu'il ait employé à les réparer, les faveurs dont le comblait la fortune. Personne n'a donc mieux mérité qu'Octavien le titre d'Auguste, qui lui fut alors déféré par le sénat, et que depuis on a fait porter en son honneur au huitième mois de l'année.

» Avec quelle magnanimité en effet ne l'avait-on pas vu se présenter au sénat, pour y déclarer qu'il abdiquait l'autorité suprême? Les sénateurs dans leur premier étonnement se livrèrent à la joie de recouvrer la liberté; mais la réflexion leur fit bientôt apercevoir qu'elle serait un présent funeste, si la main qui dirigeait, depuis un si grand nombre d'années, l'administration publique, l'abandonnait tout à coup aux orages des factions; ils le conjurèrent donc par une acclamation générale, de conserver un pouvoir si nécessaire au repos de l'Etat. Il y consentit, mais à condition qu'il le partagerait avec le sénat; en effet, peu de jours après, il lui céda le gouvernement des provinces les plus paisibles, tandis qu'il se chargeait lui-même de toutes celles qui étaient exposées au ravage de la guerre. Les principaux honneurs et le titre de proconsul, ont été réservés aux gouverneurs nommés par le sénat; l'empereur donne à ses lieutenans le titre modeste de propréteurs ».

« Malgré cette cession apparente, interrompit Labéon, toutes les légions en continuent-elles moins d'être sous ses ordres immédiats? Quoique ses lieutenans soient privés d'une vaine décoration, ils jouissent d'un pouvoir plus réel : eux seuls ont des armées dans leurs provinces et peuvent se distinguer par leurs exploits. Il est vrai que la constitution qu'il a établie lui en attribue tout l'honneur, et que sans combattre, c'est le prince aujourd'hui qui remporte toutes les victoires ».

Pollion. « D'après les principes de la discipline militaire, parmi les Romains, les exploits des lieutenans, n'ont-ils pas toujours appartenus au général sous les auspices duquel ils combattent? Dans l'ancienne république, on a vu de même attribuer la victoire de Cassius sur les Parthes, à Bibulus qui n'avait pas même encore vu l'armée. A présent que le prince est notre seul général, le triomphe ne peut plus subsister que pour lui seul ».

Mécène. « Dans quel siècle pourtant a-t-on vu les triomphes plus multipliés? Lorsqu'il a cru cet honneur incompatible avec son autorité, il a imaginé le premier, de faire accorder les ornemens du triomphe aux généraux qu'il voulait récompenser, conciliant par ce moyen les droits de son rang, avec les distinctions que mérite la vertu guerrière ».

Labéon. « Le titre d'empereur n'était anciennement qu'un honneur passager que l'on déposait après le triomphe, et qui permettait pendant cette cérémonie de paraître en armes au milieu du forum; César se l'était fait déférer pour lui et pour sa postérité : Octavien, regardant ce privilége comme une partie précieuse de son héritage, n'a pas manqué de s'en décorer. Qu'un empereur jouisse de l'autorité militaire au sein de Rome, c'est ce que, autrefois, la reconnaissance nationale ne croyait compatible que pendant un seul jour avec la dignité de la république; mais comment supporter un empereur perpétuel »?

Mécène. « Cette perpétuité n'était point dans ses vœux, et tu n'ignores pas qu'après la défaite d'Antoine, la faiblesse de sa santé et la satiété du pouvoir, lui firent naître le désir de rentrer dans une condition privée. Agrippa appuyait fortement sa résolution, mais je lui prouvai que sa gloire aussi bien que l'intérêt public, exigeaient qu'il retînt les rênes du gouvernement ».

Labéon. « C'est justement à cette époque qu'il fit doubler la paye de ses cohortes prétoriennes, afin qu'elles fussent plus intéressées à veiller à sa sûreté, tant son intention d'abdiquer était sincère.

» Il a également employé les manœuvres les plus adroites pour se faire déférer la puissance

tribunitienne, qui lui accorde les priviléges de tribun sans l'obliger à en prendre le titre; par ce moyen sa personne est devenue inviolable, et il est investi du droit d'opposition sur tous les actes des autres autorités ».

Mécène. « Tu ne dois pas oublier que le sénat la lui avait offerte plusieurs fois, et ce n'est que sous son onzième consulat qu'il a consenti à l'accepter. Il venait d'abdiquer la dignité consulaire sur le mont Albain, afin de prévenir les oppositions que des flatteurs n'auraient pas manqué de faire à cet acte. Et qui choisit-il pour l'exercer à sa place? Sestius, ancien ami de Brutus, et qu'on savait conserver avec respect dans sa maison, les images de ce héros des républicains. Le sénat crut alors, en lui faisant accepter l'autorité tribunitienne, donner à l'État un nouveau gage de la durée de son bonheur.

» Ce qui arriva peu de temps après, me semble un preuve irrécusable que sa modération n'est point feinte. Les fléaux s'étaient multipliés; aux maladies épidémiques avaient succédé la peste et la famine; le Tibre s'était débordé; les orages et le tonnerre tenaient toute la ville en alarmes; un coup de foudre avait brisé la pique que la statue d'Auguste tenait dans sa main. Le peuple s'imagine alors que le courroux des dieux vient de ce qu'Auguste ne jouit d'aucune charge publique, et

il demande à grands cris qu'il soit nommé dictateur : le sénat hésite, mais les clameurs furieuses des citoyens lui arrachent le décret; ils courent alors au palais avec vingt-quatre licteurs. Auguste se présente à eux, et leur répond en vain que la dictature est abolie pour jamais : voyant qu'on refuse de l'entendre, il se jette à genoux, découvre sa poitrine, et proteste qu'il préfère la mort à cette odieuse dignité. Le peuple se rend enfin, mais à condition qu'il acceptera la surintendance des vivres, avec toutes les prérogatives qui y avaient été attachées, lorsqu'elle était entre les mains de Pompée.

» Il parcourut presque toutes les provinces de l'empire, et réforma les divers abus qui nuisaient à leur prospérité. Afin de rendre plus utile le séjour qu'il fit pendant quatre ans hors de l'Italie, le sénat le fit jouir d'une autorité supérieure à celle des proconsuls dans leurs gouvernemens mêmes.

» Un nouveau décret lui déféra, quelque temps après, le droit de faire et de corriger les loix qui, en conséquence, devaient porter à l'avenir le nom d'augustes, et dont tous les sénateurs seraient obligés de jurer l'observation; mais l'empereur le rejeta, pensant très-bien que sa seule volonté ne donnerait pas assez de majesté aux loix, et que rien ne peut être plus nuisible à l'ordre public

qu'une trop grande facilité de les détruire et de les changer.

» Pendant son absence, Rome vit le consul Sentius déployer dans ses fonctions une vigueur digne des plus beaux temps de la république ; il dévoila les fraudes des publicains, punit leurs vexations, et soutint avec une égale fermeté les droits du peuple et ceux du trésor public. Lorsqu'il eut convoqué les comices pour les élections, afin de rendre le peuple plus attentif sur ses choix, il lui déclara qu'il n'admettrait parmi les candidats à la questure, que ceux qui lui en paraîtraient dignes. Néanmoins Egnatius Rufus, qui avait usurpé la faveur populaire par des moyens séditieux, fut reçu parmi les candidats, malgré le consul ; mais Sentius jura que si ce factieux réunissait la majorité des suffrages, il annullerait son élection, en ne la déclarant point. Oui, Labéon, telle serait encore l'autorité de nos magistrats, s'ils avaient, pour la faire valoir, les vertus de Sentius.

» Auguste, il est vrai, convoque extraordinairement le sénat toutes les fois qu'il le juge nécessaire ; mais lorsqu'il s'y rend et qu'il y parle, c'est comme sénateur. Le consul ordinaire y préside, et demande l'avis du prince de la même manière que celui des autres ; c'est au nom du sénat seul que les décrets se rédigent. Si Auguste a le droit d'interrompre la délibération et de pren-

dre la parole quand il le juge à propos, les tribuns en jouissent comme lui, et peuvent même user de leur droit d'opposition contre les décrets qu'il propose. Dans la crainte de nuire à la liberté des suffrages, il s'abstient souvent de dire son avis le premier : lors même qu'il a énoncé sa manière de penser, ne voit-on pas assez souvent appuyer avec vigueur des opinions contraires à la sienne? et alors c'est la majorité des suffrages seule qui décide entre elles. Nous avons donc raison de croire que nous sommes libres encore, et l'empereur a raison de le répéter ».

Labeon. « Où donc puis-je retrouver quelques vestiges de la liberté publique? Si notre sénat avait encore quelque ressemblance avec cet ancien conseil de rois qui donnait des loix à toutes les nations, Auguste aurait-il par un édit, défendu à ses membres de sortir de l'Italie sans sa permission? Mais avili par les désordres des guerres civiles, il l'a peut-être été davantage encore par la manière illégale dont il a été réformé ».

Mécène. « Quel est le citoyen qui ne sentit la nécessité de cette réforme? Pendant nos longues dissentions, les places dans le sénat avaient été le prix de l'intrigue, de l'audace, souvent même d'un crime heureux ; on y avait inscrit, non-seulement des étrangers, des soldats, des affranchis, mais même des esclaves ; on comptait alors plus

de mille sénateurs : ce nombre beaucoup trop grand, jetait le trouble dans les délibérations du premier corps de l'Etat ; mais rien ne lui nuisait plus que le mépris et l'indignation qu'inspiraient les mœurs honteuses de quelques-uns de ses membres, et l'incapacité reconnue de plusieurs autres.

» Comment épurer un corps aussi redoutable, sans exciter une fermentation dangereuse ? Combien de fois j'ai partagé ses craintes et ses inquiétudes à cet égard ! Que de plans furent adoptés et rejetés successivement ! Après s'être fait élire préfet des mœurs, il prit Agrippa pour son collégue, et il se contenta d'inviter les sénateurs qui se sentiraient au-dessous de cette dignité, à l'abdiquer. Cinquante d'entre eux offrirent aussitôt leur démission, et quelques jours après quarante autres cédèrent à des invitations plus directes ; il leur conserva néanmoins les honneurs attachés au rang auquel ils venaient de renoncer. Il se fit ensuite nommer prince du sénat par Agrippa, et il n'osa pour lors étendre plus loin cette réforme qu'il ne reprit que douze ans après : telles avaient été alors ses craintes, qu'il ne venait au sénat qu'avec une cuirasse sous sa toge, et entouré de sénateurs devoués à ses intérêts.

» Espérant par un mode nouveau éluder les difficultés qui l'avaient empêché de compléter cette

opération, il choisit trente sénateurs les plus distingués, afin de partager avec lui ces fonctions délicates; et tu fus de leur nombre, mon cher Labéon : chacun de vous devait nommer cinq sénateurs, ce qui faisait cent quatre-vingt que le sort ensuite réduirait à trente. La même opération devait être successivement répétée, jusqu'à ce que l'on eût atteint le nombre de six cents, auquel il prétendait fixer le sénat; mais quelle fut sa surprise lorsqu'il vit son attente trompée par des fraudes, des oppositions et des nominations odieuses! Il conserva néanmoins les élections déjà faites, mais il se reposa sur lui seul du soin de les compléter ».

Labéon. « Si nos choix furent quelquefois contraires à ses désirs, ce n'est pas une preuve qu'ils fussent désavoués par la raison et par la justice. Lorsqu'il me demanda pourquoi j'avais mis l'ancien triumvir Lépide à la tête des cinq sénateurs que je devais nommer, et si je n'en connaissais pas de plus digne, je lui répondis que chacun avait son opinion, et que celui que l'on laissait jouir de la première dignité sacrée, ne pouvait pas être jugé indigne d'entrer au sénat.

» Je ne vous le cache pas, j'ai voulu venger ainsi Lépide de la conduite qu'Auguste a tenue envers lui. Pourquoi le rappeler de ses maisons de campagne où l'infortuné triumvir n'implorait que l'ou-

bli, et l'obliger à paraître, d'une manière ignominieuse, dans les assemblées publiques? De quel droit lui assignait-il la dernière place parmi les consulaires, quoiqu'il n'y ait jamais eu de distinction au sénat entre ceux qui ont joui de la même dignité? C'est cette même indépendance de caractère qui me fit m'écrier, lorsqu'on proposa de nommer des sénateurs pour veiller tour à tour à la garde du prince : *Je suis sujet à dormir, et je remplirai mal de pareilles fonctions.*

» Quoique les autres choix n'ayent dépendu que de lui, n'a-t-il pas été forcé de les corriger? On vit un des exclus faire au sénat le récit de ses exploits militaires, et déchirer sa tunique pour offrir la preuve dans ses honorables blessures. Un sénateur conservé vint ensuite le conjurer de lui donner l'exclusion plutôt qu'à son père. Enfin la vivacité et la justice des réclamations qui lui étaient adressées, le forcèrent de revenir sur sa propre opération. Afin de rendre les plaintes moins amères, il permit à presque tous ceux qu'il avait privés de leur dignité, d'en conserver la décoration dans les fêtes publiques, et même de briguer auprès du peuple les charges auxquelles est attaché le droit de siéger au sénat; mais afin d'écarter ceux dont la présence lui paraissait dangereuse, il les fit accuser d'embuches secrètes contre lui et contre Agrippa, et d'après cette accu-

sation vraie ou fausse, ils furent condamnés à l'exil ».

Mécène. « Tel a été, dans tous les temps, l'effet de la malignité naturelle aux hommes, envers ceux que leur élévation expose à l'envie générale; leurs ennemis ne peuvent être condamnés que l'on ne suppose aussitôt que l'arrêt a été dicté par la haine plutôt que par la justice. Il faut qu'un souverain soit assassiné, pour que l'on ne conserve aucun doute sur la réalité des conjurations tramées contre lui ».

Labéon. « Ce n'est point par quelques traits particuliers, c'est par l'ensemble de sa conduite, que je juge la politique d'Auguste. Puis-je la méconnaître dans la manière dont il s'y est pris pour avilir les principales dignités de l'État? Il feint de nous rendre la censure, et à qui confie-t-il cette magistrature austère qu'il veut relever? A Plancus et à Paulus, l'un trop faible pour l'exercer, l'autre trop vicieux pour l'oser, et ne pouvant reprocher aux autres, aucun genre de corruption dont il ne fût coupable lui-même. Cet essai rendu à dessein infructueux, vient d'anéantir pour jamais une magistrature qui avait été pendant plusieurs siècles le plus solide appui de la vertu romaine.

»Que dirai-je du consulat dont on a augmenté, il est vrai, les décorations extérieures, mais dont on a restreint l'exercice à quelques mois. On dis-

tingue aujourd'hui les consuls ordinaires qui donnent leurs noms à l'année, des consuls subrogés qui leur succèdent, mais avec bien moins de considération, et dont la magistrature est presque ignorée dans les provinces.

» C'est afin d'affaiblir l'autorité des préteurs qu'on en a augmenté le nombre; les tribuns du peuple ont à peine retenu quelque ombre de ce pouvoir si long-temps redoutable au premier ordre de l'État. Les édiles seuls ont conservé toute l'étendue de leur juridiction, mais cette dignité trouve avec peine des candidats, depuis que les dépenses qu'elle entraîne, ne concilient plus qu'une bienveillance impuissante. Toutes les charges nouvelles qu'Auguste vient d'établir, n'ont d'autre but que de mettre les diverses parties de l'État sous une dépendance plus immédiate.

» Croit-il que l'on n'ait point senti quelle était son espérance, lorsque dans son voyage en Sicile, Rome fut abandonnée aux mouvemens tumultueux des élections? Les brigues et les violences multipliées de Lépidus et de Silvanus, pour s'élever au consulat, servirent merveilleusement alors le dessein qu'il avait de dégoûter les Romains de l'autorité populaire; c'est en employant de pareilles manœuvres, qu'il a successivement dépouillé le peuple et le sénat de toutes leurs prérogatives ».

Mécène.

Mécène. « Tu lui fais un crime de ce qui fera peut-être sa gloire aux yeux de la postérité. L'ancienne constitution était fondée sur des mœurs qui ne sont plus les nôtres : on peut l'admirer, la regretter même, mais il faut avouer que son rétablissement était impossible. Les préjugés des Romains repoussaient le gouvernement monarchique, qui seul pouvait rendre la tranquillité à l'empire ; Auguste a su les y accoutumer par degrés, et en respectant des formes auxquelles on tenait plus qu'à la liberté même. La dignité de prince qui n'avait offert jusqu'alors qu'un titre honorifique, est maintenant relevée au dessus de toutes les autres magistratures. L'empereur, par une distinction très-juste, a dit de lui-même qu'il était le maître de ses esclaves, le général des soldats, et le prince des autres citoyens. Aucun magistrat, ajouta-t-il dans une autre occasion, n'a le droit de punir, malgré les loix ; moi seul j'ai celui de pardonner, lorsqu'elles punissent. Ce que je viens de dire, prouve assez combien cette principauté diffère du pouvoir absolu ; personne ne doit donc plus chérir le prince que ceux qui haïssent un maître.

» Le consulat, quoiqu'affaibli, en paraît-il moins encore la première dignité de l'État, et ne semble-t-il pas honorer le prince lui-même, lorsqu'il en est décoré ? En partageant le temps de son exer-

cice, on a rendu moins vives et moins dangereuses les brigues de ceux qui y prétendent. Quand les charges qu'Auguste a créées, ne serviraient qu'à occuper une ambition qui, faute d'aliment, aurait pu devenir nuisible, n'en est-ce point assez pour applaudir à leur établissement?

» Le préfet de la ville n'existait anciennement que pendant la durée des féries latines; cette charge me fut confiée dans des circonstances extrêmement critiques, et fut depuis, exercée momentanément par Agrippa. L'utilité dont elle fut alors au repos de l'Italie, fit naître à Auguste le dessein de la rendre perpétuelle, et de lui attribuer les parties les plus secrètes et les plus épineuses de la police. Le choix qu'il fit alors de Messala pour l'exercer, dut persuader aux citoyens, que l'on voulait moins gêner qu'assurer leur liberté; mais le nouveau préfet, trouvant cette autorité nouvelle incompatible avec ses principes républicains, l'abdiqua au bout de quelques jours. Statilius Taurus à qui elle fut alors confiée, n'a cessé de déployer dans ses fonctions, une fermeté et une vigilance qui ont fait de la capitale le séjour de la plus entière sécurité.

» On avait vu de tout temps la république, donner aux citoyens les plus distingués la commission momentanée de veiller à la réparation des grands chemins, à l'érection d'un temple ou d'un autre

monument. Auguste, suivant les mêmes principes avec un esprit plus éclairé, a établi des charges de curateurs des travaux publics, de l'annone, des grands chemins, du Tibre, et même des cloaques : ce qu'admirera peut-être la postérité, des Romains opulens, des ex-préteurs, des consulaires s'honorent de pareils emplois, tant l'utilité publique ennoblit à nos yeux tout ce qui la concerne. De telles institutions honorent trop les Romains pour ne pas honorer aussi celui qui les a perfectionnées.

» Afin de donner une nouvelle émulation aux talens des magistrats et des généraux, il a fait relever les statues de tous ceux qui se sont illustrés par des services éclatans envers l'État. On distingue parmi elles les images de Pompée dont les descendans continuent de porter le nom de grand. Les Torquatus et les Cincinnatus se font remarquer encore, les uns par leur collier, les autres par leurs cheveux bouclés. Ses bienfaits se sont répandus sur les familles illustres qui étaient tombées dans l'indigence; car quelle dérision ne serait-ce pas que de prodiguer des honneurs et des statues aux grands hommes dont nous chérissons la mémoire, si l'on négligeait de les honorer dans leurs enfans qui sont leurs images vivantes. Persuadé que les grands noms auxquels le respect public est attaché, contribuent à la majesté du

sénat, Auguste n'a rien oublié pour les y faire reparaître avec honneur. Plusieurs citoyens illustres dédaignèrent d'entrer dans un corps, où ils ne pouvaient plus espérer qu'une influence subordonnée; et comme ils alléguaient différentes causes de refus, il voulut examiner lui-même si elles étaient légitimes. Aucune recherche ne fut faite à l'égard de ceux qui avaient plus de trente-cinq ans, mais il força les autres, d'entrer dans le sénat, aussitôt qu'ils avaient l'âge sénatorial. Désirant corriger les désordres qui régnaient dans le premier ordre de la république, il obligea les nobles Romains de lui rendre compte de leur manière de vivre, de l'état de leur fortune, et des causes qui l'auraient diminuée.

» Les malheurs des guerres civiles avaient fait tomber le cens sénatorial à quatre cent mille sesterces; mais sachant combien l'éclat des richesses ajoute à la considération qu'inspirent les hautes dignités, il le rétablit à huit cents, aussitôt qu'il se vit le chef paisible de l'empire, et il a fini par l'élever à douze cent mille sesterces.

» Respectant d'ailleurs lui-même ce qu'il veut faire respecter, il traite non-seulement le corps du sénat, mais chacun de ses membres avec les plus grands égards. Il a réduit les assemblées ordinaires à deux par mois, et afin de ne laisser aucun prétexte d'absence, toute autre affaire est

alors suspendue pour ceux qui y sont convoqués. Il a fixé le nombre des votans nécessaire à la validité d'un sénatus-consulte, d'après l'importance des délibérations. S'il en est qui s'absentent, sans cause légitime, pour que l'on n'espère pas se sauver de l'amende établie à la faveur du grand nombre des coupables, il a ordonné que les délinquans tireraient au sort, et que la cinquième partie d'entre eux payerait l'amende. C'est devant le sénat que continuent de se traiter tout ce qui concerne les intérêts de la république, et même les causes relatives aux particuliers, quand elles sont d'une extrême importance. Il s'est formé, il est vrai, un conseil de cinquante sénateurs, qui est changé tous les six mois, et où sont portées toutes les affaires urgentes; mais lorsqu'elles sont d'un grand intérêt, la décision de ce conseil n'est que provisoire, et n'empêche pas qu'elles ne soient soumises au sénat. Espérant augmenter la gravité de ses délibérations par un appareil religieux, il a ordonné qu'en entrant, et avant de le saluer lui-même, chacun adresserait une prière au dieu dans le temple duquel se tient l'assemblée, et jetterait de l'encens sur son autel.

» Quand les consuls vont prendre possession de leur dignité, il ne manque jamais de leur faire cortége à pied; et si lui-même s'est fait nommer à cette magistrature, il jure, comme les autres, de

ne rien faire qui puisse nuire à qui que ce soit. Le jour où il doit l'abdiquer, il se rend à la tribune aux harangues pour y faire le serment ordinaire, qu'il n'a point agi contre les loix. La toge ou la chlamyde de pourpre est la seule marque du rang qu'il tient dans l'État ; on porte devant lui le feu comme devant les principaux magistrats, et il est précédé par douze faisceaux couronnés de lauriers (1). Ses nombreux esclaves sont retenus dans un ordre sévère, et quelques affranchis sans influence occupent les principaux emplois de sa maison ».

Labéon. « Mais comment ne pas voir que ces affranchis qui sont sans cesse en relation avec lui, qui écrivent sous sa dictée des lettres et des rapports concernant les affaires les plus délicates, et à la fidélité desquels il est si souvent obligé de se confier, doivent jouir tôt ou tard du plus grand crédit ? Déjà ils font l'essai de leur autorité dans les provinces qu'ils tyrannissent sous le titre de procurateurs. Qui a pu oublier la conduite de ce Licinius qui, chargé dans les Gaules des intérêts

(1) Lucilla, veuve de Vérus, conserva, dit Hérodien, les honneurs d'impératrice, même après son mariage avec un simple sénateur. Au théâtre elle était assise sur un trône, et dans les rues on portait un foyer allumé devant elle.

du prince, n'avait négligé aucun moyen d'extorsion, et avait poussé l'impudence jusqu'à ajouter deux mois à l'année, à cause des nouvelles dénominations de juillet et d'août. Lorsque Auguste arriva dans cette province, les cris des habitans sollicitaient une prompte vengeance ; sa propre indignation semblait la promettre, mais craignant de mettre au jour l'indignité de son choix, en traduisant cet odieux procurateur devant les tribunaux, il se contenta de le destituer. Le bruit s'est alors répandu que sa colère s'était apaisée, lorsque son ministre lui eut montré les monceaux d'or qu'il n'avait, disait-il, ravis aux Gaulois qu'à dessein de diminuer leur puissance, et de les faire servir aux besoins de son maître. Combien n'est-il pas honteux pour l'Etat, que des mains aussi viles ayent quelque part à sa direction » !

Mécène. « C'est moins Auguste qu'il faut accuser de pareils choix, que les préjugés des Romains qui ne lui en permettent point d'autres. Quel est le citoyen d'une naissance distinguée, qui voudrait exercer auprès du prince un emploi domestique, même le plus important? Il est donc obligé de prendre parmi ses affranchis, des secrétaires dans les deux langues, des receveurs du fisc, des introducteurs auprès de sa personne, des chargés des requêtes ; mais puisque l'influence attachée à ces emplois commence à être un objet

d'envie, on ne tardera point sans doute à voir des citoyens de tous les rangs ne plus rougir de les occuper (1).

» Quant aux soupçons outrageans qu'a fait naître l'indulgence d'Auguste envers Licinius, rien ne les réfute mieux que sa conduite envers le peuple romain. Aurait-il voulu accumuler des trésors par des voies odieuses, lui qui a répandu avec tant de générosité les richesses immenses qu'il devait à la victoire » ?

Labéon. « C'est prouver uniquement qu'il a été plus ambitieux qu'avide; il en a fait, en quelque sorte, le prix de la liberté publique, et ses prétendues libéralités n'ont été qu'une suite du plan qu'il s'est formé d'avilir les comices ».

Mécène. « Les assemblées du peuple se sont avilies par la force même des choses. Peut-on supposer une réunion de quatre millions de citoyens délibérant avec dignité sur les intérêts d'un aussi vaste empire ? Auguste a inventé une manière de donner les suffrages, qui, employée plutôt,

(1) Les officiers intérieurs de la maison impériale, parvinrent, sous Claude, à la puissance absolue; ils eurent dans la suite plus ou moins d'influence, selon le caractère des empereurs, mais on ne compte parmi eux aucun Romain distingué, jusqu'à la révolution que fit Constantin dans la constitution de l'État.

aurait prévenu les troubles des élections, et peut-être la ruine de la république. D'après l'ordre qu'il a établi, les colonies et les municipes envoient maintenant à Rome leurs votes cachetés sur la nomination des magistrats qui doivent être choisis par les comices; ce moyen, ce me semble, était le seul qui pût rendre les assemblées populaires moins tumultueuses, sans nuire à leurs droits.

» Vous savez au reste que personne n'a moins prodigué que lui le titre de citoyen. Il y a quelques jours, Livie lui demandant le droit de cité pour un habitant de la Gaule, il lui répondit que ce droit s'avilirait, en le rendant trop commun, et il se contenta d'accorder à son protégé l'exemption des tributs. Comme il n'en restait pas moins impossible de soumettre les intérêts de l'Etat aux délibérations de pareils comices, comment ne pas admirer la prudence qui leur laisse un pouvoir apparent, propre à satisfaire l'orgueil du peuple, sans compromettre le salut de l'empire? Lorsqu'il expose ses volontés aux citoyens, c'est toujours avec des déférences qui les flattent, et s'il recommande un candidat à leurs suffrages pour quelque magistrature, fût-il même son parent, il a toujours soin d'ajouter : *pourvu qu'il en soit digne.*

» Il les a dédommagé des droits qu'ils ont

perdus, par les jouissances qu'il leur a procurées. A quelle somme énorme ne s'élèvent point les frais des spectacles et des fêtes qu'il a donnés, les présens qu'il a fait aux magistrats pour les aider dans la célébration de leurs jeux, et surtout les distributions de différente espèce qui ont fait éclater en sa faveur la reconnaissance du peuple? Ce n'est pas qu'il n'en ait senti les inconvéniens; je le vis même, un jour, résolu de les abolir, mais il craignit ensuite d'exposer son gouvernement aux agitations que ne pouvait manquer d'exciter une semblable réforme; il savait d'ailleurs combien le peuple est attaché à des largesses dont l'habitude lui a fait une espèce de droit, et que le seul espoir de les voir rétablies produirait sur le champ une sédition. Il prit le parti peut-être plus sage de réduire le nombre de ceux qui étaient nourris aux dépens de l'Etat, et de le fixer à deux cent mille.

» Par suite des désordres occasionnés par les guerres civiles, les vols et les assassinats s'étaient multipliés; les voyageurs étaient enlevés et renfermés dans d'affreuses prisons; le besoin de se défendre empêchait qu'on ne se mît en route qu'avec une escorte bien armée, prétexte dont les brigands eux-mêmes couvraient leurs expéditions mal-faisantes. C'est à leur répression que ses premiers soins ont été employés; les souter-

rains qui leur servaient de repaires ont été fouillés; des gardes ont été dispersés sur les grands chemins; à toutes les heures de la nuit, des patrouilles ont parcouru les différens quartiers de la ville : c'est ainsi que par sa vigilance il est parvenu à rétablir la sûreté publique. Tel est l'ordre que nous voyons régner aujourd'hui, que le moindre citoyen ne saurait être insulté impunément, genre de liberté qui vaut bien peut-être celle que nous avons perdue.

» Son administration n'a pas été moins favorable à nos provinces; l'autorité jusqu'alors arbitraire de leurs gouverneurs, a été contenue dans de justes bornes. Au lieu de faire des loix contre les concussions, il les a contenues par la sagesse de ses mesures, bien persuadé que, quelque lourd que puisse être le fardeau des taxes, celui des vexations l'est toujours davantage. Il vient d'assigner à ses lieutenans aussi bien qu'aux proconsuls, des traitemens proportionnés à l'importance de leurs provinces; toutes sont gouvernées par des sénateurs, à l'exception de l'Egypte qui est régie par un chevalier, avec le titre de préfet. Celles qui dépendent du sénat ont à leur tête des proconsuls, avec toutes les décorations extérieures attachées à ce titre; ils sont chaque année désignés par le sort, et sont pris parmi ceux qui ont exercé les premières dignités.

» Ceux qui commandent dans les provinces impériales, sont réduits au titre de propréteurs; mais eux seuls peuvent se revêtir de l'habit militaire, conduire les légions et porter l'épée, marque de leurs autorité sur les soldats; ils conservent leur fonctions, aussi long-temps que l'empereur le juge convenable.

» Les uns et les autres ne peuvent, sans se rendre coupables, faire aucune levée, ni exiger aucun tribut, qu'ils n'y soient autorisés par les décrets du sénat ou du prince; ils doivent quitter leur province, aussitôt que leur successeur est arrivé, et se rendre à Rome, trois mois au plus tard après qu'ils ont cessé leurs fonctions. Dans toutes les provinces, Auguste a sous ses ordres immédiats, des procurateurs qui ne paraissent veiller qu'aux intérêts du fisc, et qui l'avertissent de tout ce qui se passe de contraire au bien public ».

Labéon. « Je regarde cette institution comme un moyen adroit d'atténuer le pouvoir des proconsuls. Voulant que les procurateurs fussent dans son entière dépendance, il les a pris parmi les chevaliers ou parmi ses affranchis; aucun sénateur ne peut occuper cet emploi sans abdiquer sa dignité. Comment ces nouveaux officiers qui jouissent de toute la confiance du prince, ne s'en serviraient-ils pas pour faire valoir leur autorité aux dépens de celle des gouverneurs »?

Mécène. « Les bornes qu'Auguste y a mises empêchent d'en craindre l'abus ; dans les provinces du sénat, ils sont chargés uniquement de surveiller les droits du fisc, et, s'ils sont coupables de quelques vexations, ils peuvent être traduits devant les tribunaux ordinaires, comme de simples particuliers. La recette des contributions continue d'être versée entre les mains des questeurs ; ce sont les procurateurs qui remplissent les fonctions questoriales, dans les contrées régies par des propréteurs, et qui y recueillent tous les deniers publics, comme faisant partie du fisc (1).

» Afin que les concussions fussent plus faciles à reconnaître, Auguste a supprimé tous les tributs et tous les péages extraordinaires que les proconsuls et les propréteurs avaient mis sur les provinces ; des impôts fixes ont été établis sur les personnes et sur les biens, et l'empire entier a été soumis à un dénombrement général, pour que l'on en pût faire la répartition avec plus d'équité. Ce qui prouve combien cette révolution a été heureuse pour les provinces, c'est qu'il n'en est aucune qui ne préfère être sous la dépen-

(1) Tibère dit, dans Tacite, qu'il n'a donné à ses procurateurs, d'autorité que sur ses esclaves et sur ses biens particuliers ; qu'il leur a défendu de se servir de soldats, et de toucher à l'autorité du gouverneur.

dance de l'empereur que sous celle du sénat.

» Combien de loix Auguste n'a-t-il pas faites pour affermir l'ordre public? Convaincu que la stabilité des propriétés en est la base principale, il n'y a point de mesures qu'il n'ait prises pour réprimer ce luxe excessif qui est le plus grand ennemi des fortunes particulières (1). Ayant été instruit que des chevaliers empruntaient de l'argent pour le prêter à un intérêt plus fort, il blâma publiquement cette manœuvre usuraire. Ses loix contre l'adultère, sont d'une sévérité que réclamait depuis long-temps l'intérêt des mœurs. Il a étendu les priviléges des gens mariés, et surtout de ceux qui avaient des enfans; ces derniers peuvent seuls recevoir toute espèce de legs, tandis que les célibataires n'en obtiennent qu'à des conditions onéreuses. Le père de trois enfans est exempt de toute imposition et de toute charge publique; les *Latins* qui ont quatre enfans, et

(1) Auguste avait réglé la plus forte dépense des jours ordinaires à deux cents sesterces, celle des jours de fêtes à trois cents, la plus forte dépense du jour de noce et du lendemain à deux mille. On trouve dans quelques éditions d'Aulu-Gelle *H. S. millies*, ce qui ferait plus de vingt millions de francs; les erreurs de ce genre sont si multipliées, qu'il est difficile de compter sur les évaluations que nous ont laissées même les auteurs les plus authentiques.

les provinciaux qui en ont cinq, jouissent des mêmes priviléges.

» Auguste avait proposé contre les célibataires une loi bien plus rigoureuse, mais elle excita des réclamations si vives, qu'il fut obligé d'en modérer plusieurs articles ; ce qui n'empêcha point les chevaliers de lui demander avec chaleur qu'elle fût entièrement abolie. Un grand nombre de sénateurs se joignirent à eux, et pour justifier leur célibat, ils alléguèrent le malheur des pères et des maris. *Les loix que j'ai établies*, leur répondit-il, *suffisent pour remédier aux désordres éclatans, et c'est à votre prudence à pourvoir au reste.* Comme on insistait, il ajouta que les Romains n'avaient qu'à donner à leurs épouses les mêmes leçons qu'il donnait à la sienne. Les sénateurs peu satisfaits lui demandèrent avec de nouvelles instances, quelles étaient ces leçons : pour éluder une question aussi indiscrète, il leur fit un discours sur les moyens d'engager les femmes à se montrer aussi modestes dans leur conduite que dans leur parure».

Pollion. « J'étais alors à la campagne, et l'on me rapporta qu'en effet sa harangue avait été fort belle, et sa morale digne du portique ; mais lorsqu'il s'étendit sur les désordres qui régnaient parmi les femmes, les sénateurs ne purent s'empêcher de faire quelques allusions malignes à celles que lui-même avait séduites ».

Mécène. « Pour être au-dessus des autres hommes, les princes n'en sont pas moins sujets aux mêmes passions ; qu'importe après tout leurs faiblesses, quand elles ne nuisent point au bonheur de leurs sujets ? Malgré le penchant qu'Auguste a toujours eu pour les femmes, quel magistrat s'est moins laissé gouverner par elles dans le cours de son administration ? Quelle modération n'a-t-il pas montré dans l'exercice de toutes les parties de sa puissance ! Le respect qu'il porte aux propriétés est tel, que la place qu'il a fait construire à Rome, est beaucoup moindre que le plan donné, afin de ne point forcer les propriétaires à lui vendre malgré eux leurs terrains. Jamais il ne se laisse emporter par ses ressentimens. Ayant reproché publiquement à un sénateur la vie scandaleuse de son épouse, celui-ci lui répondit d'un ton assez brusque, que c'était de son aveu, et à sa persuasion qu'il l'avait prise. Auguste alors saisi de la plus vive colère, sortit aussitôt, aimant mieux, nous dit-il après, montrer de l'incivilité que de la violence.

» Mais c'est trop s'appesantir sur quelques traits particuliers ; jetons maintenant un coup d'œil sur les réformes que lui doit l'administration judiciaire. Il commença par retirer de la liste des accusés, ceux que la malignité de leurs ennemis tenait en cause depuis long-temps, regardant ce défaut

défaut de poursuite comme une preuve de la nullité de l'accusation : afin que le procès des autres fût promptement terminé, il employa une partie des jours de fêtes à rendre des jugemens.

» Pour les affaires de légère importance, il forma une quatrième décurie de juges pris dans la classe inférieure des citoyens. Voyant qu'on fuyait les fonctions judiciaires, comme une espèce de servitude, il a établi deux mois de vacances, chaque année, pour les tribunaux aussi bien que pour le sénat. Une partie de son temps est employée à rendre la justice, et lorsqu'il se sent indisposé, il fait mettre sa litière auprès du siége du président, ou bien même, il admet les plaideurs auprès de son lit. Tous les Romains s'accordent à reconnaître l'esprit de clémence et d'équité qui dicte tous ses jugemens. Dans une cause où il y avait plusieurs accusés de faux, il fit donner aux juges, outre les deux bulletins ordinaires, un troisième bulletin pour ceux qui auraient été entraînés au crime par une erreur excusable (1).

» Il suffisait anciennement de s'absenter pour n'être exposé à aucun procès criminel, ce qui ou-

(1) Auguste serait donc le premier auteur de *la question intentionnelle*, principe excellent dont on a abusé, comme de beaucoup d'autres, pendant la révolution, en l'étendant jusqu'à l'extravagance.

vrait une porte bien large à l'impunité. Une loi plus sage ordonne aujourd'hui, en pareil cas, que les juges donneront leurs suffrages à haute voix et non par bulletin, et que l'accusé subira la condamnation, quand elle aura été prononcée d'une voix unanime.

» Chaque année, il renvoie devant le préteur de la ville, les appels des citoyens qui habitent la capitale, et il nomme un consulaire par province, pour juger les appels de ceux qui ont leur domicile hors de l'Italie. Afin de diminuer le nombre et la longueur des procès, une peine pécuniaire est établie contre ceux qui en appelleraient au prince mal à propos; toute sentence afflictive ou infamante contre un citoyen, ne peut plus être exécutée qu'il ne l'ait examinée et signée (1) ».

Labéon. « Ainsi donc, de ton aveu, notre vie et notre honneur sont entre ses mains; mais ce que tu n'ajoutes pas, c'est qu'il s'est arrogé le droit de reléguer des citoyens qui ne sont pas con-

---

(1) L'appel de S. Paul à César, et le mot célèbre de Néron, *je voudrais ne savoir pas écrire*, favorisent cette opinion. Tacite dit cependant que le poëte Priscus, sous Tibère, fut exécuté immédiatement après sa condamnation; mais il faut observer qu'elle avait été prononcée par le sénat.

damnés, qui ne sont pas même accusés. La déportation, il est vrai, n'entraîne pas, comme l'exil, la confiscation des biens et la perte du droit de cité ; mais au lieu de leur permettre, comme anciennement, de résider dans une des villes *alliées*, on transporte les relégués dans des pays lointains, ou dans quelque île mal-saine dont l'habitation est un véritable supplice.

» Les statues de l'empereur, si multipliées maintenant, servent d'asile aux esclaves contre leurs maîtres, aux débiteurs contre leurs créanciers, aux coupables contre la justice ; la moindre insulte faite à ses images est regardée comme un crime, et, lorsqu'elles ont été consacrées, il est défendu de les fondre ou de les vendre. Les libelles qui lui sont injurieux, sont punis aussi rigoureusement que les forfaits qui compromettent le salut de l'État. Dans tout ce qu'il lui a plu de qualifier de crime de lèse-majesté, l'affranchi peut accuser son patron, et l'esclave son maître : seulement afin de ne pas violer ouvertement nos usages, il a ordonné que les esclaves seraient vendus au trésor public, avant d'être admis à déposer contre leurs maîtres ».

Mécène. « Dans les circonstances qui le concernaient le plus personnellement, Auguste a prouvé jusqu'à quel point il reconnaissait le pouvoir absolu des maîtres sur leurs esclaves. Après la

découverte de la conspiration qu'il avait tramée contre lui, Cépion s'enfuit avec deux esclaves dont l'un le trahit, et l'autre prit sa défense contre ceux qui voulaient l'arrêter. Le père du coupable fit subir publiquement le supplice au premier, et récompensa la fidélité de l'autre en lui donnant la liberté, sans qu'Auguste ait mis d'obstacle à sa reconnaissance, non plus qu'à son ressentiment ».

Labéon. « Il ne faut pas juger le chef d'un empire d'après quelques actions d'apparat, par lesquelles il cherche à en imposer à la renommée ».

Mécène. « Cette réflexion ne peut s'appliquer à notre prince, dont la gloire est le résultat d'une sagesse continue, et d'une administration que les mêmes principes n'ont cessé de diriger; jamais on ne l'a vu provoquer des applaudissemens mercenaires ».

Labéon. « Tu oublies donc sa conduite envers le tribun Pacuve. Dans l'enthousiasme qu'inspiraient les premiers actes de sa principauté, le sénat et le peuple s'épuisaient en témoignages de reconnaissance; voulant les surpasser tous, ce Pacuve imagina de se dévouer à Auguste, à la façon des barbares, et d'inviter les Romains à le faire comme lui. L'empereur s'y opposa; mais le tribun parcourant les rues et les places publiques, n'en obligea pas moins tous ceux qu'il rencon-

trait, à prononcer la formule de dévouement (1). De plus, il déclara hautement, que par son testament, il instituait Auguste son héritier, avec son fils, par égale portion, non pas qu'il eût une grande fortune, comme on l'a fort bien remarqué, mais afin de s'attirer les bienfaits de l'empereur qui, en effet, n'a pas trompé son attente ».

Mécène. « Ce bruit que la malignité s'est plu à répandre a si peu de fondement, que Pacuve, quelque temps après, afin d'exciter la générosité d'Auguste, lui ayant glissé dans la conversation, que l'on publiait partout que l'empereur lui avait fait un présent considérable : *On le publie,* lui répondit-il avec un étonnement affecté, *mais au moins je te prie de n'en rien croire.*

» C'est ainsi que les jugemens que l'on porte sur les princes, dépendent d'actions fausses ou mal interprétées; on les blame, on les loue pour des choses qui souvent n'ont point dépendu de leur volonté : on n'examine pas assez ce qu'il leur a été possible de faire; les difficultés qu'ils ont vaincues sont oubliées, et la critique s'attache à relever les abus qui ont résisté à tous leurs efforts.

» Je suis loin de nier que notre administration

(1) C'est de là que le mot *être dévoué à quelqu'un* est devenu familier aux Romains, et par la succession des temps s'est introduit dans toutes les langues de l'Europe.

militaire n'ait bien des parties défectueuses ; mais après vingt années de guerres civiles qui avaient détruit toute subordination, encouragé tous les désordres et mis l'empire entier à la discrétion des soldats, quel courage et quel talent n'a-t-il pas fallu pour les remettre sous le joug de la discipline »?

Labéon. « Cette discipline laisse subsister encore bien des désordres. Conformément aux loix anciennes, on ne peut appeler un soldat en jugement que devant un tribunal militaire, et c'est quelquefois un Thrace ou un Gaulois que les guerres civiles ont fait parvenir au grade de tribun, qui en est le président; aussi personne n'est-il assez hardi pour aller y porter un témoignage défavorable à quelque militaire. Aucun citoyen n'oserait frapper un soldat; mais s'il en est frappé, il faut qu'il dissimule.

» Les militaires ont été soustraits à la puissance paternelle, ils ne sont point sujets à l'exhérédation, et peuvent tester du vivant de leur père. Les armées aujourd'hui appartiennent moins à la république qu'à l'empereur; elles renouvellent, chaque année, le serment d'obéissance qu'elles lui ont fait, et jurent de préférer ses intérêts à tout autre sentiment.

» Il n'y a point de règles fixes pour les levées : lorsqu'il s'agit de compléter les cohortes auxi-

liaires, on enrôle des soldats dans les pays nouvellement conquis, même parmi les barbares; on les fait exercer par des vétérans, et on les force ensuite à combattre les ennemis de Rome. Les légions, quoique prises parmi les citoyens, ne sont guères mieux composées ; les uns sont forcés de faire trente campagnes, tandis qu'on n'exige des autres aucun service. Nous avons trois espèces de soldats, ceux qui s'offrent volontairement, ceux qui sont fournis comme remplaçans, ceux que désignent les commissaires aux levées. Ces derniers pourraient encore rendre aux légions leur ancien honneur, si ce choix était bien fait; mais ces commissaires, influencés de plusieurs façons, se laissent diriger par les riches propriétaires, qui leur font accepter pour soldats, ceux qu'ils ne voudraient pas admettre à leur service particulier.

» D'ailleurs, la discipline des légions est sévère, et des travaux pénibles ne conduisent qu'à une récompense tardive ; aussi nos jeunes gens se hâtent de s'enrôler dans les troupes auxiliaires, où le service est plus doux et la récompense plus prompte. Au commencement du cinquième siècle, quand la moitié de l'Italie n'était pas encore sous nos ordres, un décret du sénat suffit pour faire lever, sur le champ, quarante-deux mille légionnaires et trois mille hommes de cavalerie; ce

que nous pourrions à peine exécuter aujourd'hui, si nous nous trouvions menacés par un ennemi imprévu (1).

» Les loix relatives au service militaire sont, je n'en doute pas, une des causes principales du peu d'ardeur que montrent nos citoyens à l'embrasser; on en a fixé la durée pour les prétoriens, à douze ans, et à seize pour les autres. Vingt mille (2) deniers doivent être la récompense des premiers, lorsqu'ils restent seize ans sous les drapeaux, et douze mille sont promis aux légionnaires qui porteront les armes pendant vingt ans. Mais combien de prétextes n'emploie-t-on pas pour différer ce congé? Après bien des délais, et lorsqu'ils sont incapables de service, on finit enfin par les envoyer dans des colonies où on leur donne un établissement; mais peu faits à la vie champêtre et au ma-

---

« (1) En effet, lorsque la défaite de Varus eut répandu la terreur dans l'Italie, les citoyens d'âge militaire se refusèrent à l'enrôlement. Auguste en fit tirer au sort un certain nombre parmi ceux qui n'avaient pas atteint leur trente-cinquième année; il les priva de leurs biens et les nota d'infamie. Voyant que cette peine ne suffisait pas encore, il en condamna plusieurs au dernier supplice. Ceux qu'on enrôlait sous les empereurs, étaient enregistrés, et portaient en outre, soit un symbole, soit une inscription gravée à l'aiguille sur la peau.

(2) 18,000 liv.

riage, ne voyant autour d'eux rien qui les engage à s'y livrer, ils vendent le petit domaine sur lequel on les a établis, se traînent de contrée en contrée, et terminent leur vie dans la misère. Depuis que la milice est perpétuelle, il ne leur est plus permis de se marier, tant qu'ils y sont attachés; et quand ils en sortent, la nature même leur fait une loi de n'y plus songer.

» Les soldats les plus braves n'ont presque aucun avancement à espérer : ce sont des jeunes gens pris dans l'ordre sénatorial qui composent la plus grande partie des tribuns et des préfets de la cavalerie; ils ont des lieutenans (*vicarii*) qui remplissent leurs fonctions en leur absence, et qui suppléent à leur incapacité. Un vieux militaire se trouve trop heureux, lorsqu'après quarante ans de service, il obtient la garde de l'aigle (1). Pour l'intérêt même de la discipline, on devrait accorder un plus haut degré d'honneur et d'influence à ceux qui doivent leur grade à leurs exploits et à l'ancienneté de leur service; mais par une disposition inconcevable, ils sont regardés comme au-dessous de ces jeunes nobles qui leur sont si inférieurs en

(1) C'est-à-dire, le grade de primipile qui répond à celui de major dans nos régimens. Il paraît que ces officiers étaient bien payés, au moins à en juger d'après l'expression de Juvenal, *divitem aquilam*.

expérience et en talens militaires : aussi cette jeunesse inconsidérée, après avoir consumé dans les plaisirs le temps destiné à son instruction, ne rapporte des camps qu'une audace sans frein et des mœurs licencieuses ».

Mécène « Tu accumules tes observations critiques avec tant de vivacité, que tu ne t'aperçois pas qu'elles se contredisent. Au lieu de faire un reproche à Auguste de la mauvaise composition de l'armée, tu devrais plutôt en faire un au peuple romain, d'être si fort dégénéré des inclinations guerrières de ses ancêtres. Puisqu'il n'y a plus que des indigens, sans état et sans mœurs, qui se présentent volontairement pour entrer dans nos légions, c'est donc un acte de prudence que de leur avoir donné pour chefs des officiers dont l'éducation et la naissance servent de contrepoids aux mœurs basses et dépravées de la soldatesque; tu n'auras plus ainsi à te plaindre de l'autorité d'un tribun thrace ou gaulois. Par ce moyen d'ailleurs, les officiers et les soldats ont moins de rapports entre eux, et il devient plus difficile de former dans les camps des complots contraires à la sûreté de l'État. Les désordres auxquels plusieurs nobles se livrent, sont inséparables de l'effervescence de l'âge, et n'empêcheront pas qu'un jour, ils ne conduisent nos armées avec succès.

» Tu devrais avoir la justice de rappeler les ré-

formes utiles qu'il a opérées dans cette partie. Afin que les soldats ne fussent point distraits dans leurs fonctions, il les a exemptés de tutelle et de toute charge publique; ils ne peuvent être cautions, ni poursuivre, comme mandataires, aucune affaire qui ne les concerne pas; aucune prescription ne court contre eux, et ils ont le privilége de restitution, comme absens pour le service de l'État. Pour empêcher qu'ils n'abusent de la crainte qu'ils inspirent, il leur est défendu d'acheter des terres dans la province où est leur garnison.

» On avait senti depuis long-temps, l'inconvénient de donner aux légions six tribuns dont le commandement alternait tous les deux mois. Sans rien changer à leur organisation, Auguste l'a corrigée, en mettant à la tête de chacun de ces corps un lieutenant que l'on appelle prétorien, parce qu'il est pris ordinairement parmi ceux qui ont géré la préture. L'empereur distribue d'une manière libérale les gratifications purement pécuniaires, mais il se montre avare des marques d'honneurs, persuadé qu'elles s'avilissent aussitôt qu'elles sont prodiguées. Il accorde rarement des couronnes, et néanmoins, afin d'exciter une utile émulation, il en distribue quelquefois aux soldats du dernier ordre, lorsqu'ils les ont méritées.

» La discipline s'entretient par les punitions aussi bien que par les récompenses; aussi a-t-il donné

plusieurs exemples de sévérité, lorsqu'il les a jugés nécessaires; mais pour les fautes de moindre conséquence, c'est par la honte surtout qu'il cherche à les réprimer. Les soldats qui ont manqué à la discipline, se tiennent debout tout un jour devant la tente du général; les uns sont sans ceinture et en tunique; les autres ont à la main des lances de dix pieds, sans fer; quelquefois ils sont obligés de porter une motte de gazon. Il n'emploie qu'à regret les moyens violens, et dans toutes les parties de son administration, il s'est plus occupé à écarter les obstacles qu'à les vaincre ».

Pollion. « Son caractère paraît, presque en tout, opposé à celui du grand César qui triompha toujours à force ouverte de la fortune et de ses ennemis. Tous deux se sont illustrés par le bonheur de leurs armes; mais le premier ne dut jamais ses succès qu'à lui-même, et le second est redevable de ses plus importantes victoires aux talens de ses généraux; aussi Auguste a-t-il toujours préféré les négociations à la guerre. Notre système militaire s'en est ressenti; quelque réforme qu'il y ait faite, c'est encore la partie la plus imparfaite de son administration. Une milice perpétuelle sépare trop les soldats des autres citoyens; il est impossible que quelque événement ne leur découvre qu'ils tiennent dans leurs mains la destinée de l'empire, et il l'est encore moins qu'ils n'abusent

pas de cette découverte. Puissent ces funestes, mais trop justes pressentimens ne jamais se vérifier !

» A aucune époque, il faut l'avouer, le peuple romain n'a été aussi heureux que sous son gouvernement; mais je ne vois rien qui nous promette que ce bonheur doive lui survivre. S'il parvient à donner de la stabilité à ses établissemens, quoiqu'on ne puisse le placer au rang des héros, la postérité n'en sera pas moins empressée de l'admirer comme le prince qui aura été le plus utile à sa patrie. L'éclat que jette l'administration d'Auguste prouve à tous les souverains, que l'art d'employer les grands hommes est le seul qui leur soit nécessaire pour le paraître eux-mêmes ».

CONCLUSION.

Dans ces faibles esquisses, que j'ai essayé de tracer à ta prière, tu ne verras, mon cher Æserninus, qu'une image bien imparfaite encore, des merveilles qui porteront un jour le nom romain jusqu'à la postérité la plus reculée. Je t'ai mis en communication avec tous les grands hommes dont le génie a immortalisé notre siècle; des guerriers illustres, de grands politiques, des artistes renommés, des écrivains, tantôt aimables, tantôt sublimes, ont passé tour à tour devant tes yeux, et, après avoir excité ton admiration par leurs talens, ils ont dû t'intéresser encore par le tableau de leur vie domestique (1). Je les ai tous connus, et la plupart ont été mes amis. Peut-être même, un jour, les marques d'affection, qu'ils n'ont cessé de me donner, fera-t-elle rejaillir sur moi quelques rayons de leur gloire.

(1) Toute cette partie est presque entièrement perdue, les fragmens que j'en ai recueillis ont été fondus dans quelques articles du dernier volume. Je dois prévenir, pour l'honneur de celui dont je produis l'ouvrage, que ce sont les chapitres dont on pouvait espérer le plus d'intérêt où se trouvent les lacunes les plus considérables.

Quel spectacle nous présente la fin de ce beau siècle ! Les lettres et les arts menacés déjà d'une rapide décadence ; des mœurs corrompues et qui se corrompent chaque jour davantage ; des grands dont le nom seul inspire quelque respect ; une tyrannie sourde qui mine lentement tout ce qui lui fait obstacle ; enfin dans toutes les classes de l'État, un avilissement qui nous prépare la plus honteuse servitude. Le temps de la gloire est passé pour les Romains, aussi bien que pour celui qui les gouverne. Auguste a vu successivement tomber autour de lui tous ceux qu'il regardait comme les appuis de sa puissance. Marcellus, l'espoir de sa famille et l'amour des Romains, lui est ravi le premier par une mort prématurée. Agrippa, gendre de l'empereur, qui l'avait associé à la puissance tribunitienne, succombe à son tour à une maladie longue et douloureuse. Après les succès les plus brillans, Drusus, second fils de Livie, expire en Germanie, et Mécène le suit, quelques mois après. Auguste perd sa fille Julie d'une manière bien plus cruelle que par le trépas ; il avait adopté les deux fils aînés qu'elle avait eus d'Agrippa, et le destin les lui enleve encore, à dix-huit mois de distance l'un de l'autre. Il est vrai que, malgré les soins qu'il avait pris lui-même pour leur éducation, leur caractère faisait déjà craindre pour le bonheur de l'empire ; mais sans doute,

ils ne lui eussent pas été plus funestes que ce Tibère, qu'après tant de désastres, l'empereur s'est vu enfin forcé d'associer à son autorité.

Quelque confiance qu'il paraisse lui donner, il sent pour ce fils adoptif une aversion qu'il ne peut vaincre. Pour lui reprocher son caractère farouche, j'ai remarqué plusieurs fois qu'à son approche, Auguste avait fait cesser le ton de plaisanterie qui régnait dans la conversation. Il y a quelques jours, il ne put s'empêcher de s'écrier confidemment, au milieu de ses amis : *Que je plains le peuple romain destiné à tomber sous cette lourde machoire.*

On voit Tibère, même au milieu de ses amis, marcher le regard sombre, la tête immobile, parlant peu et presque toujours d'une manière lente et embarrassée. Il n'est pas dépourvu de talens oratoires, mais on sent dans ses discours la gêne d'un homme qui parle moins pour découvrir sa manière de penser que pour mieux pénétrer celle des autres.

Il a paru avec distinction à la tête des armées, et il a mérité les triomphes qui lui ont été décernés. Il sait mêler la fermeté à l'adresse, dans l'adminstration des affaires publiques; il n'est point à craindre que l'empire s'affaiblisse sous ses ordres, ni que l'autorité puisse être renversée par des ennemis intérieurs ou extérieurs. Sans aucun respect

pect pour l'opinion publique, sans amour pour la gloire, n'aimant personne et ne se croyant pas lui-même digne d'être aimé, jugeant du reste des hommes par les êtres avilis qui l'entourent, il resserre au fond de son cœur une foule de penchans odieux et méprisables; mais aussitôt que la mort d'Auguste l'aura rendu le chef de l'empire, son caractère détruira, entre le peuple et le prince, ce concours de bienveillance qui semblait rendre l'obéissance de l'un volontaire, et qui donnait au pouvoir de l'autre l'apparence d'une autorité paternelle. Plus j'étudie Tibère, plus il me semble que le destin l'a fait naître pour compléter la servitude des Romains.

SUPPLÉMENT AUX MÉMOIRES DE POLLION.

PREMIÈRE PARTIE.

Dernières années du règne d'Auguste ; quelques traits ajoutés à son caractère. Anecdotes relatives à ses amis et à sa famille.

Les dernières années du règne d'Auguste ont été extrêmement négligées par l'histoire, et elles méritaient peu, en effet, d'occuper ses pinceaux; quel intérêt pouvaient offrir des grands sans noblesse, des courtisans sans caractère, une nation sans esprit public, un prince dont toutes les facultés étaient affaiblies? Qu'importe quelles furent, à cette époque, les formes et les variations du gouvernement, puisqu'elles étaient indifférentes à ceux mêmes qui s'y trouvaient soumis? Que les comices ayent été convoqués ou non, qu'Auguste ait consulté le sénat avec plus ou moins de solennité, n'était-ce pas toujours sa volonté qui faisait mouvoir toutes les parties de l'Etat? Les peuples barbares qui habitaient les frontières septentrionales de l'empire, lui causèrent d'assez vives alarmes; mais devait-on être inquiet sur les résultats de leurs attaques, lorsque les Romains avaient tout l'avantage que des peuples civilisés conservent toujours sur ceux qui ne le sont pas? Quels que fussent le nombre et la valeur

de leurs troupes, ils ne pouvaient avoir que des avantages passagers, puisqu'ils ne connaissaient point l'art de préparer leurs succès, ni l'art non moins difficile, de profiter de la victoire. D'ailleurs, on ne trouve, à cette époque, ni dans le courage des soldats, ni dans le talent des généraux, ni dans la nature des expéditions, aucun motif qui en fasse considérer l'événement avec intérêt. Ces guerres ont été la principale source des inquiétudes qui ont agité la vieillesse d'Auguste; ce prince venait d'envoyer Tibère en Illyrie, afin d'y affermir la paix, lorsque l'affaiblissement rapide de sa santé l'obligea de s'arrêter à Nole, où il reçut la mort sans faiblesse ni ostentation.

Quand il n'eût fait que donner son nom au siècle le plus brillant de la gloire romaine, ne serait-ce pas un titre suffisant pour exciter notre curiosité sur tout ce qui le concerne? J'aime les détails les plus minutieux, quand ils sont relatifs à un grand homme, et la réputation de Plutarque prouve combien ce goût est général.

Auguste était d'une taille moyenne, mais bien proportionnée, et quoiqu'il soit mort dans une vieillesse avancée, il conserva toujours une figure agréable; il avait tant de charmes dans la physionomie, qu'à son passage des Alpes, un des chefs de la Gaule ayant formé le projet de le jeter dans un précipice près duquel il le tenait arrêté, sous prétexte d'une entrevue, ne put se resoudre à exécuter cet acte de perfidie. Ses regards étaient si vifs, qu'on avait peine à en soutenir l'éclat, et il avait la faiblesse d'être flatté, lorsqu'on en paraissait ébloui. Il mettait si peu d'importance à sa toilette, qu'il se faisait faire les cheveux et la barbe par plusieurs personnes à la fois, et qu'il

lisait ou écrivait dans l'intervalle ; il avait un nez aquilin, un teint mâle, les dents gâtées, et des cheveux châtains qui bouclaient naturellement.

Quand ce prince devait se trouver à un festin magnifique, il lui arrivait assez souvent de manger des choses communes avant le repas, et d'y assister sans toucher à aucun mets. Plein d'attention pour tous les convives, il aimait que la conversation fût générale, et provoquait lui-même ceux qui gardaient le silence ; il voulait que ses repas fussent égayés par des jeux, par des plaisanteries, et quelquefois par des parades.

Il dormait peu, et quand son sommeil était interrompu, il appelait une des personnes attachées à son service, pour l'entretenir ou lui faire quelque lecture. Quelquefois il faisait arrêter sa litière au milieu des rues pour se livrer au sommeil.

Auguste était d'une faible santé, et sujet, chaque année, à des indispositions périodiques : quoiqu'il ait conduit sa carrière jusqu'à soixante-dix-sept ans, il eut à soutenir des maladies très-violentes ; l'excès du froid l'incommodait aussi bien que l'excès de la chaleur ; aussi portait-il, pendant l'hiver, quatre tuniques sous un manteau épais ; toutes celles dont il se couvrait, avaient été travaillées par sa femme, sa sœur ou sa fille. Il se servait d'une chaussure très-haute, afin de paraître plus grand ; ses voyages se faisaient à petites journées, souvent la nuit, et jamais il ne sortait sans avoir la tête couverte. Toute sa magnificence était réservée pour les monumens publics, dont quelques-uns font encore notre admiration ; il méprisait tellement le luxe personnel,

qu'il y avait peu de Romains opulens qui n'eussent un ameublement plus riche que le sien.

Quelque brillante qu'ait été sa destinée, cet empereur fut plutôt un prince à grands talens qu'à grand caractère ; il eut plusieurs faiblesses qui n'appartiennent qu'aux petites ames. Le tonnerre lui causait de l'épouvante, surtout depuis qu'il l'eût vu frapper un esclave a ses côtés, et, pendant l'orage, il lui arrivait souvent de se réfugier dans un souterrain. Il portait la superstition jusqu'au ridicule ; il croyait aux jours malheureux, ne négligeait ni ses songes, ni ceux de ses amis, et observait le vol et le chant des oiseaux, afin de se conduire d'après les présages qu'ils lui annonçaient.

Il s'exprime ainsi dans un passage de ses mémoires que Pline nous a conservé : *Pendant les jeux que je fis célébrer en l'honneur du divin César, mon père, un astre chevelu se montra, sept jours de suite, du côté du nord ; il paraissait vers cinq heures du soir ; sa lumière était nette et visible dans toutes les parties de l'empire. Le peuple s'imagina que c'était l'ame de César qui venait d'être reçue parmi les dieux ; c'est pour cette raison que la statue qui lui est consacrée au forum, est ornée d'une étoile au-dessus de sa tête.* L'opinion d'Auguste à cet égard, ajoute Pline, n'était pas celle du peuple ; il croyait, au contraire, que ce phénomène céleste le concernait, et présageait sa grandeur.

Au reste, jamais ses défauts, ni même ses faiblesses ne lui ont rien fait perdre de sa prudence ; il haïssait la témérité et la précipitation ; il comparait celui qui hasarde beaucoup, pour gagner peu, à un pêcheur qui se servirait

d'un hameçon d'or. *Hâtons-nous lentement*, répétait-il sans cesse; *ce qui est bien fait l'est toujours assez tôt.*

Jaloux de sa gloire, il ne permit de faire son éloge qu'à des écrivains distingués, et il donna des ordres pour que son nom ne fût point prostitué dans les déclamations des écoles, et dans les essais de compositions de la jeunesse romaine.

On l'a vu réparer ses torts avec une docilité qui lui fait honneur : il accusait un chevalier d'avoir dissipé sa fortune, mais celui-ci prouva qu'il l'avait augmentée. *Tu es célibataire*, ajouta Auguste. *Voici des témoins*, reprit le chevalier, *qui attesteront que je suis marié, et que j'ai des enfans; une autre fois, César, quand tu voudras prendre des informations sur d'honnêtes gens, emploie d'honnêtes gens pour te les procurer.* L'empereur reçut cette leçon sans dire un mot.

Un soldat qui avait un procès, lui ayant proposé de se charger de son affaire : *Je la confierai à un excellent procureur*, lui dit Auguste : *Est-ce par procureur que j'ai combattu pour toi*, reprit brusquement le soldat? L'empereur, sans répliquer, consentit à plaider lui-même la cause de ce hardi client.

Quelque temps après son retour d'Egypte, et se sentant encore de l'esprit qui avait animé son triumvirat, il présidait à des jugemens criminels, et il faisait paraître une sévérité qui annonçait un sort funeste à tous les accusés. Mécène assistait au tribunal, au milieu de la foule, et ne pouvant approcher du prince, il lui fit parvenir ses tablettes; Auguste les ayant ouvertes, y lut ces trois mots : *Leve-toi enfin, bourreau;* il revint aussitôt à lui-

même, et leva la séance, sans prononcer aucun arrêt.

Cette anecdote ne fait pas moins d'honneur à ce prince qu'à son ministre; elle prouve, il est vrai, qu'il était naturellement cruel, mais elle prouve en même-temps, l'empire que la raison avait sur son cœur. Les souverains ont toujours été plus grands par leurs vertus réfléchies, qu'on me passe cette expression, que par leurs vertus naturelles : c'est qu'en effet, celles-ci annoncent seulement la bonté de leur caractère, mais les autres en démontrent la force.

Auguste savait employer la plaisanterie à propos, et d'une manière agréable : un soldat avait une forte cicatrice au visage, et en prenait occasion d'exagérer sa valeur : *Lorsque tu fuiras*, lui dit ce prince, *prends garde de ne plus regarder par derrière.*

Un officier de cavalerie, ayant été déplacé, lui demandait une gratification, uniquement, disait-il, afin de prouver qu'il n'avait pas démérité, et non par aucune vue d'intérêt : *Dis que tu l'as touchée*, répondit finement l'empereur, *je ne le nierai point.*

S'étant irrité mal à propos contre un sénateur, il se réconcilia avec lui d'une manière à réparer ses torts. Avant de le quitter, ce sénateur lui demanda une grace assez considérable, afin de prouver au public qu'il n'avait conservé aucun ressentiment. Auguste en la lui accordant, ajouta : *J'aurai soin à l'avenir, de ne me plus mettre en colère contre toi.*

Il avait ordonné à un jeune chevalier, à cause de son inconduite, de sortir de son camp; celui-ci réclamait vivement contre cet arrêt, et s'écriait : *Que dirai-je à*

mon père? Que dirai-je à mes concitoyens? L'empereur lui ferma la bouche en lui disant : *Tu leur diras que je t'ai déplu.*

Dans un grand prince accoutumé à voir tout plier sous ses loix, la modération est une qualité aussi rare qu'admirable. Logeant avec un nombreux cortége au milieu de la campagne, il s'était plaint publiquement que son sommeil était interrompu, chaque nuit, par une chouette. Un soldat parvient à la prendre vivante et la lui présente : l'empereur ordonne qu'on lui compte mille sesterces (225 liv.). *A ce prix, j'aime mieux qu'elle vive*, s'écrie insolemment le soldat, et il la laisse s'envoler : cette action impunie prouve combien Auguste était maître de lui-même.

Le dessein qu'il poursuivit avec le plus de constance, et qui eut le moins de succès, fut celui de corriger les mœurs de son temps; les siennes, il faut l'avouer, mettaient un grand obstacle à cette réforme, et, malgré la forte leçon qu'il reçut du philosophe Athénodore, il paraît qu'il conserva ses inclinations voluptueuses, jusque dans un âge très-avancé. Ceux qui ont prétendu les excuser, en supposant qu'il séduisait les femmes, afin de surprendre les secrets des maris, ignoraient, sans doute, qu'un défaut ne s'excuse point par un vice.

Il paraît au reste que la politique n'était entré pour rien dans l'intrigue dont j'ai à parler, et qu'il était très-difficile d'éluder ses invitations. Pour ne pas mettre le public dans la confidence de ses plaisirs, il envoyait mystérieusement une litière fermée qui entrait par des détours, jusque dans ses plus secrets appartemens, avec l'objet de ses furtifs amours. Athénodore ayant été visiter un de ses

amis, le trouva aussi affligé que sa femme, de l'invitation que celle-ci avoit reçue; déjà la fatale litière était sur le point d'arriver, lorsque le philosophe profitant de la considération dont il jouissait auprès d'Auguste, promit de les tirer d'embarras; il se munit d'une épée, et entra lui-même dans cette litière. Aussitôt qu'il fut entré dans la chambre du prince, il sortit brusquement, l'épée nue à la main, en lui disant: *Ne crains-tu pas, César, qu'un de tes ennemis choisisse ce moyen pour t'assassiner?* Auguste lui sut bon gré de cette leçon, et se corrigea de son imprudence, mais non de son penchant à la volupté.

Ses désordres ont sans doute influé sur ceux des deux Julies, qui ont jeté tant d'amertume sur la fin de sa carrière; il paraît cependant que la fille d'Auguste avait reçu une éducation soignée, mais son esprit en profita plus que son cœur. Quoique sa conduite ait dû de bonne heure réveiller ses soupçons, il ignora longtemps les honteux plaisirs de cette princesse; elle entra un jour dans un cercle où se trouvait son père, vêtue avec ces étoffes légères qui, malgré leur indécence, ou peut-être même, à cause de leur indécence, ont eu tant de vogue parmi les Romains. La colère silencieuse de l'empereur fut remarquée par Julie qui, le lendemain, prit soin de s'habiller comme les matrones les plus sévères; aussitôt qu'il l'aperçut, s'approchant d'elle avec un sourire: *C'est ainsi*, lui dit-il, *qu'il convient à la fille de César d'être vêtue. Je n'avais hier*, lui répondit-elle, *consulté que la mode, je me soumets aujourd'hui au goût de mon père.*

Julie assistait quelque tems après à un spectacle de gladiateurs, entourée d'un essaim de jeunes gens, tandis

que Livie, sa belle-mère, s'était fait accompagner de Romains d'un âge mûr et respectable. Auguste lui fit aussitôt parvenir un billet, pour lui faire remarquer cette différence ; Julie écrivit au bas, que tous ces jeunes gens seraient d'un âge mûr, lorsqu'elle-même aurait atteint sa maturité. Un vénérable sénateur ayant un jour engagé Julie à imiter la tempérance et la modération de son père : *Mon père*, interrompit-elle aussitôt, *oublie qu'il est César; mais moi, je me souviens que je suis fille de César.*

Les princes savent presque toujours les derniers ce qui les intéresse le plus. Les désordres de Julie étaient connus de tous les Romains, que son père ne les soupçonnait pas encore : nous ignorons comment il en fut instruit ; il paraît qu'on lui en dévoila jusqu'aux moindres détails. Dans son indignation, il se hâta d'en faire part au sénat ; non content de s'étendre sur les nombreux amans que sa fille avait favorisés, il nomma les lieux consacrés à ses orgies, parmi lesquels on comptait le forum, et la tribune aux harangues, où son père avait proclamé une loi contre l'adultère, et qu'elle choisit exprès pour en commettre. Fatiguée de ses plaisirs ordinaires, elle descendait quelquefois parmi les courtisanes, et, à leur exemple, elle mettait un prix à ses faveurs. Les amans que l'histoire lui donne, étaient néanmoins les premiers citoyens de Rome par leur naissance et par leur mérite : on prétendit encore que des projets ambitieux avaient servi d'intermèdes à leurs plaisirs, et que leurs coupables espérances s'étaient élevées jusqu'à la puissance suprême. Il y en eut plusieurs qui furent condamnés à mort sous ce prétexte ;

celui d'entre eux qui inspira le plus d'intérêt, fut ce Jules Antoine, dernier descendant du fameux triumvir, qu'Auguste avait comblé de ses faveurs, et qui répondit si mal à ses bienfaits.

Lorsque l'empereur eut fait cette funeste découverte, la première personne qui s'offrit à ses regards, fut Sempronius Gracchus, un des principaux amans de sa fille; ne se connoissant plus, il tomba sur lui et le frappa de ses propres mains, en l'accablant de reproches. Gracchus lui dit enfin : *Tu as fait une loi contre l'adultère, pourquoi la violes-tu? Etre battu, n'est pas la peine qu'elle impose.* Quelque temps après, il exila l'infortunée Julie dans une petite île de la Campanie où, malgré la manière rigoureuse dont elle y était traitée, Scribonie sa mère sollicita et obtint la permission de la suivre.

Une punition aussi sévère ne fut cependant pas une leçon assez forte pour la seconde Julie. Cette jeune princesse avoit été mariée à Emilius Paulus, neveu du triumvir Lépide; ayant été convaincue d'avoir suivi les honteux exemples de sa mère, elle fut condamnée à un exil également rigoureux. Auguste alla jusqu'à défendre qu'on élevât l'enfant dont elle était enceinte, comme étant le fruit de ses désordres.

L'exil d'Ovide qui eut lieu la même année que le sien, a donné lieu à une infinité de conjectures également invraisemblables. Ausone a supposé que c'était pour avoir aimé la première Julie, sous le nom de Corinne; pourquoi donc ne l'aurait-on banni que douze ans après elle? Voudrait-on que ses vœux se soient adressés à la seconde Julie? mais comment aurait-elle pu être l'objet de ses

élégies, puisqu'elle n'était pas née quand il les composa ?

Il est encore moins vraisemblable qu'il ait surpris Auguste commettant un inceste avec sa fille; on ne punit pas d'exil le témoin d'une action si honteuse; on lui ferme la bouche, soit en payant chèrement son silence, soit en le mettant hors d'état d'être indiscret.

Baïeux suppose qu'Ovide, lié d'amitié avec un des principaux amans de Julie, a pu faciliter leur rendez-vous, sans se douter qu'ils concernassent la fille de l'empereur, et qu'engagé par une première démarche, il n'a plus osé s'y refuser, lors même que le mystère lui a été dévoilé; mais cette conjecture ne me paraît pas heureuse, l'exil eût été dans ce cas une peine assez douce, et il n'aurait eu qu'à se féliciter de la clémence du monarque offensé.

Blakwel a fait sur la cour d'Auguste des mémoires que j'ai consultés quelquefois, et qui seraient plus intéressans, s'ils n'étaient pas d'une partialité aussi outrée, en faveur du parti républicain. Cet auteur a aussi essayé de dénouer ce nœud gordien; réalisant ses suppositions, il raconte que dans une de ses courses nocturnes, la seconde Julie, en ce moment déguisée, rencontra Ovide, et qu'elle réussit à le séduire sans se faire connaître. Subjugué par ses attraits, Ovide n'eut plus la force de se dégager, et leur commerce amoureux, selon Blakwel, dura assez long-temps; mais une indiscrétion de sa maîtresse ou de ses amis, ayant enfin mis au jour ce mystère, causa la ruine de ces deux amans. Quel roman invraisemblable que celui où l'on suppose qu'une jeune princesse aurait pu

faire des avances aussi décidées, à un poëte qui avait plus du double de son âge!

Tiraboschi, moins hardi dans ses conjectures, se contente de détruire celles des autres, et tout le crime d'Ovide, selon lui, serait d'avoir surpris la petite fille d'Auguste dans une action honteuse.

Quoique je regarde comme impossible de lever le voile qui couvre la cause des malheurs de ce poëte, qu'il me soit permis à mon tour de hasarder quelques conjectures. On se trompera toujours, lorsque l'on croira trouver dans ses élégies l'histoire exacte de ses amours; tantôt il peint Corinne dans un hôtel avec un portier, et son approche est défendue par des obstacles qu'on ne trouve qu'auprès des personnes opulentes; tantôt c'est une petite grisette qu'il surprend avec une entremetteuse, et qui veut rendre ses faveurs vénales; contradictions que la sagacité la plus pénétrante ne parviendra jamais à expliquer. Il avoue, dans une épître qu'il écrivit depuis son exil, que, sous le faux nom de Corinne, c'était une de ses maîtresses qu'il avait chantée; dans celle qu'il avait adressée auparavant à l'empereur, il assure au contraire que ses amours étaient feints: *falso movi pectus amore meum.*

Il composa ses élégies dans sa première jeunesse, mais Julie était aussi très-jeune lorsqu'on la maria; elle était veuve de Marcellus à seize ans, et se vit par conséquent de bonne heure livrée à elle-même. Ovide avoit alors dix-neuf ans; à cet âge, on calcule moins la distance des rangs, et un amour vif qu'aiguillonne la vanité, peut tout hasarder. Il accuse Corinne de le sacrifier à un chevalier qui ne doit sa fortune qu'à sa valeur: pourrait-on expli-

quer ses plaintes à cet égard, en supposant que Julie, mariée à cette époque au célèbre Agrippa, refusa pendant quelque temps de le recevoir? Cette princesse eut des cheveux blancs de très-bonne heure, et Auguste l'avertit que le soin qu'elle prenait de les faire disparaître, finirait bientôt par la rendre chauve. Les élégies d'Ovide nous apprennent aussi que Corinne, en voulant teindre ses cheveux, en perdit la plus grande partie.

Quoi qu'il en soit, si Julie eut des liaisons avec Ovide, les amans qui lui succédèrent le firent oublier, et il n'eut aucune part à la punition qu'ils subirent. Ce ne fut que douze ans après, et sous le prétexte du scandale donné aux mœurs par son *Art d'aimer*, qu'il fut envoyé en exil à Tomes, sur les bords du Pont-Euxin.

On ne peut douter que la cause du malheur d'Ovide ne tienne à une intrigue, de quelque espèce qu'on la veuille supposer. *Tout son crime*, dit-il, *fut d'avoir eu des yeux.* Qu'a-t-il vu? certainement une action coupable, *crimen*, qui offensait Auguste, et qui lui causait de la douleur. Il est difficile de ne pas supposer que cette action ait quelque rapport avec l'une ou l'autre des Julies, surtout lorsqu'on songe que c'est l'*Art d'aimer* qui fut le prétexte de son exil; ce qui tend à faire supposer que la véritable cause était relative aux désordres de l'amour.

Il n'a pas été surpris en commettant l'acte indiscret qui fut l'origine de ses malheurs, puisqu'il écrit à un de ses amis, que s'il lui eût confié ce secret, sa perte aurait pu être prévenue. Il dit dans une autre épître, que c'est une erreur qui l'a engagé dans ce mauvais pas, et que la crainte l'a empêché de s'en tirer; ce qui s'explique assez, en sup-

posant une liaison indiscrète avecune personne puissante.

Ce qui a étonné quelques personnes, c'est qu'Ovide ne cesse de répéter que ses yeux ont été témoins d'une action qui déplaît à Auguste et qui le blesse; elles trouvent que c'est irriter son juge que de se justifier ainsi. Ovide cependant avait été avocat, et semble ne pas manquer d'art pour plaider une cause. Tout me porte donc à supposer, qu'il fut engagé plus avant qu'il ne voudrait le faire croire par ses liaisons avec les principaux citoyens de Rome. *Nomina magna fuge*, s'écrie-t-il avec le sentiment d'un homme qui y a trouvé sa perte. Peut-être même avait-il eu en effet quelque part aux faveurs d'une des princesses; mais tout ce que les délateurs auront pu prouver contre lui, c'est qu'il avait été vu une seule fois dans un lieu où l'une des Julies se livrait aux plaisirs; et là dessus, comme la plupart des coupables, Ovide a pu bâtir un roman pour sa défense. Le but du sien aura été de faire croire qu'il n'avait été que témoin, et témoin involontaire; c'est afin de détourner tout autre soupçon, qu'il ne cesse de répéter que ses yeux seuls sont coupables; c'est comme s'il avait dit à Auguste: Tu me punis avec rigueur, et cependant, qu'y a-t-il de prouvé dans les délations faites contre moi? Que j'ai vu, je ne le nie pas; mais est-ce un crime que de voir ce qui s'offre à nos regards, indépendamment de notre volonté?

Malgré les supplications du poëte, Auguste demeura inflexible aussi bien que son successeur. Ovide mourut de chagrin après huit ans d'exil; les deux Julies lui survécurent, et passèrent, avant d'expirer, par tous les degrés de l'opprobre et de la douleur.

Auguste ne forma pas des plaintes moins amères contre le jeune Agrippa, dernier fruit de la funeste union de sa fille Julie avec son ami Agrippa; tous les historiens le peignent avec un caractère dur et intraitable. Comme il faisait de la pêche sa principale occupation, il voulait qu'on lui donnât le nom du dieu Neptune. Malgré son adoption par Auguste, il poussa la démence jusqu'à invectiver publiquement contre Livie, et jusqu'à reprocher à ce prince lui-même, qu'il retenait la succession de son père. Ne pouvant réussir à dompter ce naturel incorrigible, l'empereur, d'après une loi particulière aux Romains, renonca envers lui au titre de père (*abdicavit*), et le relégua dans l'île de Planasie, auprès de la Corse, où sa mort fut le premier acte du règne de Tibère. Auguste appelait ce jeune prince et les deux Julies, *les trois chancres rongeurs de sa vieillesse.*

La carrière même du célèbre Agrippa avait eu plus d'éclat que de bonheur réel. Quoiqu'il fût d'une famille obscure, le grand César, bon connaisseur en mérite, l'avait placé aussi bien que Mécène, auprès de son fils adoptif, pour être ses compagnons d'études. Agrippa, parveuu de bonne heure aux premières dignités, épousa Pomponia, fille d'Atticus, dont il eut une fille, mariée d'abord à Tibère, et ensuite à Gallus, fils de Pollion. Son mariage ne fut point heureux, et Pomponia, soupçonnée d'une liaison trop intime avec un des affranchis de son père, fut remplacée par Marcella, fille d'Octavie, sœur d'Auguste : cette jeune princesse paraît avoir eu toutes les vertus de sa mère; mais Agrippa fut obligé de s'en séparer

séparer pour devenir le gendre de l'empereur, hymen qui fut aussi fécond que funeste.

Ce général joignait à ses talens une politique très-fine. Il disait, assure l'historien Dion, que les souverains ne souffrent pas que l'on paraisse plus habile qu'eux; à la guerre, ils vont où la victoire est plus facile, et confient à d'autres les entreprises hasardeuses; les succès de leurs officiers leur inspirent de la jalousie ; ils ne voudraient pas qu'ils fussent vaincus, et leurs victoires les importuuent. Un général qui veut se conserver en faveur devait, selon lui, après avoir préparé le succès, en laisser la gloire à son prince.

Le résumé que Pline le naturaliste a fait de sa vie, n'est pas propre à nous faire envier sa destinée. Il naquit par les pieds, dit ce savant Romain, ce qui est un mauvais presage; et en effet, il mena une vie agitée au milieu des armes et des horreurs du carnage; et après avoir enduré, pendant de longues années, tout ce que la goutte la plus aiguë a de plus douloureux, il mourut à cinquante et un ans, également tourmenté par le despotisme de son beau-père et les désordres de sa femme.

Mécène eut une carrière beaucoup plus paisible. Au soin qu'ont pris les poëtes de son temps, de rappeler sa descendance des anciens rois de l'Etrurie, on doit croire qu'il y attachait beaucoup d'importance. Il parut avec honneur au milieu des armées, mais c'est dans les négociations et dans la partie administrative qu'il acquit sa principale gloire. Le gouvernement de Rome et de l'Italie lui fut confié dans les circonstances les plus difficiles; ce fut lui qui détermina le mariage d'Auguste avec Scri-

bonie, mariage qui eut alors tant d'influence sur la fortune de ce prince. Joint à Coccéius et à Pollion, il régla les conditions de la paix à laquelle l'empire épuisé dut quelques années de repos.

Sénèque nous dépeint Mécène marchant dans la ville, vêtu en efféminé, et présidant ainsi à toutes les parties du gouvernement. Au milieu des guerres civiles, il se faisait accompagner par deux eunuques; il savait maintenir l'ordre en se livrant aux plaisirs, et son administration fut si douce qu'il ne fit jamais usage du glaive de la justice; il se montrait volontiers en public, mais sans se mettre en peine de cacher ses défauts. Il paraît néanmoins qu'il s'était fait aimer, puisqu'étant venu au théâtre, après une longue maladie, il fut accueilli par les plus vifs applaudissemens.

Rome dut beaucoup aux soins qu'il prit de l'embellir; après avoir fait des travaux immenses aux Esquilies, pour rendre ce quartier plus sain, il en convertit une partie en magnifiques jardins; il est le premier qui ait donné au public des bains d'eau chaude. Si l'on en croit Blakwel, sa maison était remplie de mimes, de bouffons, de musiciens; il avait orné son cabinet de colifichets et de raretés, et l'on trouvait chez lui des essences, des parfums, en un mot tout ce qui sert au luxe et à la mollesse.

Ses propos, assure Sénèque (1), étaient aussi recherchés que ses habits, que son cortége, que son palais. Dans un traité qu'il avait fait sur la parure, il parle d'une rivière dont les rives font cortége aux forêts, de petites

(1) Traduction de la Grange.

barques qui labourent son lit, de rames qui frappent des jardins renversés. Ils s'insinuent par les festins, disait-il ailleurs, ils tentent les maisons par les bouteilles, ils soutirent la mort.

Il a composé des tragédies et d'autres poëmes; mais ce qui a le plus contribué à sa réputation, c'est la protection qu'il n'a cessé d'accorder aux gens de lettres. Viéland est venu troubler le concert d'éloges qu'elle lui avait mérité jusqu'à ce jour; il prétend que jamais réputation ne fut acquise à si bon marché; que tous les Romains opulens avaient une cour comme lui; que ses bienfaits tant prônés, se réduisent à la donation qu'il fit à Horace d'un petit bien de campagne. Il admettait les gens de lettres à manger chez lui, mais à une table de parasites, *mensa parasitica*, selon l'expression d'Auguste écrivant à Mécène lui-même. Comment ne pas voir que ce n'est qu'une plaisanterie qui, si elle était prise sérieusement, ferait plus de tort aux gens de lettres qu'à leur protecteur? Il faisait mieux que de les combler de ses dons, il les encourageait et leur accordait la considération dont ils sont si justement avides; c'est à ses conseils que nous devons le poëme le plus parfait qui existe dans aucune langue, les *Géorgiques* de Virgile. S'il s'est ainsi rendu célèbre à peu de frais, c'est le fruit de toute protection puissante accordée aux lettres. Croit-on qu'elle ait coûté beaucoup davantage aux Médicis, à François premier, à Louis XIV, quoiqu'elle fasse la plus solide partie de leur gloire? La reconnaissance est ici sans rapport avec les bienfaits. L'Arioste, en dédiant son poëme au cardinal d'Este, lui a fait également partager son immortalité, et certes, il n'a

pas trouvé en lui ce qu'Horace avait eu dans Mécène. J'avoue, au reste, que la générosité de ce dernier me paraît un peu douteuse, au moins si j'en juge par le trait suivant : il avait promis imprudemment une somme un peu forte, mais il se dégagea en disant : *Je ne veux pas que la crainte d'un reproche me coûte cent mille sesterces.*

Son épicurisme ne le rendit pas exempt de soucis domestiques. Il avait une femme avec laquelle et sans laquelle il ne pouvait vivre; c'était chaque jour, brouilleries et raccommodemens nouveaux; aussi Sénèque disait-il qu'il avait été marié mille fois, quoiqu'il n'ait eu qu'une femme. Il paraît que ni l'un ni l'autre n'avait mis la fidélité dans les conditions de leur mariage. On sait le mot célèbre de Galba qui paraissait endormi, tandis que Mécène faisait la cour à sa femme; un esclave voulut profiter de ce sommeil officieux pour s'emparer d'un plat sur la table, mais Galba l'arrêta aussitôt, en lui disant : *Je ne dors pas pour tout le monde.*

Après avoir adressé ses vœux à tant de Romaines illustres, Auguste ne négligea point la femme de son ami, et Térentia fut si flattée de son hommage, qu'elle en prit occasion de préférer hautement ses charmes à ceux de l'impératrice. Mécène ne fut pas assez bon courtisan pour se montrer insensible à ses infidélités, ce qui contribua sans doute à diminuer sa faveur auprès du prince. La fin de sa carrière fut tourmentée par une fièvre continuelle et par une longue insomnie : c'était en vain qu'il rafraîchissait l'air de ses appartemens par des chutes d'eau, et qu'il cherchait à calmer ses inquiétudes par des chants et des symphonies qui se faisaient entendre

de loin; il n'eut pas un seul instant de sommeil pendant les trois dernières années de sa vie. Il mourut enfin presqu'en même temps qu'Horace, qu'avant d'expirer il avait recommandé de la manière la plus affectueuse à l'amitié d'Auguste : *Horatî Flacci, ut mei, memor esto.*

De toutes les personnes sur lesquelles s'était reposée l'affection d'Auguste, son épouse Livie fut la seule qui lui survécut; jamais sa tendresse ni sa confiance en elle ne parurent un moment altérées. Quelqu'un lui ayant demandé, par quels moyens elle avait pris un ascendant si extraordinaire sur son époux, elle répondit que c'était par une vertu hors de soupçon, par une soumission sans bornes, en ne se mêlant jamais des affaires d'Etat, et en fermant les yeux sur ses intrigues aveo d'autres femmes. Il faut avouer, à son éloge, que sa vertu était plus exacte que farouche. Quelques jeunes gens ayant un jour paru sur son passage entièrement nus, on voulait faire regarder leur imprudence comme un crime digne de mort; mais elle dit alors, que les yeux d'une femme chaste ne mettent point de différence entre un homme nu et une statue.

Si cette impératrice se montra toujours insensible aux passions tendres, c'est que l'ambition ne laissait de place dans son ame à aucun autre sentiment : il n'est rien qu'elle n'ait sacrifié à l'élévation de ses enfaus, et on a été jusqu'à la soupçonner, sans preuve, il est vrai, d'avoir contribué aux désastres qui frappèrent la famille impériale; elle a même été accusée d'avoir hâté la mort de son époux, dont elle voyait chanceler les dispositions à l'égard de Tibère.

Ce qui fait, selon moi, le plus grand éloge d'Auguste, c'est que, dans un siècle où les préjugés ne lui permettaient d'avoir pour ministres et pour officiers de sa maison que des esclaves et des affranchis, à peine l'histoire a-t-elle conservé le nom de quelques-uns d'entre eux, et on n'en cite aucun comme ayant eu la moindre influence sur son esprit : rien ne prouve mieux qu'il sut toujours gouverner par lui-même.

Le nombre des personnes attachées à son service, passe tout ce que nos idées de luxe peuvent concevoir. On a retrouvé, en 1726, l'édifice sépulcral qui était consacré aux esclaves et aux affranchis de sa seule maison de Rome ; les urnes qu'il renfermait s'élevaient à plus de six mille. Nous avons la preuve qu'à son château d'Anticire, il avait aussi une maison complète, quoique, sans doute, moins nombreuse, ce qui doit faire supposer la même chose pour ses autres châteaux. Auguste n'ayant pas affiché à cet égard, plus qu'à tout autre, un luxe extraordinaire, on ne doit plus regarder comme exagéré ce que dit Athénée, des Romains opulens qui avaient jusqu'à dix mille esclaves attachés à leur service particulier.

Chaque vestibule, chaque appartement, chaque chambre, chaque cabinet, avait un esclave qui veillait à l'entrée. Les esclaves étaient divisés en compagnies, dirigées par un décurion ou par un supérieur (*supra*) : il y avait aussi des décurionesses. Les cuisiniers, les valets de chambre, les médecins, formaient autant de compagnies séparées, et qui étaient chacune sous les ordres d'un supérieur : on comptait un assez grand nombre d'introduc-

teurs, qui reconnaissaient pour chef le maître des admissions, place importante et très-recherchée.

Parmi ceux qui s'occupaient de métiers, on a remarqué beaucoup d'orfévres, des foulons, des peiutres en bâtimens, des cordonniers, des architectes; les boulangers de pain blanc étaient distingués des autres.

Les détails s'étendaient à l'infini; un esclave était chargé des robes du matin; un second, des robes de pourpre; un troisième, des robes de cérémonies; un quatrième, d'apporter de l'eau; un cinquième, d'avoir soin du siége de Livie; un sixième, de garder ses perles. L'impératrice avait une esclave chargée uniquement de sa chienne; une autre, de lui mettre ses pendans d'oreille: elle en avait des deux sexes, pour apprêter la laine qu'elle filait, la lui présenter et la peser; il y avait aussi beaucoup d'esclaves des deux sexes, occupés à faire les onctions après le bain. Je ne dois pas oublier qu'il y avait une femme chargée de la toilette de l'empereur, *ornatrix Augusti*, et un homme chargé de celle de l'impératrice, *ornator Liviæ*; c'était une femme cependant qui veillait sur sa santé, *medica Liviæ*.

Les fonctions de prégustateur n'étaient pas très-relevées, puisque nous voyons que celui qui les remplit sous Auguste, fut fait intendant des jardins de Salluste, et mourut dans cet emploi. Parmi tant d'esclaves de Livie, on n'en voit point dont la destination marque le moindre goût pour les arts et les lettres; on ne compte qu'un seul lecteur. Mais Auguste avait des secrétaires grecs et latins, des teneurs de notes, des surveillans pour ses tableaux et pour ses statues; ses livres sacrés, ses livres grecs et latins,

étaient confiés à autant de bibliothécaires différens : pour juger des goûts d'un prince, il suffit, quelquefois, de jeter les yeux sur la liste des officiers de sa maison.

SECONDE PARTIE.

De Pollion. Divers jugemens qui ont été portés sur son caractère et sur ses talens.

Lorsqu'on se rappelle le rôle brillant qu'a joué Pollion, soit à la tête des armées, soit dans l'administration publique, soit dans la littérature, on est étonné qu'il nous reste si peu de traces de ses écrits et de ses actions. Il avait commencé l'illustration de sa famille, et ce n'est que par conjecture qu'on l'a soupçonné d'être le fils de cet Érius Asinius, qui fut un des généraux de la ligue sociale. Son frère Marrucinus, n'est connu que par une épigramme de Catulle qui lui reproche d'avoir volé sa serviette ; mais en même temps ce poëte rend justice au mérite de Pollion, qu'il appelle le père de la gaieté et de la bonne plaisanterie. Le héros de cet ouvrage avait un caractère heureux, aussi propre aux plaisirs qu'aux affaires, et qui l'avait fait nommer, au rapport de Quintilien, l'homme de toutes les heures.

Il a eu plusieurs enfans, dont le plus célèbre a été Asinius Gallus qui, de l'aveu de Sénèque le déclamateur, aurait acquis un nom parmi les orateurs de son temps, si sa réputation n'avait pas été obscurcie par celle de son père. Tacite nous le peint comme ayant hérité de toute sa fierté. Jaloux de la gloire de celui dont il tenait le jour, Gallus fit un ouvrage pour l'élever au-dessus même de Ciceron. L'empereur Claude, alors simple particulier,

publia aussitôt une dissertation sur le même sujet, qui remit les deux orateurs à leur véritable rang.

Nous avons vu plus haut qu'il avoit épousé Vipsania, fille d'Agrippa, et première femme de Tibère, qui s'en était séparé à regret pour devenir gendre de l'empereur: la haine dont ce mariage le rendit l'objet, fut une des causes principales du supplice douloureux que lui fit subir le successeur d'Auguste. Asinius Saloninus, fils de Gallus et de Vipsania, était sur le point d'épouser la petite-fille de Tibère, lorsqu'une mort imprévue vint l'enlever à cette brillante alliance. Un autre de ses fils, au rapport de Suétone, s'unit avec un Corvinus, descendant de l'orateur Messala, pour conspirer contre Claude. Soit effet des confiscations qui furent alors prononcées, soit désordres causés par le luxe, il paraît que la fortune des Asinius était beaucoup diminuée sous Néron, puisqu'un Asinius Marcellus fut alors convaincu d'avoir fabriqué un faux testament, pour se dérober à l'indigence où il était réduit. En considération de ses aïeux, il fut, selon l'énergique expression de Tacite, soustrait à la peine, mais non à l'infamie. Cette famille a été féconde en consulaires, sous les premiers empereurs; mais depuis la mort de Néron, l'histoire ne fait plus mention que d'un seul Asinius, qui occupait l'emploi de tribun : on la voit disparaître, tout à coup, aussi rapidement qu'elle s'était élevée.

Quoique le père de Pollion n'ait pas été un personnage historique, les honneurs prématurés auxquels il fut élevé, font présumer qu'il n'avait pas trouvé d'obstacles dans sa naissance. La plupart des orateurs qui brillaient alors au barreau portaient des noms illustres; comment un

obscur plébéïen serait-il parvenu à se glisser parmi eux, et à se placer au prémier rang, avant même d'avoir atteint l'âge où l'on peut exercer les moindres fonctions publiques ? Il paraît, il est vrai, que c'est au tribunal, alors très-secondaire des centumvirs, que sa réputation a commencé. Il n'avait encore que vingt-sept ans, lorsqu'il intenta une accusation publique contre C. Caton, un des factieux les plus redoutés de ces temps orageux. Les commandemens militaires, dont il fut chargé pendant la longue durée des guerres civiles, le détournèrent de la carrière oratoire; quoiqu'il ait vécu presque jusqu'aux dernières années du règne d'Auguste, la tragédie, l'histoire et les déclamations, paraissent avoir suffi pour occuper ses loisirs, et il est probable qu'il avait entièrement quitté le barreau, même avant son consulat.

L'époque de sa mort est incertaine, la chronique d'Eusèbe la fixe à la quatrième année de l'ère vulgaire ; mais elle est remplie de tant de dates erronées, que son témoignage, quand il est seul, doit être regardé comme nul. Dans ses notes sur Horace, le P. Sanadon recule la mort de Pollion, jusqu'en 766, un an avant celle d'Auguste; mais il ne dit point sur quelle autorité.

Je ne crois pas qu'il nous reste un seul vers de ses tragédies : un fragment assez court de son histoire, contenant l'éloge de Ciceron, et trois lettres adressées au même Ciceron, voilà les seules productions authentiques qui nous restent de lui. Il ne paraît pas que le sénat ait attaché beaucoup d'importance à ses protestations de dévouement envers la république, et Ciceron qui tenait alors les rênes du gouvernement, le traite avec assez de

mépris, dans la treizième Philippique : *illa naufragia Cæsaris amicorum, barbas, cassios, barbaticos, Polliones.* Je crois qu'il en jugeait mal : Pollion, même en combattant pour César et pour Antoine, conserva toujours un esprit fier et indépendant. Tacite nous apprend que dans son histoire, il n'avait pas craint de louer Brutus, Cassius et les autres chefs du parti républicain ; sa maxime prouve combien il tenait à ses engagemens : *Malheur aux paroles*, disait-il, *qui ne sont point suivies de l'effet.*

La manière affectueuse dont Virgile parle de Pollion, et les éloges que n'a cessé de lui prodiguer Horace, sont les fondemens de la réputation dont il jouit encore de nos jours. Il paraît que Virgile lui avait de grandes obligations ; mais Horace ne mêle jamais de remerciemens à ses louanges, ce qui prouve qu'elles étaient désintéressées. Les deux Plines qui vivaient dans un temps où sa famille était déchue, ne parlent pas de Pollion d'une manière moins honorable : les suffrages cependant sont loin d'être unanimes à son égard, et Pline le naturaliste, qui accompagne ordinairemeut son nom des plus grands éloges, cite cependant un trait qui ne lui fait pas honneur. Comme il haïssait Plancus, Pollion composa contre lui des discours satiriques, et afin de n'avoir point à craindre de réponse, il prit la résolution de ne les rendre publics qu'après la mort de ce Plancus ; la chose ne fut pas tenue secrète, et parvint aux oreilles de Plancus lui-même, qui s'écria aussitôt : *Il ne convient qu'à des spectres d'attaquer les morts.* En effet, ajoute Pline, lorsque cette satire fut rendue publique, elle ne fit de tort qu'à la réputation de son auteur.

Vopiscus accuse Pollion d'omissions et d'inexactitudes essentielles dans son histoire : l'auteur inconnu du dialogue *de Causis*, qu'on attribue, tantôt à Quintilien, tantôt à Tacite, et qui pourrait fort bien n'être ni de l'un ni de l'autre, se montre assez mécontent du style de ses tragédies et de ses harangues ; sa dureté et sa sécheresse, rappellent, selon lui, le siècle d'Attius et de Pacuve, plutôt que celui d'Auguste. Son jugement est assez conforme à celui de Quintilien : il a, dit ce grand critique, beaucoup d'imagination, du discernement, assez de vigueur, une extrême exactitude, poussée trop loin, peut-être ; mais il est si loin de l'élocution brillante et agréable de Ciceron, qu'on le croirait né un siècle avant lui.

Sénèque le père, en parle sur le même ton, et il ajoute que, dans ses déclamations, il tombait tellement dans le défaut contraire, qu'il avait alors besoin de l'indulgence qu'il accordait si difficilement aux autres. Son style, continue Sénèque, est inégal, et a l'effet de l'éclair qui éblouit et cesse tout à coup ; les phrases de Ciceron finissent, celles de Pollion tombent.

Il était, si l'on en croit le même auteur, très-ennemi de la gloire de Ciceron, et dans un de ses plaidoyers, il avait inséré, quoiqu'il ne l'eût pas débité au barreau, que Ciceron avait promis, avec serment, d'anéantir ses Philippiques contre Antoine, et de faire des harangues en sens contraire, plus nombreuses et plus soignées, qu'il prononcerait à la tribune : on ne voyait rien cependant, dans son histoire, qui tendît à confirmer cette assertion.

On a prétendu encore que Pollion cherchait à nuire

à la réputation de presque tous les grands hommes, et que S. Jérôme s'était servi de son nom, pour désigner un accusateur insidieux. Comment concilier cette imputation odieuse avec la considération dont Sénèque le père nous le représente environné : le témoignage de cet écrivain a d'autant plus de poids, qu'il était son contemporain, et qu'il a relevé fortement, comme nous l'avons vu, ce que ce célèbre Romain avait de blâmable.

Son caractère indépendant ne s'est jamais démenti, même à la cour d'Auguste; il avait chez ce prince, des prises assez fréquentes avec l'affranchi Timagène, dont l'esprit mordant semblait prendre, dans la bassesse même de son ancienne condition, des raisons de n'épargner personne. Fait captif, on ignore dans quelle guerre, il fut vendu pour être cuisinier; de cuisinier on le fit porteur de chaises, et il finit par s'élever jusqu'a l'amitié de l'empereur. Ce prince ayant une raison forte d'en être mécontent, lui interdit l'entrée du palais ; dans sa colère, Timagène brûla tout ce qu'il avait écrit de relatif à l'histoire de son règne, croyant se venger de ce prince, en l'excluant de ses ouvrages. Peu de temps après, Pollion s'étant réconcilié avec cet affranchi, lui accorda un asile dans sa maison. Auguste lui fit quelques reproches à cette occasion. *Je le chasserai, si tu le veux*, lui dit-il aussitôt. *Eh ! comment le voudrais-je*, reprit finement l'empereur, *puisque c'est moi qui vous ai réconciliés ?*

Il paraît que les anciens n'étaient pas aussi délicats que nous, ou du moins qu'ils n'avaient pas notre genre de délicatesse : nous sommes quelquefois assez embarrassés sur la manière de faire accepter un présent à nos égaux

et à nos supérieurs ; les anciens donnaient et recevaient tout simplement de l'argent ; nous avons vu qu'un plébéïen donnait quelquefois une pièce d'or à un séuateur, pour ses étrennes. Cette facilité dans le commerce de la vie, avait lieu à tout autre égard ; ainsi nous ne devons pas être surpris qu'Auguste ait fait présent de vingt-quatre mille sesterces à Pollion, ce qui fait un talent attique. Cet orateur, qui était alors en guerre avec les Attiques, montrait une telle aversion pour tout ce qui portait ce nom, qu'il dit à l'empereur : *Otez ou ajoutez à cette somme, afin qu'elle ne soit pas attique.* Cette anecdote est précieuse en ce qu'elle fixe le véritable rapport des monnaies grecques et romaines.

J'avais rassemblé les témoignages d'un grand nombre d'auteurs modernes sur notre Pollion ; mais leur opinion étant uniquement fondée sur celle des écrivains anciens que je viens de citer, cette addition serait aussi dénuée d'intérêt que d'utilité. Je rapporterai seulement, à cause de sa singularité, le jugement qu'en a porté Tiraboschi. Cet Italien, d'ailleurs, très-érudit, semble avoir pris en haine cet illustre Romain ; il ne se contente pas de réunir tout ce qui tend à rabaisser sa réputation, il l'aggrave encore par le commentaire qu'il y ajoute. Séneque dit qu'il fut très-ennemi de la gloire de Ciceron ; Tirasboschi ajoute, de son chef, qu'il chercha, par tous les moyens, à l'obscurcir : remarquez qu'en même-temps, il cite le plus bel éloge qu'on ait pu faire de Ciceron, et que cet éloge est l'ouvrage de notre Pollion. Ce passage, quoique très-court, suffit à Tiraboschi pour lui faire juger que ce n'était qu'un auteur très-médiocre.

Il a reproché à César de n'avoir pas toujours été véridique dans ses narrations; à Salluste, son affectation à se servir de mots anciens; à Tite-Live, sa patavinité; Tiraboschi en conclut aussitôt, qu'il a voulu établir sa réputation sur la ruine de celle des grands hommes de son temps.

Il finit par lui intenter une accusation entièrement nouvelle, c'est d'avoir été l'auteur de la décadence de l'éloquence romaine : quoiqu'il ait joui d'une grande réputation comme orateur, Pollion, cependant, n'a point fait école. Il est bien vrai que ceux qui se piquaient d'être attiques, se disaient imitateurs de sa manière; mais ce n'est point par un style vigoureux, précis et soigné, bien qu'un peu sec, que la corruption s'introduira jamais dans une langue; c'est bien plutôt par des défauts agréables et contagieux, tels qu'étaient ceux de Sénèque, de Démétrius de Phalère, de Fontenelle. Loin que ce célèbre Romain ait fait dégénérer la langue, on lui reprochait, au contraire, de la reporter vers les temps antiques.

Mais après tout, les écrits de Pollion étant entièrement disparus, il nous est maintenant impossible d'en discerner le mérite réel; et rien, selon moi, n'est plus ridicule qu'une critique uniquement fondée sur d'autres critiques.

644536
SBN

APPENDICE

Du Chapitre LIX.

Le seul médecin du siècle d'Auguste dont il nous reste quelques écrits, est le célèbre Celse, qui a fleuri sous le règne de Tibère, et qui, outre ses ouvrages sur la médecine, en avait laissé d'autres alors très-estimés, sur l'art militaire et sur l'agriculture. Il divisait la médecine en trois espèces, celle qui guérit par le régime, celle qui a recours aux médicamens, celle qui emploie les opérations. Les auteurs de la nouvelle Encyclopédie, prétendent que toute espèce d'amputation de membres était pratiquée aussi fréquemment et avec autant de succès, parmi les anciens que parmi nous; mais l'état où ils nous peignent l'anatomie chez les Romains, détruit en grande partie leur assertion. Je ne changerai rien à leurs expressions.

« L'anatomie, disent-ils, qui fut cultivée avec succès en Egypte sous les Ptolomées, l'était antérieurement chez les Grecs; l'Iliade et l'Odissée annonçent des connaissances dans cette science. Les armées romaines firent passer dans leur capitale cet art aussi bien que tous les autres; ils eurent des anatomistes habiles : les préjugés de ces temps étaient un obstacle à leur instruction; la religion et les loix faisaient respecter les corps morts, sous les peines les plus sévères. Ce fut dans des tombeaux ouverts par des circonstances singulières, sur des mal-faiteurs exposés,

posés, sur des enfans abandonnés que Galien s'instruisit; il disséqua surtout les singes, et se trompa quelquefois, en supposant trop d'analogie entre eux et l'homme ».

A qui persuadera-t-on que dans l'état de contrainte où les encyclopédistes eux-mêmes nous représentent l'anatomie, les anciens ayent pu se rendre habiles dans cette science, et qu'ils ayent pratiqué l'art des opérations, *avec autant de succès qu'on le fait parmi nous?* c'est bien peu rendre justice aux progrès presque merveilleux, que la chirurgie a faits depuis un siècle. On a retrouvé, il est vrai, à Herculanum une sonde creuse pour les rétentions d'urine, semblable aux nôtres, et d'un travail extrêmement fini; mais ce fait ne prouve rien sur l'art d'opérer.

La théorie de la médecine devait exposer à de très-graves inconvéniens, aussi bien que la manière de la pratiquer; je me contenterai d'une courte citation de l'histoire de la médecine par Daniel Leclercq.

Selon Asclépiades, tout est composé de petits corpuscules de différentes formes; la plupart des maladies viennent de ce qu'ils s'embarrassent dans leur marche, et de ce qu'ils ne peuvent sortir par les pores. Il employait la gestation et les frictions pour les faire ouvrir; il employait la gestation dans les fièvres les plus ardentes : pendant les deux premiers jours, il ne permettait pas au malade de boire, il le faisait veiller pour l'épuiser. S'il traitait les malades en bourreau, les premiers jours, il leur accordait après toutes les douceurs possibles.... il donnait du vin,

dès que la fièvre était un peu diminuée.... Après avoir fait jeûner ses malades trois à quatre jours, Asclépiades leur permettait de manger, dès que l'accès était passé : il y avait un médecin qui faisait jeûner les fiévreux sept jours de suite.

Asclépiades condamnait l'exercice à l'égard des personnes saines, comme au moins inutile.... et n'estimait pas la médecine expectative, qu'il appelait une méditation de la mort.... Ce médecin aimait à contredire, et si on en avait appelé un autre avant lui, il prenait toujours le contre-pied.... au reste, il connaissait très-peu l'anatomie.

Thémison son successeur, est le premier qui ait parlé de l'application des sangsues. Il fut attaqué, dit-on, de la rage et il en éprouvait un accès, toutes les fois qu'il voulait continuer un traité qu'il avait entrepris sur cette maladie.

Musa, médecin d'Auguste, introduisit l'usage de se faire jeter sur le corps, au sortir du bain, beaucoup d'eau froide pour raffermir et resserrer les fibres; auparavant on ne se lavait qu'avec de l'eau chaude.

Si l'on devait juger des progrès d'un art par les récompenses dont il est l'objet, jamais la médecine n'aurait dû être aussi florissante que sous les premiers empereurs; les honoraires qu'on accordait à ceux qui l'exerçaient étaient énormes; les médecins des empereurs ont eu jusqu'à deux cent cinquante mille sesterces d'appointement. Il y eut un médecin, nous apprend Pline, qui fit voir que de compte fait, la ville lui valait six cent mille sesterces (135,000 liv.). Crinas de Marseille, se fit une grande réputation

de religion et de prudence, en ne faisant prendre d'alimens à ses malades, que d'après les mouvemens des astres indiqués par les éphémérides des astronomes; il laissa en mourant dix millions de sesterces, (2,250,000 liv.) pour la construction des murailles de sa patrie, n'ayant pas dépensé une moindre somme en d'autres édifices. Un autre médecin de Marseille, nommé Charmès, et contemporain de Sénèque, condamna tous les médecins venus avant lui, et proscrivit les bains chauds; il persuada aux Romains de se baigner dans l'eau froide, même en hiver; il fit plonger les malades dans des réservoirs. Nous avons vu, dit Pline, de vieux sénateurs se geler par ostentation.... Quiconque, parmi les médecins, possède le talent de discourir, devient aussitôt l'arbitre de notre vie et de notre mort.

Mais depuis Pline, les loix ont rendu les médecins responsables de leurs erreurs; ils étaient traités comme assassins, lorsqu'il y avait preuve de mauvaise intention, et une fixation de dommage, quand il y avait ignorance: ils ne pouvaient pas être punis, s'ils avaient suivi les règles de l'art. On avait même établi des peines contre celui qui aurait médicamenté un esclave, ou fait sur lui quelque opération d'une manière nuisible.

Il y avait, sous le règne de Constantin, des médecins du palais, jouissant d'un assez haut degré de considération, et quatorze médecins attachés à chacune des régions de Rome. Ils étaient élus par les médecins du palais, et confirmés par le prince; il leur était accordé sur l'annone, une certaine quan-

tité de vivres, afin que le soin de leur subsistance ne les éloignât pas de veiller à la santé de la classe indigente : par une précaution outrageante pour eux, une loi annullait toutes les promesses que leurs malades auraient pu leur faire.

APPENDICE

DU CHAPITRE LXII.

Extrait de Suétone sur les grammairiens latins.

Les premiers grammairiens qui enseignèrent à Rome, nous apprend Suétone, se contentaient de lire les meilleurs poëmes latins, en y ajoutant un commentaire; aussi ne trouvait-on que des dissertations sur la langue latine, ou des commentaires sur les poëtes, dans les ouvrages de Nicanor, d'Opilius et de ce Gniphon, aux leçons de qui Ciceron lui-même, assistait fréquemment, lors même qu'il était préteur.

Quoiqu'il ait continué d'enseigner jusqu'à près de cent ans, le grammairien Orbilius s'était acquis plus de réputation que de richesses dans cette profession, et lui-même avait consigné dans un de ses ouvrages, que, malgré son extrême veillesse, la pauvreté l'obligeait d'habiter *sous les tuiles;* son humeur mordante, qu'il épanchait dans ses discours et dans ses écrits, ne l'a pas empêché d'avoir d'illustres élèves parmi lesquels on ne peut oublier le célèbre Horace.

Atéïus Philologus fut l'ami de Salluste, à l'usage de qui ce grammairien écrivit un abrégé de l'histoire romaine, pour aider la mémoire de ce célèbre historien sur les faits dont il aurait besoin dans la composition de ses ouvrages. Après la mort

de son protecteur, il passa auprès de Pollion, et mit au jour, à sa prière, un traité sur l'art d'écrire; il blâmait fortement l'obscurité du style de Salluste, aussi bien que sa hardiesse dans les métaphores, et recommandait de se servir des mots les plus usités, et dans leur acception ordinaire.

Curtius Nicias fut protégé par C. Memmius et le grand Pompée; mais s'étant rendu l'entremetteur des messages amoureux du premier, envers la femme du second, cette vertueuse épouse le fit chasser honteusement de sa maison par son mari.

Le grammairien Lénæus, affranchi de Pompée, se montra au contraire si attaché à son patron, qu'il fit une satire contre Salluste qui avait traité peu honorablement ce général romain dans ses écrits; il ne lui ménagea pas les injures, le traitant de fourbe, d'ivrogne, de débauché, d'homme aussi infame par ses actions que par ses écrits, et de voleur maladroit de l'ancien langage de Caton le censeur.

Cécilius l'Epirote, affranchi d'Atticus, fut le premier qui fit usage des poëtes modernes dans les écoles. Son patron lui avait confié le soin d'instruire sa fille, alors mariée au célèbre Agrippa; mais ayant été soupçonné de lui donner des leçons d'un genre différent, il fut congédié, et dans la suite il donna des leçons à un petit nombre d'élèves choisis.

Verrius Flaccus, avait acquis une telle réputation par sa manière d'enseigner, que l'empereur Auguste lui confia l'éducation de ses petits-fils; il lui permit même de transporter son école dans son palais, à condition qu'il ne prendrait plus de nouveaux élèves,

et il lui donna cent mille sesterces, (22,500 liv.) d'appointement annuel. Pour exciter l'émulation entre ses élèves, il leur proposait un sujet de composition, et celui qui le traitait avec le plus de succès était récompensé par le don d'un livre précieux.

Le grammairien Marcellus était un puriste si outré, qu'un jour au barreau il s'appesantit très-longuement sur un solécisme qu'il prétendait avoir été commis par son adversaire; mais celui-ci dans son impatience s'écria : Puisqu'il s'agit de solécisme et non de droit, je demande que notre cause soit remise, et que l'on nomme un grammairien pour la juger.

Palémon né dans l'esclavage, avait été chargé d'accompagner le fils de sa maîtresse aux écoles publiques, mais il profita si bien des leçons qu'il y entendit, qu'on le vit tenir un rang principal entre les grammairiens. Telle était la réputation qu'il s'était acquise par l'excellence de sa mémoire et son talent d'improviser en vers, que malgré l'infamie de ses mœurs, son école fut très-fréquentée par la jeunesse romaine. Il avait tant d'orgueil qu'il traitait de *cochon* le savant Varron, et qu'il ne craignait pas de dire, que la littérature romaine était née et mourrait avec lui. Son luxe était poussé si loin, que quatre cent mille sesterces, (90,000 liv.) que lui produisaient ses leçons, et les revenus considérables des biens qu'il avait amassés, ne suffisaient plus à sa dépense. Malgré sa vanité ridicule, aucun de ses écrits n'est passé à la postérité.

APPENDICE

DU CHAPITRE LXIV.

*Sur l'*orbis Romanus.

Les Romains, dit Strabon, possèdent presque toute l'Europe, à l'exception des parties qui sont au delà du Danube, et des contrées qui sont entre le Rhin et le Tanaïs. Toute la côte d'Afrique qui avoisine l'Europe, est soumise aux Romains; le reste est inhabitable, stérile, ou couvert de peuples à qui toute civilisation est inconnue. A l'exception des *Achæi*, des Zygi, et des Héniochi, peuples qui vivent de brigandage, et sans demeure fixe, les parties intérieures de l'Asie sont possédées par les Romains, par les Parthes et par d'autres barbares, tels que les Indiens, les Bactriens, les Scythes, les Arabes et les Éthiopiens, nations dont les Romains resserrent chaque jour le territoire.

Selon Panvinius, les principaux sujets des Romains, sous le titre d'alliés, étaient, dn temps de Pompée, Ptolonée roi d'Egypte, Juba de la Mauritanie, Pharnace du Pont, Ariobarzanes de la Cappadoce, Antiochus de Comagène, Cilamènes de Paphlagonia, Aristarque de Colchide, Hircan de Palestine, Tigrane de l'Arménie majeure, Déjotarus et trois autres souverains de l'Arménie mineure, de la Galatie et de la Pamphilie. Les peuples que l'on appelait libres, étaient les Rhodiens, les Lyciens, les Psides, et les habitans de la Cirénaïque.

La Sicile fut la première province conquise par les Romains, et son premier préteur fut C. Flaminius, en 527. La Sardaigne et la Corse furent subjuguées, la première en 521, l'autre en 523; elles n'avaient ensemble qu'un seul préteur. L'Espagne, soumise en 557, avait été d'abord divisée en deux provinces; Auguste en forma trois, la Bétique, la Lusitanie et la Tarragonaise. L'Asie fut réduite en province romaine, en 627; l'Etolie, en 557; la Macédoine, en 607, ainsi que la province d'Illyrie et de Dalmatie; l'Afrique, après la prise de Carthage par Scipion, en 607; l'Achaïe après celle de Corinthe, par Mummius, la même année; la Gaule narbonnaise, après sa conquête par C. Fabius Allobrogicus, en 633; la Thrace, en 601; la Numidie, en 649; la Cilicie, en 690, aussi bien que la Syrie, la Crète et la Bythinie; Chypre, par Caton, en 695; la Gaule cisalpine, par Marcellus, en 545; la Gaule transalpine, par Jules-César, en 702. La Galatie qui fut long-temps gouvernée par des rois, fut réduite en province, par Auguste, aussi bien que la Cirénaïque dont le gouvernement a été joint à celui de la Crète. Cette nomenclature un peu sèche, peut cependant donner une idée de l'étendue de l'empire romain, et de ses accroissemens successifs.

FIN DU QUATRIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE

DES MATIERES

Contenues dans ce volume.

CHAPITRE LII. *Première partie de la journée. Des vêtemens des Romains. De la toilette des hommes et des femmes.* Page 1

CHAPITRE LIII. *Seconde partie de la journée. Diverses occupations des Romains. Amusemens. Jeux de société.* 31

CHAPITRE LIV. *Troisième partie de la journée. Suite des occupations diverses. Quelques réflexions sur les mœurs.* 48

CHAPITRE LV. *Des fiançailles. Des noces. Du divorce. De l'adultère.* 70

CHAPITRE LVI. *De l'agriculture.* 89

CHAPITRE LVII. *Des arts mécaniques et des corporations.* 108

Supplément de l'éditeur. 124

CHAPITRE LVIII. *Du commerce et de la navigation.* 132

CHAPITRE LIX. *Entretien sur les arts, les sciences et les lettres chez les Romains.* 161

CHAPITRE LX. *Fragmens d'un entretien sur la bibliothèque de Pollion.* 211

CHAPITRE LXI. *Des poëtes érotiques.* 252
CHAPITRE LXII. *Suite de la bibliothèque de Pollion.* 277
CHAPITRE LXIII. *Entretien sur les déclamations, et sur les lectures publiques.* 291
CHAPITRE LXIV. *Coup d'œil général sur l'Italie, et sur quelques provinces de l'empire romain.* 309
Résumé des conversations de Pollion avec Vologèse, sur la description de Rome. 343
CHAPITRE LXV. *Entretien sur la politique et le gouvernement d'Auguste.* 368
Conclusion. 414
Supplément aux mémoires de Pollion. 418
Appendice du chapitre LIX. 448
Appendice du chapitre LXII. 453
Appendice du chapitre LXIV. 456
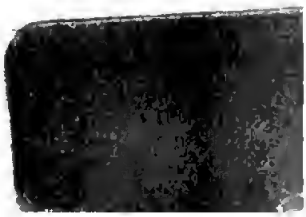
Fin de la table du quatrième et dernier volume.